Université Paris Nanterre

200 av. de la République
92001 Nanterre Cedex
www.parisnanterre.fr

École doctorale 395 : Espaces, Temps, Cultures
UMR 7041

Membre de l'université Paris Lumières

Alain Valais

Les églises rurales du premier Moyen Âge (Ve/XIe siècle) dans l'ancien diocèse du Mans et à ses confins

Volume 3 : catalogue des notices des églises de la Mayenne

Thèse présentée et soutenue publiquement le ***15/12/2021***
en vue de l'obtention du doctorat d'Histoire et archéologie des mondes médiévaux
de l'Université Paris Nanterre
sous la direction de Mme Brigitte Boissavit Camus (Université Paris Nanterre)

Jury * **:**

Rapporteure :	**Balcon-Berry Sylvie**	MCF, HDR Université Paris Sorbonne
Rapporteur :	**Mazel Florian**	PR Université Rennes2
Membre du jury :	**Cartron Isabelle**	PR Université Bordeaux-Montaigne
Membre du jury :	**Gensbeitel Christian**	MCF HC Université Bordeaux-Montaigne
Membre du jury :	**Prigent Daniel**	Conservateur honoraire (spécialité architecture médiévale, Ve-XIIe), Service archéologique du Maine-et-Loire
Directrice de la thèse	**Boissavit Camus Brigitte**	PR Université Paris Nanterre

Sauf précision, toutes les photos sont de l'auteur
et ont été prises entre septembre 2014 et janvier 2018.

Avertissement

Les églises, selon leur intérêt, sont qualifiées d'édifice majeur, intéressant ou de comparaison. Plutôt que de les répartir en trois groupes distincts, des plus remarquables aux moins bien conservés, nous avons préféré les présenter dans un seul ensemble et par ordre alphabétique.

Sauf précision, toutes ces églises sont implantées dans des villages où le bâti est généralement dense.

Quand dans une nef, il est question de la première et de la troisième baie du mur nord, elles sont numérotées par rapport au mur de la façade de l'édifice.

Ambrières-les-Vallées

Edifice de comparaison

Département - Mayenne
Arrondissement - Mayenne
Canton - Ambrières-les-Vallées
Référence carte - Vol. 2, ill. 21, F. 4, n° 7 et ill. 24, n° 7

Eglise inscrite le 6 octobre 1953

Division ecclésiastique avant la révolution

Jusqu'en 1801, diocèse du Mans de l'archidiaconé et du doyenné de Passais, aujourd'hui diocèse de Laval de l'archiprêtré de N.-D. de Mayenne.
Statut - Prieuré Cure ?
Présentateur - ?
Vocable - La Vierge

Sources et histoire

Ambresas, 1080 (*Script. Normanniae*, 187) dans Angot, 1900-1910, 1, p. 25.
G. de Ambrariis, 1128 (Genéalogie de Gorram) dans Angot, 1900-1910, 1, p. 25.
Ambreras, 1135 (*Script. Franc*., d'après Cauvin) dans Angot, 1900-1910, 1, p. 25.
Le château d'Ambrières est érigé par Guillaume le Batard en 1054 (*Gesta Willelmi…*, p. 76-78) dans Angot, 1900-1910, 1, p. 25.

Description

L'église se compose d'une nef unique, d'un transept saillant, dont chacun des croisillons est doté d'une absidiole et d'un chœur assez profond à chevet plat (ill. 1, 2, 3). La croisée est couronnée par une tour de clocher carrée, ouverte sur chaque face par deux baies romanes.
La nef se compose de trois travées séparées par des contreforts plats. Au nord, cette partie de l'édifice est construite à l'aide d'un appareil très irrégulier, petit à moyen, mais bien assisé (ill. 4). Du moyen appareil de granit compose l'ensemble des contreforts et de leurs chaînages. Les fenêtres, dont les bases sont reliées par un simple cordon, sont grandes et haut placées. Elles disposent d'arcs à double rouleau chanfreinés. Le mur sud présente le même type d'appareil irrégulier et les mêmes contreforts en moyen appareil de granit. Les fenêtres, de facture beaucoup plus simple, ne montrent pas de double rouleau comme au sud et le cordon, soulignant leurs bases, est absent. Elles présentent néanmoins un chanfrein

sur la totalité de leur pourtour. La façade, renforcée par des contreforts d'angle, est construite en moyen appareil de granit (ill. 5). Elle dispose d'un portail à triple voussure, surmonté d'une vaste baie d'origine romane. Trois cordons horizontaux rythment ce mur de façade : le premier au niveau du dernier arc de la porte, le deuxième à la base de la baie et le dernier qui souligne son arc.

Le transept débordant montre des traces de remaniements avec deux zones bien distinctes d'appareil (ill. 6). La base du mur ouest du croisillon nord est construite en petit appareil assez irrégulier de granit. L'ensemble est construit en assises horizontales. Les moellons peuvent souvent prendre la forme de plaquettes, qui sont alors posées en biais, une orientation qui produit des zones *d'opus spicatum* particulièrement abondantes sur ce côté du croisillon. Il semble également en subsister à la base des murs ouest et sud, du croisillon sud, dans son absidiole et celle du croisillon nord. Le pignon de ce dernier en est également constitué jusqu'aux appuis des fenêtres. On peut associer à ces zones de petit appareil les contreforts peu saillants en équerre, qui apparaissent aux angles du bras nord. Réalisés en moyen appareil de granit, ils sont toutefois près de deux fois moins épais que ceux de la nef. Les fenêtres qui apparaissent dans ces maçonneries anciennes ont toutes été reprises au XIX^{e} siècle, y compris celle à linteau échancré des absidioles. L'intérieur de l'église, qui ne présente aucun enduit, permet également d'évaluer la facture des parements internes de l'édifice. Notons que le mur ouest du croisillon conserve un arc et le piédroit qualifié de berrichon. Ce dernier a été en partie oblitéré par les arcs de la croisée, qui appartiennent donc à une phase ultérieure. La présence de ce passage latéral indique que les murs gouttereaux de la nef ont été reconstruits (ill. 9).

Les restes des élévations de ce transept et l'ensemble des maçonneries du chœur à chevet plat appartiennent à une phase de construction postérieure, comme l'indique le type de maçonneries comparables aux élévations de la nef (ill. 7). L'ensemble des ouvertures du choeur peuvent être associées à cette phase de reconstruction. On retrouve, au mur du chevet, le même type de baie élancée relevé au mur sud de la nef. On compte dans ce transept deux baies bouchées, par mur, plus larges que celles de la nef. A l'intérieur, les arcades de la croisée sont à double rouleaux jusqu'au sol (ill. 8 et 9). Dans le choeur, des pilastres épaulent chaque mur gouttereau. Des fenêtres à talus en gradins apparaissent entre ces renforts (ill. 10). Le parement de la première travée du mur sud montre le même type d'appareil identifié à la base du transept. Des blocs, sans doute, de chaînage apparaissent, indiquant qu'au-delà, il s'agit d'une autre phase de construction. Au nord, les deux assises d'*opus spicatum,* visibles au niveau de la seconde travée du chœur, ne ressemblent pas du tout à celles que l'on voit dans les parties les plus anciennes de l'édifice. Trop régulières, elles paraissent constituer des copies de celles, plus irrégulières, des parements les plus anciens.

Synthèse et datation

L'église d'Ambrières-les-Vallées conserve de sa phase d'origine un transept dont chacun des croisillons était doté d'une absidiole. Du chevet, il ne subsiste qu'une travée droite qui s'ouvrait peut-être sur une abside semi circulaire. A l'ouest, la présence d'un passage latéral permet de restituer une

nef plus large que celle qui subsiste. La qualité du petit appareil, où l'*opus spicatum* d'assez bonne facture (type E) est privilégié, permet probablement de placer ces vestiges avant 1050 (vol. 7, tab. 2). Les élévations de facture plus irrégulière (type D) des parties hautes du transept et le type de baies associées, pourraient encore remonter au XI^{e} siècle et appartenir à une seconde phase de construction. La croisée, le chevet plat et l'essentiel de la nef semblent déjà appartenir à une troisième phase, située dans le courant de la première moitié du siècle suivant.

Ampoigné

Edifice de comparaison

Département - Mayenne
Arrondissement - Château-Gontier
Canton - Château-Gontier Ouest
Référence carte - Vol. 2, ill. 21, E. 10, n° 110 et ill. 24, n° 110

Division ecclésiastique avant la révolution
Diocèse d'Angers, à l'archidiaconé d'Outre-Maine, au doyenné de Craon. En 1801, elle est rattachée au diocèse du Mans et en 1855 au diocèse de Laval, à l'archiprêtré et doyenné de Château-Gontier.
Statut - Cure
Présentateur - Abbé de Saint-Florent de Saumur
Vocable - Saint Jean Baptiste

Sources et histoire
Amponiacus, 849 (villa) (D. Ousseau, I) dans Angot, 1900-1910, 1, p. 37.
A. de Amponiaco, 1080 (Cartulaire du Ronceray, 88) dans Angot, 1900-1910, 1, p. 37.
Ecclesia de Ampugneiaco, 1140 (Cartulaire de Saint-Florent) dans Angot, 1900-1910, 1, p. 37.

Ampoigné est mentionnée dès le IX^e^ siècle. Une villa y est donnée par Charles le Chauve à la cathédrale d'Angers le 16 septembre 849 (Angot, 1900-1910, 1, p. 40).

Description et chronologie

Même si cette église a été en grande partie reconstruite à la fin du Moyen Âge et au début de la période moderne, quelques indices appartiennent à un sanctuaire plus ancien (ill. 11 et 12). De cet édifice antérieur, il subsiste un court tronçon de mur en petit appareil plutôt régulier et aux assises horizontales (ill. 13). Ce témoin, vu lors de travaux de piquetage réalisés à l'intérieur de l'église en 1998, ne subsiste apparemment qu'en partie basse de la tour de la fin du Moyen Âge, construite au sud de la nef. Le reste de l'édifice remonte pour l'essentiel à la fin du Moyen Âge et à l'époque moderne.

Synthèse et datation

La qualité du tronçon du mur sud de la nef, dont seul le parement interne a été vu, permet d'attribuer ce premier édifice au XI^e^ siècle. Une date antérieure à 1050 est même envisageable, vu la qualité du parement classé parmi les exemplaires de type B (vol. 7, tab. 2).

Argenton-Notre-Dame

Edifice de comparaison

Département - Mayenne

Arrondissement - Château-Gontier

Canton - Bierné

Référence carte - Vol. 2, ill. 21, G. 10, n° 122 et ill. 24, n° 122

Division ecclésiastique avant la Révolution

Du diocèse d'Angers de l'archidiaconé d'Outre Maine, du doyenné d'Ecuillé, depuis 1801 du diocèse du Mans et enfin du diocèse de Laval, de l'archiprêtré de Château-Gontier et du doyenné de Saint-Denis-d'Anjou.

Statut - Cure

Présentateur - ?

Vocable - La Vierge

Sources et histoire

S. de Argentinio, 1188 (Cartulaire de l'Hôtel-Dieu d'Angers, 109) dans Angot, 1900-1910, 1, p. 61.

Rector de Argenton, 1292 (*Lib. Guill. Majoris*, 112) dans Angot, 1900-1910, 1, p. 61.

Curatus de Argenton, 1398 (Archives Nationales, X/^{1a}, 45, F. 168) dans Angot, 1900-1910, 1, p. 61.

Description

L'église d'Argenton se compose d'une nef, d'un transept et d'une tour de croisée prolongée par un chevet plat, augmenté à l'est par une très modeste abside en moyen appareil de tuffeau. Une sacristie a été construite contre la partie orientale du mur sud de la nef (Ill. 14, 15, 16).

Le côté méridional de la nef montre d'évidentes traces de petit appareil de schiste. De qualité moyenne (type B), il est disposé en assises horizontales au moins sur cinq mètres de hauteur au niveau du chaînage sud-ouest de la nef (ill. 17 et 18). Vers l'est, cet appareil disparaît au contact de la sacristie. Au-delà de ces limites, ce mur paraît surélevé avec un appareil beaucoup plus irrégulier.

Un arc de porte apparaît au centre du mur sud (ill.19). Cet arc se compose de claveaux de calcaire coquillier de couleur rose, séparés par des joints relativement épais. On ne distingue rien de ses piédroits. Au-dessus de cette porte, deux zones de concentration de blocs de moyen appareil bien dressés, en calcaire coquillier, témoignent de jambage de deux anciennes ouvertures. Il s'agit d'ouvertures d'une vingtaine de centimètres de largeur qui disposent de trois assises de blocs par jambage (ill. 20). Sachant qu'elles n'ont pas conservé leur arc, elles devaient atteindre au moins 0,65m de hauteur. Le mur nord de la nef ne montre aucune trace de petit appareil, l'essentiel ayant été reconstruit à la période moderne

et au XIX^{e} siècle. La façade ouest présente dans sa partie sud une zone de petit appareil que l'on perd à la même hauteur qu'au mur sud (ill. 15). Il est intéressant de souligner que les blocs du chaînage sud-ouest changent également de facture et de couleur à ce niveau. On retrouve, ici encore, le calcaire coquillier de couleur rose déjà signalé. Le reste de la façade a été repris, comme en témoigne l'appareil à la facture moins régulière. Ce mur est doté d'un portail roman à claveaux de calcaire coquillier gris clair avec des joints fins. L'ensemble, encadré par deux contreforts, est relié par un bandeau qui marque les retombées de l'arc qui subsiste. La présence de piles insérées entre les jambages du portail et les contreforts indique qu'il s'agissait probablement à l'origine d'un portail à double voussure inscrit dans un massif établi en avant du nu du mur, comme il en existe dans le sud du département, au Genêteil de Château-Gontier, à Cossé-en-Champagne ou encore à Bannes. Cet arc et le glacis qui lui était associé ont été détruits. Le contrefort de l'angle nord-ouest est plus récent.

Le transept et la tour de croisée remontent également à la période romane (ill. 21). Au mur pignon du croisillon nord, il subsiste en effet les traces des deux chaînes d'angle, construites en moyen appareil de calcaire coquillier identique à celui utilisé en façade. L'appareil mis en oeuvre dans cette partie du bâtiment est irrégulier et les assises n'y sont plus horizontales. La tour de croisée, qui conserve une paire de baie sur chacun de ses côtés, peut sans doute être associée à cette phase. Elle est carrée, ouverte à sa base par 4 grands arcs légèrement brisés et renforcée sur son côté ouest par deux contreforts plats. Cette tour est totalement enduite, comme la totalité du croisillon sud. Il est difficile par ailleurs d'étudier le chevet plat qui a perdu, comme le reste de l'édifice, la totalité de son fenestrage. Signalons que le croisillon nord a été élargi du côté est à la fin du Moyen Âge et que le côté de cette extension dispose d'une tour d'escalier semi-circulaire.

Synthèse et datation

À la lumière de la qualité du petit appareil (de type B) relevé au mur sud et de la présence des deux petites ouvertures, une datation dans la première moitié du XI^{e} siècle peut être envisagée pour le premier état de cet édifice. La nef primitive, qui disposait d'une porte sud, était également dotée de deux fenêtres par mur gouttereau. Dès le XII^{e} siècle, la façade et le chœur semblent reconstruits. La tour de croisée et le transept remontent également à cette phase, comme en témoignent les chaînes d'angle conservées au nord. Le reste de l'édifice remonte à l'époque moderne pour la fenêtre de façade et au XIX^{e} siècle pour le fenestrage de la nef, période où l'abside hémicirculaire actuelle est construite.

Argentré

Edifice de comparaison

Département - Mayenne

Arrondissement - Laval

Canton - Argentré

Référence carte - Vol. 2, ill. 21, F. 7, n° 60 et ill. 24, n° 60

Intérieur non visité

Division ecclésiastique avant la Révolution

Diocèse du Mans, de l'archidiaconé et du doyenné de Sablé au-delà de l'Ouette

Statut - Prieuré Cure

Présentateur - ?

Vocable - Saint Cyr et Sainte Julitte

Sources et histoire

Ecclesia de Argentrato, *de Argentoreto,* IX^e^ siècle (*Gesta*, Vies de saint Thuribe et de saint Pavace) dans Angot, 1900-1910, 1, p. 64.

In Villa Argentrada nomine, XI^e^ siècle (*Acta Sanctorum*, I, 333) dans Angot, 1900-1910, 1, p. 64.

Mansionarii in Burgo de Argentreyo, propre Vallem Guidonis, 1252 (Cartulaire de Vitré, pièce 61) dans Angot, 1900-1910, 1, p. 64.

Des sarcophages ont été découverts en 1885 dans le jardin du Presbytère (Colleter, 2003, p. 154) et des fragments de cuves sont visibles en remplois dans l'élévation de la façade de l'église.

Description et datation

La base du mur de façade de l'église d'Argentré, construite en petit appareil (type A) de grès et de calcaire disposé en assises horizontales, est le seul vestige qui permet d'attribuer cet édifice à une date de construction antérieure à 1100 (ill. 22 et 24). La régularité de moellons plutôt rectangulaires ou carrés permettrait même une datation antérieure à 1050. De nombreux fragments de sarcophage y sont visibles.

L'abside, ses fenêtres à arc clavé et le transept, remontent sans doute à une phase de la fin du XI^e^ siècle ou de la première moitié du siècle suivant (ill. 25). Les maçonneries sont en effet bien moins soignées que celles de la façade.

Le reste de l'édifice remonte à l'époque moderne et au XIX^e^ siècle.

Arquenay (ill. 26)

Edifice de comparaison

Département - Mayenne
Arrondissement - Laval
Canton - Meslay-du-Maine
Référence carte - Vol. 2, ill. 21, G. 8, n° 87, ill. 24, n° 87

Division ecclésiastique avant la Révolution
Diocèse du Mans, archidiaconé et doyenné de Sablé
Statut - Prieuré cure qui dépend de l'abbaye de Marmoutier
Présentateur - Abbé de Marmoutier
Vocable - Saint Germain

Sources et histoire
Ecclesia de Erkania, 1050 (Cartulaire de Marmoutier) dans Angot, 1900-1910, 1, p. 75.
Monachi apud Arqueneium nianentes, 1060 (Cartulaire de Marmoutier) dans Angot, 1900-1910, 1, p. 75.
A. *de Arcaniaco*, 1094 (Maison de Craon, II, 311) dans Angot, 1900-1910, 1, p. 75.

Le prieuré d'Arquenay est fondé vers 1050 par l'abbaye de Marmoutier (Legros, 2010, p. 53). Les moines reçurent alors l'église de Lisiard d'Arquenay, un vassal de Guy de Laval (Angot, 1900-1910, 1, p. 77, Legros, 2010, p. 53). Sur les quatre moines présents lors de la donation, trois sont encore mentionnés dans des actes d'autres prieurés en 1090 (Legros, 2010, p. 75).
Des fossés sont encore visibles sur les relevés du cadastre napoléonien de 1834 au nord de l'église d'Arquenay (ill. 27) et l'édifice religieux pourrait appartenir à cet espace enclos.

Description

L'église d'Arquenay se compose d'une nef et d'un chœur rectangulaire à chevet plat, disposition que l'on remarque aussi en 1834 sur le cadastre napoléonien (Ill. 27 et 28). Un peu plus tard, au XIX^{e} siècle, des chapelles sont adossées à l'extrémité orientale de la nef, tandis qu'un clocher est édifié contre l'extrémité occidentale du mur sud de la nef. Si le mur gouttereau sud totalement enduit ne peut être analysé, les murs ouest et nord conservent des élévations en petit appareil assez irrégulier, mais qui semble disposé en assises horizontales. Ce type de maçonnerie existe également à la base du mur est du chœur et peut-être également du sud de celui-ci (ill. 29).

Toutes les ouvertures de cette église ont été reprises à la période moderne ou au XIX^{e} siècle. Même si l'abbé Angot signale deux petites fenêtres associées à du petit appareil au début du XX^{e} siècle, une seule est encore visible aujourd'hui dans la partie supérieure du mur gouttereau nord (Angot, 1910-1910, 1, p. 76) (ill. 30). Cette ouverture, qui mesure environ 0,85 m de hauteur pour une vingtaine de centimètres de largeur, dispose d'un arc clavé en grande partie enduit (ill. 31). Il en est de même pour ses jambages difficilement identifiables.

Synthèse et datation

L'église d'Arquenay pourrait conserver en grande partie son plan d'origine, associant une nef rectangulaire à un chevet plat plus étroit.

Le type d'appareil relevé dans les murs de la nef et du chevet qui semble assez peu régulier, mais plutôt disposé en rangées horizontales et le gabarit de l'ouverture conservé au mur gouttereau nord constituent des indices qui pourraient faire remonter cet édifice à la seconde moitié du XI^{e} siècle.

Averton

Edifice intéressant

Département - Mayenne

Arrondissement - Mayenne

Canton - Villaines-la-Juhel

Référence carte - Vol. 2, ill. 21, I. 4, n° 19, ill. 24, n° 19

Division ecclésiastique avant la Révolution

Diocèse du Mans, archidiaconé du Passais, doyenné de Javron.

Statut - Cure

Présentateur - Abbesse du Pré

Vocable - La Vierge

Sources et histoire

B., Miles de Avertona, 1100 (Cartulaire de Saint-Vincent) dans Angot, 1900-1910, 1, p. 118.

M., presbyter avertoni, 1140 (Cartulaire de Tyron) dans Angot, 1900-1910, 1, p. 118.

Feudum dmonini de Avertonio, 1266 (*Chartularium... quod dicitur Liber capituli*) dans Angot, 1900-1910, 1, p. 118.

Un sarcophage en calcaire coquillier a été découvert dans le cimetière (Angot, 1900-1910, 1, p. 122).

Description

L'église d'Averton présente un plan en croix latine, dont le transept, le chevet plat ont été reconstruits à la fin du Moyen Âge ou au tout début de la période moderne (ill. 32 et 33).

La nef constitue la partie la plus ancienne de cet édifice. Elle est construite à l'aide d'un appareil très irrégulier (type D), où les rangs de moellons sont difficiles à suivre. Deux petites baies sont conservées au mur nord et une au sud (Ill. 34). Ces fenêtres ouvertes dans le quart supérieur des élévations, disposent chacune de linteau échancré en grès roussard. Leurs jambages se composent d'un seul grand bloc de grès roux (ill. 35). La première baie du mur sud mesure 0,64 m de hauteur pour 0,14 m de largeur. Son appui se situe à 4,20 m du sol dans une élévation qui atteint 5,40 m. La localisation de ces deux ouvertures permet d'en restituer une troisième en position intermédiaire, à la place de la grande baie moderne.

Le mur ouest, long de 10,25 m, présente le même type d'élévation et comprend un portail à quadruple voussures inscrit dans un massif en saillie qui englobe deux des archivoltes et les contreforts. Le reste

des ouvertures de la façade se résume à une niche en plein cintre et à une fenêtre à double archivoltes brisées. Plusieurs documents, qui remontent au début du XX^{e} siècle, indiquent qu'il existait un portail d'époque moderne (XVIII^{e} siècle) en façade, le portail roman actuel est donc l'œuvre de travaux des années 1914 (ill. 36 et 37).

Synthèse et datation

Malgré ses reprises, la nef de l'église d'Averton conserve des éléments intéressants. La qualité médiocre de ses élévations constitue, comme sur d'autres édifices de la région, un indice qui évoque plutôt la fin du XI^{e} siècle, voire même le siècle suivant. Les petites baies, dont trois devaient exister à l'origine par mur gouttereau, renvoient à des exemples plus anciens (type 2) qui appartiennent au X^{e} siècle ou aux tournants de l'An Mil. La présence de ce type d'ouverture dans ce contexte de maçonnerie va donc à l'encontre des modes constructifs observés sur les autres édifices. Comment expliquer cet anachronisme ? Deux propositions peuvent être faites. La première serait que cette église étant l'une des seules de la région à présenter ce type de fenêtre dans un type de maçonnerie de la fin du XI^{e}, voire du siècle suivant, constituerait alors un archaïsme. La seconde proposition serait que ces fenêtres appartiendraient bien à un édifice des tournants de l'An Mil, construit en maçonnerie inhabituellement négligée pour une date aussi haute. Vu les nombreux exemples où ce type de fenêtres est associé à des élévations en petit appareil plutôt régulier et disposé en assises bien réglées, nous avons tendance à privilégier la première proposition. En ce cas, il est possible d'envisager que ces fenêtres soient des remplois d'un édifice antérieur. Cette récupération serait liée à la rareté des matériaux, faciles à tailler localement.

Le portail à quatre archivoltes appartient lui à une reconstruction du début du XX^{e} siècle.

Azé (ill. 38)

Edifice intéressant

Département - Mayenne

Arrondissement - Château-Gontier

Canton - Château-Gontier-est

Référence carte - Vol. 2, ill. 21, F. 10, n° 121, ill. 24, n° 121

Division ecclésiastique avant la Révolution

Avant la Révolution, cette paroisse d'Azé dépendait du diocèse d'Angers, de l'archidiaconé d'Outre-Maine, du doyenné d'Ecuillé. Elle a été rattachée en 1801 au diocèse du Mans, doyenné et l'archiprêtré de Château-Gontier puis, en 1855, au diocèse de Laval.

Statut - Prieuré cure

Présentateur - Abbé de Saint-Nicolas d'Angers

Vocable - Saint-Saturnin

Sources et histoire

Azé se situe au sud de Château-Gontier, sur la rive gauche de la Mayenne. Depuis l'époque gallo-romaine au moins, le site occupe une zone de passage et, probablement, sur le tracé d'une voie romaine qui reliait Entrammes à Angers (Valais, 2007, p. 10). L'existence d'un gué à la hauteur du bourg reste cependant à confirmer, car il existe les restes d'une chaussée immergée (visibles à chaque écourues) un peu plus en aval, à la hauteur de la ferme de Clée. Un autre gué existe plus au sud, juste en amont du village de Ménil.

La première mention d'Azé remonte au VI^e^ siècle. L'évêque d'Angers (529-550) Saint-Aubin, serait venu y visiter un monastère et y aurait même rendu la vue à un aveugle (Legros, 2006, p. 35-36). Cet établissement religieux n'a laissé aucune autre trace, ni dans les textes, ni sur le terrain. Au début du XI^e^ siècle, l'église est détenue par la famille laïque des Mathefelon (Legros, 2010, p. 192). A la suite d'une donation dans les années 1080-1096, les moines de Saint-Nicolas d'Angers y fondent un prieuré (Legros, *opus cit.*).

Description

Le plan actuel de l'église d'Azé est le résultat d'une profonde transformation qui pourrait remonter au XIII^e^ siècle (ill. 39) . En effet, par manque de place, un second vaisseau est accolé au nord de la nef d'origine, entraînant la disparition de son mur nord et d'une partie du croisillon (ill. 40). Une

restauration réalisée à la fin des années 70 ou au début des années 80 rend impossible toute étude de l'appareil extérieur.

Si la façade romane a été modifiée à la suite de l'adjonction de la nef nord, le portail sud semble intact (ill. 41). Il présente une composition à double rouleau incluse dans l'épaisseur du mur. Les claveaux employés dans des deux archivoltes sont taillés dans du calcaire coquillier qui provient probablement de la région de Saint-Laurent-des-Mortiers.
Le mur sud est épaulé par trois contreforts massifs, élevés sans doute lors de l'agrandissement de l'église (ill. 38). Entre le second et le troisième s'ouvre une fenêtre moderne puis, un peu plus à l'est, une large baie gothique. Une petite fenêtre subsiste également entre le troisième contrefort et cette ouverture de la fin du Moyen Âge (ill. 42). Haut placée sur le mur, elle est dotée d'un linteau échancré en calcaire coquillier et de piédroits, constitués chacun de deux assises composées d'éléments irréguliers en calcaire coquillier ou en grès roussard.

Le pignon du croisillon sud est épaulé par deux contreforts en appareil de grès roussard et de calcaire coquillier. Une fenêtre moderne est sans doute surmontée des vestiges d'une ouverture plus ancienne qui lui sert d'arc de décharge. Il s'agit sans doute des vestiges de la baie d'origine.
Le chevet se compose d'une abside principale flanquée d'absidioles orientées. Elles se composent d'une travée droite qui précède une abside hémicirculaire. Au sud, il existe encore une fenêtre dans l'axe et une seconde en position latérale. Il est impossible de donner une description précise de ces ouvertures qui sont enduites. Il semble que le tuffeau ait été choisi pour en réaliser le clavage.
Les parements de la tour de croisée sont montés en moyen appareil de tuffeau (ill. 38 et 43). Chaque face comporte, au premier niveau, quatre arcades aveugles et, au second, deux baies géminées. Un cordon de billettes suit et relie chacun des extrados des baies géminées. Elles possèdent des colonnes sommées de chapiteaux à décor végétal. Un cordon sépare ces deux étages. Le côté ouest est percé d'une porte d'accès dissimulée sous la toiture, beaucoup plus haute qu'à l'origine.
A l'intérieur, l'église est entièrement enduite, en dehors de l'absidiole orientée sud, qui conserve des fresques des époques romane et gothique. Le mur gouttereau, détruit au moment de l'élargissement de la nef, a d'abord été remplacé par des poteaux de bois, remplacés eux-mêmes, il y a quelques dizaines d'années, par des piliers et des arcs maçonnés (ill. 45). Le mur sud de la nef conserve les ébrasements de deux de ses ouvertures primitives. Ils mesurent environ 1 m de hauteur (ill. 44). Une de ces fenêtres est visible à l'extérieur, l'autre se trouvant masquée sous l'un des contreforts modernes.
La partie orientale de l'église est totalement voûtée. Les croisillons et la courte travée droite du choeur sont couverts de berceaux, tandis que l'abside et les absidioles ont reçu des voûtes en cul-de-four. La croisée du transept est couverte d'une coupole, qui retombe sur des culots très allongés (ill. 46). Les grandes arcades de la croisée sont à double rouleau. Celle qui ouvre sur la nef est épaulée par deux contreforts identiques à ceux observés à l'extérieur au niveau des angles du croisillon sud.

Synthèse et datation

L'édifice a subi trois campagnes de construction importantes. De la première ne subsiste que le mur sud de la nef, percé de deux fenêtres haut placées. La morphologie de la seule qui soit bien visible correspond à un type (type 3), qui se rattache à la fin du X^{e} siècle ou à la première moitié du siècle suivant.

La seconde campagne de construction correspond au remaniement total du chevet antérieur. La partie orientale de l'église est remplacée par un transept voûté doté d'absidioles et par un nouveau sanctuaire constitué d'une travée droite et d'une abside. La croisée couverte d'une coupole est surmontée d'une tour à deux étages percée de baies. La composition de l'ensemble, qui fait penser à Saint-Laurent des Mortiers ou à celle de la chapelle du Genêteil, paraît donc remonter à la première moitié du XII^{e} siècle. Cette importante campagne de travaux pourrait faire suite à la fondation du prieuré, à la toute fin du XI^{e} siècle. Ce mouvement, qui conduit à la reconstruction des parties orientales d'édifices plus anciens, est fréquent dans la région. On en trouve par exemple des exemples dans le département comme à Bannes, à Cossé-en-Champagne ou encore à Nuillé-sur-Vicoin.

La troisième campagne concerne la construction de la nef nord, qui pourrait appartenir au XIII^{e} siècle, phénomène d'agrandissement d'une église que l'on rencontre sans doute à la même époque à l'église de Saint-Laurent-des-Mortiers (53).

Bais

Edifice de comparaison

Département - Mayenne
Arrondissement - Mayenne
Canton - Bais (Chef-lieu)
Référence carte - Vol. 2, ill. 21, F. 10, n° 22,5, ill. 24, n° 22,5

Edifice inscrit le 24 avril 1989
Intérieur non visité

Division ecclésiastique avant la Révolution
Diocèse du Mans, archidiaconé de Laval, doyenné d'Evron
Statut - Prieuré cure fondé en 1230 qui dépend de l'abbaye d'Evron
Présentateur - Abbé d'Evron
Vocable - Assomption

Sources et histoire
Villa Baidiacae, 642 (*Testament de Bertrand*) dans Angot, 1900-1910, 1, p. 138.
La villa et l'église de Bais sont mentionnées en 989 (Acte de restitution de Robert de Blois à l'Abbaye d'Evron, Ch. 2 p. 18 (Ladurée, 2013, p. 60)
Ecclesia Sanctae Mariae de Bedisco, 1125 (Cartulaire d'Evron) dans Angot, 1900-1910, 1, p. 138.

Des sondages réalisés dans l'église par J.-H. Bouflet en 1985 ont conduit à la découverte d'un édifice antérieur à l'église, qui remonte en partie à la fondation du prieuré au XIII^{e} siècle (AD53, Fonds Bouflet, 321J)

Description

L'édifice antérieur a été découvert au cours de travaux dans la partie orientale de l'église actuelle. Il disposait d'une nef de 9,1 m de longueur sur 6,25 m de largeur, prolongée à l'est par une abside de 4 m de profondeur et de 3,80 m de diamètre intérieur. Les murs de ce chevet en hémicycle mesuraient 0,77 m d'épaisseur et ceux de la nef seulement 0,60 m. Les maçonneries sont en petit appareil de granit et de grès roussard. Cet état est daté par J.-H. Bouflet comme antérieur aux XI^{e} et XII^{e} siècles, sans réel argument. Plus tard, ce modeste sanctuaire aurait été remplacé par une église plus vaste. Il semble possible qu'une nef ait été bâtie à l'avant de ce modeste édifice primitif, qui n'aurait alors

constitué que le chœur du nouvel édifice. A la fin du Moyen Âge, deux chapelles nord et sud sont construites dans la partie orientale de la nef, elle-même agrandie par deux bas-côtés.

Synthèse et datation

Même s'il est difficile de dater précisément l'édifice retrouvé dans le sous-sol actuel de l'église de Bais, sa forme et le type de maçonnerie mis en évidence, pourraient témoigner d'une construction antérieure à 1050. L'église de taille modeste, constituée d'une baside en hémicycle et d'une nef, a très bien pu servir de chevet et de travée droite à une église plus vaste. Toutefois, la construction de ce nouvel édifice est difficile à dater. On ne peut savoir si elle intervient avant 1230 et la fondation du prieuré. Il serait néanmoins étonnant que la communauté se soit contentée aussi longtemps d'une église aussi modeste.

Bannes (ill. 48)

Edifice intéressant

Département - Mayenne

Arrondissement - Laval

Canton - Meslay-du-Maine

Référence carte - Vol. 2, ill. 21, H. 8, n° 83, ill. 24, n° 83

Edifice inscrit à l'Inventaire des Monuments Historiques depuis le 8 mai 1958.

Division ecclésiastique avant la Révolution

Diocèse du Mans, archidiaconé de Sablé-sur-Sarthe et au doyenné de Brûlon.

Statut - Prieuré Cure

Présentateur - Abbé de la Couture du Mans

Vocable - Saint-Jean-Baptiste

Source et histoire

H. de Banna, vers 1090 (Cartulaire de Saint-Vincent, C, 385) dans Angot, 1900-1910, 1, p. 150.

G. de Bannis (?), 1179 (Cartulaire du Ronceray, p. 109) dans Angot, 1900-1910, 1, p. 150.

Ecclesia de Benna, 1233 (Cartulaire de la Couture, p. 361) dans Angot, 1900-1910, 1, p. 150.

Au nord-ouest de l'église, au lieu-dit La Cour, une motte castrale existe toujours. Les deux sites sont séparés par quelques centaines de mètres et par le ruisseau de la Forêt (ill. 49).

Description

Le plan de l'église présente la forme d'une croix latine (ill. 50). La nef est désaxée par rapport au reste du bâtiment, qui se compose d'un transept surmonté d'une tour de croisée et d'une abside semi-circulaire.

L'ordonnance de la façade ouest est commune à beaucoup d'édifices romans de la région, avec un portail à double rouleau et flanqué de deux courts et massifs contreforts en roussard. L'ensemble appartient à un massif construit en avant du nu du mur. Les angles de la façade sont chaînés avec du moyen appareil carré ou rectangulaire, qui alterne des blocs de roussard et des blocs de calcaire coquillier, probablement issus de sarcophages (ill. 51). Le mur nord, percé en son centre d'une fenêtre moderne, montre également deux baies romanes haut placées. La plus à l'ouest est sommée d'un linteau échancré où neuf claveaux extradossés d'un trait continu (ill. 52). L'arc de la seconde baie se compose apparemment de six claveaux de calcaire. Tous les piédroits sont constitués de trois assises d'appareils, taillés pour la plupart

dans du grès roussard. Ces deux ouvertures, différentes dans leur morphologie, ont pourtant les mêmes dimensions et remontent visiblement à une même campagne de construction, car on ne distingue aucune rupture dans la maçonnerie.
Le mur se compose de petits moellons carrés disposés en assises très régulières. Ce type d'appareil apparaît aux trois parements de la nef (ill. 53).
Le mur gouttereau sud, outre une fenêtre récente, possède une autre ouverture romane qui réunit les mêmes caractéristiques que celles du nord. La tour d'escalier, qui mène au clocher, la recouvre en partie. L'extrémité ouest du gouttereau sud a été reprise, comme en témoignent la qualité médiocre de sa maçonnerie et l'absence de baie romane. Une porte en plein cintre, à l'arc clavé de dix éléments en roussard donnant accès à la nef, évoque les techniques de construction utilisées au portail ouest.

Les croisillons nord et sud remontent également à une seule campagne de construction, tout comme l'essentiel des élévations du chevet où l'appareil est le même (ill. 54 et 55). Grossièrement taillé, il se différencie totalement de celui utilisé dans la nef. Excepté un arc en plein cintre, visible au mur est du croisillon sud, l'ensemble des ouvertures du transept remonte à la période moderne. L'arcade bouchée du bras sud est le seul élément qui susbiste d'une absidiole orientée (ill. 54).
L'abside axiale est dotée de trois fenêtres ouvertes à mi-hauteur qui mesurent en moyenne 0,80 m de hauteur sur 0,16 m de largeur. Elles possèdent des linteaux échancrés, dont deux sont grossièrement arrondis. Elles possèdent des éléments de jambage en tuffeau, parmi une majorité de blocs de roussard. Deux contreforts de petite taille (1,5 m de hauteur) épaulent cette partie de l'église.
À l'extrémité ouest du mur sud de la nef, la tour d'escalier carrée s'appuie contre l'angle sud-ouest de la tour, qui s'élève au-dessus de la croisée du monument. Chacun de ses pans est percé par une baie à double rouleau (ill. 49 et 55). Le soin apporté à cette partie de l'édifice reste toutefois de qualité assez médiocre, avec un appareillage comparable à celui du transept. Le clavage des baies, les chaînages d'angle en grès roussard évoquent aussi les techniques de construction utilisées dans l'abside et le transept.
L'intérieur de l'édifice est recouvert d'un badigeon où l'on distingue quelques éléments de peintures murales (ill. 56).
Les arcs de la croisée sont brisés et à double rouleau. Ils retombent sur des piliers cruciformes sommés d'impostes simplement chanfreinées. Le chœur et les croisillons du transept ne sont pas voûtés.

Synthèse et datation

L'analyse des différentes parties de cet édifice permet de mettre en évidence au moins deux campagnes de construction. De la plus ancienne, il subsiste l'essentiel des murs de la nef construits en petit appareil régulier (type A) associés à trois ouvertures à linteau échancré de type 3. Ces éléments autorisent à situer la construction de cette église avant le milieu du XI^{e} siècle, plutôt entre le dernier

quart du X^{e} siècle et la première moitié du siècle suivant, comme le suggère une datation ^{14}C, réalisée sur du mortier du mur ouest de la nef, qui situe ce chantier entre 973/1045 (91,6%)[1].

Le transept, l'abside et la tour de croisée, qui montrent des élévations de moins bonne qualité (type D), appartiennent probablement à une campagne de travaux de la première moitié du XII^{e} siècle. On peut également associer à cette phase de construction le portail ouest et la porte sud de la nef.

[1] ***Bannes*** (Ly 13119) (échantillon n°2) – Âge calibré 973/1146 (95,4%) – 973/1045 (91,6%) – 1098/1120 (3,5%) - 1143/1146 (0,3%)

Bazougers

Edifice intéressant

Département - Mayenne
Arrondissement - Laval
Canton - Meslay-du-Maine
Commune - Bazougers
Référence carte - Vol. 2, ill. 21, G. 8, n° 86, ill. 24, n° 86

Division ecclésiastique avant la Révolution
Diocèse du Mans, archidiaconé et doyenné de Sablé
Statut - Prieuré cure
Présentateur - Abbé de Saint Vincent du Mans
Vocable - Saint Victeur

Sources et histoire
Bazogerium oppidum, vers 1000 (*Gesta Ambaziensium dominorum*, 160) dans Angot, 1900-1910, 1, p. 183.
Presbyter de Basogeriis, avant 1096 (Cartulaire de Saint Vincent, 452) dans Angot, 1900-1910, 1, p. 183.
Dominus de Basogers, ecclesia de Basogers, castrum de *Basogers*, 1100 à 1120 (Cartulaire de Saint Vincent, 447, 449, 450) dans Angot, 1900-1910, 1, p. 183.

G. Hardret, un vassal de la famille de Laval et un des fondateurs de la famille d'Hantenaise, installe son château à motte à Bazougers. Il demande à l'abbaye Saint-Vincent du Mans de s'occuper de l'église paroissiale, établissement qui y fonde un prieuré dédié à saint Victeur et un bourg vers 1070 (Pichot, 1995, p. 232 et Legros, 2010, p. 55). Un cloître est mentionné en 1106/1107 (Legros, 2010, p. 61).

Des morceaux de calcaire, sans doute issus de sarcophages, apparaissent dans un arc du sud de la nef.

Description

L'église de Bazougers se compose d'une nef, d'un transept augmenté d'absidioles et d'une croisée prolongée par une abside semi-circulaire (ill. 57, 58 et 62). Une tour de croisée est desservie par un escalier placé entre l'absidiole sud et la travée droite du chœur. Des chapelles construites au XVII^{e}

siècle forment une sorte de second transept dans la partie orientale de la nef ((Angot, 1900-1910, 1, p. 184). La tour de croisée, incendiée pendant la Révolution, remonte au XIX^e^ siècle (Angot, *opus cit*), tandis que l'ensemble du fenestrage de l'abside et la réfection des voûtes des croisillons et des chapelles nord et sud datent du début des années 1880 (AD53, 285J42).
Une très lourde campagne de travaux intervient à partir de 1887 (AD53, 285J42). A cette occasion, le mur ouest de la nef est totalement reconstruit, ainsi qu'une grande partie des élévations des murs gouttereaux sud et nord. Ces derniers sont alors renforcés par des contreforts et l'ensemble du fenestrage est repris (ill. 59). Toutefois, un certain nombre d'éléments d'origine subsiste dans cet édifice maintes fois remanié.

La nef conserve, dans ses parties basses, des restes de maçonnerie en petit appareil relativement irrégulier, réparti en assises horizontales. Ces zones, assez faciles à repérer, apparaissent sur presque 2 m de hauteur au mur sud et un peu moins au mur nord. A cette phase de construction, on peut probablement associer les restes d'une porte située dans la partie orientale du mur sud (ill. 60). L'arc qui en subsiste se compose de claveaux étroits, séparés par des joints plutôt épais (2 à 3 cm au moins). Parmi ces claveaux, on distingue des exemplaires fins en calcaire, sans doute issus du débitage de sarcophages. Nulle part ailleurs dans l'édifice on ne retrouve du petit appareil, tel qu'en recèlent ces élévations. Au sud toutefois, les parties hautes de la nef sont édifiées à l'aide d'un appareil moins soigné, où l'on distigue les restes de quatre ouvertures haut placées (ill. 59 et 61). Celle de la quatrième travée, la mieux conservée, dispose d'un arc clavé aux éléments larges et de jambages assez grossièrement réalisés. Le tout est réalisé dans du grès roussard.
Les croisillons sont construits à l'aide de blocs de schiste irréguliers, qui ne sont pas du tout disposés en assises. Il en est de même pour le reste de l'édifice, où pratiquement toutes les ouvertures ont été reprises au XIX^e^ siècle.
L'abside est épaulée par quatre contreforts larges et épais, dont la morphologie pourrait les faire remonter à la fin du Moyen Âge. Les absidioles d'origine, notamment au nord, ont été reconstruites au XIX^e^ siècle. (ill. 57)
A l'intérieur, des arcs à double archivolte brisée ouvrent sur une croisée couverte d'une voûte d'ogives à tores rectangulaires et à angles abattus (ill. 63). Ils reposent sur des colonnes engagées, dotées de chapiteaux à crossettes et feuilles d'eau. Les croisillons étaient déjà voûtés avant les travaux du XIX^e^ siècle, comme l'indiquent les supports du même type aux angles des croisillons.
Une crypte située sous le chœur est accessible depuis une porte percée dans mur oriental du croisillon nord. L'escalier débouche à l'ouest de son côté nord. Une porte bouchée est visible au sud. Cette crypte se compose d'une travée droite et d'une abside. La voûte en plein cintre et le cul-de-four reposent sur un pilier central rectangulaire, monté en moyens appareils de grès roussard. Une unique fenêtre est placée dans l'abside, légèrement décalée vers le nord. A l'extérieur, elle est fortement ébrasée et se signale par un arc en plein cintre aux larges claveaux de grès roussard. Trois apparaissent au mur ouest

et la dernière est établie à l'amorce sud de l'abside. Elles mesurent entre 0,28 et 0,32 m de hauteur, entre 0,20 et 0,32 m de largeur et entre 0,33 et 0,46 m de profondeur. Toutes sont établies entre 0,73 et 080 m au-dessus du sol actuel. Leur fonction est difficile à établir. Ces niches ont pu accueillir des lampes (Sapin, 2014, p. 98), elles ont pu constituer de petites armoires destinées aux objets liturgiques ou à des reliques (Sapin, 2014, p. 132). Enfin, comme celle d'Evron, la crypte appartient à une église construite sur un terrain qui ne présente aucune dénivellation, alors que la fonction de celles de Saint-Jean de Château-Gontier, de Bouère ou de la Suze ne pourraient s'expliquer que par leur implantation sur des versants.

Synthèse et datation

L'église de Bazougers conserve les bases d'une nef construite en petit appareil irrégulier (type B), disposé en assises horizontales. La qualité de ces élévations et le type d'arc de la porte sud évoquent une construction antérieure à 1050. Le mur sud conserve dans ses parties hautes les traces évidentes d'une seconde phase de construction, dont il subsiste les vestiges de son fenestrage et des élévations d'assez médiocre qualité (type D). Cette partie de la nef pourrait remonter à la seconde moitié du XI^{e} siècle. Il est difficile de savoir si la crypte peut être associée à cette phase de construction. Cependant, et comme il a déjà été remarqué dans la région, ces reconstructions des parties orientales des églises sont liées le plus souvent à la fondation de prieurés qui interviennent surtout dans le courant de la seconde moitié du XIe siècle, comme à Nuillé-sur-Vicoin. Il est donc tentant d'associer la reconstruction du chevet de Bazougers et de sa crypte avant le XII^{e} siècle comme le suggère C. Sapin (Sapin, 2014, p. 286) autour des années 1070 et à la fondation du prieuré par l'abbaye Saint-Vincent du Mans.
Les parties orientales de l'édifice pourraient avoir été reconstruites dans le courant du XII^{e} siècle, comme le suggèrent les arcades légèrement brisées de la croisée du transept et sa voûte d'ogives.

Bazouges

Edifice de comparaison

Département - Mayenne
Arrondissement - Château-Gontier
Commune fusionnée à Château-Gontier en 1990
Référence carte - Vol. 2, ill. 21, F. 10, n° 118, ill. 24, n° 118

Division ecclésiastique avant la Révolution
Diocèse d'Angers, Archidiaconé d'Outre Maine, doyenné d'Ecuillé
Statut - Cure
Présentateur - Prieur de Saint-Jean-Baptiste de Château-Gontier
Vocable - Saint Martin

Sources et histoire
Curtis quaedam que vocatur Basilica…tertia pars curtis Basilicae, 1037 (Ménage, Sablé 97) dans Angot, 1900-1910, 1, p. 188.
Parrochia de Bazogeyo, 1283 (Cartulaire de Géneteil) dans Angot, 1900-1910, 1, p. 188.

Entre 988 et 996, les moines de Saint-Aubin d'Angers reçoivent la totalité de l'église et une partie de la *Villa* de Bazouges (Legros, 2006, p. 41). La totalité de cette villa leur est attribuée vers 1056-1060 (Legros, 2006, p. 41).

Une plaque de schiste gravée d'une inscription de 176 sur 42 cm a été découverte lors des travaux réalisés en 1835 à la sortie du bourg, à l'occasion de l'aménagement de la route en direction de Loigné-sur-Mayenne (Angot, 1900-1910, 1, p. 191) (vol. 2, ill. 138). Un article rédigé en 1870 affirme cependant que cette plaque a été découverte quelques années plus tôt au nord du chœur de l'église, dans le cimetière, vers l'emplacement de la sacristie actuelle (Bouet, 1870, p. 632). Cette inscription indique la proximité d'un cimetière du haut Moyen Âge dont l'emplacement exact reste néanmoins à localiser. Sur le couvercle de cette tombe, il est écrit : *sous cette pierre repose le corps d'un homme pieux et d'heureuse mémoire, nommé Gishwal. Sa foi fut vraie et la vie sainte. Il décéda le 3 des calendes d'avril (30 mars). Toi que tu sois qui vient ici et regardes, dis, je t'en prie : « O Dieu, ait pitié de son serviteur Gishwal ». En l'an de l'incarnation du Seigneur 876, en la 9ème indiction, sous le règne de Charles en sa première année comme empereur* (*Corpus des inscriptions de la France Médiévales*, 2010, p. 171).

Description

L'église de Bazouges se compose aujourd'hui d'une nef romane entourée de collatéraux construits au XIXe siècle, d'un chœur principalement d'époque moderne et d'une tour carrée massive implantée au sud-est (ill. 66 et 70).

La nef conserve de ses origines une façade dont subsistent deux contreforts d'angle assez saillants, élaborés à l'aide de blocs de moyen appareil (ill. 67). Les restes d'un autre renfort du même type apparaissent en retour d'équerre au sud. Un autre existe également à l'extrémité nord du mur est, ce qui indique que les deux angles étaient associés à des contreforts en retour d'équerre.

A l'ouest, un portail roman, sans doute en partie remodelé au XIXe siècle, se compose d'un arc à double voussure compris dans l'épaisseur de l'élévation (ill. 68). L'arc externe extradossé d'un cordon saillant est également souligné par un autre cordon de décors, qui évoque des têtes de bélier. Cette voussure repose sur des chapiteaux supportés par de fines colonnes de tuffeau. L'arc intérieur, en claveaux de grès roussard, repose, sans démarcation, sur deux simples jambages également en blocs de moyen appareil de même matériau. Pour finir, ce mur ouest est en partie construit en petit appareil irrégulier, mais disposé en assises bien réglées.

Les restes de la nef d'origine sont également visibles à l'intérieur de l'édifice (ill. 69). Les ébrasements intérieurs de quatre fenêtres apparaissent sur mur nord, ainsi que les blocs de chaînage de l'angle nord-est. Les ouvertures sont relativement élancées et leur largeur indique probablement qu'il s'agit d'ouvertures à arc clavé. Aucun élément de ce type n'apparaît en revanche au mur sud.

Une puissante tour carrée a été établie en partie sur le mur gouttereau sud du chœur, ce qui a conduit au décentrement de l'arc d'entrée du chœur, qui a ainsi été décalé vers le nord (ill. 67). Le clocher est renforcé au sud par de puissants contreforts, dont l'un est doté d'une tour d'escalier (ill. 71). L'ensemble des parements d'assez médiocre qualité est construit en schiste. Le premier niveau est ajouré au sud par une paire de baies à linteau échancré extrêmement élancées (ill. 72). Avec 1,85 m de hauteur pour 0,29 m de largeur, elles sont dotées de six à neuf assises de blocs de calcaire et de grès roussard de gabarits totalement irréguliers. Les linteaux sont tous les deux en calcaire. L'un d'eux dispose de six claveaux simulés. Une fenêtre du même type existe également du côté est et ouest. A l'est, la baie la moins élancée possède un linteau échancré au bord supérieur arrondi et gravé de plusieurs rainures. Son ébrasement interne de cette ouverture apparaît tout comme celui de la fenêtre ouest. Sa face externe n'est pas visible. L'étage supérieur possède deux ouvertures sur ses faces sud, ouest et est. A l'ouest et à l'est, elles présentent des arcs à double archivolte. A l'ouest, ceux-ci sont brisés, ce qui ne semble pas être le cas à l'est, tandis qu'au sud, les baies ont été reprises.

Synthèse et datation

La nef de l'église de Bazouges remonte visiblement au XIe siècle. La qualité médiocre des élévations de son mur de façade, le fait que les contreforts soient plutôt saillants et le type de fenêtre, dont on devine l'élancement, indiquent une date assez avancée dans le siècle. Le type de portail qui

subsiste pourrait également remonter à la même phase. Une tour vient s'appuyer dès le XII^{e} siècle, peut-être même avant 1150, contre le mur gouttereau du chœur d'origine.

Belgeard (comme de Bourgnouvel)

Edifice de comparaison

Département - Mayenne
Arrondissement - Mayenne
Canton - Mayenne-Est
Référence carte - Vol. 2, ill. 21, G. 5, n° 26, ill. 24, n° 26

L'église a été détruite au début des années 2000. Le clocher a été démantelé un peu plus tard, en 2003 (ill. 73 et 74).

Division ecclésiastique avant la Révolution
Diocèse du Mans, Archidiaconé de Laval, doyenné d'Evron
Statut - Prieuré Cure
Présentateur - Abbé de Beaulieu
Vocable - Sainte Vierge

Sources et histoire
Brolium Legardis, 1204 (Cartulaire de Fontaine-Daniel, p. 21) dans Angot, 1900-1910, 1, p. 212.
Molendinum de Broylo Lejardis, 1205 (Cartulaire de Fontaine-Daniel, p. 27) dans Angot, 1900-1910, 1, p. 212.
Molta de Brolio Legardis, 1205 (Cartulaire de Fontaine-Daniel, p. 38) dans Angot, 1900-1910, 1, p. 212.

Le prieuré cure fondé à Belgeard vers 1204 relève de l'abbaye de Beaulieu (Bouton, 1962, p. 403). On ne sait pas de qui dépendait l'église avant cette date.

Description
L'édifice, détruit en 2003, remontait principalement aux XVI^{e} et XVII^{e} siècles. La tour porche, sa travée au XIX^{e} siècle (ill. 75 et 76) et seule une portion du mur nord de la nef concernaient notre sujet. Son élévation était réalisée en petit appareil irrégulier et des zones d'*opus spicatum* y étaient visibles (ill. 77). Taillés dans du granit, les éléments plutôt allongés étaient disposés en assises horizontales. Une petite fenêtre à linteau échancré était associée à ce contexte. Entièrement réalisée dans du granit, elle possédait des jambages constitués de deux assises de blocs de largeur inégale, doublés d'autres en moyen appareil. C'était également le cas du linteau. Cette baie devait mesurer 0,78 m de

hauteur pour 0,18 à 0,20 m de largeur. L'ébrasement interne disposait par ailleurs d'un talus à gradins (ill. 78).

Synthèse et datation

Le mur nord de la nef de l'église de Belgeard indique que l'édifice d'origine était antérieur au XII^{e} siècle. Le type d'appareil, mettant en oeuvre un appareil relativement régulier avec un peu *d'opus spicatum* (type F), toujours disposé en assises horizontales et la baie à linteau échancré de type 3, permettent probablement de faire remonter la construction de cette église à la fin du X^{e} siècle ou à la première moitié du siècle suivant.

Bonchamp-lès-Laval

Edifice de comparaison

Département - Mayenne
Arrondissement - Laval
Canton - Argentré
Référence carte - Vol. 2, ill. 21, F. 7, n° 53, ill. 24, n° 53

Edifice inscrit le 1er septembre 1994
Intérieur non visité

Division ecclésiastique avant la Révolution
Diocèse du Mans, Archidiaconé de Sablé, doyenné de Sablé au-delà de l'Ouette
Statut - Cure
Présentateur - Abbesse du Ronceray
Vocable - Vierge

Sources et histoire
Costume Sancte Marie de Malo Campo, XIe siècle (Cartulaire du Ronceray, p. 246) dans Angot, 1900-1910, 1, p. 321.
Ecclesia de Malo Campo, XIe siècle (Cartulaire du Ronceray, p. 245) dans Angot, 1900-1910, 1, p. 321.
H. de Malo Campo, vers 1080 (Cartulaire de Saint-Vincent, ch. 434) dans Angot, 1900-1910, 1, p. 321.

En 1972, René Diehl a réalisé un sondage dans la moitié oirentale de la nef. À cet ocassion, un mur est/ouest de 0,73 m d'épaisseur, que l'auteur du sondage qualifie de préroman a été retrouvé non pas dans l'axe du gouttereau sud de la nef mais légèrement décalé vers le nord (Fond Diehl, AD 53, 291.J.7 dans Naveau, 1992, 39).

Description

L'église de Bonchamp-les-Laval se compose d'une nef, d'un transept peu saillant augmenté d'absidioles orientées, d'une tour de croisée et d'une courte travée droite de chœur, prolongée par une abside (ill. 79 et 82). Des chapelles sont greffées contre les murs de la nef.
Les éléments les plus anciens se situent dans la moitié orientale des murs nord et sud de la nef. Les élévations y sont réalisées en petit appareil plutôt irrégulier, mais disposé en assises horizontales et de hauteur différente (ill. 79). Une chaîne d'angle formée de blocs de calcaire de moyen appareil voire de

grand appareil apparaît à l'extrémité de cette partie du mur juste au contact du transept nord. Une fenêtre, sans doute du XIX^{e} siècle, existe dans la partie haute de cette partie du gouttereau. Un changement vertical de l'appareil est visible, limite qui marque le rallongement de deux tiers vers l'ouest de la nef, que l'on retrouve également au sud. Ces travaux apparaissent dans des archives de 1721, où un don du curé est alors alloué pour financer ces travaux (Angot, 1900-1910, 1, p. 322). Toujours au sud, l'appareil, réparti en assises horizontales de la phase la plus ancienne, n'existe qu'à la base de l'élévation.

Plus à l'est, les bras d'un transept subsistent. La chaîne d'angle nord-est de ce croisillon est conservée (ill. 80). Elle se compose d'un moyen appareil de grès roussard de bonne facture, qui relie cet angle à l'absidiole. Cette disposition est commune au bras sud du transept (ill. 81). Les absidioles conservent leur fenêtre axiale. Ces deux ouvertures à linteau échancré gravé de grande taille sont associées aux élévations de cette partie de l'édifice. La tour de croisée qui domine l'édifice paraît avoir conservé sa base d'origine, comme le montrent ses chaînages de roussard comparables à ceux des parties orientales de l'église et des élévations réalisées en moellons irréguliers répartis en assises horizontales communes à l'ensemble des élévations de cette seconde phase de construction. Ce type de maçonnerie est commun à l'ensemble des murs de cette seconde phase.

Alors que l'angle sud-est de la travée droite du chœur est pourvu des mêmes blocs de chaînage qu'au croisillon nord, vers l'est, le sanctuaire montre d'évidentes traces de remaniement. Elles se caractérisent par trois grandes arcades bouchées qui conservent le souvenir d'autant d'absidioles rayonnantes. Ces arcs se composent d'une alternance de blocs de roussard identiques à ceux utilisés pour les chaînages d'angle et de blocs de calcaire issus peut-être de sarcophages. L'ensemble, régulièrement disposé, produit un effet chromatique évident. L'arc axial est recoupé par une baie romane plutôt élancée, dont la mise en place indique une refonte totale et précoce de ce chœur trilobé.

Enfin, l'intérieur de l'église conserve des passages latéraux à la manière de ce qui existe dans de nombreuses édifices de la région (ill. 82).

Synthèse et datation

Bien qu'ayant subi de nombreuses campagnes de remaniements, l'église de Bonchamp-les-Laval conserve suffisamment d'éléments qui permettent d'en restituer l'état d'origine.

La nef unique était construite en petit appareil plutôt irrégulier, mais réparti en assises horizontales et de hauteur irrégulière (appareil de type C). Ces élévations se retrouvent au nord sur toute la hauteur de l'élévation et à la base du mur sud de la nef ; La chaine d'angle nord-est de cette nef ancienne subsiste au nord.

Lors d'une seconde phase de travaux, la nef est rallongée vers l'est. Elle est ouverte sur une transept peu saillant par un arc d'entrée de chœur flanqué de passages latéraux. Chaque croisillon est doté d'une absidiole dont le fenestrage à linteau échancré (groupe chronologique 5) est d'origine. Une travée droite de chœur ouvrait sur l'abside principale, elle-même dotée de trois absidioles rayonnantes. Les cinq absidioles étaient sans doute couvertes de voûtes en cul-de-four.

Le chevet de Bonchamp est comparable à celui de La Cassine, église exceptionnelle (vol. 2, ill. 195) située à 4 kilomètres de là ; les deux sanctuaires font d'ailleurs aujourd'hui partie de la même paroisse. Avec La Cassine, qui appartient la fin du X^e^ siècle ou au début du siècle suivant, l'église de Bonchamp-les-Laval, qui en est une copie sans collatéraux, pourrait, d'après la forme des fenêtres des chapelles orientées du transept, remonter au dernier tiers du XI^e^ siècle. Cette proposition de datation permet de revenir sur les parties les plus anciennes de l'église. Les Tronçons est de la nef pourraient dater d'avant 1050 si l'on se fie notamment à la facture de sa chaîne d'angle nord. Le mur qualifié de préroman par R. Dhiel pourrait remonter à cette phase ancienne et appartenir à un chevet carré ou légèrement rectangulaire.

Bouère (ill. 83)

Edifice de comparaison

Département - Mayenne
Arrondissement - Château-Gontier
Canton - Grez-en-Bouère
Référence carte - Vol. 2, ill. 21, G. 9, n° 94, ill. 24, n° 94

Division ecclésiastique avant la Révolution
Diocèse du Mans, archidiaconé de Sablé, doyenné de Sablé-en-deça-de-l'Ouette
Statut - Prieuré et cure
Présentateur - Abbaye de Marmoutier
Vocable - St Cyr et Ste Julitte

Sources et histoire
Ecclesia in honore sanctorum Cyrici et Julitte…, Vicaria burgi nostri in Boeria, 1062 (Cart. de Marmoutier) dans Angot, 1900-1910, 1, p. 343.
Parrochia de Boeria, t. 1165 (Cart. de Marmoutier) dans Angot, 1900-1910, 1, p. 343.

En 1062, Foulque de Bouère fonde un prieuré dans l'église de Bouère, prieuré qu'il donne aux moines de Marmoutier (CMM, Bouère, 1 dans Legros, 2010, p. 9).

Des sarcophages en calcaire coquillier et des coffres en schiste ont été relevés à la fin du XVIIIe siècle dans le cimetière qui entourait l'église et entre le cimetière actuel et l'école (Angot, 1900-1910, 1, p. 349).

Description
Un plan de 1877 des archives départementales de la Mayenne (AD53, 338 J 2) montre l'état de l'église de Bouère avant qu'elle ne soit refaite vers 1880 (ill. 83). Le plan se composait, au moins jusqu'en 1877, d'une nef de 25,20 m sur 8,25 m. Du côté sud, une chapelle et une sacristie de l'époque moderne ou du XIX^{e} siècle s'appuyaient contre la partie est de ce vaisseau. Toutes les ouvertures de la nef semblaient refaites, comme l'indique un dessin de 1877 conservé à la mairie du village (ill. 84). Toutefois, selon Angot, il existait en façade les traces de deux fenêtres étroites en plein cintre et, au mur sud de la nef, une porte romane (Angot, 1900, tome 1, p. 345). Le portail ouest remontait également à

l'époque moderne. Le plan de 1877 montre des extrémités orientales des gouttereaux plus épaisses qu'ailleurs. Cette singularité indique probablement un rallongement du vaisseau vers l'est, la partie aux murs plus minces constituant sans doute un état de nef primitif (Angot, *opus cit*).

Les parties orientales de cet édifice existent toujours, mais les volumes du transept ont été conservés sous un chemisage réalisé à la fin du XIX^e^ siècle (ill. 85). Les absidioles subsistent comme la croisée d'ogives, qui repose sur de grands arcs triomphaux à double archivolte brisée (ill. 88). Le chevet se compose d'une courte travée droite et d'une abside. Aucun contrefort n'existait sur cette église en dehors des quatre exemplaires assez plats de l'abside (ill. 86 et 87). Ils sont construits en grande partie en moyen appareil de roussard.

Sous le chevet, la crypte est constituée, comme le chœur, d'une courte travée droite et d'une abside (ill. 83). Elle est accessible par un escalier placé au nord de la retombée nord-est de la croisée. Cette chapelle est couverte de voûtes d'arêtes qui reposent, comme à Bazougers, sur un pilier central rectangulaire d'1,16 m de longueur et 0,81 m de largeur (ill. 89 et 90). Des traces de coffrage apparaissent sur ces voûtes grossièrement montées.

L'espace est doté de cinq ouvertures fortement ébrasées. Deux éclairent la travée droite, les trois autres l'abside. Dans la partie est de cet espace, des arcs formerets séparent des banquettes de 0,38 m de profondeur, placées de part et d'autre de la travée droite. Il en existe également deux contre le mur ouest de la crypte.

Synthèse et datation

L'église de Bouère garde, malgré la lourde campagne de travaux réalisée au XIX^e^ siècle, quelques vestiges romans. Le plan de l'église antérieure à ces travaux et les descriptions permettent d'identifier la nef d'un édifice ancien, qui devait être accolé au chevet et au transept qui subsistent. Toutefois, les arcs brisés de la croisée, qui appartiennent au XII^e^ siècle, ne peuvent pas remonter à la période de fondation du prieuré qui intervient en 1062. Faute de données plus précises, il est difficile de dater la nef antérieure. Elle pourrait tout aussi bien appartenir à l'église donnée aux moines de Marmoutier en 1062, qu'à un édifice neuf lié directement à cette fondation priorale.

Bouessay

Edifice intéressant

Département - Mayenne

Arrondissement - Château-Gontier

Canton - Grez-en-Bouère

Référence carte - Vol. 2, ill. 21, H. 9, n° 93, ill. 24, n° 93

Division ecclésiastique avant la Révolution

Diocèse du Mans, Archidiaconé de Sablé, doyenné de Sablé en deçà de l'Ouette

Statut - Cure

Présentateur - Abbé de la Couture

Vocable - Saint Martin

Sources et histoire

Bisiacum (?), IX^e^ siècle (Gesta Pont. Cenom., édit. in-8, p. 64) dans Angot, 1900-1910, 1, p. 350.

Pars Buxedi, cujusdam viculi, *cum vicaria*, 1010 (Cartulaire de la Couture, p. 10 et 13) dans Angot, 1900-1910, 1, p. 350.

Bouessay, 1433 (Archives Nationales, KK. 324) dans Angot, 1900-1910, 1, p. 350.

Ecclesia de Boessayo, 1492 (*lib. fondat*. t. II, f. 143) dans Angot, 1900-1910, 1, p. 350.

Description

Le plan de l'église de Bouessay présente une nef précédée d'une tour porche et d'un chœur carré. Une sacristie a été construite au XIX^e^ siècle contre le mur nord du chœur (ill. 91 et 92).

La nef mesure 18 m par 8,40 m de largeur. A l'ouest, une travée supplémentaire a été ajoutée en 1913 à la suite d'un incendie survenu en décembre 1912 (AD53, OA 424). Elle est sommée d'une tour carrée. A l'est, l'édifice s'achève par un chœur à chevet plat et carré, de 6,50 m de côté. Il est possible que le chaînage d'angle nord-est de la nef romane soit conservé (ill. 93). Il montre d'une alternance de moyens appareils de calcaire et de grès roussard. De l'édifice d'origine, seul le mur nord de la nef a gardé du petit appareil qui tend à être irrégulier, mais disposé en assises horizontales. Ce type d'élévation se retrouve sur environ deux mètres de hauteur. Au-dessus, il nous semble qu'un autre type d'appareil existe, toujours disposé en rangées, mais constitué de moellons de facture moins rigoureuse. Les vestiges d'au moins deux petites fenêtres à linteau échancré apparaissent dans cette phase d'élévation, parmi les quatre ouvertures du début du XX^e^ siècle (ill. 94). Les deux anciennes baies

subsistent dans la moitié orientale de la nef. L'une d'elles, la plus à l'est, bien que bouchée, est entièrement conservée (ill. 95). Taillé dans des blocs de grès roussard, son linteau échancré est soutenu par deux jambages composés de deux assises de blocs simples d'une longueur assez irrégulière. Sur chaque assise, de hauteur assez similaire, on dénombre en alternance une boutisse et un carreau. L'autre ouverture ne conserve que des éléments de son piédroit ouest, composé de trois assises de blocs de grès roussard. Le mur d'origine a pu compter quatre baies, car plus à l'ouest, quelques blocs de grès témoignent d'une troisième ouverture du même type (ill. 93). Celle qui subsiste mesure 0,70 m de hauteur pour 0,14 à 0,15 m de largeur. Elle est implantée à 6,10 m de hauteur et le sommet de son linteau se situe à moins de 0,40 m du haut de l'élévation ancienne (probable emplacement de la sablière haute). Toutes les autres élévations de l'édifice ont été reconstruites.

L'intérieur de l'église, entièrement enduit, n'apporte pas de données supplémentaires (ill. 96). Le seul élément intéressant se situe à la jonction de la nef et du chœur, où l'arc d'entrée du choeur pourrait être conservé. Ce dernier mesure 5 m de hauteur et 3,90 m de largeur.

Synthèse et datation

Le mur nord de la nef de l'église de Bouessay témoigne d'un édifice ancien. Une première phase d'appareil qui tend à être régulière (type B) existe à la base, tandis que les parties hautes de moins bonne facture nous semble appartenir à une seconde phase de construction. Les deux types d'élévations que l'on remarque de ce côté sont toutes les deux antérieures à 1100. Les deux ouvertures que l'on peut associer aux portions les plus récentes, en évoquent d'autres de type 3, comme celles de Lassay-les-Châteaux ou du Ham, que l'on attribue plutôt au XI^{e} bc siècle. Si la travée du clocher est venue se plaquer contre la façade ouest d'origine, il est possible que les murs gouttereaux aient été dotés de quatre fenêtres à linteau échancré équidistantes. La phase de construction antérieure caractérisée par un appareil à la facture plus soignée appartient donc à une église plus ancienne comme le suggère la mention de 1010. Le choeur actuel de forme presque carrée, malgré des élévations reconstruites, pourrait donc avoir repris les fondations du chevet ancien.

Brécé « l'écluse » (commune de Brécé) (Ill. 97)

Edifice majeur

Département - Mayenne

Arrondissement - Mayenne

Canton - Gorron

Référence carte - Vol. 2, ill. 21, E. 3, n° 94, n° 3, ill. 24, n° 94

Division ecclésiastique avant la Révolution

Jusqu'en 1801, diocèse du Mans de l'archidiaconé et l'archidiaconé du Passais et du doyenné de Passais-au-Maine, aujourd'hui diocèse de Laval de l'archiprêtré d'Ernée et du doyenné de Gorron.

Statut - ?

Présentateur - ?

Vocable - Sainte-Anne et Saint-Jacques

Sources et histoire

Hamelin de Ellesia, 1114 (Cartulaire de Savigny) dans Angot, 1900-1910, 2, p. 77.

Dominus de Exclusa, 1224 (Cartulaire de Fontaine-Daniel) dans Angot, 1900-1910, 2, p. 77.

Des sarcophages ont été découverts à l'angle sud-est de l'église paroissiale de Brécé, édifice qui est à la présentation de l'évêque. Brécé est par ailleurs mentionnée dès 616 dans le testament de Bertrand, et une église y est attestée au IX^e^ siècle (Actus, p. 64 dans Angot, 1900-1910, 1, p. 415). Une monnaie mérovingienne pourrait également y être associée (Angot, *opus cit.*).

Le hameau de l'Ecluse se situe à 1,1 km au sud de village de Brécé. En plus de l'église, il se compose de quelques bâtiments d'habitation, dont un au moins, le plus proche du sanctuaire, remonte à la fin du Moyen Âge ou au tout début de l'époque moderne.

Deux mottes castrales existaient encore à proximité au début du XX^e^ siècle et leurs fossés devaient être alimentés par le ruisseau du Parc, un affluent de la rive droite de la Colmont, qui coule 200 m plus à l'est (Angot, 1900-1910, 2, p. 78 ; Louise tome 1, p. 233-234). L'une de ces deux mottes existe encore à proximité. Elle devait contrôler un passage à gué, emprunté par une voie qui longeait la rive droite de la Colmont de Gorron à Oisseau (ill. 98).

Description

L'église se compose d'une nef, d'une courte travée droite de chœur qui précède une abside semi circulaire, éventrée dans son axe par une brèche de 2,50 m de largeur destinée au passage d'engins

agricoles (ill. 99). Lors de notre visite (décembre 2017), la nef était la seule partie à conserver une couverture. Le chœur à ciel ouvert en mauvais état venait en partie de s'effondrer au niveau de sa partie nord-est. L'abbé Angot signale dans son dictionnaire que l'église était déjà en ruine au début du XX^{e} siècle et que le chevet était la seule partie à conserver un toit (Angot, 1900-1910, 2, p. 78).

La nef, qui mesure 12,40 m sur 8,74 m de largeur, présente des murs dont les épaisseurs varient de 0,96 m (mur pignon ouest) à 1 m (mur pignon est) (ill. 97). Les élévations d'origine se composent de moellons de granit de gabarit irrégulier, où les assises tendent à être horizontales (ill. 100). Ce même type de maçonnerie est présent également dans les murs de la travée droite et dans chacun des murs du chevet. Les élévations d'origine sont rythmées par des trous de boulin régulièrement répartis. Ils sont traversants, comme le suggère un exemplaire de 0,92 m de profondeur, conservé au mur nord de la nef. Seule la couche d'enduit intérieure semble en obstruer l'autre extrémité, sachant que les murs mesurent environ 1 m d'épaisseur. Des trous de boulin de même type sont également visibles aux murs de la travée droite du chœur et à l'amorce des murs de l'abside. La travée droite du chœur est entièrement d'origine, tout comme la moitié nord de l'abside et sa moitié sud, malgré le fenestrage plus récent. L'absence de trous de boulin permet de repérer les reprises de maçonnerie comme les parties hautes des murs sud et ouest de la nef et au moins le parement de la partie orientale de son mur nord.

Les chaînes d'angle sont conservées partout dans la nef, exceptées au nord-ouest, où l'angle a été totalement reconstruit. La jonction de ce vaisseau avec la travée droite du chœur remonte également à la phase initiale de construction, où les angles sont majoritairement constitués de moyen appareil de granit (ill. 100). Il en est de même à l'intérieur pour les pilastres qui marquent la jonction de cette travée droite avec les restes de l'abside (ill. 101). Ces renforts, qui épaulent l'édifice à l'extérieur et à l'intérieur, sont assez peu saillants avec des mesures qui oscillent entre 0,21 (exemplaire extérieur sud) et 0,25/0,27 m (exemplaire intérieur nord) (ill. 99). A l'intérieur, ils supportaient les retombées de l'arc doubleau, dont l'amorce est conservée au nord (ill. 101).
Plus à l'ouest, l'arc d'entrée du chœur est d'origine (ill. 102). Très élancé, il mesure 4,75 m de hauteur et ouvrait sur une travée droite voutée, comme en témoignent quelques traces d'arrachement et une abside couverte par un cul-de-four.

Deux entrées d'origine.

Le portail ouest est intact (ill. 103). Il se compose d'une double archivolte, dont la plus étroite est dotée d'un arc surbaissé. Cet ensemble est compris dans l'épaisseur du mur. Ces arcs sont constitués de claveaux à la taille soignée, séparés par des joints étroits, tandis que les piédroits sont en moyen appareil. L'ensemble est taillé dans du granit.
A l'intérieur, cet accès n'est pas ébrasé. Le logement d'une barre de bois y est conservé (ill. 104). Depuis l'intérieur du bâtiment, un madrier venait fermer une porte à double battant de près d'1,20 m de largeur.

Au nord, le logement de la barre mesure 0,89 m de longueur pour 0,17 m de côté. Au sud, l'encoche rectangulaire de 0,14 m de largeur pour 0,17 m de hauteur n'atteint que 0,23 m de profondeur, ce qui permet d'évaluer la longueur de la barre de bois. Mesurant au moins 1,35/1,40 m, elle pouvait en condamner l'ouverture, mais devait être totalement enlevée pour que les deux battants puissent être ouverts en même temps.
Une porte d'origine existe également dans la moitié orientale du mur sud de la nef (ill. 105). Cet accès d'1,93 m de hauteur pour 0,82 m de largeur présentent des piédroits formés de blocs de moyens appareils, bien dressés et souvent doublés. Les jambages se terminent par des coussinets qui supportent un tympan monolithe semi circulaire. Cet élément de granit est décoré de trois archivoltes de petits claveaux simulés. Son bord supérieur arrondi est extradossé par un rang de blocs allongés, doublé d'une rangée de plaquettes toujours en granit.

Une seule fenêtre d'origine est conservée dans la nef, celle de la moitié ouest du mur nord. L'observation du parement interne de ce gouttereau permet d'en repérer une seconde, dont rien ne témoigne à l'extérieur. La localisation de ces blocs d'ébrasement interne permet d'affirmer qu'il n'existait que deux baies aux murs gouttereaux de cette église. On retrouve le même type d'ouverture au centre de chacun des murs de la travée droite du chœur. Il s'agit de fenêtres à linteau échancré qui mesurent, pour celle de la nef 0,87 m de hauteur et 0,18 m de largeur. Celles de la travée droite du chœur sont légèrement plus petites, avec pour l'exemplaire sud, une hauteur de 0,78 m et une largeur maximale de 0,15 m. Le linteau de la baie conservée au mur nord de la nef montre un côté supérieur arrondi. Ces fenêtres présentent toutes des jambages constitués d'une superposition de simples blocs de moyen appareil carrés ou rectangulaires. L'ouverture du mur sud de la travée droite est la seule à présenter une assise supplémentaire, placée juste sous le linteau. Il s'agit de blocs de hauteur plus importante qui composent une assise de réglage.
A l'intérieur, les baies sont assez fortement ébrasées et leurs arcs sont parfaitement clavés (ill. 101). Pour l'exemplaire nord de la travée droite, la douzaine de claveaux bien taillés sont assemblés à l'aide de joints peu épais. Les angles de tous ces éléments très aigus n'ont révélé aucun dispositif d'accroche.

Un autre type d'ouverture a laissé quelques indices dans la partie sud est de l'abside. Il s'agit d'un oculus, dont quatre claveaux assez larges témoignent à l'intérieur (ill. 107). Il n'en subsiste rien à l'extérieur, en dehors d'une assise de claveaux réemployés dans la partie sommitale de cette élévation. Il s'agit d'une petite ouverture implantée latéralement au fond de l'abside, à près de 2,50 m au-dessus du sol. La facture des claveaux de cet oculus permet sans doute de l'attribuer à la phase d'origine.

Enfin, les enduits qui sont conservés dans la nef présentent pour certains d'entre eux des traces de joints tirés au fer (ill. 108). Ces éléments, relevés sur d'autres édifices comme Saint-Vincent du Lorrouër par

exemple, dans le sud-est de la Sarthe ou dans l'abbatiale de la Couture du Mans, remontent bien à la phase de construction d'origine.

La nef a subi des remaniements qui ont conduit, nous l'avons déjà souligné, à la reprise de ses parties hautes. Au sud, les élévations ne sont plus d'origine un peu au-dessus du niveau de pose du tympan monolithe (ill. 105). C'est sans doute à cette occasion, au XIII^{e} siècle probablement, que sont ouvertes les deux baies à linteau monolithe brisé. Soulignons que des feuillures apparaissent au niveau des linteaux, aménagements destinés à recevoir un panneau de fermeture sans que l'on sache exactement s'il s'agit d'un cadre en bois ou d'un châssis de plomb. La large fenêtre de façade, dotée d'un ébrasement externe, doit remonter à la fin du Moyen Âge, voire même au début de la période moderne, tout comme l'exemplaire de la partie sud-est de l'abside.
Il est intéressant également de noter la présence d'aménagements liturgiques, comme un bénitier posé sur une colonne engagée au droit de la porte sud, un petit lavabo aménagé à la retombée nord de l'arc triomphal et enfin un placard et un autre lavabo dans la partie sud-est de l'abside. Tous ces aménagements appartiennent sans doute aux derniers siècles du Moyen Âge.

Synthèse et datation

L'église de l'Ecluse à Brécé constitue un témoignage intéressant pour la période romane dans un quart nord/ouest du département de la Mayenne, où les églises romanes sont rares. Cet édifice a finalement subi peu de remaniements. Il conserve presqu'intact son plan complet d'origine, un des seuls de la région. Il est doté d'une travée droite voûtée, associée à une abside sans doute couverte d'un cul-de-four, particularité exceptionnelle pour un édifice aussi modeste.
L'appareil irrégulier de type D mis en œuvre, mais que l'on tente de disposer en assises horizontales, la modénature des trois fenêtres à linteau échancré de type 5 et le type de portail, permettent de placer cette église rurale dans le dernier quart du XI^{e} siècle ou dans le premier du siècle suivant.

Châlons-du-Maine

Edifice majeur

Département - Mayenne

Arrondissement - Laval

Canton - Argentré

Référence carte - Vol. 2, ill. 21, F. 6, n° 61, n° 3, ill. 24, n° 61

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, Archidiaconé de Laval, doyenné d'Evron

Statut - Cure

Présentateur - Evêque du Mans, puis abbaye d'Evron à partir de 989

Vocable - Saint Pierre

Sources et histoire

De coladunna monaterio, 710 (*Actus,* p. 213) dans Angot, 1900-1910, 1, p. 493.

Monasterium Caladon, 832 (*Gesta Aldrici*) dans Angot, 1900-1910, 1, p. 493.

Ecclesia Santi Petri de Chadelone, 988 (cartulaire d'Evron) dans Angot, 1900-1910, 1, p. 493.

Un monastère de femmes est fondé par l'évêque Béraire en 710. Le site est bien occupé dès cette époque, puisque plusieurs endroits du village ont livré des sarcophages mérovingiens (Colleter, 2003, p. 157). En 832, le monastère existe toujours, car sa possession est confirmée par Louis-le-Pieux à l'évêque du Mans. En 989, l'église de Châlons est donnée par Robert de Blois à l'abbaye d'Evron, tout juste restaurée et le couvent n'existe plus à cette époque (Angot, 1900-1910, 1, p. 496). L'abbé rapporte également dans son dictionnaire une note de 1845 rédigée par le curé du village à propos de son église : « *Les murs reposaient sur un mur de ciment qui recouvrait les fondations remplies de pierres sèches et petites ; ce ciment contenait quantité de petits coquillages de mer et il était extrêmement dure. De chaque côté de la nef, extérieurement, il y avait dans les murs trois arcades en plein cintre appuyées sur des colonnes massives, ou plutôt sur d'énormes cylindres surmontés de grossiers chapiteaux. Ces arcades étaient partie briques, partie en tuf* » (Angot, 1900-1910, 1, p. 496). Cette disposition, relevée au XIX^{e} siècle, a été démolie en 1845 au moment où les murs de la nef, sans doute fragilisés,

ont été reconstruits. Jusqu'à ces dernières années, les colonnes et leurs chapiteaux étaient dispersés dans le village, avant qu'elles ne soient réunies dernièrement dans le jardin situé au nord de l'église (ill. 109).

Description

L'église de Châlons-du-Maine présente un plan en croix latine (ill. 110 et 111). Par ailleurs, il existe une sacristie du XIX^{e} siècle, appuyée contre le mur sud du chevet et une tour contre le pignon ouest de la nef.

De la nef reconstruite en 1845, il ne reste rien en dehors de quelques éléments de remplois, comme un bloc de mortier associé à deux claveaux de terre cuite et un morceau de fût de colonne, visibles dans le mur nord de la nef reconstruite (ill. 112).

Alors que le transept remonte également au XIX^{e} siècle, le chœur qui mesure 6 m d'est en ouest sur 6,55 m subsiste d'un sanctuaire plus ancien (ill. 113). Deux parties distinctes le composent. La première se limite à ses deux premiers mètres d'élévation environ, que l'on peut observer à l'est et au nord, où les murs se composent de petits moellons irréguliers disposés en assises plutôt horizontales (ill. 114). Montés au mortier de tuileau (renseigement J. Naveau), ils sont chaînés à l'aide de grands blocs de granit qui peuvent pour certains mesurer plus de 0,60 m de longueur. Au-dessus, les élévations, rythmées par des trous de boulin, sont élévées à l'aide de moellons et de plaques de schiste de longueurs irrégulières. Certaines atteignent plus de 0,50 m (ill. 115). Les éléments disposés en rangées, qui tendent à être horizontales, servent également de blocs d'angle. L'amorce d'un mur perpendiculaire observée à l'extrémité du côté nord du chevet indique que l'édifice possédait sans doute un transept.

Chaque mur du choeur conserve, en son centre, les vestiges d'une fenêtre. Il ne reste rien de l'exemplaire sud, en dehors d'une zone remaniée et seul subsiste l'arc de celle du nord qui a été recoupée par un oculus du XIX^{e} siècle (ill. 116). La baie du mur oriental, en revanche, est conservée (ill. 113). Haute de près de 3 m et large de 2 m environ, elle possède des jambages et un arc à double rouleau. L'ensemble est construit à l'aide de blocs de calcaire retaillés dans des cuves de sarcophages, ce qui explique certainement la finesse des claveaux (ill. 116 et 117).

Synthèse et datation

L'église de Châlons-du-Maine conserve les vestiges d'un édifice constitué à l'origine d'une nef à trois vaisseaux, d'un transept et d'un chevet plat, la seule partie qui en soit conservée. Ce dernier possédait une très grande fenêtre au milieu de chaque mur.

Ces vestiges très singuliers, comme ces vastes fenêtres, leur morphologie et la qualité des élévations, dont la base est montée en mortier de tuileau, posent question. Il est possible que la partie basse du chevet remonte au sanctuaire, dont la nef possédait des arcades à insertions de briques. Qu'en-est-il en revanche des parties hautes du chœur, dont les élévations font éventuellement penser à celles d'une église du XII^{e} siècle, comme Chammes par exemple (ill. 159) De leur côté, les grandes baies à double rouleau (vol. 2, ill. 107) font penser à celles du château de Mayenne construit aux alentours de 900, ou aux techniques de clavage utilisées à la baie de Saint-Pavace, un édifice qui remonte probablement à la première moitié du IX^{e} siècle (vol. 2, ill. 548). Seules quelques datations ^{14}C pourraient venir à bout de ces interrogations.

Chammes

Edifice de comparaison

Département - Mayenne
Arrondissement - Laval
Canton - Meslay-du-Maine
Référence carte - Vol. 2, ill. 21, H. 7, n° 82,5, ill. 24, n° 82,5

Division ecclésiastique avant la Révolution
Diocèse du Mans, Archidiaconé de Sablé, doyenné de Sablé en deçà de l'Ouette
Statut - Cure
Présentateur - Abbé d'Evron
Vocable - Saint Pierre

Sources et histoire
Villa Calisamen, 839, 840 (*Gesta aldrici*) dans Angot, 1900-1910, 1, p. 503.
Callisemen, IX^{e} siècle (*Actus Pont. Cenom.*, p. 54) dans Angot, 1900-1910, 1, p. 503.
Ecclesia Sancti Pietri de Chama, 1125 (cartulaire d'Evron) dans Angot, 1900-1910, 1, p. 503.

Dans une mention de 840, le domaine de Callisamen, dont l'identification n'a rien de sûr (Pichot, 1995 p. 232), est restitué à l'Evêque Aldric. Au IX^{e} siècle, cette villa appartient encore à l'Eglise cathédrale du Mans (Angot, 1900-1910, 1, p. 505).
Sur le terrain, la présence d'une vaste motte et d'une partie de sa basse-cour à une centaine de mètres au nord de l'église, mérite d'être citée (Cadastre napoléonien, 1842, section B2) (ill. 118). La présence de ce site élitaire semble à l'origine du déplacement d'un habitat plus ancien, implanté 300 m plus à l'est le long de la voie romaine, qui passe non loin de Jublains et qui conduit vers Sablé (Naveau, 1997, p. 54). La motte aurait attiré l'église et cristallisé l'habitat (Pichot, 1995, p. 232).

Description

Le plan de cette église se compose d'un long volume rectangulaire, épaulé au sud par de massifs contreforts (ill. 119 et 120).
Les seuls éléments qui intéressent notre sujet se situent dans la partie orientale de l'édifice (ill. 121). Le chevet plat de cette église et ses murs est et nord semblent d'origine. Ils sont construits tous les deux à l'aide d'un appareil extrêmement irrégulier de schiste concassé. On dénombre des blocs de moyen

appareil et des moellons beaucoup plus petits. Plus aucune assise ne s'y remarque. Les blocs d'angle, tout aussi irréguliers, sont issus du même matériau.

Les deux murs conservent une fenêtre extrêmement élancée (ill. 122). Leurs éléments de jambage se confondent avec la maçonnerie des murs. Les arcs sont réalisés en plaques de schiste d'une facture peu soignée. La baie du mur oriental semble moins élancée et surtout plus large que celle du mur nord, qui mesure 2,20 m de hauteur pour 0,48 m de largeur.

Le reste de l'église remonte à la période moderne.

Synthèse et datation

Le chevet plat de l'église de Chammes est le seul élément que l'on puisse faire remonter à la période romane. Le type d'ouverture (de type 5), que l'on peut associer à un appareillage peu soigné (type D), semble indiquer la toute fin du XI^{e} siècle, ou, plus certainement, le premier tiers du siècle suivant.

Changé (édifice détruit en 1869)

Edifice intéressant

Arrondissement - Laval

Canton - Saint-Berthevin

Référence carte - Vol. 2, ill. 21, E. 7, n° 56,5, ill. 24, n° 56,5

Division ecclésiastique avant la Révolution

Diocèse du Mans, Archidiaconé, doyenné

Statut - Prieuré cure qui dépend de l'abbaye d'Evron

Présentateur - L'Abbé d'Evron

Vocable - Saint Pierre

Sources et histoire

De Candiaco, IX^e^ siècle (*Actus Pont. Cenom.*, p. 64) dans Angot, 1900-1910, 1, p. 524.

Cangiaco, vico publico, 832 (Diplôme de Louis-le-Pieux) dans Angot, 1900-1910, 1, p. 524.

Calgiaco, villam, 989 (Cartulaire d'Evron) dans Angot, 1900-1910, 1, p. 524.

Ecclesia *Sanctae Mariae de Cambiaco ; ecclesia Santi Petri in eadem villa*, 1125 (Cartulaire d'Evron) dans Angot, 1900-1910, 1, p. 524.

En 832, Changé est désigné comme un bourg public qui dépend alors de l'evêque du Mans. En 989, Robert de Blois donne la villa de Changé à l'abbaye d'Evron, domaine où est mentionnée, en 1125, une église Saint-Pierre.

Par ailleurs, il existe à Changé un prieuré qui dépend de l'abbaye d'Evron, mentionné dans des lettres de confirmation des évêques du Mans d'Hildebert (1125) et de Lucius II (1144).

De nombreux sarcophages ont été découverts aux abords de l'église au XIX^e^ siècle et à plusieurs endroits du village (Colleter, 2003, p. 158).

Description et datation

L'ancienne église paroissiale de Changé (ill. 123 et 124) a été démolie et remplacée par une église néogothique au XIX^e^ siècle. Un plan de 1868, conservé aux Archives départementales de la Mayenne (AD53, 1Fi 318), montre l'édifice antérieur composé d'un vaisseau rectangulaire, sans aucun contrefort, de 18 m sur 11 m de largeur, prolongé par un chœur rectangulaire d'environ 4 m d'est en ouest et de 5,30 m du nord au sud (AD53, O 257/1) (ill. 125). Le chœur était voûté d'arrêtes soulignées de nervures (AD53, O 257/1). Les murs de la nef conservaient alors à leur base « un cordon de briques

rouges » (Angot, 1900-1910, 1, p. 526) (Naveau, 1992, p. 121-122). Sur ce même plan, on reconnaît à l'ouest, la souche d'une tour des XVII^{e}/XVIII^{e} siècles. Cette partie de l'édifice était cantonnée de chapelles, également construites à la fin du XVIII^{e} siècle (Angot, 1900-1910, 1, p. 526).

Des rangées de briques, également signalées au XIX^{e} siècle, pourraient être l'indice d'un réaménagement en église d'un édifice gallo-romain, comme on en connaît des exemples à Entrammes et à Jublains. Ces insertions de briques pourraient tout autant appartenir à un édifice du haut Moyen Âge, insertions de terre-cuite comme il en existe à proximité, au monastère Saint-Trèche à Saint-Jean-sur-Mayenne ou à Pritz, deux édifices clairement antérieurs à l'An Mil. On peut tout juste signaler que le plan de l'église de Changé ressemble pour sa nef à la partie orientale de l'église des VI^{e} et VII^{e} siècles d'Alet (Monteil, 2017, d'après Langouët, 1996, fig. 87).

Chantrigné

Edifice intéressant

Département - Mayenne
Arrondissement - Mayenne
Canton - Gorron
Référence carte - Vol. 2, ill. 21, G. 3, n° 9, ill. 24, n° 9

Edifice inscrit le 28 mai 1956

Division ecclésiastique avant la Révolution
Diocèse du Mans, Archidiaconé de Passais, doyenné de Lassay
Statut - Cure
Présentateur - Evêque du Mans
Vocable - Saint Pierre

Sources et histoire
Parrochia de Chantrigneio, 1195 (*Lib. Albus*, mss.) dans Angot, 1900-1910, 1, p. 534.
Ecclesia Sancti Petri de Chatrigneyo, 1267 (*Lib. Albus*, mss.) dans Angot, 1900-1910, 1, p. 534.

Le village est proche du tracé de la voie romaine qui conduit de Jublains à Vieux (Naveau, 1997, p. 54).

Description

L'église se présente comme un long vaisseau rectangulaire qui s'achève du côté nord par une grande chapelle rectangulaire et à l'est par un chevet plat plus étroit (ill. 126). L'ensemble des parties orientales de l'église de Chantrigné remonte à la période moderne et seuls les murs sud et nord de la nef conservent des éléments de l'édifice d'origine.
Au sud, l'élévation ancienne, rejointoyée il y a peu, n'apparait qu'à partir de la seconde travée, au-delà d'un contrefort moderne (ill. 127). Elle se compose d'un appareil assez irrégulier, réalisé en moellons de granit. L'ensemble est disposé en assises horizontales (ill. 128). On retrouve le même type de maçonnerie au mur nord de la nef (ill. 129), où l'on remarque que la nef a bien été rallongée lors d'une campagne de travaux qui remonte 1790 (Angot, 1900-1910, 1, p. 535). L'élévation ancienne n'apparaît qu'à 8,75 m de l'angle nord-ouest de la nef. Les joints du mur nord se composent d'un mortier rose clair à brun, constitué de gravier et de sable où apparaissent de gros charbons de bois.

Les murs sud et nord de la nef, distants de 8,65 m, conservent une partie de leur fenestrage d'origine. Au nord, deux baies subsistent, tandis qu'au sud, une seule est visible, même si les vestiges d'une seconde apparaissent sous une plaque de mortier. Au nord, les deux fenêtres sont dotées d'un linteau échancré en granit, que supportent des jambages à deux assises de blocs également en granit, mais de largeur irrégulière (ill. 128 et 129). Celle de la troisième travée du mur nord présente les mêmes caractéristiques, mais son linteau est légèrement arrondi. La fenêtre du mur sud se distingue des deux autres par l'emploi d'un linteau monolithe en terre cuite (ill. 130). On retrouve également ce matériau à la seconde assise des jambages, sous la forme d'une boutisse et d'un carreau. Ces trois baies appartiennent à la même phase, comme l'indiquent leur morphologue et leurs dimensions. Elles mesurent entre 0,53 m (fenêtre seconde travée mur nord) et 0,58 m (fenêtre mur sud) pour 0,14 m de largeur.

Synthèse et datation

À la vue de ses élévations, la nef de l'église de Chantrigné est clairement antérieure à 1100. Ce vaisseau mesure 8,65 m de largeur, mais il est difficile de savoir s'il possédait à l'origine deux ou trois fenêtres par mur gouttereau. Le type d'ouverture, dont l'exemplaire en partie façonné avec des blocs de terre-cuite, trouve des parallèles dans les édifices de Ruillé-Froid-Fonds (53) ou Parné-sur-Roc (53), que l'on attribue plutôt au X^{e} siècle, voire au tout début du siècle suivant. Les résultats d'une datation ^{14}C réalisée sur un charbon prélevé dans les mortiers du mur nord de la nef ne contredisent pas cette proposition, puisque la datation calibrée couvre une période qui va de 901 à 1027[2]. La date de construction la plus probable se situerait donc dans l'intervalle 951/1027 (88,7% de probabilité). L'autre intervalle se situe entre 901 et 921, une probabilité un peu trop faible (6,7%). La datation réalisée sur un charbon de bois de Ruillé-Froid-Fonds est convergeante[3]. Nous pensons qu'il est possible de privilégier pour ce type d'édifice des dates de construction situées entre le X^{e} bcd et éventuellement le tout début du siècle suivant.

[2] ***Chantrigné*** (Ly 11842) (échantillon n°1) – Âge calibré 901/1027 (95,4%) – 901/921 (6,7%) – 951/1027 (88,7%)

[3] ***Ruillé-Froid-Fonds*** (Ly 11843) (échantillon n° 2) – Âge calibré 890/1011 (95,4%) – 890/996 (94,5%)

Château-Gontier « Saint-Jean-Baptiste »

Edifice majeur

Département - Mayenne
Arrondissement - Château-Gontier
Canton - Château-Gontier/Bazouges
Référence carte - Vol. 2, ill. 21, F. 10, n° 119, ill. 24, n° 119

Division ecclésiastique avant la Révolution
Diocèse du Mans, archidiaconé, doyenné
Statut - Prieuré-cure qui dépend de l'abbaye de Saint-Aubin d'Angers
Présentateur - Abbé de Saint Aubin d'Angers
Vocable - Saint Jean-Baptiste

Sources et histoire
Le prieuré Saint-Jean-Baptiste, construit en retrait d'un petit éperon barré, occupé par un donjon érigé par Foulque Nerra dès 1007 (Legros, 2006, p. 33), est mentionné à partir de 1076 (Cartulaire de Saint Aubin, n° 676 et 677 dans Legros 2006, p. 48). Cet ensemble domine un pont sur la Mayenne, qui apparaît dans les sources à partir de 1080 (Cartulaire d'Azé et du Géneteil dans Angot, 1900-1910, 1, p. 577a). Entre 1082 et 1106, l'édifice dispose d'un cloître (Cartulaire de Saint Aubin, p. 678 dans Legros 2006, p. 48).

Une voie romaine, qui relie Entrammes à Angers, pourrait avoir existé sur la rive gauche de la Mayenne et il est possible, comme à Laval, que ce site, qui sera occupé par une tour maîtresse à partir de 1007, ait surveillé un gué sur la Mayenne situé juste en contrebas, dans un secteur où est mentionné un pont entre 1080 et 1096 (Angot, 1900-1910, 1, p. 577).

En 1893, des sépultures ont été découvertes au cours de la démolition du Château *Giziers*, situé à quelques dizaines de mètres à l'ouest de l'église Saint-Jean. Un article de la *Gazette* du 25 mai de cette année-là, rédigé par Gadbin, un érudit local, signale des sépultures en pierre coquillière, matériau commun pour de nombreux sarcophages. Ces découvertes ont été confirmées au cours du chantier de restauration de l'église de 2015, où de nombreux fragments de falun et de calcaire ont été remarqués dans les élévations de l'abside (Valais, 2020, 59).

Une motte est également mentionnée devant l'église en 1360 (AD53, H147, f 44v). Un donjon, sans doute de type tour-maîtresse, est également construit à partir de 1007, à l'est de l'édifice sur la place Saint-Just (Valais, 2007, p. 13).

Description

L'église Saint-Jean présente un plan allongé à trois vaisseaux, transept et chœur pour une longueur totale de 56 m (ill. 131 et 132). Le vaisseau central de la nef mesure 6,90 m de largeur et 35 m de longueur. Il est séparé des bas-côtés par deux rangées de huit piliers rectangulaires (ill. 133). La nef et les bas-côtés, épaulés à l'origine par des contrefots (ill. 131), permettent d'accéder à un transept de 23 m de largeur, dont les voûtes en plein cintre culminent à 10,10 m de hauteur (ill. 134). Chacun des croisillons comprend deux travées inégales, séparées par des arcs doubleaux. Côté est, deux chapelles donnent dans les bas-côtés. La croisée du transept, de 6,85 m sur 6,35 m, est dotée de quatre grands arcs à double voussure, réalisés en claveaux de grès clair. L'ensemble est couvert d'une coupole qui culmine à 16 m de hauteur. Elle repose sur de fines colonnettes, sommées de chapiteaux aux décors simplements gravés et sur de simples consoles (ill. 135 et 136).

La partie orientale de l'église est constituée de deux travées droites de taille inégale et d'une abside (ill. 137). Ce chevet, en raison de la pente générale du secteur, est édifié sur une crypte dédiée à Notre-Dame-sous-Terre. Cet espace, de 11 m sur 5 m, est accessible par deux escaliers latéraux. Il est divisé en trois vaisseaux séparés par deux rangées de cinq colonnes, aux fûts réalisés majoritairement dans des blocs de grès roussard (ill. 138). Les chapiteaux qui couronnent ces supports en sont également pourvus. Leurs corbeilles montrent très peu de décor. On dénombre un exemplaire constitué de baguettes en relief, qui décrivent une sorte de trident sur chacune des faces de la corbeille. Un autre est doté d'un décor de spirale (ill. 139). Ces décors, qui évoquent des feuilles d'acanthe, apparaissent également sur un chapiteau et un tailloir de la croisée. Les supports de la crypte reçoivent les retombées d'une voûte d'arêtes sans doubleau. Latéralement, les voûtains s'appuient sur de courtes colonnes, sommées de simples chapiteaux, supports qui reposent sur un mur bahut présent sur la majeure partie de la crypte. Les travaux, engagés en 2015 sur le chevet, ont permis d'observer les parements externes de cette crypte. A cette occasion, un jambage et le départ de l'arc d'une des fenêtres d'origine, ont été repérés au départ de l'abside du côté sud (ill. 140) (Valais, 2020, p. 46). Cette ouverture, placée à 0,63 m à l'est du contrefort latéral sud, mesure 1 m de hauteur et au moins 0,40 m de largeur. Elle est très remaniée et son jambage conservé se compose d'une superposition de plaques de schiste de longueurs irrégulières. On y remarque également un bloc de calcaire, sans doute taillé dans un sarcophage. Ce piédroit supporte les premiers claveaux de schiste d'un arc, qui paraît de médiocre facture. Cette ouverture a été recoupée par une autre qui présente un fort ébrasement externe. Une ouverture du même type se retrouve également dans l'axe de l'abside et à son côté latéral nord. Toutes ont été recoupées par les ouvertures actuelles de la crypte, des baies qui semblent remonter au XVII^{e} siècle (ill. 137).

Les maçonneries de cette église sont difficiles à étudier : soit elles ont été reprises, soit elles sont trop enduites. A l'intérieur de la nef, le parement interne du mur sud conserve une large couche d'enduit alvéolé, recouvert par un décor de faux appareil du XIV^{e} siècle (ill. 138). Cette couche de mortier aux alvéoles très régulièrement disposées pourrait bien remonter à l'origine de l'édifice. Cet exemple, rarement observé dans la région, rappelle l'enduit du mur nord de la nef de Flée (72) (Plat, 1939, p. 92). L'appareil des parties orientales du bras sud du transept, dans l'absidiole sud et, depuis les travaux de 2015, de l'ensemble des élévations de l'abside et des chapelles orientées se compose de moellons souvent assez mal taillés, dressés dans des schistes et des grès gris ou verdâtres, extrêmement difficiles à façonner. L'ensemble est toutefois disposé en assises horizontales, mais de hauteurs différentes. D'assez nombreux fragments de calcaire coquillier et de calcaire à grains fins suggèrent la présence de remplois de sarcophages. Les élévations de l'abside et des absidioles présentent des contreforts relativement plats. Ceux des croisillons et de la travée droite du chœur, sont placés à la hauteur des arcs doubleaux des voûtes. Au XIX^{e} siècle, il en existait également sur les murs des bas-côtés. Les renforts qui subsistent sont réalisés dans le même type de matériaux que les élévations. Relativement peu saillants, ils montrent quelques blocs de roussard concentrés dans leurs parties hautes. Nous savons par ailleurs que les trois exemplaires du chevet étaient ornés à leur sommet de moulures ou de sculptures (Fond Garnier, 183J48). On évoque des rinceaux peu profonds et des torsades. Ces décors, jusqu'alors dissimulés sous des plaques de zinc, sont de nouveau visibles, comme l'exemplaire doté d'une torsade. Ce bloc de calcaire décoré pourrait être un remploi, peut-être un fragment d'imposte provenant d'un des piliers de la nef, dont un exemplaire du sud conserve encore aujourd'hui un élément sculpté similaire.

Les fenêtres de la nef ont toutes été reprises. Quelques exemplaires d'origine paraissent subsister dans la partie orientale de l'église. C'est le cas de la baie du mur est du croisillon sud (ill. 141). Elle mesure 1,16 m de hauteur pour 0,59 m de largeur. Douze claveaux de calcaire (falun et tuffeau) en composent l'arc. Les claveaux sont plutôt étroits et séparés par des joints relativement épais. Une autre baie, qui semble également d'origine, subsiste au côté sud de l'absidiole sud. Elle mesure 1,40 m de hauteur pour 0,51 m de largeur. Les autres fenêtres de l'abside, en hémicycle, sont en partie d'origine, comme les arcs des deux exemplaires sud et de la première travée du mur nord. Elles ressemblent à l'exemplaire du croisillon sud. Les arcs ont des claveaux de calcaire souvent fins, séparés par des joints parfois assez épais. Plusieurs exemples de claveaux en tuffeau ont été rainurés de manière à simuler deux éléments plus étroits. Les jambages de ces ouvertures semblent avoir été repris. Ces baies ont été agrandies vers le bas et seules leurs largeurs de 0,90 m peuvent être relevées.
Tous les murs de croisée sont percés d'une baie encadrée de deux grandes arcades aveugles. Ces petites fenêtres et dont on voit les ébrasements internes depuis l'intérieur de la croisée, mesurent 0,50 m de largeur pour 1,15 m de hauteur.

L'opération d'archéologie du bâti réalisée en 2019 a permis de repérer 3 portes inédites. La première, située dans le mur ouest du bras nord, desservait depuis l'origine l'une des galeries du cloître et les deux autres ont été relevées de part-et-d'autre de la travée droite du chœur (Valais, 2020, p. 66 et 67).

Aléas de l'histoire et travaux de restauration.

Jusqu'au XIX^{e} siècle, ce grand édifice roman n'avait pas subi de remaniements importants. On sait néanmoins que les bâtiments conventuels ont été totalement reconstruits à l'arrivée des Mauristes en 1668 (Gauchet, 1923, p. 15, note 4). Mais la façade occidentale de l'église semble être le seul élément de l'église alors remanié à cette époque. Un dessin la montre dotée d'une porte de style classique en tuffeau, encadrée par deux pilastres ioniques. Il est probable que les fragments de ce portail roman, qui sont visibles au mur ouest de l'aile est du prieuré, aient été démontés au cours de ce chantier. Les pointes de diamants que l'on y observe remontent assurément à la fin du XI^{e} siècle ou à la première moitié du siècle suivant.

Les moines quittent le prieuré en décembre 1790 et l'édifice est transformé tantôt en temple décadaire, tantôt en prison ou en entrepôt. Cependant, le bâtiment semble avoir relativement peu souffert de la Révolution. En octobre 1791, un orage met le feu à la tour de croisée. La corniche et les baies de son dernier étage sont alors endommagées (Gauchet, 1923, p. 21).

En 1801, l'église Saint-Jean est à nouveau affectée au culte. En ce début du XIX^{e} siècle, on prévoit des travaux d'entretien sur la toiture et les lambris de la nef (entre 1813/16). En 1833, la voûte en cul-de-four de l'abside principale a été reconstruite à la suite de son effondrement (Fillion-Braguet, 2013, p. 6). Elle est alors remplacée par une nouvelle, en briques.

Témoignage remarquablement bien conservé de la période romane, l'édifice entre logiquement dans la liste des Monuments Historiques en 1840. Si, jusque-là, on s'était contenté de restaurations légères, à partir de 1846, les chantiers deviennent de plus en plus lourds et de plus en plus radicaux. En 1848, on décide de restaurer la crypte abandonnée depuis la Révolution. Mais on connaît mal l'ampleur de ces travaux qui s'achèvent en 1849. On rajoute, par exemple, des murs surmontés de colonnettes qui reçoivent des retombées des voûtes, dispositif qui n'apparaît pas sur le dessin de 1846. Entre 1850 et 1853, les deux étages supérieurs de la tour, en trop mauvais état, sont démolis et reconstruits.

En 1859, c'est au tour de la façade d'être totalement remaniée, à l'imitation de celle de l'abbaye de la Roë (53). À partir de 1862, on s'attaque à la décoration intérieure de l'église. La crypte est peinte, les lambris du XVI^{e} siècle de la nef sont démontés en 1879, puis remplacés l'année suivante. Entre 1881 et février 1884, l'église est réenduite et totalement repeinte. Un peu plus tard, en 1889, les contreforts du croisillon sud sont totalement repris. Ces différents chantiers, réalisés en une quarantaine d'années, vont conduire en 1888 au déclassement de cet édifice majeur, la Direction des Monuments Historiques considérant que ces travaux ont fini par totalement le dénaturer.

Le 19 juin 1940, au moins un obus touche la tour de l'église Saint-Jean. L'incendie qui se déclenche alors gagne peu à peu l'ensemble des charpentes de l'édifice, tout comme les stalles du XVIII^{e} siècle

qui trônaient dans le chœur. L'église Saint-Jean n'est plus qu'une ruine (ill. 142). En dehors des absidioles, l'édifice est à ciel ouvert. Dès l'hiver, des travaux de restauration sont engagés avec le déblaiement des gravats qui encombrent l'église, tandis que les parties les plus instables sont étayées. Pourtant, une partie du mur nord de la nef s'effondre. De manière totalement inattendue, des peintures murales romanes sont découvertes sous les décors du XIX^{e} siècle. La qualité de ces décors conduit alors au reclassement de l'église (février 1941) et les têtes de murs sont mises hors d'eau. En septembre 1942, on commence la restauration de l'édifice par la reconstruction des trois piliers effondrés de la nef. Progressivement, l'église va retrouve l'état que l'on connaît aujourd'hui, et une partie de son aspect d'origine que le XIX^{e} siècle s'était appliqué à dénaturer…

Synthèse et datation

La prieurale Saint-Jean-Baptiste conserve, malgré les nombreux aléas du temps, une bonne partie de ses caractéristiques d'origine. Le type d'ouvertures conservées notamment au bras sud du transept, mais également à la base de la tour de croisée pourraient, parce qu'elles sont assez trapues et pourvues d'arcs à claveaux plutôt fins, plutôt indiquer la première moitié du siècle. La présence de contreforts assez plats sur la nef permet, par ailleurs, de rapprocher ce vaste édifice de celui de Mée (53) qu'une datation C14 conduit à faire remonter l'édification au cours du XI^{e} bc (vol. 2, ill. 565). Malgré tout, les maçonneries constituées d'assises de moellons d'assez bonne facture, qui sont disposés en assises horizontales de hauteur différente (type C), témoignent probablement d'une construction du troisième quart du XI^{e} siècle, proposition qui rejoint à la fois 1076, la mention la plus ancienne d'un prieur de Saint-Jean-Baptiste, mais également les résultats d'une campagne de datations ^{14}C issus de 7 charbons prélevés un peu partout dans l'édifice (ill. 143). Dans son ouvrage, C. Sapin propose de faire remonter la construction de la crypte à la première moitié du XI^{e} siècle et à un premier état du bâtiment (Sapin, 2014, p. 286).

Château-Gontier « chapelle du Genêteil »

Edifice intéressant

Département - Mayenne
Arrondissement - Château-Gontier
Canton - Château-Gontier
Commune Château-Gontier/Bazouges
Référence carte - Vol. 2, ill. 21, F. 10, n° 120, ill. 24, n° 120

Edifice classé le 9 juillet 1980.

Division ecclésiastique avant la Révolution
Diocèse d'Angers, de l'archidiaconé d'Outre-Maine, du doyenné d'Ecuillé
Statut - Prieuré qui dépend de l'abbaye Saint Nicolas d'Angers
Présentateur - Abbé de Saint Nicolas
Vocable - Notre Dame

Sources et histoire
Ce prieuré a été fondé par les moines de l'abbaye de Saint-Nicolas d'Angers, à l'initiative du seigneur de Château-Gontier, Renaud III (Legros, 2006, p. 55). Vers 1120, les moines de Saint-Nicolas obtiennent le droit de créer un bourg (Naveau, 1992a, p. 71), un prieuré de 12 moines et une église (Naveau, 1992a, p. 66), dont la construction n'est pas achevée entre 1125 et 1133 (Naveau, 1992a, p. 63 ; Mallet, 1984, p. 106).

Description
L'église, orientée nord/ouest-sud/est, mesure 42 m de longueur (ill. 144 et 145). Son plan se compose d'une nef, longue de 27 m et large et 9 m. Ce vaisseau, plutôt allongé, donne sur une croisée qui a perdu sa coupole. N'y subsistent que des pendentifs qui s'appuient sur des colonnettes à chapiteaux. Cette disposition est celle que l'on retrouve à l'église de Saint-Jean-Baptiste de Château-Gontier. La croisée ouvre sur des bras du transept et sur une travée droite de chœur, prolongée par une abside semi-circulaire légèrement plus étroite. Difficile de savoir si les croisillons et le chœur ont été voûtés.
À l'extérieur, l'édifice ne garde pratiquement plus aucun enduit. Les élévations y sont réalisées en dalles de schiste de dimensions irrégulières. Seuls les éléments des ouvertures sont réalisés dans du falun à grain assez grossier. Six contreforts assez peu saillants renforcent les deux murs gouttereaux de la nef,

où sont implantées six fenêtres (ill. 146). Ces baies rythment la partie haute des murs et leurs arcs sont soulignés par un cordon saillant continu, que l'on suit d'un bout à l'autre de la nef. La troisième travée dispose également d'un portail à triple voussure (ill. 147). L'ensemble en calcaire coquillier est surmonté d'une corniche ponctuée de modillons, dont les décors frustes montrent un visage et quelques formes géométriques. Les contreforts qui encadrent ce portail sont montés en calcaire coquillier ; ils sont également plus larges et plus épais que ceux du reste de la nef. On retrouve en effet les mêmes caractères sur les deux contreforts qui encadrent le portail nord, pignon où l'on en dénombre quatre au total (ill. 148). Le portail reprend exactement les mêmes dispositions et les mêmes éléments décoratifs qu'au portail est. La fenêtre de la façade est plus large que les autres baies de la nef. La façade est surmontée par un mur clocher doté de deux ouvertures pour les cloches. Cette partie de l'église, en raison du type des deux ouvertures, remonte plutôt au XVII^{e} ou XVIII^{e} siècle.

Le côté sud-est du chevet est en partie masqué par un bâtiment d'habitation. Une ouverture a été aménagée au bas du mur pignon du transept est. Au côté sud-ouest du chevet, on retrouve le même type de fenêtres et de contreforts que partout ailleurs dans l'édifice (ill. 149). La souche d'une tour est visible au-dessus de la croisée du transept (ill. 145). Elle ne dispose plus que d'un étage d'arcatures aveugles, lisibles sur les côtés nord, est et sud. Un second étage de baies géminées devait exister sur cette tour, comme on peut encore en voir à proximité à l'église d'Azé (ill. 43) par exemple.

Avant 1761, une flèche apparaît encore sur l'église du Genêteil sur un dessin de Legay-Prélaval, mais, à cette époque déjà, les parties hautes de la tour romane n'existent plus.

Synthèse et datation

La chapelle du Genêteil à Château-Gontier est l'un des édifices romans les mieux conservés et les plus homogènes de notre zone d'étude. L'appareil réalisé en schiste n'est plus du tout régulier, ni disposé en assises horizontales (type D). Les ouvertures sont plutôt élancées, tandis que les portes ont de multiples archivoltes qui sortent du plan des élévations. Ces massifs, en avant du mur, sont par ailleurs intégrés à des ensembles qui associent des corniches à modillons, des contreforts et des cordons. L'intérêt de cet édifice se situe également dans les sources, qui évoquent un édifice en construction entre 1125 et 1133 au moins. Bien qu'il s'agisse d'un édifice du premier tiers du XII^{e} siècle, il constitue néanmoins, pour notre étude, un jalon chronologique très important pour la connaissance des modes constructifs.

Châtelain

Edifice de comparaison

Département - Mayenne
Arrondissement - Château-Gontier
Canton - Azé
Référence carte - Vol. 2, ill. 21, G. 10, n° 123, ill. 24, n° 123

Intérieur non visité

Division ecclésiastique avant la Révolution
Diocèse d'Angers, Archidiaconé d'Outre-Maine, doyenné d'Ecuillé
Statut - Prieuré Cure
Présentateur - Evêque d'Angers ?
Vocable - Saint Maurice

Sources et histoire
Rector ecclesia de Chatelein, 1297 (*Lib. Guillelmi Majoris*, p. 165) dans Angot, 1900-1910, 1, p. 602.
Ecclesia *parrochialis et curata de Castellano, gallice de Chastelain, rochiani de Chastellain*, 1389 (AD49, G. 379, f. 2) dans Angot, 1900-1910, 1, p. 602.

Des coffres en schiste ont été découverts dans le bourg au XIX^{e} siècle (dans Angot, 1900-1910, 1, p.604 et Colleter, 2003, p. 159).

Description
L'église de Châtelain se compose d'une nef de trois travées séparées par des contreforts, d'un chœur rectangulaire aussi large et d'une chapelle gothique au nord, qui fait le pendant d'une tour carrée au sud (ill. 150 et 151).
Les parements de la nef sont édifiés en blocs de schiste de taille très irrégulière. Aucune assise n'y est visible. En dehors des contreforts en retour d'équerre de la façade, qui ont été totalement reconstruits en moyen appareil de calcaire, les renforts des gouttereaux sont montés avec le même type de matériau que les élévations. Les ouvertures sont également constituées par ce type de maçonnerie, si bien que les blocs de jambages se confondent avec les élévations, tandis que les arcs sont réalisés également avec des plaquettes de schiste (ill. 152). Ces ouvertures sont très élancées. Celle de la seconde travée du mur sud mesure ainsi 1,62 m de hauteur pour 0,40 m de largeur. Ce type de fenêtre est conservé aux deux

premières travées du mur nord, la troisième ayant été reprise à l'époque moderne, tout comme les ouvertures de la façade. Au mur ouest, il reste toutefois l'essentiel d'un arc réalisé en claveaux épais de calcaire (ill. 153). Utilisé comme arc de décharge, il appartenait sans doute au portail d'origine. Au mur sud, il reste au moins la fenêtre d'origine de la deuxième travée.

Le chœur à chevet plat est construit de maçonneries toutes aussi irrégulières (ill. 154). Il est constitué de deux travées qu'un puissant contrefort vient épauler. Au nord, son symétrique n'est pas conservé. Les angles orientaux sont également renforcés par des contreforts en retour d'équerre cette fois. Ces derniers sont un peu moins saillants. Si les fenêtres de la première travée ne sont pas conservées, les baies de la seconde subsistent. Il s'agit de deux fenêtres encore plus élancées que celles de la nef. Implantées plus bas dans les élévations, elles sont dotées d'arcs formés d'épais claveaux de calcaire. Les jambages se composent de blocs de calcaire bien différents des blocs utilisés dans les élévations. Le mur de chevet est percé de deux ouvertures à la morphologie comparable. Elles sont cependant plus larges et leurs arcs sont constitués de cinq claveaux. La tour carrée vient clairement s'appuyer sur le mur gouttereau sud du chœur. Elle est renforcée aux angles sud par des contreforts plats en équerre et ne dispose que d'une seule ouverture ouverte du côté sud.

Synthèse et datation

L'église de Châtelain conserve une nef constituée de trois travées. La qualité médiocre de ses élévations (type D) et le type d'ouverture (type 5) qui en rythme les deux murs gouttereaux, permettent de dater cet édifice entre la fin du XI^{e} siècle et le début du siècle suivant. On peut comparer la nef de cet édifice avec d'autres églises voisines sensiblement de la même époque, comme le Genêteil à Château-Gontier, Molières, ou Fromentières, où l'on retrouve exactement le même type d'élévation.

Le chœur, aussi large que la nef, remonte à une seconde phase de construction. Le type d'ouverture que l'on peut y observer indiquerait que cette campagne de construction remonte à la seconde partie du XII^{e} siècle. La tour carrée qui s'appuie sur cette partie de l'édifice pourrait appartenir au siècle suivant.

Châtillon-sur-Colmont

Edifice intéressant

Département - Mayenne

Arrondissement - Mayenne

Canton - Gorron

Référence carte - Vol. 2, ill. 21, F. 4, n° 31, ill. 24, n° 31

Division ecclésiastique avant la Révolution

Diocèse du Mans, Archidiaconé de Laval, doyenné de Mayenne

Statut - Cure

Présentateur - Evêque du Mans

Vocable - Saint Martin

Sources et histoire

Hospitalaria de Castellonio, 1190 (Cartulaire de Savigny) dans Angot, 1900-1910, 1, p. 608.

Frater W. de Castellione, 1207 (Cartulaire de Fontaine Daniel, p. 32) dans Angot, 1900-1910, 1, p. 608.

Le village se situe à proximité du tracé de la voie antique Jublains/Avranches, attestée par la découverte d'une borne milliaire en 1981 (Naveau 1992, p. 114) (Naveau 1997, p. 59).

Description

L'église de Châtillon-sur-Colmont, qui remonte majoritairement à la période moderne, présente une courte nef, un transept double et un chevet plat au sud duquel s'ajoutent une sarcristie et une tour (ill. 155 et 156). Quelques indices témoignent cependant d'un bâtiment antérieur. Le mur nord de la nef conserve ainsi des tronçons de petit appareil assez régulier et disposé en assises horizontales (ill. 157). Malgré de nombreux remaniements, on en retrouve un peu partout dans ce mur gouttereau. Un appareil de même type existe au mur pignon du croisillon nord, ce qui permet donc d'envisager l'existence d'un transept dès la phase d'origine (ill. 158).

Une petite ouverture, située à proximité de la baie moderne de la première travée du mur nord de la nef (ill. 159), est placée relativement bas dans ce mur, dont les paties anciennes sont apparemment conservées, jusqu'à la sablière du toit. L'appui de cette ouverture se situe à seulement 2,35 m de hauteur dans une élévation qui atteint pratiquement 4,60 m. Cette petite baie comprend un linteau échancré au bord supérieur arrondi et de jambages à deux assises de blocs de gabarit irrégulier. Les dimensions de cette ouverture atteignent 0,48 m de hauteur pour 0,13 m de largeur.

Le reste de l'édifice, en particulier les autres murs de la nef, ont été totalement reconstruits. A l'intérieur, l'arc d'antrée du choeur en plein cintre, qui repose sur des impostes aux rebords simplement abattus, pourrait peut-être appartenir à l'état initial de cette église.

Synthèse et datation

Le mur nord de la nef, construit en petit appareil plutôt régulier (de type B), auquel peut être associée une partie du pignon du croisillon nord, permet de repérer une église antérieure à 1050. Elle est dotée dès l'origine d'un transept. La baie (de type 2) conservée au mur nord de la nef évoque des exemples comme Ruillé-Froid-Fonds ou Chantrigné (ill. 130), que l'on place plutôt avant l'an Mil, ou au tout début du XI^{e} siècle. Ainsi, les vestiges les plus anciens de l'église de Châtillon-sur-Colmont, pourtant mentionnée fort tard dans les textes, remontent probablement au X^{e} siècle.

Chellé (commune d'Hambers)

Edifice intéressant

Département - Mayenne

Arrondissement - Mayenne

Canton - Mayenne

Commune - Hambers

Référence carte - Vol. 2, ill. 21, H. 5, n° 23, ill. 24, n° 23

Intérieur non visité

Division ecclésiastique avant la Révolution

Diocèse du Mans, Archidiaconé du Passais, doyenné de Javron-les-Chapelles

Statut - Prieuré Cure

Présentateur - ?

Vocable - Saint Marc

Sources et histoire

Loco quae dicitur Claviaco, 616 (Testament de Bertrand) dans Angot, 1900-1910, 1, p. 625.

Villam nuncupatant Calgiacuni, 989 (Cartulaire d'Evron) dans Angot, 1900-1910, 1, p. 625.

Les dismes de Cheilé, vers 1200 (Cartulaire de Champagne) dans Angot, 1900-1910, 1, p. 625.

Selon J. Naveau, une voie ancienne nord-sud, peut-être antique, passerait par Chellé en évitant Jublains par l'est (Naveau, 1997, p. 54).

Le domaine de Chellé a été légué à la cathédrale par Saint Bertrand en 616. Puis, au X^{e} siècle, il a été attribué par le Comte de Blois à l'abbaye d'Evron en pleine Renaissance (Angot, 1900-1910, 1, p. 625.). Les vestiges d'un château et de sa porterie du second Moyen Âge subsistent juste au sud de l'église.

Description

L'église de Chellé ne conserve qu'un chevet plat rallongé au XIII^{e} siècle (ill. 160 et 161), comme le montre un changement d'appareil sur les murs gouttereaux du chœur (ill. 162). La nef de cette église a peut-être été détruite vers 1736, date qui apparaissait sur la porte d'entrée au XIX^{e} siècle (*Opus cit.*). Les parties les plus anciennes sont construites en petit appareil réparti en assises horizontales (ill. 162). Les moellons de granit, parfois rectangulaires, sont posés sur chant, ce qui produit quelques assises

d'opus spicatum. Les pierres de chaînages également taillées dans le granit sont en moyens appareils plutôt soignés. Au sud-ouest du chœur, ces blocs témoignent du contact entre le chevet et l'amorce du pignon de la nef, qui était plus large. Il n'est cependant pas certain que le mur ouest actuel (fermeture du chevet) soit entièrement d'origine, contraiement à l'arc d'entrée qui y apparaît (ill. 163). Large de 3,50 m, il dispose de piédroits en moyen appareil de granit, où les blocs sont doublés une assise sur deux. Ce détail indique que l'ensemble est d'origine. Au-dessus, en revanche, le reste du pignon a été reconstruit.

Au sud comme au nord, les élévations conservent une baie qui peut leur être associée (ill. 162). Au sud, cette ouverture paraît centrée par rapport à l'élévation « ancienne », position qui permet de restituer à peu près la longueur du chevet d'origine. Il devait atteindre 4 m de longueur.

La fenêtre du mur sud apparaît dans la partie haute du mur. Son appui se situe à 3 m du sol dans une élévation qui atteint quatre mètres de hauteur. L'ouverture mesure 0,85 m de hauteur et 0,24 m de largeur (ill. 164). Son arc se compose de cinq larges claveaux séparés par des joints très fins. Les trois assises de blocs en granit qui forment les jambages sont constituées de quatre boutisses renforcées, réparties sur les premières et dernières assises.

Synthèse et datation

Le chevet qui subsiste de l'église de Chellé est construit en petit appareil assez irrégulier, mais avec des joints épais, un type de maçonnerie qui semble antérieur à 1050. Les fenêtres et leur type (type 4) indiqueraient, par comparaison avec celles de Mée, que l'église de Chellé remonterait plutôt au milieu du XI^e^ siècle. Une datation ^{14}C, réalisée sur un charbon prélevé dans le mortier de construction du mur gouttereau sud, écarte une date antérieure à 1025[4]. Chellé pourrait donc constituer un édifice du second ou du troisième quart du XI^e^ siècle.

[4] ***Chellé*** (Ly 12125) – Âge qualibré 1025/1160 (95,4%)

Chemazé

Edifice de comparaison

Département - Mayenne

Arrondissement - Château-Gontier

Canton - Azé

Référence carte - Vol. 2, ill. 21, E. 10, n° 113, ill. 24, n° 113

Intérieur non visité

Division ecclésiastique avant la Révolution

Diocèse d'Angers, Archidiaconé d'Outre-Maine, doyenné de Craon

Statut - Prieuré Cure (dépend de l'abaye de la Roë)

Présentateur - Abbé de la Roë

Vocable - Notre-Dame

Sources et histoire

O. de Camaziaco, vers 1060 (Cartulaire de la Trinité de Vendôme, ch. 179) dans Angot, 1900-1910, 1, p. 627.

Ecclesia Sancti de Marie de Camazeio, 1136 (Cartulaire de la Roë, ch. 5) dans Angot, 1900-1910, 1, p. 627.

Prior de Camaseio, vers 1150 (Cartulaire de la Roe, f. 89) dans Angot, 1900-1910, 1, p. 627.

Le prieuré a été fondé avant 1136 par l'abbaye de la Roë (Bouton, 1962, p. 403).

Description

L'église se compose aujourd'hui d'une nef romane et de bas-côtés construits en 1853 (Angot, 1900, p. 628) (ill. 165). Le chœur à chevet plat, qui semble d'origine, a été flanqué au nord par une tour et un faux transept. Deux chapelles latérales également récentes forment un faux transept.

La façade ouest constitue la partie la plus intéressante de cet édifice très restauré. Elle conserve son ordonnance d'origine à quatre contreforts plats dont les exemplaires latéraux sont en englobants (ill. 166). Ces renforts sont réalisés en moyen appareil de poudingue ferrugineux. Le portail ouest conserve ses deux archivoltes d'origine aménagées dans l'épaisseur du mur. Il est surmonté par une large baie qui semble d'origine et qui n'est pas sans évoquer celle de la façade de l'abbaye de la Roë (ill. 167). Son embrasure externe est dotée de colonnes engagées qui supportent plusieurs archivoltes. On y dénombre un tore, un registre d'arcs entrelacés, ainsi qu'une moulure convexe.

Le contrefort médian, qui renforce le mur sud du chevet rectangulaire et ceux qui de ses angles, ressemblent aux exemplaires de la façade.

Synthèse et datation

L'église romane de Chemazé se composait d'une nef et d'un chevet plat, d'une façade ouest à 4 contreforts et d'un portail à double archivolte. Tous ces éléments peuvent être attribués, si on les compare, à ceux conservés au Genêteil de Château-Gontier, à la première moitié du XII^{e} siècle.

Cigné (ill. 168)

Edifice intéressant

Département - Mayenne

Arrondissement - Mayenne

Canton - Ambrières-les-Vallées

Commune - Ambrières-les-Vallées

Référence carte - Vol. 2, ill. 21, G. 3, n° 8, ill. 24, n° 8

Intérieur non visité

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, Archidiaconé et doyenné du Passais

Statut - Cure

Présentateur - Abbé de l'abbaye de Lonlay

Vocable - Saint Martin

Sources et histoire

Parrochia de Cigneio, 1125 (Cartulaire d'Evron) dans Angot, 1900-1910, 1, p. 667.

Ecclesia de Cignayo, XII^{e} siècle (Neustria Pia, d'après Cauvin) dans Angot, 1900-1910, 1, p. 667.

Parrochia de Cigneio, 1225 (Cartulaire d'Evron) dans Angot, 1900-1910, 1, p. 667.

Les moines d'Evron n'ont pas fondé de prieuré à Cigné, ils ne prélevaient dans cette paroisse que des revenus (Durant, 1977, p. 29), et le patronage de l'église de Cigné est confirmé à l'abbaye de Lonlay par le roi d'Angleterre Henry II (Angot, 1900-1910, 1, p. 667.).

Des fossés associés à deux enceintes contiguës apparaissent sur le relevé cadastral de 1837 à proximité de l'église (ill. 169). Ces douves entourent un site élitaire appelé la Cour implanté à l'est du sanctuaire. Plus à l'ouest, une enceinte plus vaste, peut-être la limite d'une basse-cour a pu également entourer l'église.

Description

L'église de Cigné se compose d'une nef et d'un transept dominé par une tour de croisée (ill. 168 et 170). Vers l'est, des chapelles ouvrant sur ces croisillons enserrent un chœur rectangulaire, dont la datation est difficile à préciser.

Le mur nord de la nef constitue la partie la plus intéressante de l'édifice. Son élévation conserve deux niveaux de baies (ill. 172). Une unique fenêtre, dont l'appui se situe à 3,68 m du sol, occupe le niveau

inférieur. Avec un entourage entièrement en granit, cette ouverture se compose d'un linteau échancré à bord supérieur arrondi et de jambages constitués de boutisses de largeur inégale, répartis en trois assises de même hauteur (ill. 173). Cette ouverture mesure 0,73 m de hauteur et 0,17 m de largeur et se rapporte à une maçonnerie de petit appareil assez irrégulier en granit et en grès réparti en assises horizontales. Une zone remaniée, située plus à l'est au même niveau que la fenêtre, pourrait indiquer la présence d'une seconde baie. Plus bas, une porte pourrait avoir existé, comme l'indiquent les restes d'un arc de forme singulière, constitué de claveaux assez fins.

Un autre niveau de fenêtre apparaît à 0,5 m au-dessus de la baie à linteau échancré. Il se compose de trois baies à arc clavé. Celle de la première travée mesure par exemple 1,05 m de hauteur et 0,29 m de largeur, avec un extrados de l'arc situé à 0,5 m au-dessous de la sablière du toit. Les arcs comptent entre cinq et sept claveaux souvent épais et des jambages de cinq assises de boutisses de taille irrégulière. Ces ouvertures sont associées à une élévation qui n'est pas très éloignée de celle du reste du mur. Les trois exemplaires du mur gouttereau sud remontent à la même phase. Au sud, alors que les trois baies ressemblent à celles du nord, l'appareil mis en œuvre y est encore plus irrégulier et plus aucune assise n'est respectée. Il en est de même au mur ouest de la nef. De ce côté, les angles sont renforcés par des contreforts plats qui se confondent au moyen appareil utilisé en chaînage d'angle. Un portail roman à double archivolte peut être associé à la construction de ce mur ouest. Il est surmonté par une fenêtre qui remonte sans doute au XIX^{e} siècle.

Le mur ouest du croisillon nord conserve également l'essentiel d'une baie romane, qui indique que l'édifice a été doté d'un transept dès la période romane. Cette baie, ouverte exactement au même niveau que le registre le plus haut de la nef, semble toutefois ne posséder que quatre assises de blocs par jambage et une morphologie légèrement plus trapue. Elle appartient à une élévation qui évoque celle du mur sud. Le reste du croisillon nord comme le transept sud, semble avoir été totalement repris au cours de la période moderne.

Synthèse et datation

La nef de l'église de Cigné témoigne de deux phases de construction. De la première, il subsiste sans doute l'intégralité de son mur nord, qui culmine à près de 4 m de hauteur. Une baie à linteau échancré et arrondi, en partie supérieure, peut être associée à cette élévation. Une seconde fenêtre a pu exister plus à l'est, ce qui suggère que la nef d'origine en possédait deux par mur gouttereau. Le type d'ouverture (de type 2) rappelle d'autres exemples, dont certains datés par le ^{14}C, que nous plaçons dans le courant de la première moitié du XI^{e} siècle. Cette proposition n'est pas contredite pas le type de maçonnerie (de type B) dans laquelle la fenêtre de Cigné est aménagée.

Lors de la surélévation de la nef, les baies du mur nord sont refaites, tandis que l'on reconstruit les murs ouest et sud. Les parties surélévées du mur nord présentent un appareil qui n'est finalement pas si différent de celui de ses parties d'origine et il est possible qu'une partie des matériaux utilisés provient du démantellement des autres murs de la nef. Avec cette phase d'aggrandissement de la nef et la

reconstruction totale de ses murs ouest et sud, un transept et une tour sont édifiés. On peut leur associer le portail ouest et ses contreforts. Le type de fenêtre permet d'avancer la fin du XI^{e} siècle ou le début du siècle suivant pour la reconstruction presque complète de cette église. Ces travaux très importants sont sans douté liés à la fondation d'un prieuré, chantiers conséquents qui touchent surtout les parties orientales des églises comme à Nuillé-sur-Vicoin (53) ou Cossé-en-Champagne (53), où les nefs anciennes sont conservées.

Cossé-en-Champagne

Edifice majeur

Département - Mayenne

Arrondissement - Laval

Canton - Meslay-du-Maine

Référence carte - Vol. 2, ill. 21, H. 8, n° 84, ill. 24, n° 84

Cette église est classée au titre des Monuments Historiques depuis le 30 janvier 1992.

Division ecclésiastique avant la Révolution

Diocèse du Mans, Archidiaconé de Sablé, doyenné de Brûlon

Statut - Prieuré cure fondé avant 1241 qui dépend de La Couture du Mans (Bouton, 1962, p. 403)

Présentateur - Abbé de la Couture

Vocable - Notre Dame

Sources et histoire

Ecclesia B.-M. Coceio, XIII^{e} s. (Cartulaire de la Couture p. 234) dans Angot, 1900-1910, 1, p. 739.

Dominus de Cocé ; …*ecclesia de Coceyo* ; …*Prioratus de Cocheio*, XIII^{e} s. (Cartulaire de la Couture) dans Angot, 1900-1910, 1, p. 739.

Description

Le plan de l'église de Cossé-en-Champagne associe une nef rectangulaire à un chevet composé de deux travées droites de longueur inégale (ill. 174 et 175). La première, la plus à l'ouest, supporte une tour et la seconde une abside en hémicycle. Deux adjonctions postérieures, une chapelle et une sacristie, sont venues s'appuyer contre le flanc méridional de l'église.

La façade ouest présente un portail à double rouleau, qui forme un avant-corps de 0,45 m d'épaisseur (ill. 176). Les éléments qui le constituent (claveaux et appareil des piédroits) sont taillés dans du grès roussard, comme les deux contreforts qui l'encadrent. Trois fenêtres du XIX^{e} siècle ouvrent dans cette façade.

L'appareil du mur ouest est petit, régulier et disposé en assises horizontales. Dans les parties hautes, des arases de moellons de grès roussard tranchent dans cette élévation en calcaire de couleur grise. Plus que la recherche d'un effet chromatique, ce changement de matériau pourrait être lié au débitage d'un sarcophage en grès roussard. Le mur nord, qui verse dangereusement, a été renforcé par trois contreforts en 1855 (AD53, O 344) (ill. 177). Ce côté de la nef, totalement enduit, est aujourd'hui aveugle : l'une des fenêtres d'origine est masquée par un contrefort et les deux autres sont obstruées. Le mur sud de la

nef, dont les joints ont été refaits assez récemment, est constitué du même type d'appareil qu'en façade (ill. 179). Comme au nord, il était ajouré par quatre fenêtres haut placées équidistantes, dans cette nef de 21,75 m de longueur pour 10 m de largeur. Au mur sud, deux baies sont également bouchées, une troisième d'époque romane semble remaniée et l'emplacement de la quatrième est visible plus à l'est, juste au-dessus d'une baie moderne. Les deux fenêtres obturées du mur sud sont clavées en grès roussard ou en grès plus clair. Les 11 claveaux plutôt courts, mais épais, sont assez mal taillés, comme les boutisses, parfois renforcées d'un carreau, de leurs piédroits. La troisième fenêtre romane, sans doute remaniée, est plus élancée. Avec un arc de neuf claveaux, elle appartient à une campagne de construction postérieure.

Le mur gouttereau sud possède deux portes. Celle qui est bouchée peut-être associée au bâtiment d'origine, contrairement à la seconde, plus récente. De l'ouverture ancienne sont conservés cinq claveaux réguliers d'un arc de décharge, qui renforçait un linteau monolithe, dont témoignent deux fragments de grès roussard (ill. 180). L'arc de décharge et le linteau qu'il protège ont été en partie détruits à la suite du percement de la baie moderne située juste au-dessus. Les piédroits de cette ancienne porte sont en moyen appareil de grès roussard.

Le chœur et l'abside sont eux constitués d'un appareil de schiste très irrégulier, disposé sans ordonnance particulière (ill. 181). Il se différencie donc totalement de celui utilisé dans la nef.

Les élévations sont rythmées de fenêtres toutes identiques. Relativement élancées, placées assez bas dans les murs, leurs arcs sont clavés de cinq éléments de grès roussard très soigneusement taillés. Leurs arcs sont parfaitement extradossés.

L'abside est couronnée par une frise d'arcature en plein cintre, qui repose sur des modillons à décor végétal, géométrique et à figures anthropomorphes (ill. 182). Cet ensemble décoratif a été sculpté dans du grès roussard, matériau pourtant difficile à façonner, ce qui rend ces représentations peu expressives.

La tour est éclairée par trois étages de baies. La face orientale a conservé cet ordonnancement. Au-dessus de la souche, un premier niveau d'une fenêtre médiane est surmonté de grandes fenêtres jumelles à double rouleaux. Au-dessus, le 3e rang resséré dans le pignon d'une toiture en bâtière comprend deux petites baies plus simples. Les deux niveaux supérieurs d'ouvertures sont également visibles à l'ouest, l'étage inférieur étant probablement masqué par la toiture de la nef. La face sud ne présente que la disposition du niveau inférieur qui est percé d'une seule fenêtre (ill. 174), tandis qu'au nord, les deux niveaux inférieurs de baies apparaissent (ill. 177).

L'appareil employé pour cet ensemble d'ouvertures et pour les murs de cette tour est peu soigné. Il s'apparente à celui, tout aussi irrégulier, employé au chevet de l'édifice.

L'intérieur de l'édifice est en très grande partie recouvert de badigeons. La travée qui porte la tour est délimitée par quatre arcs en plein-cintre qui retombent sur des impostes chanfreinées. L'exemplaire nord est aveugle tandis qu'au sud, il ouvre sur une chapelle.

Synthèse et datation

Deux phases de construction existent dans l'église de Cossé-en-Champagne. La nef, par ses proportions, notamment sa hauteur et les carcatéristiques de ses élévations, dont le petit appareil régulier disposé en assises horizontales (type B), témoigne vraisemblablement d'une église antérieure au XI^e^ siècle. Surtout si l'on ajoute le type de fenêtre trappue (de type 2), où les claveaux le plus souvent rectangulaires, plutôt courts, sont séparés par des joints épais. Une datatation ^{14}C confirme cette hypothèse et elle permet même de ne pas exclure totalement une construction un peu plus ancienne. Cette analyse, réalisée sur un charbon issu du mortier du mur nord, indique la fin du IX^e^ et presque la totalité du siècle suivant en excluant totalement le XI^e^ siècle[5]. Une date de construction dans la seconde partie du X^e^ siècle nous paraît envisageable.

L'abside, comme les étages de la tour, possède une série de fenêtres qui appartiennent clairement au XII^e^ siècle. Le type d'appareil mis en œuvre (de type D) et la frise sculptée qui évoque celle de Poillé-sur-Vègre (72) (ill. ?), ainsi que l'absence d'arc brisé permettent de privilégier la première moitié du XII^e^ siècle. La reconstruction de cette partie de l'église serait liée, comme à Azé (ill. 39), Cigné (ill. 168), Bannes (ill. 50), Bazougers (ill. 62) Nuillé-sur-Vicoin (ill. 476), en de pareils cas à la fondation d'un prieuré que les sources écrites n'évoquent qu'à partir de 1241.

[5] ***Cossé-en-Champagne*** (Ly 13116) - Âge calibré 777/987 - 777/792 (4,1%) - 803/844 (7,7%) - 858/987 (83,6%)

Couesmes (Commune de Couesmes-Vaucé)

Edifice de comparaison

Département - Mayenne

Arrondissement - Mayenne

Canton - Gorron

Référence carte - Vol. 2, ill. 21, F. 3, n° 5, ill. 24, n° 5

Intérieur non visité

Division ecclésiastique avant la Révolution

Diocèse du Mans, Archidiaconé et doyenné du Passais au Maine

Statut - Prieuré Cure

Présentateur - Abbesse de Saint-Julien-du-Pré

Vocable - La Vierge

Sources et histoire

Apud Coismes, 1241 (Archives Nationales, L. 970) dans Angot, 1900-1910, 1, p. 758.

P. de Coymes, 1284 (Cartulaire de Fontaine-Daniel) dans Angot, 1900-1910, 1, p. 758.

Ecclesia de Coysmes, XV^{e} siècle (Pouillé) dans Angot, 1900-1910, 1, p. 758.

Description

L'église de Couesmes-Vaucé se compose d'une nef flanquée de deux chapelles couvertes en appentis et d'un chœur rectangulaire entouré de deux chapelles d'époque moderne (ill. 183 et 184).

Le mur nord de la nef est construit en petit appareil de granit irrégulier. Il est disposé en assises horizontales (ill. 185). Ce type d'élévation se retrouve du côté sud. La façade, en revanche, n'en est pas constituée. Un contrefort plat existe de chaque côté de la nef, entre les premières et secondes baies, il existe un contrefort plat. Il subsiste la base, le reste ayant été arraché lors de l'ouverture de grandes fenêtres.

Des traces de fenestrage plus anciens apparaissent dans les deux murs gouttereaux. Un piédroit, surmonté par la moitié d'un linteau échancré, subsiste à l'est de la baie ouest du mur nord (ill. 187). Elle mesure 0,80 m de hauteur et se compose d'une superposition de trois blocs de granit disposés en autant de boutisses. Un jambage du même type apparaît à l'est de la troisième baie du mur nord.

Synthèse et datation

Les éléments les plus anciens de l'église de Couesmes sont visibles dans les deux murs gouttereaux de la nef. La présence de petit appareil (type C) et les jambages de deux baies haut placées, parmi les plus tardives de notre corpus (type 5), ont pu être associés à l'édifice d'origine, que l'on peut probablement faire remonter à la seconde moitié du XI^{e} ou au début du siècle suivant.

Craon « Saint-Eutrope »

Edifice de comparaison

Département - Mayenne
Arrondissement - Château-Gontier
Canton - Craon
Commune - Craon
Référence carte - Vol. 2, ill. 21, D. 9, n° 103, ill. 24, n° 103

Division ecclésiastique avant la Révolution
Diocèse du Mans, Archidiaconé, doyenné
Statut - Prieuré qui dépend de la Trinité de Vendôme
Présentateur - Abbé de la Trinité de Vendôme
Vocable - Saint Eutrope

Sources et histoire
Selon A. Bouton, le prieuré Saint-Eutrope est fondé avant 1143 et il relève alors de l'abbaye de la Trinité de Vendôme (Bouton, 1962, p. 404 et Angot, 1900-1910, 3, p. 564).
Cette chapelle prieurale est mentionnée en 1226 dans le cartulaire du prieuré des Bonhommes à Craon (Guéguen et *ali.*, 2010, p. 226).

Description
L'édifice domine la vallée et la rive droite de l'Oudon, un peu en amont de la ville de Craon (ill. 187 et 188). Il ne subsiste de cet édifice, dédié à Saint-Eutrope, qu'un chevet constitué d'une travée droite aveugle et d'une abside légèrement plus étroite, éclairée par trois grandes fenêtres à arc clavé (ill. 188 et 189). Le mur hémicirculaire de l'abside est renforcé par deux contreforts plats qui encadrent la baie axiale. Les élévations sont réalisées en blocs de schiste plus ou moins lité, ce qui donne à l'ensemble des parements un aspect assez peu soigné. Les chaînages d'angle, ainsi que les contreforts, sont réalisés à en moyens appareils de calcaire.
A l'ouest, l'arc ouvrant sur ce chevet est encadré par deux piliers associés à des colonnes engagées (ill. 190). Ces dernières supportent deux chapiteaux sculptés de simples décors végétaux, où s'intercallent des bandes de petites pointes de diamant (ill. 191) et pour l'autre, de feuilles d'acanthes (ill. 192).

Synthèse et datation

Les restes de cet édifice, dont ne subsiste que le chœur conservent, tous les éléments (contreforts plats, type d'ouverture et de parement) d'une construction de la première moitié du XII^{e} siècle. Les chapiteaux évoquent très clairement ceux qui existent aux arcs formerets qui ornent le revers du mur de façade de l'abbaye de la Roë, partie décorée qui doit être mise en oeuvre entre 1125 et 1130 (Fillion-Braguet, 2018, p. 73).

Crennes-sur-Fraubée

Edifice de comparaison

Département - Mayenne

Arrondissement - Mayenne

Canton - Villaines-la-Juhel

Référence carte - Vol. 2, ill. 21, I. 4, n° 18, ill. 24, n° 18

Intérieur non visité

Division ecclésiastique avant la Révolution

Diocèse du Mans, Archidiaconé du Passais, doyenné de Javron

Statut - Cure

Présentateur - Abbé de Saint-Julien de Tours

Vocable - Saint Calais

Sources et histoire

Parrochia de Crennis, 1285 (Bilard, tome 1, n. 23) dans Angot, 1900-1910, 1, p. 823.

Parrocchiani de Crenis, 1289 (AD72, H. 793) dans Angot, 1900-1910, 1, p. 823.

Description

Le plan de l'église se présente sous la forme d'une croix latine (ill. 194, 195, 196 et 197). Le transept remonte à l'époque moderne, tout comme le chœur rectangulaire. Seule la nef conserve des éléments plus anciens.

Si le mur ouest a été totalement repris au XIX^{e} siècle, le mur gouttereau nord conserve du petit appareil irrégulier, taillé dans du calcaire gris très dur (ill. 198). Plus concassés que véritablement taillés, les moellons sont toutefois disposés en assises horizontales. Il est par ailleurs intéressant de noter qu'une assise de réglage, réalisée à l'aide d'éléments plus petits, est visible deux assises en-dessous des appuis des fenêtres d'origine. On voit assez nettement à l'ouest que la nef a été rallongée d'une travée au moment de la construction du clocher (ill. 195). Le même changement d'appareil se retrouve au sud. Il en est sans doute de même à l'est où, à l'extrémité du mur nord, on relève, à la hauteur des ouvertures, une superposition de sept blocs de granit, qui semblent appartenir au chaînage d'angle nord-est de la nef (ill. 198). Du côté sud, l'appareil « ancien » n'apparaît pas, remplacé par une élévation, où plus aucune assise n'est respectée et où trois fenêtres du début de la période moderne sont ouvertes (ill. 196 et 197). Le mur nord conserve les traces d'une porte et d'au moins deux fenêtres d'origine entièrement en granit. Seule la deuxième baie est complète, la première ne conservant que ses jambages (ill. 199). La baie

complète se compose d'un linteau échancré, mais fendu, qui devait être initialement en un seul bloc. Il est porté par deux jambages constitués de blocs de largeur irrégulière. L'assise intermédiaire se compose de deux larges carreaux, tandis que les deux autres assises sont constituées de boutisses. Tous ces blocs sont par ailleurs taillés dans du granit. La baie ouest semble du même type, même si les deux éléments de l'assise intermédiaire de ses piédroits paraissent moins larges. La fenêtre complète mesure 0,12 m de largeur et environ 0,72 m de hauteur. Son appui se situe à 2,85 m du sol et son linteau à 0,60 m au-dessous de la sablière du toit.

Les vestiges en granit d'une porte apparaissent également au niveau du mur nord-est de la porte. Elle mesure 1,98 m de largeur pour 2 m de hauteur. Son arc se compose de claveaux d'une épaisseur moyenne, séparés par des joints assez larges (entre 2 et 4 mm). Quelques éléments des piédroits sont encore visibles.

Synthèse et datation

L'église de Crennes-sur-Fraubée conserve une nef dont l'élévation nord (type C/D) indique une construction antérieure à 1100. Elle devait présenter à l'origine deux ouvertures par mur gouttereau, si l'on admet que les blocs de granit du mur nord constituent bien des éléments de chaînage d'angle. Le type de fenêtre, parmi les plus tardif de la région (type 5), dont un exemplaire peut encore être observé, permet d'en situer la construction dans le courant de la seconde moitié du XI^{e} siècle.

Daon

Edifice de comparaison

Département - Mayenne

Arrondissement - Château-Gontier

Canton - Azé

Référence carte - Vol. 2, ill. 21, F. 11, n° 118, ill. 24, n° 117

Intérieur non visité

Division ecclésiastique avant la Révolution

Diocèse d'Angers, Archidiaconé d'outre-Maine, doyenné d'Ecuillé

Statut - Prieuré Cure qui dépend de l'abbaye de la Roë

Présentateur - l'Abbé de la Roë

Vocable - Saint Germain

Sources et histoire

Wido, clericus, de Daun, 1118 (cartulaire de Saint-Aubin d'Angers) dans Angot, 1900-1910, 2, p. 7.

Guido de Daona, 1118 (Cartulaire du Géneteil) dans Angot, 1900-1910, 2, p. 7.

Ecclesia Sancti Germani de Daona, 1136 (Bulle d'Innocent II) dans Angot, 1900-1910, 2, p. 7.

Le prieuré qui dépend de l'abbaye de la Roë a été fondé à la fin du XI^{e} siècle (Bouton, 1962, p. 404).

Deux coffres en schiste ont été découverts en 1903, près du cimetière actuel situé au nord du bourg à un peu plus d'une centaine de mètres de l'église (Angot, 1910, 4, p. 281 et Colleter, 2003, p. 163).

Description

La partie orientale de l'église se compose d'une abside et d'une absidiole greffée sur les croisillons d'un transept, dont les murs pignons enduits n'ont pu être observés (ill. 201). Il semble néanmoins que le chaînage d'angle nord-est d'origine du bras nord soit conservé. La nef sur laquelle s'appuie une tour au nord n'apporte pas de données intéressantes.

Ce chevet de l'église de Daon a été maladroitement réenduit en 2013, mais des photographies ont pu être prises alors que les élévations du chevet venaient d'être piquetées (ill. 200 et 202). C'est la seule partie de l'édifice qui a pu être observée à cette occasion, le reste étant soit enduit soit trop remanié.

Le choeur est construit à l'aide d'un appareil irrégulier taillé principalement dans des schistes. Aucune assise n'y est respectée. L'abside conserve une fenêtre axiale haut placée, entièrement réalisée en calcaire (ill. 203). Ses piédroits sont dotés de boutisses renforcées, à la facture soignée. Cette ouverture élancée se compose de cinq assises par jambage. Les claveaux de l'arc sont plutôt larges et séparés par des joints peu épais. L'abside est renforcée par deux contreforts latéraux relativement saillants, parementés en moyens appareils calcaire, dont la facture est identique aux blocs mis en œuvre dans la fenêtre axiale. On remarque l'arc d'une baie latérale du même type du côté nord, au-dessus d'une fenêtre d'époque moderne (ill. 204). L'absidiole nord conserve la base de sa baie axiale, avec trois premières assises des jambages de facture identique à celles de l'abside. Cet état de conservation, que l'on retrouve encore à la baie axiale de l'absidiole sud, permet d'affirmer que ces deux chapelles ont été arasées.

Synthèse et datation

Le chevet de l'église de Daon avec son abside, ses absidioles et une partie de son transept, remonte à l'époque romane. Le type d'appareil (de type D) mis en œuvre et de baies élancées, coiffées d'arcs à claveaux plutôt épais (de type 4), permettent de placer la construction à la fin du XI^{e} siècle ou au tout début du siècle suivant. Il pourrait correspondre à la fondation du prieuré de la Roë, évoquée par les archives.

Entrammes « Saint-Etienne »(les thermes) (ill. 205)

Edifice majeur

Département - Mayenne

Arrondissement - Laval

Canton - L'Huisserie

Référence carte - Vol. 2, ill. 21, E. 8, n° 43, ill. 24, n° 43

Edifice classé le 1er septembre 1983

Division ecclésiastique avant la Révolution

Diocèse du Mans, Archidiaconé de Sablé, doyenné de Sablé au-delà de l'Ouette

Statut - Cure

Présentateur - Abbé d'Evron

Vocable - Saint Etienne

Sources et histoire

Entrammes, « *Interamnis* », apparaît pour la première fois sur une monnaie mérovingienne (Ponton d'Amécourt, 1883, p. 149-151) dans Angot, 1900-1910, 2, p. 93.

La fondation de la paroisse est attribuée, dans les actes des Evêques du Mans, à Julien, le premier évêque du diocèse, entre la fin du IVe siècle et le siècle suivant (*Actus*, p. 36). Deux établissements religieux existent par ailleurs au haut Moyen Âge, dont un monastère de femmes mentionné à partir de 832 (*Gesta Aldrici*, p. 69, 100, 127) dans Angot, 1900-1910, 2, p. 93. Il est attesté au moins jusqu'en 839 (Legros, 2010, p. 89). Rien ne permet réellement de l'associer à l'église Saint-Etienne.

En 863, Salomon, Roi des bretons, rencontre Charles-le-Chauve au gué d'Entrammes, la rivière la Mayenne constituant alors la frontière entre les royaumes de Bretagne et des Francs (Angot, 1900-1910, 2, p. 97). Un prieuré Saint-Etienne fondé par les seigneur d'Entrammes obtient en 1220 de Thibault de Mathefelon ce *qu'il possédait dans les fossés d'Entrammes* (Angot, 1900-1910, 2, p. 95).

De ce prieuré Saint-Etienne il ne subsite sans doute que le chevet de l'église (*Eglise du Garage*) dont nous allons reparler. Un prieuré de chanoines réguliers est fondé en 1233 dans l'emprise de l'oppidum du Port-du-Salut par Thibault de Mathefelon, alors seigneur d'Entrammes (Angot, 1900-1910, 2, p. 97).

Les thermes d'Entrammes ont été découverts en 1987 dans l'église du village (Naveau 1991 et 1992) (ill. 206, n° 4). Ce bâtiment antique s'inscrit dans un paysage déjà densément occupé aux époques préromaines et romaines (Guillier, Valais, 2012), probablement favorisé par le passage à gué sur la

Mayenne, emprunté par la voirie gauloise, puis romaine qui conduit du Mans à Rennes. Depuis 1987, d'autres sites archéologiques gaulois et romains sont venus compléter les traces d'occupation humaine autour de l'oppidum du Port-du-Salut et de l'agglomération secondaire d'Entrammes. On peut, par exemple, noter la découverte d'un édifice monumental antique, à la fonction incertaine, au 63 rue du Maine (Guillier, 2006 ; ill. 206, n° 5) et la fouille du site de la Carie (Guillier et al, 2012, p. 148 ; ill. 206, n° 2).

Plusieurs secteurs du village ont livré des sarcophages du haut Moyen Âge. Des exemplaires ont été mis au jour dans et autour de l'église Saint-Etienne, à l'ouest du bourg, le long de la voie romaine, dans l'emprise de la fouille de la Carie (Guillier et al., 2012, p. 193) et enfin dans la partie sud de village, non loin de la chapelle castrale d'Entrammes, qui remonte au X^e^ ou au tout début du siècle suivant (ill. 206, n° 6). Dans cette partie du village également, on signale la découverte d'une antéfixe mérovingienne (ill. 214). A proximité immédiate, une motte castrale est mentionnée sur les planches du cadastre napoléonien de 1810 (ill. 206, n° 8), à proximité du chevet d'une autre église (Eglise du Garage ; ill. 206, n° 7) dont il ne reste qu'un chevet.

Le site est occupé par la famille d'Entrammes, vassal du Comte de Laval, attestée à partir de 1040 (Pichot, 1995, p. 197). Un château y est mentionné dès la fin du XI^e^ siècle, sans doute s'agit-il de la motte déjà évoquée (Pichot, 1995, p. 205). De ce site élitaire, il ne reste aujourd'hui que les ruines d'un logis du XIV^e^ siècle tout proche (ill. 206, n° 9).

Description

L'église d'Entrammes a été aménagée dans les thermes antiques (ill. 207). Elle conserve au sud et à l'ouest deux murs gallo-romains en *opus mixtum* qui mesurent jusqu'à 9 m de hauteur (ill. 208 et 209). Les fouilles ont prouvé que l'édifice balnéaire était abandonné probablement depuis assez peu de temps quand les transformations y ont été réalisées. Les *suspensura* effondrées ont été comblées, tandis qu'une chape de mortier de tuileau du haut Moyen Âge était aménagée sur ces remblais ou sur les sols antiques encore en place. Des cloisons ont été arasées. Le nouvel espace ainsi créé mesure au moins 28,40 m sur 7 à 9 m de largeur (ill. 210). En liaison avec ces nouveaux niveaux de sol, deux aménagements ont été dégagés à la limite orientale de la fouille (ill. 211). Il s'agit d'abord d'une maçonnerie axiale, dont on ne perçoit que la partie occidentale. De forme rectangulaire et aux angles arrondis, son côté ouest mesure 1,30 m et ses côtés nord et sud ont été dégagés sur 1 m de longueur. Malgré une sépulture qui la recoupe, cette structure constituée de moellons irréguliers est revêtue d'une couche de mortier blanc et d'un enduit de finition de couleur rose, à la surface extrêmement lisse et soignée. Ce massif de maçonnerie, placé dans la partie est de la nef, voire à son extrémité comme le suggère le chevet ancien de l'église, ressemble à un ambon conservé sur une cinquantaine de centimètres de hauteur. Un escalier de trois marches de 0,85 m de largeur est accolé à la même époque juste au nord, contre le parement interne du mur nord de la nef. Un second est évoqué du côté sud, sans doute détruit par la fondation d'un pilier de l'édifice du XIX^e^ siècle (Naveau, 1996). Un peu plus tard, de nouvelles

maçonneries viennent s'appuyer contre l'ambon et l'escalier nord (Naveau, 1991, pl. 6). La partie orientale non explorée était peut-être surélevée par rapport à la nef, comme le suggère le niveau d'arasement du massif axial. Chacun de ces aménagements ont donné lieu à des datations ^{14}C. Les deux premières concernent l'escalier. La première semble aberrante avec des probilités situées entre la seconde moitié du XV^{e} siècle et le premier tiers du XVII^{e} siècle (Ly12118, vol. 7, tab. 19), tandis que la seconde (Ly13117, vol. 7, tab. 19) indiquerait avec des probabilités de 61% la période 988/1052 et à 34% la période 1081/1152. La troisième est issue d'un prélèvement réalisé dans une maçonnerie liée au pseudo ambon et plaquée contre l'escalier (Ly12119, vol. 7, tab. 19). Elle indiquerait une fourchette chronologique de 938/1018 avec 68,2% de probablité et une autre fourchette un peu plus ancienne entre 894 et 930 (avec une probabilité de 27,2%). Ces trois datations sont difficiles à interpréter, car on hésite entre la présence de perturbations plus récentes, liées par exemple aux sépultures du second Moyen Âge ou de l'époque moderne, ou à des réfections d'aménagements plus anciens…

Le mur nord des thermes a été arasé au moment où la nef a été élargie, au XVI^{e} siècle. Avant 1862, l'église est donc constituée d'une nef unique. Le curé note alors que l'édifice se terminait par un transept doté d'absidioles et surtout d'une abside décentrée par rapport à la nef (AD53, E dépôt 70 2M1 et O 416). Cette disposition de l'église remonte assurément à une phase antérieure à l'élargissement de la nef réalisé au XVI^{e} siècle.

Synthèse et datation

Les thermes antiques d'Entrammes sont transformés en édifice de culte sans doute assez rapidement après leur abandon, comme en témoigne l'état de conservation de leurs élévations et des amanégements intérieurs. Profitant de volumes faciles à mettre hors d'eau, les maçons du haut Moyen Âge organisent un long vaisseau rectangulaire. On ne sait pas grand-chose des espaces surélevés situés à l'est de la fouille. A l'intérieur, la partie orientale de l'édifice semble, malgré les résultats des datations ^{14}C difficiles à exploiter, avoir été desservie par deux escaliers latéraux dont seul l'exemplaire nord subsiste. Au centre, le massif où l'on semble reconnaître un ambon, permettait peut-être au desservant de faire son office, marquant ainsi le début d'un chœur, dont le plan nous est inconnu.

L'absence de mobilier du haut Moyen Âge ne permet pas de dater précisément la réoccupation de ce balnéaire. On sait juste qu'Entrammes fait partie de la liste des paroisses les plus anciennes du Maine et que sa fondation est attribuée au premier évêque du Mans, Julien, dont la légende fait remonter l'épiscopat au milieu du IV^{e} siècle. On peut au moins admettre que la situation de cette agglomération, sur l'une des voies les plus importantes de la région, a dû très tôt se doter d'une église, probablement à la suite des villes épiscopales de la région. Comme pour les thermes de Jublains (ill. 292), il est donc fort probable que ces aménagements aient été réalisés dès les VI^{e}-VII^{e} siècles. Il est possible que l'église Saint-Etienne d'Entrammes soit le siège d'un des deux établissements monastiques mentionnés au IX^{e} siècle. Le remploi d'un édifice antique indique qu'il s'agit au moins du plus ancien des deux. En

conséquence, on pourrait proposer qu'il ait été d'abord le siège de la paroisse mentionnée parmi celles fondées par Saint Julien.

L'abside présente sur le plan du XIX^{e} siècle, associée à un transept et à des absidioles, fait probablement partie d'une phase plus tardive d'époque romane, sans doute en lien avec la fondation du prieuré dont font mention les sources. L'ensemble de ces parties orientales qui ressemblent à celle de l'église de Nuillé-sur-Vicoin (ill. 476) sera remplacé en 1861-1862 par le chœur actuel…

Entrammes « chapelle castrale »[6] (ill. 212)

Edifice intéressant

Département - Mayenne

Arrondissement - Laval

Canton - L'Huisserie

Référence carte - Vol. 2, ill. 21, E. 8, n° 44, ill. 24, n° 44

Edifice privé transformé depuis longtemps en grange

Division ecclésiastique avant la Révolution

Diocèse du Mans, Archidiaconé de Sablé, doyenné de Sablé au-delà de l'Ouette

Statut - ?

Présentateur - ?

Vocable - ?

Les sources d'archives

Le nom d'Entrammes, « *Interamnis* », apparaît pour la première fois sur une monnaie mérovingienne (Ponton d'Amécourt, 1883, p. 149-151).

La fondation de la paroisse didiée à Saint Etienne est attribuée dans les actes des evêques du Mans à Julien, le premier évêque du diocèse, soit entre la fin du IV^{e} siècle et le siècle suivant. Un monastère de femmes est mentionné à Entrammes à partir de 832 (*Gesta Aldrici*, p. 69, 100, 127) dans Angot, 1900, 2, p. 93. En 837, Aldric y consacre 65 religieuses (*Gesta Aldrici*, p. 123-137) dans Angot, 1900, 2, p. 97.

En 863, Salomon, roi des Bretons, rencontre Charles-le-Chauve au gué d'Entrammes, la rivière la Mayenne constituant alors la frontière entre les royaumes de Bretagne et des Francs.

Les premiers seigneurs d'Entrammes sont mentionnés à partir de 1040 (Pichot, 1995, p. 197).

L'église Saint-Etienne d'Entrammes est donnée à l'abbaye d'Evron un peu avant 1125, donation confirmée à cette date par l'Evêque du Mans Hildebert de Lavardin (Legros, 2010, p. 89).

Un prieuré Saint-Etienne, fondé par les seigneurs d'Entrammes, est mentionné pour la première fois entre 1143 et 1187 (Angot, 1900, 2, p. 95b). Plus tard, en 1220, Thibault de Mathefelon, dont dépend alors la seigneurie, donne à ce prieuré ce qu'il possède dans les fossés d'Entrammes (Angot, 1900, 2, p. 95b).

[6] Le terme « chapelle castrale » est associé à cet édifice car certains ont proposé qu'il s'agissait de la chapelle castrale des seigneurs d'Entrammes établis non loin de là.

Un prieuré de chanoines réguliers est fondé en 1233 dans l'emprise de l'oppidum du Port-du-Salut par Thibault de Mathefelon, alors seigneur d'Entrammes (Angot, 1900, 2, p. 97).

Les sources archéologiques

Entrammes voit son origine remonter à La Tène. Les sites de cette période sont implantés le long de la voie gauloise, puis romaine, qui relie le Mans à Rennes (Guillier *et al.*, 2012 ; ill. 206). On peut citer Le Clos des Primevères, constitué d'un ensemble de greniers (Guillet *et al.*, 2015 ; ill. 206, n° 1), un habitat à la Carie (ill. 206, n° 1) et surtout, à 500 m à l'ouest du village, l'oppidum de Port-du-Salut qui contrôle un gué sur la Mayenne. Après la conquête, l'occupation de cet éperon barré se réduit à un sanctuaire fouillé dans les années 70 (Naveau, 1982), tandis qu'une agglomération secondaire voit le jour en contrebas, à l'emplacement du village actuel. Elle constitue alors un nœud routier. Il en subsiste les thermes antiques conservés sous l'église Saint-Etienne (Naveau 1991 ; ill. 206, n° 4), l'habitat de bord de voie du site de la Carie, fouillé récemment (Guillier *et al.,* 2012 ; n° 2) et enfin, un édifice monumental gallo-romain, à la fonction mal définie, découvert au 63 rue du Maine (Guillier, 2010) (n° 5).

Plusieurs zones de sarcophages mérovingiens sont connues dans le bourg. Il en existe une autour de l'église Saint-Etienne (n° 4) et une seconde, apparemment la plus importante, à 300 m au sud (ill. 213) entre l'ancienne mairie et la « chapelle castrale ». Quelques sarcophages ont aussi été découverts sur le site de bord de voie de la Carie (ill. 206, n° 2). Toujours dans la partie sud du village, on signale la découverte d'une brique estampée où l'on distingue le haut d'un personnage (Naveau, 1982, p. 42 et planche 30 ; ill. 214). Cet élément a été retrouvé à l'intérieur d'un logis du XIV^{e} siècle situé à une cinquantaine de mètres au nord de la chapelle castrale (ill. 213). L'objet rappelle des découvertes effectuées dans l'église de Saint-Similien de Nantes (Costa, 1964, notice 23), à Saint-Mathurin (Provost, 1988, p. 68), mais aussi au château d'Angers en 1992 (Brodeur, 1995). Cette dernière est en tout point identique. On distingue sur ces deux dernières briques un personnage entouré d'un sarment de vigne, avec d'un côté une feuille de vigne et de l'autre une grappe de raisin. La partie haute de l'exemplaire d'Angers s'achève par une croix au milieu d'un fronton triangulaire. Sur celui d'Entrammes, l'irrégularité du bord supérieur suggère que cette partie est manquante. Des éléments de comparaison découverts lors de diverses fouilles anciennes sont, pour le plus souvent, datés entre le début du V^{e} siècle et le début du VII^{e} siècle (Maufus, 1992, p. 236).

Toujours dans ce secteur sud du village, il existe encore à proximité les vestiges d'une autre église (celle du Garage), dont il ne subsiste que le chevet redécouvert récemment à l'occasion de travaux de démolition (ill. 213). Nous verrons qu'il s'agit sans doute d'un prieuré Saint-Etienne, mentionné au XII^{e} siècle et dont témoigne encore un grand bâtiment du XVII^{e} siècle, appelé le Prieuré. Les restes de la priorale sont voisins d'une motte castrale (n° 8) encore mentionnée sur le cadastre de 1810 (AD53, section 3 du bourg), site élitaire qui est remplacé au XIV^{e} siècle par le logis en ruine voisin (ill. 213).

Description

Les restes d'un bâtiment qui sert aujourd'hui de grange (ill. 213) apparaissent dans la partie sud du village, qui est aussi la plus riche en sarcophages. Ce volume rectangulaire mesure 10,44 m de longueur pour un peu moins de 8 m de largeur (ill. 215). Une pièce rectangulaire, prolongée au nord par un four du XIX^{e} siècle en hémicycle, a été construite contre son pignon est et une annexe en appentis, sans doute aussi récente, contre son pignon occidental.

L'analyse des élévations du volume principal permet de reconnaitre les vestiges d'un édifice plus ancien. A l'extérieur, la partie médiane du mur nord et la partie supérieure du parement interne du mur ouest conservent des élévations de petits moellons réguliers de schistes et de calcaire gris, disposés en assises horizontales (ill. 212 et 216). Trois types de mortier sont visibles dans l'élévation du mur nord. La première, qui apparaît depuis le sol jusqu'à 2,08 m de hauteur, est constituée de sable orangé et de quelques nodules de chaux. Après une rupture horizontale, le liant au-dessus est toujours aussi orangé mais plus pâle[7]. Le mortier change de nouveau à 2,90 m de hauteur. Orangé encore plus clair, il est composé de nodules de chaux ou de calcaire plus nombreux et plus gros. Ces changements de mortier correspondent à plusieurs phases de travaux. Il s'agit probablement de mortier de journée, qui se caractérise par des changements de composition dans les liants et/ou d'approvisionnement dans les matériaux.

Une fenêtre à linteau échancré apparaît dans cette maçonnerie (ill. 217). Elle mesure 0,80 m de hauteur pour 0,13 à 0,14 m de largeur. Les blocs qui la constituent sont principalement extraits de sarcophages. Les rainures réalisées sur ce linteau échancré simulent au moins sept claveaux non extradossés. Les plaques de calcaire des jambages sont réparties en six assises. La proximité de la sablière du toit avec le haut de ce linteau indique que le mur a été arasé d'au moins trente à quarante centimètres.

Le chaînage nord-ouest de la grange, les tiers ouest et est de son mur nord, ainsi que tout le mur sud, éventré par une porte charretière (ill. 218), ont été reconstruits, tandis qu'une fenêtre moderne a été percée au premier étage du mur pignon ouest de l'édifice.

Synthèse et datation

Les pans de murs perpendiculaires au moellonnage identique (appareil de type A) appartiennent à un édifice dont le côté nord conserve une fenêtre à linteau échancré (type 1), considérée comme l'une des plus anciennes de la région. Une datation ^{14}C réalisée sur un charbon de bois prélevé dans l'une des phases de mortier du mur nord indique le dernier tiers du IX^{e} siècle et la totalité du siècle suivant[8].

Ces deux tronçons de murs appartiennent à un bâtiment est ouest d'un peu plus de 10 m de longueur au moins, d'une largeur de 5,40 m au minimum et l'ensemble mesure 5,30 m de hauteur.

[7] Ce mortier a fait l'objet de prélèvements de charbons de bois dont un échantillon a été daté.

[8] ***Entrammes « chapelle castrale »*** (Ly 12118) – Âge calibré 778/995 (95,4%) ; 778/790 (6,7%), 809/815 (0,5%), 826/841 (1,4%) et 863/995 (91,8%).

L'orientation de ce bâtiment, qui présente une fenêtre et des élévations identiques à celles d'églises de la région, permettent de reconnaître dans ces vestiges un santuaire construit entre la fin du IX^{e} et le X^{e} siècle, dans un contexte de cimetière mérovingien. Faute d'archives suffisamment précises, il est difficile de préciser la nature de cette fondation. Si la présence du cimetière du haut Moyen Âge, sans doute le principal d'Entrammes témoigne, peut-être avec l'antéfixe, de l'ancienneté de cette implantation, il est impossible de l'associer à l'abbaye mentionnée en 832.

Ce santuaire se situe à 70 m d'une motte castrale érigée par les seigneurs d'Entrammes, un site castral mentionné à partir de 1040 (Pichot, 1995, p. 197). De la même façon, les liens qui existent entre la « chapelle castrale » et ce lieu de pouvoir aux origines inconnues, sont impossibles à cerner. On sait juste qu'un prieuré Saint-Etienne, mentionné à partir du XII^{e} siècle, est fondé juste au nord de la motte à l'initiative des seigneurs d'Entrammes. Il n'en subsiste sans doute aujourd'hui qu'un chevet (voir notice suivante : Entrammes l'Eglise du Garage).

Entrammes l'« Eglise du Garage » (ill. 219)

Edifice de comparaison

Département - Mayenne
Arrondissement - Laval
Canton - L'Huisserie
Référence carte - Vol. 2, ill. 21, E. 8, n° 42, ill. 24, n° 42

Edifice privé transformé depuis 2018 en habitation

Division ecclésiastique avant la Révolution
Diocèse du Mans, Archidiaconé de Sablé, doyenné de Sablé au-delà de l'Ouette
Statut - Prieuré qui dépend de l'abbaye d'Evron
Présentateur - ?
Vocable -s Saint-Etienne

Sources et histoire (voir également les sources et l'histoire d'Entrammes de la notice sur la « chapelle castrale »

Le prieuré Saint-Etienne, fondé par les seigneurs d'Entrammes, est mentionné pour la première fois entre 1143 et 1187 (Angot, 1900-1910, 2, p. 95b). Plus tard, en 1220, Thibault de Mathefelon, dont dépend alors la seigneurie, donne à ce prieuré et à l'abbaye Sainte-Marie d'Evron tout ce qu'il possède dans les fossés d'Entrammes (Angot, 1900-1910, 2, p. 95b).

Les restes de l'église du Garage[9] (ill. 206, n° 7) sont situés à 300 m au sud de l'église Saint-Etienne, aménagée dans les thermes antiques d'Entrammes (ill. 206, n° 4). Les vestiges de cet édifice à qui on peut associer à un grand bâtiment du XVII^e^ siècle, appelé le Prieuré, sont implantés entre une motte castrale mentionnée au sud-est sur le cadastre de 1810 et un logis du XIV^e^ siècle, aujourd'hui en ruine (ill. 213). Au XIX^e^ siècle, le chevet de cette église du Garage, qui servait alors d'atelier de menuisier, conservait un christ peint sur son mur est (Angot, 1900-1910, 2, p. 95). Enfin, deux sépultures ont été découvertes dans des sondages archéologiques ouverts juste au nord de chevet (Mare, 2017). L'une d'elles, qui a été datée au radiocarbone remonterait au XI^e^ ou XII^e^ siècle (1025/1165 après notre ère à 95,4% de probabilité) (Beta 465692, D117229-SEP1).

[9] L'église porte de nom parce qu'elle servait de dépôt de pièces détachées au garagiste qui occupait les lieux au début des années 2000

Notons encore la présence au sud et au sud-ouest d'un cimetière mérovingien et d'une autre église (« la Chapelle Castrale »), située à moins de 100 m au sud-ouest.

Description

Les vestiges de l'église se présentent sous la forme d'un long rectangle est-ouest (ill. 220). Le volume intéressant, dont on retrouve la silhouette sur le cadastre de 1810 (ill. 213), a été rallongé, comme le suggèrent les blocs des chaînes d'angle en grès roussard visibles au sud-est et au nord-est d'origine (ill. 219 et 221). Le mur pignon de cette partie d'origine a été retrouvé au cours des travaux de terrassement réalisés en 2017 (Mare, 2017, p. 47). Le pignon ouest, d'environ 0,85 m d'épaisseur, conserve un arc d'entrée de choeur monumental, qui mesure 4,27 m de largeur sur près de 5,50 m de hauteur (ill. 222). Il se compose de claveaux de calcaire soigneusement taillés, plutôt larges et séparés par des joints étroits. L'ensemble est marqué à l'intérieur du chevet par des traces d'incendie (ill. 223) et de buchage, qui ont détruit les impostes sur lesquelles reposaient l'arc d'entrée.

Les élavations de mur sud et nord sont construites en plaques de schiste de forme irrégulière, qui sont disposées dans ordre particulier. Une fenêtre entièrement chanfreinée et à arc brisé s'ouvre dans le mur nord et une baie à arc brisé et à ébrasement externe est percée dans le mur sud. Ses piédroits, qui reposent sur des briques du XIX^{e} siècle, montrent qu'elle a été agrandie vers le bas.

Synthèse et datation

Le chevet de cette église à chevet plat, associé à un vaste bâtiment du XVII^{e} siècle, appartiennent à un prieuré qui apparaît dans les sources dans le courant du XII^{e} siècle. Il a pour vacable Saint Etienne et dépend de l'abbaye d'Evron.

Les vestiges qui susbsitent de la priorale composent un chevet plat de forme carrée dont l'emprise, son pignon ouest et son arc d'entrée sur chœur, remontent à l'époque romane. La largeur des claveaux et la finesse des joints de mortier qui les séparent témoignent d'une construction de la fin du XI^{e} siècle ou du premier tiers du siècle suivant.

La morphologie des fenêtres et le fait qu'elles ne soient pas ouvertes au milieu des gouttereaux indiquent que ces derniers ont été reconstruits peut-être à la fin du XII^{e} ou au XIII^{e} siècle, si l'on se fie à la morphologie de la fenêtre du mur nord.

Epineux-le-Seguin (ill. 234)

Edifice de comparaison

Département - Mayenne

Arrondissement - Laval

Canton - Meslay-du-Maine

Référence carte - Vol. 2, ill. 21, H. 8, n° 85, ill. 24, n° 85

Division ecclésiastique avant la Révolution

Diocèse du Mans, Archidiaconé de Sablé, doyenné de Brûlon

Statut - Prieuré Cure qui dépend du prieuré conventuel de Château-L'Ermitage (Sarthe)

Présentateur - ?

Vocable - Notre Dame

Sources et histoire

Presbiter d'Espino, 1175 (Cartulaire de la Couture, p. 102) dans Angot, 1900-1910, 2, p. 103.

Parrochia d'Espino, XII^{e} siècle (Inv. de Château-l'Ermitage) dans Angot, 1900-1910, 2, p. 103.

Ecclesia d'Espino, 1207 (AD72, H. 581) dans Angot, 1900-1910, 2, p. 103.

Le prieuré d'Epineux-le-Seguin est fondé en 1209 (Bouton, 1962, p. 404).

Description

Une longue nef est prolongée par un chœur profond plus étroit, qui se termine à l'est par un chevet plat flanqué au sud d'une sacristie et d'une tour. Son côté est ouvert sur une abside (ill. 235).

La façade actuelle a subi de nombreux remaniements. Elle est percée d'une porte en plein-cintre, sans doute d'époque romane. Deux contreforts qui renforcent les angles de ce mur ont été consconstruits en 1851, juste après y avoir démoli un porche d'entrée en appentis (AD53, O. 422).

Un contrefort, sans doute d'époque moderne, épaule l'extrémité ouest du mur nord (ill. 234). Plus à l'est, un léger décrochement indique que cette partie ouest de la nef a été reconstruite. La phase orientale, la plus ancienne, conserve une élévation construite en petit appareil de grès assez irrégulier, mais disposé en assises hotizontales (ill. 236). Une porte peut lui être associée. Il en subsiste un arc constitué de dix sept claveaux plutôt étroits, séparés par des joints relativement épais. L'ensemble, de bonne qualité, est taillé dans du grès roussard. Aucun élément de jambage ne subsiste. La partie est de cette porte est scellée sous un contrefort moderne. Plus à l'est, on remarque le piédroit d'une fenêtre ancienne sans doute. Il se compose de quelques blocs de grès roussard. Le mur gouttereau sud de la nef présente des

caractéristiques identiques (ill. 237 et 238). On y retrouve le même changement d'appareil. Plus petit et reparti en assises horizontales, il devient de médiocre qualité et plus grand dans la partie ouest. On peut associer à cette phase le mur de façade. Ce mur gouttereau méridional, en revanche, conserve une fenêtre romane entière qui appartient à la première phase de construction (ill. 239). Cette baie se compose uniquement d'éléments de grès roussard. Son arc possède deux claveaux mal taillés, qui ont pu ne former qu'un linteau monolithe échancré à l'origine. Notons que leur intrados est chanfreiné. Les jambages de cette baie sont construits à l'aide de cinq assises d'appareils assez grossièrement taillés. Cette petite ouverture mesure 0,80 m de hauteur pour 0,29 m de largeur.

Le chœur à chevet plat semble homogène (ill. 234 et 235). Les murs sud et nord sont renforcés par deux contreforts plats et le mur est par un autre axial. Chacun de ces murs est ajouré par deux baies gothiques. Ces baies élancées sont ouvertes relativement bas dans les élévations. Elles disposent de linteau monolithe en grès roussard, dont l'échancrure est brisée. Une corniche établie au ras du toit dispose de quelques décors anthropomorphes.

Au sud, une tour s'appuie contre l'extrémité orientale de la nef (ill. 237). Ses angles sud-ouest et sud-est sont épaulés par deux paires de contreforts sans retrait. Le dernier étage de la tour est ouvert par deux niveaux de fenêtres en plein-cintre. Le premier est occupé par deux baies à double rouleau, et chaque côté est doté de deux ouvertures en plein-cintre. L'appareil employé dans cette partie de l'édifice reste d'assez mauvaise facture.

L'intérieur de l'église apporte quelques informations supplémentaires (ill. 240). L'arc diaphragme, qui ouvre sur le chœur voûté d'un berceau brisé, se compose de deux archivoltes brisées. L'étage inférieur de la tour est couvert par d'une voûte en berceau transversal.

Synthèse et datation

L'église d'Epineux-le-Seguin conserve une partie de sa nef d'origine qui mesure 8 m de largeur. Ses murs sud et nord sont construits en petit appareil disposé en assises horizontales (type B). On peut associer à ces élévations un arc de porte au nord, ainsi que le jambage d'une fenêtre un peu plus à l'est et que la baie romane du mur sud. La qualité de l'appareil et la modénature de l'arc nord pourraient indiquer la première moitié du XI^{e} siècle.

Une seconde campagne de construction a conduit au rallongement de la nef vers l'ouest et peut-être à la construction de la tour. Le portail ouest peut, nous semble-t-il, remonter à cette phase 2. Avec cette tour, qui évoque celle de Bannes ou de Saint-Pierre-sur-Erve (53), il est probable que l'ensemble appartienne à la première moitié du XII^{e} siècle. Le chœur à chevet plat, qui ressemble beaucoup à celui de Saint-Laurent-des-Mortiers, remonte à la seconde partie de ce siècle ou au début du siècle suivant, pendant que les décors de la corniche peuvent être rapprochés à ceux des chœurs de Cossé-en-Champagne et de Poillé-sur-Vègre (53). Alors que la première phase la plus ancienne relevée dans la nef est probablement antérieure à 1050, le rallongement de ce vaisseau et la fenêtre du mur sud semblent plutôt remonter à la

première moitié du XII^{e} siècle. Le chevet plat et l'arc triomphal appartiennent à une phase plus récente, qui pourrait être liée à la création du prieuré fondé par le prieur de Château-l'Ermitage au début du XIII^{e} siècle.

Forcé

Edifice de comparaison

Département - Mayenne
Département - Mayenne
Arrondissement - Laval
Canton - L'Huisserie
Référence carte - Vol. 2, ill. 21, F. 7, n° 47, ill. 24, n° 47

Intérieur non visité

Division ecclésiastique avant la Révolution
Diocèse du Mans, Archidiaconé de Sablé, doyenné de Sablé au-delà de l'Ouette
Statut - Cure
Présentateur - Evêque du Mans ?
Vocable - Marie Madeleine

Sources et histoire
Ecclesia de Forceyo, XV^e^ siècle (Pouillé) dans Angot, 1900-1910, 2, p. 188.

Quelques blocs de calcaire en remploi dans l'église pourraient appartenir à des cuves de sarcophages.

Description

L'église de Forcé se compose d'une nef, prolongée par un transept et un chœur reconstruits au XVIII^e^ siècle (dans Angot, 1900-1910, 2, p. 189) (ill. 241 et 242). La nef conserve ses trois murs construits en petit moellons très régulier, répartis en assises horizontales (ill. 244 et 245). Les parements sont réalisés en calcaire et en grès. Le mur sud conserve les traces de deux de ses trois fenêtres d'origine (première et troisième travées), le mur nord, une seule. Il subsiste des traces évidentes d'arcs clavés (ill. 244). Ils sont réalisés à l'aide de quelques claveaux de grès roussard, trois ou quatre pour l'arc de la première travée du mur sud. Cette ancienne ouverture montre quelques claveaux également taillés dans du calcaire. Ces éléments évoquent des blocs en remplois de sarcophage. Partout, les claveaux sont d'épaisseur irrégulière, mais les joints sont le plus souvent épais. Signalons que, sur les deux murs gouttereaux, des zones enduites viennent totalement masquer les fenêtres médianes. La première fenêtre du mur sud mesure 0,60 à 0,70 m de hauteur pour 0,17 m de largeur.

En raison de l'implantation de ces ouvertures et de traces de rampant de la façade (ill. 243), il est probable que la nef de l'église de Forcé soit entièrement conservée. Ce vaisseau d'origine mesure donc 13,70 m de longueur et 8,10 m de largeur avec des fenêtres haut placées qui sont percées à moins d'1 m de la sablière basse du toit, dans une élévation de 5 m de hauteur.

Synthèse et chronologie

La nef de l'église de Forcé conserve probablement ses dimensions et ses volumes d'origine, comme en témoignent le rythme des ouvertures et leur hauteur dans les murs, mais également les traces de rampants de la façade. Le type de fenêtre, que l'on entrevoit de chaque côté de la nef, évoque la morphologies d'exemplaires à linteau échancré de type 1 ou 2 que l'on situe entre le début du X^{e} siècle et le tout début du siècle suivant. La qualité du petit appareil (type A) de la nef, qui ne peut être qu'antérieur à 1050, ne contredit pas cette proposition.

Froid-Fonds

Edifice intéressant

Département - Mayenne

Arrondissement - Château-Gontier

Canton - Grez-en-Bouère

Commune - Ruillé-Froid-Fonds depuis le 26 décembre 1804 date de suppression de la paroisse de Froid-Fonds. L'édifice est aujourd'hui la propriété de l'abbaye de Solesmes.

Référence carte - Vol. 2, ill. 21, F. 9, n° 97, ill. 24, n° 97

Division ecclésiastique avant la Révolution

Diocèse du Mans, Archidiaconé de Sablé, doyenné de Sablé en deçà de l'Ouette

Statut – Prieuré cure

Présentateur – Abbesse de l'abbaye du Pré

Vocable – Assomption

Sources et histoire

Rector parrochiallis ecclesia de Frigidis-Fontibus, 1404 (*Lib. Fund*., t. 1, f. 122) dans Angot, 1900-1910, 2, p. 229.

Description

Le plan de l'église de Froid-Fonds se compose d'une nef de 11,50 m de longueur sur 5,50 m de largeur, d'un chœur assez profond légèrement plus étroit qui se termine par une abside semi-circulaire. Au nord et au sud, une chapelle et une sacristie d'époque moderne ont été greffées sur ce petit édifice. La travée de jonction de la nef et du chœur est couronné par une tour en charpente (ill. 246, 247 et 248). Le mur nord est construit à l'aide d'un petit appareil difficile à détailler en raison de l'enduit. Les moellons sont toutefois disposés en assises horizontales (ill. 249). Cette élévation régulière conserve du côté nord ses deux petites fenêtres d'origine à linteau échancré. De taille réduite (0,58 m de hauteur pour 0,16 m de largeur) et haut placées, elles présentent des jambages de deux à quatre boutisses simples (ill. 250). Le calcaire entre dans la composition de tous les encadrements de ces ouvertures. À l'est, un contrefort plat, en saillie de 0,50 m d'épaisseur, renforce l'extrémité de ce mur nord sur toute sa hauteur. Il est construit en moyen appareil de grès roussard à gros grains.

Le mur méridional présente, à sa base surtout, le même type de petit appareil déjà relevé au nord (ill. 251). Moins enduit, il apparaît relativement régulier. Cette élévation a été renforcée en son centre et à son extrémité ouest par deux contreforts. Les fenêtres y sont totalement remaniées. L'ouverture, la plus à l'ouest, a remplacé la baie d'origine située exactement en face de celle du mur nord.

A l'ouest, les deux angles de la façade sont chaînés à l'aide de moyens appareils rectangulaires, de calcaire blanc et tendre, probablement des blocs de remplois de sarcophages (ill. 252). Leur présence indique probablement des chaînages d'origine. Aussi et comme le plan de l'édifice le suggère, la nef devait elle mesurer 13 m de longueur pour 7 m de largeur.

L'édifice conserve en outre l'essentiel de sa façade d'origine, même si une fenêtre gothique a remplacé la baie centrale. Le portail à double rouleau qui subsiste vient en saillie sur ce mur pignon. Ses arcs et ses piédroits sont dépourvus de décors et d'impostes. Ils se composent uniquement de plaquettes de schiste soigneusement taillées. Soulignons que ce matériau n'est utilisé ni dans la nef, ni en chaînage, ni dans l'entourage des fenêtres d'origine.

Le chœur et le chevet disposent de quatre fenêtres qui présentent toutes un ébrasement externe (ill. 248). Une cinquième a été obturée dans l'axe par un contrefort massif. Les quatre autres, bien réparties, qui éclairent la partie orientale de l'église, appartiennent à une même campagne de construction. L'appareil utilisé n'a rien de comparable à celui employé dans les parties anciennes de la nef.

L'intérieur de l'édifice est totalement badigeonné. L'ébrasement interne d'une des fenêtres nord a été transformé en niche. L'autre ouverture, largement ébrasée, éclaire modestement la nef. L'arc d'entrée du chœur, légèrement brisé, repose de part et d'autre sur des murs de refend, surmontés d'impostes à talus difficilement datables (ill. 253). Enfin, on note le chœur voûté d'un berceau brisé et l'abside d'un cul-de-four.

Synthèse et datation

L'église de Froid-Fonds conserve l'essentiel de sa nef d'origine, comme en témoignent les tronçons de petit appareil assez régulier et les deux fenêtres à linteau échancré du mur nord. Le type d'élévations (type B) permet de faire remonter cette construction d'origine à une date antérieure à 1050. La forme des ouvertures (type 2) rappelle d'autres exemples comme notre Dame-des-Champs (72) et surtout Ruillé-Froid-Fonds (voir notice, p. ?) tout proche. Ce dernier exemple permet d'attribuer ce groupe d'édifices au X^{e} siècle, ou au tout début du siècle suivant. On peut même se demander s'il ne s'agirait pas de la même équipe qui aurait pu œuvrer simultanément sur les deux chantiers, séparés de quelques kilomètres.

La mise en place du portail ouest intervient à la fin du XI^{e} siècle ou au début du siècle suivant. Le chevet, avec ses fenêtres à ébrasement externe et ses élévations irrégulières (type D), appartiennent à une date avancée du XII^{e} siècle, ce que confirme le berceau brisé de la voûte du chœur et la modénature de l'arc diaphragme qui le précède. Comme souvent dans la région, la reconstruction des parties orientales de l'église est sans doute liée à la fondation d'un prieuré.

Fromentières

Edifice de comparaison

Département - Mayenne

Arrondissement - Château-Gontier

Canton - Azé

Référence carte - Vol. 2, ill. 21, F. 9, n° 99, ill. 24, n° 99

Division ecclésiastique avant la Révolution

Diocèse du Mans, Archidiaconé de Sablé, doyenné de Sablé en-deçà de l'Ouette

Statut - Prieuré Cure qui dépend d'abord de l'abbaye d'Evron, puis de Saint-Serge d'Angers (Bouton, 1962, p. 404)

Présentateur - Abbé de Saint Serge d'Angers

Vocable - Saint Pierre

Sources et histoire

Eglise consacrée par l'évêque Hildebert entre 1103 à 1125 (cartulaire de Saint-Vincent du Mans, ch. 450) (Angot, vol. 2, p. 231 et 232) dans Angot, 1900-1910, 2, p. 231.

Ecclesia de Frumenteriis, 1125 (cart. d'Evron) dans Angot, 1900-1910, 2, p. 231.

Une voie romaine qui mène d'Entrammes à Azé passait sans doute par le bourg de Fromentières.

Le prieuré qui dépend de Saint-Serge d'Angers aurait été fondé en 1125 (Bouton, 1962, p. 404).

Description

Le plan de l'église se compose d'une nef, d'un transept surmonté d'une tour de croisée, d'un chevet plat prolongé par une abside semi circulaire (ill. 254, 255). Une chapelle moderne a été appuyée contre le côté sud du chœur et une autre contre l'extrémité est du mur nord de la nef, où il existe aussi un bas-côté.

Cet édifice remonte principalement à la période romane. Il subsiste d'un premier édifice, la nef, le transept, une tour de croisée et un chevet plat. Les élévations sont construites en appareil de schiste très irrégulier, où aucune assise n'est visible (ill. 254). Toutes les fenêtres de la nef ont été reprises. Il ne subsiste qu'une baie d'origine de forme élancée au mur pignon du croisillon nord (ill. 256). Elle dispose d'un linteau échancré et arrondi en partie supérieure que supportent au moins cinq niveaux de moyen appareil par jambage. Cette dernière est d'ailleurs dotée d'un talus en gradins (ill. 257).

Deux autres ouvertures d'origine, mais bouchées, apparaissent au mur pignon oriental du chevet. Elles sont surmontées d'un oculus. Les arcs de ces trois ouvertures, constitués de plaquettes de schiste, sont en partie marqués par une abside qui semble remonter au XVIII^{e} siècle (ill. 258).

On retrouve le même type d'ouverture sur les quatre côtés de la tour de croisée. Sur chacune de ses faces, il existe un premier niveau de deux baies aveugles surmonté de deux fenêtres jumelles aux dimensions identiques (ill. 259).

Le massif du portail ouest, réalisé également en plaquettes de schiste, vient s'appuyer en glacis sur le mur occidental de l'église. L'ensemble, encadré par des contreforts pyramidaux, semble plutôt de la fin du Moyen Âge. A l'intérieur de l'édifice, la croisée est limitée par quatre grands arcs à double archivolte brisée retombant sur de simples impostes. L'ensemble est couvert par une coupole.

Synthèse et datation

L'église de Fromentières présente un intérêt réel, car son état d'origine demeure en grande partie conservé. De surcroît, on constate qu'à cette évoque, les élévations ne sont plus du tout assisées et que l'arc brisé est déjà utilisé. La tour de croisée à deux étages de fenêtres reprend le modèle qui existe à Saint-Jean de Château-Gontier dès la seconde moitié du XI^{e} siècle et que l'on retrouve en plus élaboré, au cours la première moitié du XII^{e} siècle, aux églises d'Azé (53) et de Saint-Laurent-des-Mortiers (53). Le type de maçonnerie (type D), mise en œuvre comme la dernière baie d'origine (type 5) et l'emploi de l'arc brisé, font sans doute remonter l'église de Fromentières au premier tiers du XII^{e} siècle, proposition que ne contredit pas sa date de consécration, qui intervient entre 1103 et 1125.

Gennes-sur-Glaize

Edifice de comparaison

Département - Mayenne
Arrondissement - Château-Gontier
Canton - Azé
Référence carte - Vol. 2, ill. 21, F. 9, n° 98, ill. 24, n° 98

Division ecclésiastique avant la Révolution
Diocèse du Mans, Archidiaconé de Sablé, doyenné de Sablé en deçà de l'Ouette
Statut - Prieuré Cure qui dépend de Saint-Nicolas d'Angers
Présentateur - abbé de l'abbaye Saint-Nicolas
Vocable - Saint Pierre

Sources et histoire
Ecclesia de Gepma, vers 1090 (Bibliothèque Nationale, fr. 22.450) dans Angot, 1900-1910, 2, p. 276.
Curtis Gethne,…ecclesia Gothne, vers 1100 (Cartulaire du Ronceray, p. 209) dans Angot, 1900-1910, 2, p. 276.
Gepna, 1120 (Cartulaire du Genêteil) dans Angot, 1900-1910, 2, p. 276.
Monachi de Gethna,…ecclesia de Genna, vers 1150 (Maison de Laval, t. I, p. 103) dans Angot, 1900-1910, 2, p. 276.

Le prieuré de Gennes-sur-Glaize aurait été fondé par l'abbaye de Saint-Nicolas d'Angers vers 1080 (Legros, 2010, p. 194).

Description

L'église de Gennes-sur-Glaize présente un plan en croix latine, augmenté au nord et au sud par des chapelles modernes et une sacristie du XIX^{e} siècle (ill. 260 et 261). Elle est dotée d'un chevet plat dont les angles sont renforcés par des contreforts plats en équerre. La tour de croisée, qui domine l'édifice, dispose également de tels renforts, réalisés en plaques de schiste (ill. 262). Ses faces sud et nord au moins possèdent deux baies très élancées à linteau échancré. Celui de l'une des baies de la face sud est également arrondi en partie supérieure, qui semble taillée dans un bloc granit. Cette partie est surmontée d'un petit arc de décharge formé de plaquettes de schiste. Les jambages de cette ouverture, réalisés également dans du schiste, se confondent avec la maçonnerie très peu soignée de la tour. Ces fenêtres mesurent près de 2,50 m de hauteur, pour seulement une vingtaine de centimètres de largeur.

Du côté sud a été construite une chapelle dotée d'une très large baie du XVI^{e} siècle. Les élévations de la nef, construites en appareil très irrégulier, remontent à une période difficile à préciser, les baies datant toutes de l'époque moderne. Une zone de petit appareil assez bien assisé apparaît cependant dans la partie est du mur sud de la nef (ill. 263), ainsi que quelques blocs de calcaire à grains fins aux murs sud et ouest de la nef (ill. 264). Il s'agit probablement de fragments de sarcophages.
À l'intérieur de l'édifice, la travée de la croisée est voûtée d'ogives.

Synthèse et datation

La zone de petit appareil, relativement régulière, visible au mur sud de la nef, permet d'identifier les restes d'un édifice probablement antérieur à 1050. Malheureusement, l'absence de fenêtre associée, ne permet pas d'être plus précis. Pour la même raison, il est difficile de savoir à quelle période situer la reconstruction de la nef. La tour et ses ouvertures remontent à la première moitié du XII^{e} siècle et il en est peut-être de même pour le chevet plat.

Gesvres

Edifice de comparaison

Département - Mayenne

Arrondissement - Mayenne

Canton - Villaines-la-Juhel

Référence carte - Vol. 2, ill. 21, J. 8, n° 17, ill. 24, n° 17

Intérieur non visité

Division ecclésiastique avant la Révolution

Diocèse du Mans, grand-archidiaconé et doyenné de Fresnay

Statut - Cure

Présentateur - L'Evêque

Vocable - Saint Pierre

Sources et histoire

Gavre, vers 834 (*Gesta Aldrici*) (domaine fondé par saint Aldric vers cette date) dans Angot, 1900-1910, 2, p. 291.

Vicaria Gaviacencis, X^e^ siècle (D. Piolin, Histoire de l'église du Mans, tome II, p. 494) dans Angot, 1900-1910, 2, p. 291.

Ecclesia de Gabra, vers 1120 (Cartulaire de Saint-Vincent, ch. 516) dans Angot, 1900-1910, 2, p. 291.

Description

Le plan de l'église de Gesvres se compose d'une nef, d'un chevet quadrangulaire d'époque indéterminée, contre lequel s'appuie, au sud, une tour carrée, qui paraît remonter à la fin du Moyen Âge (ill. 265 et 266). Des chapelles modernes existent au sud et au nord, contre l'extrémité orientale de la nef.

Cette dernière conserve au sud deux baies à linteau échancré à hauteur des premières et troisièmes travées. Celle de la seconde travée semble avoir été détruite lors de la pose d'un contrefort plat plus récent. Ces deux ouvertures, qui ne sont pas de construction homogène, sont ouvertes à des hauteurs différentes. Celle de la troisième travée est implantée plus près de la sablière du toit ; elle est également beaucoup plus étroite (ill. 267). La fenêtre de la première travée, qui mesure 0,80 m de hauteur et 0,20 m de largeur, est montée avec quatre assises de moyen appareil de grès roussard par piédroit (ill. 268), tandis que l'ouverture de la troisième travée, de 0,76 m de hauteur et 0,12 m de largeur, présente cinq

assises de blocs de roussard et de granit. Les blocs y sont aussi moins soignés. Les différences entre ces deux baies indiquent qu'elles n'appartiennent sans doute pas à la même phase. Elles apparaissent dans un mur construit en appareil irrégulier, où les assises sont bien difficiles à suivre. Un tronçon de petit appareil bien assisé apparaît toutefois au-dessous de la fenêtre de la troisième travée, sans que l'on puisse pour autant associer l'ensemble à une seule phase de construction. Ce tronçon de petit appareil pourrait témoigner d'un édifice qui aurait été ensuite plusieurs fois remanié. Une porte et une fenêtre modernes ont alors été aménagées de ce côté au XVI^{e} siècle. Le mur de façade, doté de deux contreforts, semble avoir été totalement repris. Le mur nord de la nef ne montre aucun élément ancien (ill. 269). Les fenêtres et la porte que l'on y voit appartiennent sans doute au XIX^{e} siècle.

Synthèse et datation

Les indices les plus anciens de l'église de Gesvres se situent au mur sud de la nef. On peut relever la présence d'un tronçon de petit appareil réparti en assises régulières, qui pourrait remonter à une période antérieure à 1050. Probablement dès la fin du XI^{e} siècle ou au tout début du siècle suivant, la nef est presque totalement reprise. La baie de la première travée du mur sud, ainsi que son élévation, pourraient remonter à cette phase de reconstruction. Difficile de savoir si la baie de la troisième travée, les élévations du mur nord de la nef et le chevet plat ne pourraient également remonter à une autre campagne de construction encore plus récente.

Grenoux

Edifice intéressant

Département - Mayenne
Arrondissement - Laval
Ville - Laval
La commune de Grenoux a été supprimée au profit de Laval et de Changé en 1863.
Référence carte - Vol. 2, ill. 21, E. 7, n° 56, ill. 24, n° 56

Division ecclésiastique avant la Révolution
Diocèse du Mans, Archidiaconé et doyenné de Laval
Statut - Cure
Présentateur - L'Abbé de la Couture
Vocable - Saint Sulpice

Sources et histoire
Terra de Grenort, vers 1080 (Cartulaire du Ronceray, p. 250) dans Angot, 1900-1910, 2, p. 336.
Un monastère est cité à Grenoux en 1094 dans un texte de l'abbaye de la Couture (A Bertrand de Brousillon, Maison de Craon, n° 79, cité par Pichot, p. 56) dans Angot, 1900-1910, 2, p. 336.
Hominum Guernotensium sostumas, vers 1150 (Cartulaire de la Couture) dans Angot, 1900-1910, 2, p. 336.
Ecclesia de Grenor, vers 1150 (Cartulaire de la Couture, p. 246) dans Angot, 1900-1910, 2, p. 336.

Grenoux se situe sur la voie antique Tours-Corseul. Une opération archéologique a été réalisée à l'intérieur de l'église de Grenoux en 1984. Bien que n'ayant fait l'objet d'aucun rapport de fouilles, l'intervention a permis de mettre en évidence une abside implantée sous le chœur actuel (Naveau, 1992, p. 129 ; ill. 270). Des fondations de bâtiments antiques ont été aussi relevées au XIX^{e} siècle au nord de l'église de Grenoux et dans le village (Angot, 1900-1910, 2, p. 338 et Naveau, 1992, p. 128). En reconstruisant la nef au XIX^{e} siècle, des murs parallèles antérieurs sont signalés à l'intérieur. Ils auraient appartenu à une église plus petite et plus ancienne (Angot, 1900-1910, 2, p. 337). En plus de fragments de calcaire coquillier exhumés lors de la fouille de 1984 (Naveau, 1985, p. 10), la photo de de cette opération montre qu'un sarcophage en calcaire a été recoupé par les fondations de l'abside mises au jour (ill. 270).

Description

Le plan de l'église de Grenoux se compose d'une nef entièrement reconstruite en 1880 et de parties plus anciennes constituées d'un transept à absidioles, d'une travée droite de chœur carrée et d'une abside semi-circulaire. La tour d'escalier qui permet de monter dans le clocher a été construite au XIX^{e} siècle, à l'angle nord-est de la nef (ill. 271 et 272).

Les élévations d'origine sont visibles un peu partout sur le chevet (ill. 272). On en retrouve dans les parties basses des deux croisillons et sur l'essentiel des élévations des absidioles, de la travée droite du chœur et du chevet en hémicycle. Les parements d'origine, élaborés avec du grès, se composent de petits moellons réguliers très bien assisés. Les chaînages d'angle sont en moyen appareil soigné, de grès roussard. Les chaînages d'angle du pignon oriental de la nef, comme son élévation, semblent totalement conservés.

Les ouvertures des croisillons et celles des murs gouttereaux de la travée droite du chœur ont toutes été reprises au XIX^{e} siècle. L'abside d'axe, en revanche, conserve son fenestrage d'origine (ill. 274).

Si les absidioles étaient dotées d'une seule baie axiale, l'abside principale totalisait trois ouvertures, dont subsistent celles du nord et de l'est. Les baies des chapelles des croisillons se terminent par un linteau échancré et arrondi, supporté par deux assises de blocs aux jambages de la baie du croisillon sud et par trois assises à celle du bras nord. L'ensemble est monté avec du grès roussard. Au croisillon nord, la fenêtre mesure de 0,72 m à 0,80 m de hauteur et 0,16 m de largeur (baie croisillon sud). Les baies de l'abside, aux piédroits de quatre ou cinq assises de blocs parfois doublés, mesurent de 0,95 m (baie axiale) à 1,02 m (baie latérale nord ; ill. 275) de hauteur pour 0,18 m (baie latérale nord) à 0,22 m de largeur (baie axiale).

A l'intérieur de l'édifice, on retrouve le même type de chaînes d'angle (ill. 276). Les mêmes blocs de grès roussard, souvent allongés, sont mis en œuvre au niveau des ébrasements internes des baies. Les arcs de l'abside et des absidioles sont réalisés à l'aide de claveaux plutôt fins (ill. 277). L'arc séparant la nef de la travée droite du chœur en est également constitué. Des claveaux de calcaire sont insérés dans cet arc qui est par ailleurs fourré. Seules l'abside et les absidioles sont voûtés avec des cul-de-four.

Synthèse et datation

L'église de Grenoux présente un plan complexe qui rappelle celui de Pritz, une église éloignée de quelques kilomètres seulement. Avec un chevet en hémicycle, précédé d'une travée carrée et de chapelles latérales formant un transept bas à absidioles orientées, la disposition rappelle également celle de l'église de Saint-Ceneri-le-Gérei dans l'Orne et peut-être de Saint-Pavace, est liée à Grenoux comme ailleurs à l'existence d'une communauté monastique ou prieurale.

Les vestiges les plus anciens de l'église de Grenoux sont montés en petit appareil régulier (type A), considéré comme antérieur à 1050. Pourtant, les ouvertures à linteau échancré associées à ces maçonneries, comme celle de l'abside, rappellent par leurs dimensions et leur forme des exemplaires (de type 4) du milieu du XI^{e} siècle, voire de sa seconde moitié. On peut dès lors admettre que toutes les baies ont été reprises et agrandies.

Il est donc possible que les parties les plus anciennes de l'église de Grenoux appartiennent au X^{e} siècle ou au début du siècle suivant et que son plan puisse être une copie de celui de l'église de Pritz, toute proche.

Les murs parallèles, découverts lors de la reconstruction de la nef au XIX^{e} siècle, sont difficiles à interpréter. Sont-ils romains ou appartiennent-ils à une église antérieure dont rien ne subsiste aujourd'hui ? Il en est de même pour l'abside découverte en 1984. Ce chevet au diamètre très proche de celui encore en élévation ne permet pas forcément d'y reconnaître un état antérieur et on pourrait tout autant y voir la semelle de fondation de l'abside l'actuelle.

Izé

Edifice de comparaison

Département - Mayenne

Arrondissement - Mayenne

Canton - Evron

Référence carte - Vol. 2, ill. 21, I. 5, n° 22,5, ill. 24, n° 22,5

Division ecclésiastique avant la Révolution

Diocèse du Mans, Archidiaconé de Laval, doyenné d'Evron

Statut - cure

Présentateur - abbé d'Evron

Vocable - Saint-Pierre

Sources et histoire

Ausciacus, 642 (Testament de Saint Bertrand) dans Angot, 1900-1910, 2, p. 475.

Campausciac (Monnaie mérovingienne) dans Angot, 1900-1910, 2, p. 475.

Ecclesia de Iziaco, 989 (Cartulaire d'Evron) dans Angot, 1900-1910, 2, p. 475.

Ecclesia Sancit Petri de Iziaco, 1125 (Cartulaire d'Evron) dans Angot, 1900-1910, 2, p. 475.

Description

Le plan de l'église d'Izé se compose d'une tour de façade construite en 1810 (Angot p. 475), d'une nef unique dotée de grandes fenêtres, sans doute du XIX^{e} siècle, et d'un chevet polygonal. Les chapelles formant transept remontent à la période moderne (ill. 278 et 279).

Le mur nord de la nef conserve une petite baie à linteau échancré (ill. 280). Cette ouverture, constituée de blocs de granit, mesure 0,64 m de hauteur et 0,15 m de largeur (ill. 281). Les jambages sont élaborés à l'aide de blocs simples de gabarit très variable. Aucune assise n'est respectée d'un piédroit à l'autre. Leur mise en œuvre est en effet très irrégulière. L'appui de cette fenêtre d'origine se situe à 3,30 m du sol dans une élévation de 5,15 m de hauteur.

Elle apparaît dans une élévation réalisée en petit appareil irrégulier, disposé toutefois en assises horizontales et qui semble s'étendre à tout le mur nord. Vu la situation de la fenêtre conservée, très décalée vers l'est, on peut supposer qu'il en existait deux sur cette face. Le mur sud de la nef pourrait également remonter à cette phase, l'appareil y étant assez semblable. Aucun vestige de baie à linteau échancré n'y est toutefois visible, sans doute oblitéré par les baies du XIX^{e} siècle.

Synthèse et datation

Les seuls éléments d'origine qui soient conservés dans l'église d'Izé appartiennent à la nef. Il s'agit sans doute des deux murs gouttereaux construits en petit appareil irrégulier en granit (de type D). Une seule baie peut être associée à ces élévations. Cette ouverture, malgré une facture assez peu soignée, présente des dimensions qui renvoient néanmoins à des exemples parmi les plus anciens (type 2). Cependant, le fait d'appartenir à des élévations médiocres, invite à attribuer l'ensemble au dernier tiers du XI^{e} siècle ou au premier quart du siècle suivant. Des exemples, associant des parements de facture plutôt tardive à des fenêtres à la morphologie supposée ancienne, existent également à l'église d'Averton (53) (vol. 4, ill. 35) et de la Chapelle-Rainsoin (53) (vol. 4, ill. 338).

Javron-les-Chapelles

Edifice intéressant

Département - Mayenne
Arrondissement - Mayenne
Canton - Villaines-la-Juhel
Référence carte - Vol. 2, ill. 21, I. 3, n° 20, ill. 24, n° 20

Edifice classé le 12 septembre 1931

Division ecclésiastique avant la Révolution
Diocèse d'Angers, Archidiaconé de Passais, doyenné de Javron
Statut - Prieuré relevant de Saint-Julien de Tours
Présentateur - Abbé de Saint-Julien de Tours
Vocable - Saint-Jean-Baptiste

Sources et histoire
Gavaronna (*Monnaies mérovingiennes*, Ponton d'Amécourt, p. 220-222) dans Angot, 1900-1910, 2, p. 488.
Ecclesia de Gauronno ou Gavronno, IX^e^ siècle (*Act. Pont. Cen*., P. 58) dans Angot, 1900-1910, 2, p. 488.
Vicus Gabron, IX^e^ siècle (*Act. Pont. Cen*., P. 212) dans Angot, 1900-1910, 2, p. 488.
Vicus Hebron, IX^e^ siècle (Vie de Saint Constantin) dans Angot, 1900-1910, 2, p. 488.

Autour de l'église de Javron et jusqu'à une chapelle Saint-Martin située à 300 m au sud-est, une quarantaine de sarcophages en calcaire coquillier ont été découverts depuis le XIX^e^ siècle (Angot, 1900-1910, 2, p. 492 ; Naveau, 1992, p. 96 ; Colleter, 2003, p. 168).
La fondation du Prieuré de Javron par l'abbaye de Saint-Julien de Tours intervient en 1046 (Legros, 2010, p. 51).

Description
Le plan de l'église de Javron se compose d'une nef de cinq travées séparées par des contreforts plats, d'un transept à croisillons très débordants ouvrant sur des absidioles et d'une travée droite de chœur prolongée par une abside en hémicycle, elle aussi renforcée par les mêmes contreforts plats. Une

tour de croisée, qui dispose d'un étage de deux baies géminées sur chaque face, domine ce vaste édifice (ill. 283 et 284).

La grande variété d'appareils réalisés pour l'essentiel dans du granit, indique de nombreuses phases de construction.

Les parements les plus anciens appartiennent à la moitié interne des croisillons du transept. A l'est comme à l'ouest, les élévations sont souvent constituées d'assises régulières en *opus spicatum*, visibles jusqu'à la sablière du toit et, plus ponctuellement, aux murs ouest des croisillons (ill. 283 et 285). Ce type d'appareil assisé apparait encore aux parements internes des murs de la travée droite du chœur (ill. 286).

Un changement d'appareil, visible aux murs est des croisillons, indique que les bras de transepts ont été rallongés, travaux qu'un plan des archives départementales de la Mayenne (AD53, O 524 4) permet de situer en 1851 (ill. 285). L'absidiole sud remonte à ce chantier, tout comme celle du nord qui n'existait plus sur le plan de 1850 des archives diocésaines (ill. 288). Un autre document des archives diocésaines de 1850, qui représente un état antérieur à la construction de cette absidiole sud, mentionne les traces d'un arc d'entrée en plein cintre qui témoigne de la présence, sur ce bras sud, d'une chapelle dès l'état d'origine (ill. 287).

Les vestiges d'une troisième phase :

Sur un autre relevé de 1850, qui représente l'élévation du mur sud de la nef, on distingue une baie romane au niveau de la travée orientale de la nef, qui existe encore aujourd'hui (ill. 289). Ses piédroits s'organisent en 8 niveaux qui présentent une alternance de boutisses renforcées et de boutisses simples. Sur le même relevé, deux autres baies du même type sont représentées au mur pignon du croisillon sud. Comme la première, elles appartiennent à une phase de construction où les élévations ne sont plus réellement assisées. On peut ajouter à cette campagne de travaux la portion d'arc d'une porte visible, au-dessous de la fenêtre romane de la nef (ill. 289). On pourrait retrouver ce type d'élévation à la base de l'abside.

Une ultime phase romane :

Ce chevet en hémicycle montre en partie haute un moyen appareil que l'on retrouve à la tour de croisée à un étage de baies géminées (ill. 291). Des traces de solin sont encore visibles au moins sur ses côtés est et nord. A l'intérieur de l'église peuvent lui être associés les arcs triomphaux à double archivolte, dont les arcs intérieurs retombent sur des chapiteaux à décor végétal (ill. 286 et 289). Ceux-ci sont supportés par des colonnes engagées. A l'ouest, un contrefort plat renforce la base de la tour de chaque côté de l'arc et, du côté nord, il subsiste un passage latéral. Au sud, il a été obturé lors de l'adjonction d'une tour d'escalier à la fin du Moyen âge ou au début de l'époque moderne. Aucune partie de cet édifice n'est voûtée.

Exceptée la dernière travée du mur sud de la nef, le reste de ce vaisseau a été reconstruit et rallongé d'une travée au XIX^e^ siècle, comme le suggère un plan des archives diocésaines dressé en 1850 (AD53, O 524 4 ; ill. 288).

Synthèse et datation

Les éléments anciens relevés sur l'église de Javron-les-Chapelles appartiennent à son transept. Ces parties, où l'on remarque des tronçons d'élévation en *opus spicatum,* semblent antérieures à 1050. L'ensemble appartient à un édifice monumental qui dispose déjà d'un transept et d'absidioles, dont un relevé de 1850 pourrait garder quelques traces.

Au cours de la seconde moitié du XI^e^ siècle ou au tout début du siècle suivant, d'importants travaux sont réalisés. D'après le plan de 1850, l'édifice dispose alors d'une nef de quatre travées rythmées par des contreforts plats. Il n'en subsiste que la travée est de son mur sud, sa fenêtre et la portion d'un arc de porte. Le transept existe toujours et l'abside est dotée de contreforts plats. Une ultime phase romane voir la reconstruction en moyen appareil des parties hautes de l'abside et de la tour. Les arcs de la croisée et les passages latéraux remontent probablement à cette phase, qui date de la première moitié du XII^e^ siècle. A partir de 1851 enfin, la nef est en grande partie reconstruite et rallongée d'une travée, tout comme le transept. L'absidiole sud, qui n'existait plus, est rebâtie.

Jublains

Edifice majeur

Département - Mayenne
Arrondissement - Mayenne
Canton - Lassay-les-Châteaux
Référence carte - Vol. 2, ill. 21, G. 5, n° 25, ill. 24, n° 25

L'édifice a été détruit lors de la construction entre 1875 et 1878, au même endroit, d'une nouvelle église.

Division ecclésiastique avant la Révolution
Diocèse du Mans, Archidiaconé du Passais, doyenné d'Evron
Statut - Cure
Présentateur - Chapitre de la cathédrale
Vocable - Saint Gervais et Saint Protais

Sources et histoire

Jublains constitue, sans doute à partir de la Conquête romaine, le chef-lieu de cité des Aulerques diablintes. L'agglomération est alors dotée de plusieurs édifices publics : un théâtre, des thermes, un forum, un temple et une forteresse, qui est renforcée à la fin du III^e^ siècle avec la construction d'une enceinte (Naveau dir., 1997). La cité décline ensuite dans le courant du IV^e^ siècle. Vers 510, elle n'apparaît plus dans la *Notitia dignitatum* quand on décrit l'organisation militaire dans l'ouest de la Gaule. Aucun évêque de Jublains n'est attesté dans la lettre synodale envoyée aux évêques de la 3^ème^ lyonnaise en 453. Aucun non plus n'est présent aux conciles de Tours en 461 et de Vannes en 465 (*Concilia Galliae*, p. 135, dans Naveau, 1996, p. 250).
Un texte de l'évêque Bertrand suggère qu'un tribun résiderait encore à Jublains au début du VII^e^ siècle (Brunterc'h, 1989, p. 39). La ville, qui reste un carrefour important, est qualifiée d'*oppidum* en 616 (*Testament de Bertichramnus, Actus Pontificum,* p. 139 dans Naveau, 1996, p. 250), source qui indique également qu'une communauté chrétienne existait alors à Jublains. Les biens de cette dernière, qui sont anciens, sont alors gérés par l'Evêque du Mans.

Les thermes antiques de la ville de Jublains, sondés au XIX^e^ siècle et dégagés en 1973-1974 par René Diehl, se situent sous l'église actuelle du village (ill. 291 et 292). Une crypte archéologique permet d'en visiter les vestiges, situés sous la nef de cet édifice du XIX^e^ siècle. Malheureusement, l'opération de fouille n'a fait l'objet d'aucun rapport et seules quelques notes de l'auteur de la fouille ont été publiées

en 1984. Elles évoquent une série d'aménagements liés à la transformation de l'édifice thermal en église, dès la période mérovingienne.

Des sarcophages ont été découverts depuis le XIX[e] siècle aux abords des thermes de Jublains, mais également un peu plus au nord-est, sous et aux abords de la place Saint-Père (Colleter, 2003). Dans les deux zones, il s'agit principalement de sarcophages de calcaire coquillier et, en moindre quantité, de sépultures considérées en pleine terre.

Description

Les thermes antiques de Jublains datent de la fin du premier siècle après J-C. (Diehl, 1984, p. 61 ; ill. 291). L'établissement est abandonné à la fin du troisième siècle, comme l'indiquent les dernières monnaies qui remontent aux années 274/290. À une date incertaine, des transformations ont lieu dans ce bâtiment déjà en ruine. Les salles de la piscine froide (*le tépidarium*) et sans doute une partie de l'étuve sont réunies en un seul espace pour former une salle rectangulaire de 25 m sur 7 m. D'anciennes portes romaines sont alors bouchées au nord et le sol est nivelé. La piscine froide est comblée et sa margelle arasée. Les cloisons qui séparent le *frigidarium* du *tépidarium* sont abattues. Un niveau de sol de mortier est ensuite coulé dans cette nouvelle salle. L'auteur de la fouille a également remarqué qu'« *un bassin circulaire muni d'un canal de trop plein maçonné* » existait dans la partie centrale de l'espace (Diehl, 1984, p. 62). Il propose d'y voir une cuve baptismale, dont l'existence est remise en cause (Naveau, 1996, p. 253).

Trois sarcophages mérovingiens ont été découverts au nord, dans la partie des thermes alors laissés à l'abandon. Certaines cuves reposaient sur des murs arasés (vol. 2, ill. 133).

L'église actuelle, construite de 1875 à 1878 (ill. 293) à l'emplacement de l'ancienne, dont on connaît quelques dessins, a grandement repris le pourtour de l'édifice antique (ill. 294 295, 296). Les côtés nord et sud de la nef conservaient en effet entre 3 et 6 m d'élévation du premier siècle de notre ère (Diehl, 1984, p. 62). Une abside pourrait avoir existé à l'est et Jacques Naveau évoque également de possibles portiques latéraux (Naveau, 1996, p. 251).

Synthèse et datation

La construction des thermes de Jublains à la fin du premier siècle après J.-C est assez bien documentée, comme son abandon intervient à la fin du troisième siècle. Autour du VI[e] siècle, les murs de la partie principale du balnéaire, encore en élévation, sont récupérés pour y aménager une église. Des travaux de remblaiement et de nivellement de plusieurs salles antiques sont engagés, afin de créer une nef suffisamment vaste. On ne sait pas grand-chose, en revanche, de la partie orientale de ce nouveau sanctuaire, dont l'aménagement opportuniste rappelle celui des thermes d'Entrammes et des autres bâtiments antiques de Savigné-l'Evêque (72), d'Athenay (72), de Souday (41) et peut-être de Verneuil-le-Chétif (72). Tous ces sanctuaires chrétiens nouvellement créés viennent s'ajouter au réseau des églises mérovingiennes évoquées dans les actes des évêques du Mans.

L'Huisserie

Edifice intéressant

Département - Mayenne
Arrondissement - Laval
Canton - Laval Est
Référence carte - Vol. 2, ill. 21, E. 7, n° 49, ill. 24, n° 49

Division ecclésiastique avant la Révolution
Diocèse du Mans, archidiaconé et doyenné de Laval
Statut - Cure
Présentateur - L'évêque
Vocable - Saint Siméon stylite

Sources et histoire
Villa de Hosliaria, 1421 (Cab. De la Beauluère, Recherches, t. VI, p. 79) dans Angot, 1900-1910, 2, p. 461.
Luisserie, 1433 (Archives nationales, KK. 324) dans Angot, 1900-1910, 2, p. 461.

Angot affirme qu'avant 1837, le chœur était hémicycle, avec des contreforts extérieurs à la séparation de la nef et du chœur, ce que confirme le cadastre de 1810. Le clocher date, lui, de 1848 (dans Angot, 1900-1910, 2, p. 462 ; ill. 297).
En 1977, des fouilles réalisées dans l'église ont permis de retrouver les fondations de cette abside, qui était précédée d'une travée droite de chœur (Naveau, 1978) (ill. 298).

Description
Le plan de l'église de l'Huisserie se présente sous la forme d'une croix latine. La nef est plus ancienne (ill. 298). Le transept et, à l'est, la tour entourée de deux chapelles remontent au XIX^{e} siècle. Les ouvertures de la façade sont remaniées et n'ont rien gardé de leur forme originale (ill. 300). Deux contreforts plats, réalisés en moyen appareil de grès roussard, renforcent ce mur ouest. Des blocs identiques à ceux des chaînages d'angle indiquent que l'ensemble remonte très probablement au bâtiment d'origine.
Le mur nord de la nef possède encore la majeure partie de son fenestrage d'origine (ill. 301). Trois fenêtres à linteau échancré y subsistent. Le matériau dur utilisé, du grès à gros grains, est difficile à tailler. Il donne aux éléments qui composent ces fenêtres des profils assez frustres. Une ouverture de

l'époque moderne a remplacé la quatrième petite fenêtre d'origine. Le mur sud de la nef n'en conserve que deux. Les autres ont été détruites par le percement des grandes baies modernes actuelles. Ces cinq ouvertures d'origine, à la forme très homogène, sont disposées régulièrement, à moins de 0,30 m de la sablière du toit (ill. 302). Elles mesurent en moyenne 0,85 m de hauteur pour 0,14 m de largeur. Au moins un linteau d'une des ouvertures du mur nord montre les traces de faux claveaux et d'un extrados, souligné par un trait gravé (ill. 303). Leurs jambages sont constitués de trois assises à six assises, de blocs uniques de hauteurs et de largeurs irrégulières de grès et de quartzite. Aucun d'eux n'est doublé. Les parements affichent un appareil petit à moyen, assez irrégulier, qui semble cassé au marteau plutôt que taillé. Les assises de hauteurs différentes sont plutôt disposées à l'horizontale.

D'après les données issues des sondages archéologiques réalisés par J. Naveau en 1977 et des données offertes par le cadastre napoléonien, il est possible de restituer un chœur ancien composé d'une abside et d'une travée droite de chœur de 6,50 m de longueur et près de 4,50 m de largeur. Les deux contreforts mentionnés par Angot (Angot p. 462) devaient ressembler à ceux de la façade ouest du bâtiment et contenir les poussées de l'arc d'entrée du chœur. D'après les données de fouille, la nef mesurait 21,50 m de longueur et environ 8,75 m de largeur. Il faut noter en effet que son côté est est plus large que son pignon ouest.

Synthèse et datation

L'église de l'Huisserie se composait d'une nef, prolongée vers l'est par une travée droite de chœur et d'une abside. Les angles occidentaux de la nef étaient renforcés par des contreforts.
Les fenêtres (type 4) conservées dans la nef de l'église de l'Huisserie sont relativement élancées. Elles sont associées à des élévations (type C) d'assez médiocre qualité. Ces éléments permettent d'avancer une date de construction autour de 1050 (XI^{e} bc).

La Bazoge-des-Alleux

Edifice de comparaison

Département - Mayenne

Arrondissement - Mayenne

Canton - Mayenne-est

Référence carte - Vol. 2, ill. 21, G. 6, n° 62, ill. 24, n° 62

Intérieur non visité

Division ecclésiastique avant la Révolution

Diocèse du Mans, Archidiaconé de Laval, doyenné d'Evron

Statut - Cure

Présentateur - L'Evêque du Mans

Vocable - Saint Julien

Sources et histoire

Ecclesia Basilgeacum nomine, 989 (Cartulaire d'Evron) dans Angot, 1900-1910, 1, p. 180.

La Bazoge des Allais, 1370 (Archives nationales, P. 1343, F. 41) dans Angot, 1900-1910, 1, p. 180.

Un fragment de pierre tombale gravé d'une hampe sommée d'une croix pâtée inscrite dans un cercle a été réutilisée dans l'un des contreforts du mur nord.

Description

L'église de la Bazoge-des-Alleux est formée d'une nef unique, d'un chevet plat et, à la place d'un transept, deux chapelles d'époque moderne (ill. 304 et 305)

La nef de l'église de La Bazouges-des-Alleux conserve aux murs sud et nord de larges tronçons de mur en petit appareil irrégulier, disposés en assises horizontales (ill. 306 et 307). Quelques zones d'*opus spicatum* y sont visibles, comme l'avait déjà constaté l'abbé Angot (Angot, p. 181).

Le mur ouest de la nef a été reconstruit comme le montre l'irrégularité des blocs de chaînage de la nef et la facture très irrégulière des parements (ill. 308 et 309). Un avant-corps, constitué de contreforts et d'un glacis, apparaît au centre du mur de façade (ill. 308 et 309). Cette partie en surépaisseur, construite comme le reste du mur de façade, est percée d'une fenêtre étroite à arc clavé et d'un portail en plein cintre.

Synthèse et datation

Les murs gouttereaux de la nef de l'église de La Bazouges-des-Alleux, montés en petit appareil et en portions d'opus spicatum (de type B et E) appartiennent à une église antérieure à 1050. Les parements aux assises horizontales pourraient même appartenir à l'église mentionnée en 989, si on les compare à ceux de Parné-sur-Roc par exemple (vol. 3, p. et vol. 4, ill. ?).

La façade de ce vaisseau et son avant-corps, qui renvoient à ceux de Cossé-en-Champagne (53) ou de Mareuil-en-Champagne (72), appartiennent à une phase postérieure, que la forme élancée de la fenêtre permet d'attribuer à la fin du XI^{e} siècle ou au premier tiers du siècle suivant. Le reste de l'édifice doit remonter à la période moderne.

La Bigottière

Edifice de comparaison

Département - Mayenne
Arrondissement - Laval
Canton - Chailland
Référence carte - Vol. 2, ill. 21, E. 5, n° 34, ill. 24, n° 34

Intérieur non visité.

Division ecclésiastique avant la Révolution
Diocèse du Mans, Archidiaconé de Laval, doyenné de Mayenne
Statut - Cure
Présentateur - L'Evêque du Mans
Vocable - Saint Martin

Sources et histoire
Parrochia de Bigotaria, 1168-1186 (Livre rouge de Saint-Florent), dans Angot, 1900-1910, 1, p. 262b). Il s'agit de la restitution d'une dîme à l'abbaye de Saint-Florent de Saumur dans Angot, 1900-1910, 1, p. 24.

Description

Le plan de l'église de la Bigottière se compose d'une nef précédée d'une tour de façade moderne, d'un chevet plat et de chapelles latérales, dont l'exemplaire sud au moins remonte au XIX^{e} siècle (ill. 310 et 311).
Quelques éléments intéressants apparaissent au mur sud de la nef, comme un tronçon de petit appareil irrégulier de grès et de schiste (ill. 312). Le tout est disposé en assises horizontales. L'arc d'une porte en plein cintre pourrait, nous semble-t-il, appartenir à cette portion d'élévation. Il est formé de huit claveaux épais et de forme rectangulaire, séparés par des joints de 1 à 2 cm.
Le reste de l'édifice ne montre aucun élément aussi ancien. L'appareil, beaucoup plus irrégulier, n'y est plus assisé. Le mur est du chevet plat conserve deux contreforts plats en moyen appareil de granit au niveau de ses angles et au centre, deux fenêtres romanes élancées. Des contreforts en équerre du même type apparaissent également à l'angle sud-ouest de la nef.

Synthèse et datation

Les indices relevés au mur sud de la nef permettent de faire remonter l'église de la Bigottière au XI^{e} siècle. Le type d'appareil (type B ?) et la forme trapue des claveaux de la porte sud témoignent d'une construction antérieure à 1050. Une campagne de travaux importante intervient dès le siècle suivant, avec la reconstruction presque totale de l'édifice, qui est alors doté d'un chœur à chevet plat. Ce nouveau chœur aussi large que la nef pourrait correspondre, comme à Epineux-le-Seguin (53) ou Saint-Laurent-des-Mortiers (53), à la fondation d'un prieuré qui les archives ne mentionnent pas.

La Cassine

Edifice majeur

Département - Mayenne
Arrondissement - Laval
Canton - Argentré
Commune - Bonchamp-les-Laval
Référence carte - Vol. 2, ill. 21, F. 7, n° 52, ill. 24, n° 52

Cet édifice en ruine est inscrit depuis le 9 janvier 1926 (ill. 313).
Notice extraite de mon mémoire de Maîtrise (Valais, tome 1, p. 21-42).

Division ecclésiastique avant la Révolution

Diocèse du Mans, Archidiaconé de Sablé, doyenné de Sablé en deçà de l'Ouette et paroisse de Bonchamp-les-Laval
Statut - Prieuré ?
Présentateur - ?
Vocable - Saint Barthélémy en 1549 (Angot, 1900-1910, 1, p. 477)

Sources et histoire

Le premier texte qui évoque La Cassine ne remonte qu'à 1422 (Angot, 1900-1910, 1, p. 477). Cette mention très tardive est tirée du testament de Jeanne Ouvrouïn, Châtelaine de Poligné, le château voisin, où elle écrit : « *je donne 20 livres tournois pour aider à la réparation de la chapelle du Sépulcre près Poligné… pour qu'elle soit couverte et réparée* ». L'église semble donc abandonnée en ce début du XV^{e} siècle. En est-elle déjà propriétaire comme le seront ses descendants en 1660. L'autre interrogation est de savoir si les ancêtres de cette châtelaine ont joué un rôle dans la fondation de cette église. Le château de Poligné est mentionné dès 1125 dans le cartulaire de l'abbaye du Ronceray d'Angers (Angot, 1900-1910, 3, p. 308). Sur le cadastre napoléonien de 1830, une parcelle toute proche du château est appelée la Motte. Ajoutons encore que les châtelaines de Poligné participent au partage des offrandes le jour de la fête de Saint-Bathélémy, tout comme la prieure d'Avesnières, qui prenait à son compte les deux tiers des oblations en cierge. On ne sait pas exactement ce qui motivait la présence de la responsable de ce prieuré voisin. A la fin du XI^{e} siècle semble-t-il, Avesnières, qui dépend du Ronceray d'Angers, fonde un prieuré à Bonchamp-les-Laval (l'actuelle paroissiale de ce village). Il reste que, pour l'instant, il est difficile de connaître les liens qui existent entre la Cassine et ces établissements.

Plusieurs interventions archéologiques sont à signaler. En 1861, A.-L. David, architecte inspecteur pour la conservation des Monuments historiques, décrit assez précisément une dalle de mortier qui aurait été coulée aux endroits où le substrat schisteux affleurait dans l'édifice. On ne connait rien en revanche des sondages qui semblent avoir été ouverts pour réaliser cette observation (David, 1862). Il signale également que « *les murs intérieurs affleurent le sol et les deux piliers extrêmes de la nef le dominent d'environ 1 m* »[10]. A.-L. David indique également qu'un mur de clôture sépare le chœur du transept, une cloison de pierres sèches qui existe toujours aujourd'hui.

Vers 1878, L. Garnier entreprend des travaux dans le bâtiment, dont on ne connaît pas l'ampleur (Fond Garnier, liasse 1000). On sait toutefois que deux sarcophages en calcaire coquillier sont découverts dans la partie est du collatéral nord, grâce à leur localisation (ill. 314) sur un plan de l'architecte.

Au printemps 1988, une autorisation de sondage nous a été délivrée par le Service Régional de l'archéologie des Pays-de-la-Loire. A l'issue de cette opération, où deux sondages ont été réalisés, quelques vestiges épars ont confirmé l'existence d'une zone d'inhumation antérieure à l'église de la Cassine, comme en témoigne la découverte d'un rivet de plaque-boucle de ceinture mérovingien (Guyard et *al.*, 1989, p. 38). Un denier de Louis le Pieux, recueilli au cours de cette opération, suggère que le site est fréquenté durant la période carolingienne (Guyard *et ali*, 1989, p. 39).

Description

L'édifice en plan

La Cassine présente une nef flanquée de bas-côtés, ouvrant sur un transept peu débordant à chapelles orientées et sur un chœur tréflé (ill. 315).

Les sondages de 1988 ont montré que les supports de la nef étaient au nombre de quatre de chaque côté et qu'il s'agissait de piles. Les arcs de la première travée retombaient sur des colonnes engagées, deux contreforts leur répondant à l'extérieur en façade. Deux souches de pilier cruciforme subsistent à l'extrémité est de la nef. Du côté ouest, une colonne engagée recevait un arc de la dernière travée. La partie orientale du monument se compose d'un transept peu saillant (1,10 m de chaque côté). Des absidioles se greffent sur ces croisillons dans le prolongement des bas-côtés. Les bras du transept sont séparés de la croisée et des collatéraux par des fondations continues, qui affleurent encore aujourd'hui. Elles sont la projection au sol des arcs doubleaux et de la croisée. L'abside du sanctuaire, un peu plus étroite que le vaisseau central de la nef, est couronnée par trois absidioles rayonnantes.

Le sanctuaire était accessible par trois portes : un portail à l'ouest encore existant, un autre au mur nord mentionné sur le plan du XIX^{e} siècle et une porte plus étroite, toujours visible au mur du collatéral sud.

L'édifice en élévation

[10] Il s'agit ici des fondations continues qui reliaient entre eux les supports des arcs de la nef et qui sont affleurants. Il n'existe plus aujourd'hui que les piliers de la croisée conservés sur 1 m de hauteur.

L'église depuis longtemps ruinée, présente encore aujourd'hui des vestiges imposants (ill. 316). Les murs du chœur, les absidioles est et nord, ainsi que le mur absidial qui les couronne, s'élèvent encore à 10,50 m de hauteur (ill. 313). Le transept, plus endommagé, subsiste sur 4 m de hauteur et pour l'angle nord-est du croisillon nord, sur 10 m environ (ill. 317). La nef, assez mal conservée, garde encore des élévations de 3 m de hauteur pour son mur gouttereau nord et de 4 à 5 m pour les murs sud et ouest. Il ne subsiste que les culs de four sur la chapelle axiale et sur celle du nord-est. Le voûtement de la chapelle du croisillon nord est éventré, tandis que les absidioles sud sont toutes partiellement détruites (ill. 316). Les trois portes de l'édifice ne sont pas dans un meilleur état de conservation. Une grande brèche de 3 m de largeur, qu'empruntent des tracteurs, a sans doute remplacé une porte nord (ill. 317). La porte sud, débouchée depuis peu, a perdu ses blocs de jambage (ill. 318). Il n'en subsiste que le linteau et son arc de décharge. Le portail ouest recouvert de mousses a déjà perdu une moitié de son décor, mais ce qu'il en subsiste témoigne de sa qualité (ill. 319 et 320).

Les données des sondages archéologiques de 2008

Pour asseoir les fondations, les bâtisseurs de la Cassine ont aménagé le substrat très irrégulier dans cette zone qui a été nivelé. La roche-mère, des schistes très friables, a été tantôt aplanie, tantôt surcreusée pour recevoir des fondations, dont le niveau de pose de la première assise ne varie qu'assez peu d'un bout à l'autre de l'édifice. Toutes les fondations que nous avons pu observer reposent sur le substrat schisteux, exceptées les fondations continues du bas-côté sud. Quand la surface du substrat s'infléchit, elles sont établies sur des couches de remblais.

L'observation des fondations conduit à quelques remarques. Le ressaut des fondations débordantes du mur sud de la nef disparait progressivement vers le transept. Par ailleurs, celui des fondations continues du bas-côté nord « débordent » plus du côté nord. Ces deux irrégularités indiquent que ces fondations ont été établies, dans leur presque totalité, avant que les élévations des murs de la nef et des deux assises du mur des grandes arcades du bas-côtés nord n'aient été mises en place. Les élévations semblent donc avoir rattrapé les imperfections du tracé initial des fondations. Ces décalages n'ont pas été relevés en revanche au niveau des fondations du mur de soutien des arcades du bas-côté sud, ni dans celles du chœur. Il est donc possible d'en déduire que les fondations du bâtiment sont montées plus rapidement que les parties en élévation, qui demandent beaucoup plus de soins et de précision.

Préalablement aux sondages, nous avions remarqué la présence d'un affleurement de mortier dans la partie nord-ouest de la nef. Sa forme barlongue, alignée sur la colonne engagée nord du revers de la façade et du pilier nord précédant le transept, semblait correspondre aux bas-côtés, selon une disposition qui avait été relevée par Garnier à la fin du XIX^{e} siècle. Deux autres semelles de mortier ont été mises au jour en 1988 dans la partie est de la nef, à environ 2,20 m de chaque pilier cruciforme de la croisée.

La forme arrondie côté nord témoigne de l'empreinte d'une colonne (ill. 321). Ces supports devaient mesurer 0,80 m de diamètre. Ces vestiges maçonnés permettent de restituer une nef à cinq travées égales.

Une autre chape de mortier a été relevée dans l'absidiole sud du chœur (ill. 322). Elle semble s'appuyer directement sur le substrat, comme l'avait déjà remarqué A.-L. David dans son article de 1861 (David, 1861, p. 315). Une rainure gravée dans le mortier prolonge le mur du chœur sud au moins un mètre et suggère qu'elle a servi d'esquisse ou de repère pour composer la forme générale de l'abside du sanctuaire. Cet arrondi, ainsi matérialisé au sol, correspond au mur situé à 6 m du sol au-dessus des arcs d'entrée des absidioles.

De la même façon, deux traits parallèles d'une dizaine de centimètres de longueur marquent le point de jonction de l'extrémité en biais du mur nord de la travée droite du chœur et de la colonne engagée de l'absidiole nord-est (ill. 323).

Ces détails apportent des informations sur les méthodes de construction utilisées. En effet, après avoir achevé les fondations et coulé une chape de mortier dans l'emprise des absidioles, les bâtisseurs y ont repéré en plan les points remarquables et les tracés des parties les plus complexes de l'édifice.

Les structures en élévation

Deux roches composent l'essentiel des élévations. La majorité de l'appareil est taillée dans du grès roussard à grains fins. Le quartzite a été surtout employé sur la face sud du monument. Deux bandes de moellons de grès courent sur toute la nef, produisant un effet chromatique évident avec cette roche de couleur brune. Quelques éléments de tuffeau, sans doute taillés dans des sarcophages, se voient sur le parement interne du mur gouttereau sud. Ils appartiennent à une même assise qui surmonte le premier niveau de trous de boulin.

Plus que des assises de réglages, la présence de ces portions de matériaux différents reste tributaire des matériaux disponibles sur le chantier.

Tous les angles sont chaînés en moyen appareil de roussard (taille : 0,20 m de hauteur sur 0,40 m de longueur et 0,15 m d'épaisseur), mais aussi les décrochements du transept, les contreforts et les bases des deux piliers cruciformes de la croisée. Les élévations épaisses de 0,60 m ou, pour le mur de la façade, de 0,75 m ailleurs, ont été construites en petits moellons carrés ou rectangulaires, disposés en assises très régulières. Ces maçonneries très soignées sont faites d'une superposition de couches de moellons horizontales et de lits de mortier, technique que l'on retrouve partout dans l'édifice.

Des rangées horizontales et verticales de trous de boulin rythment toutes les élévations du monument. Elles mesurent en moyenne 0,12 m de côté. Partout, la régularité des trous de boulin domine et leur implantation permet d'apprécier la rigueur apportée à cette construction (ill. 313). Soixante-cinq assises de moellons composent les murs des absidioles nord-est et axiales, alors que la chapelle sud-est en possède soixante-six. Huit niveaux de boulins rythment l'élévation du chœur, séparés par sept, huit, neuf

ou dix assises de moellons. L'écart entre les fondations et le premier niveau de trous de boulin varie de 1,30 m à 1,60 m de hauteur et de huit arases pour le mur de façade à douze pour le mur est du croisillon sud.

Trois de ces aménagements, aux dimension supérieures (hauteur 0,30 m), se démarquent (ill. 324 et 325). Chacun apparaît à la base et dans l'axe des trois absidioles rayonnantes du chœur, aligné sur la rangée verticale des autres trous de boulin. Ils sont délimités par trois éléments de roussard de grande taille. Ils appartiennent à la 11ème assise de moellons des chapelles nord-est et axiale et à la 12ème arase de l'absidiole sud-est. Ce niveau horizontal de trous de boulin singulier, qui est également le plus bas, n'en possède que trois par chapelle, alors que les niveaux supérieurs en ont cinq. Destinés à recevoir une poutre beaucoup plus grosse, ils jouent un rôle majeur dans le soutien des échafaudages à cet endroit plus difficile à construire.

La régularité entre tous ces niveaux de trous de boulin confirme encore la maitrise de l'équipe de maçons et la qualité de leur réalisation.

Si les culs-de-four sont en majorité détruits, les deux qui subsistent fournissent des informations sur leur construction. L'absidiole nord-est du chœur est bien conservée tout comme les enduits de sa voûte. Sur cette couche de mortier, on distingue nettement les traces de planches de coffrage d'une dizaine de centimètres de largeur, disposées à la perpendiculaire de l'arc d'entrée de l'absidiole (ill. 326). Ailleurs dans ce cul-de-four, on remarque encore l'extrême régularité des assises de moellons disposées en demi-cercles de plus en plus réduits.

Les ouvertures

Les accès, bien qu'endommagés, présentent néanmoins beaucoup d'intérêt. L'ouverture du mur gouttereau sud, qui a perdu ses jambages, conserve son linteau monolithe en grès roussard. Cet élément mesure 1,50 m de longueur (ill. 327). Sa face supérieure, taillée en bâtière, lui donne une hauteur maximale de 0,40 m, sa hauteur minimale n'étant que de 0,25 m à chaque extrémité. Son revers, qui donne sur l'intérieur du bâtiment, a été taillé pour accueillir le battant d'une porte de 0,90 m de largeur. A l'extérieur, le passage ne devait pas dépasser les 0,60 m de largeur. Le battant en bois était sans doute protégé sur l'ensemble de son pourtour par des feuillures aménagées sur la face inférieure du linteau, mais sans doute également dans les jambages de l'ouverture. La largeur du battant atteignait 0,90 m, mesure que l'on retrouve au diamètre intérieur de l'arc de décharge, qui renforce le linteau.

Ce dernier était soulagé par des arcs de décharge. Celui de l'intérieur, qui a un diamètre intérieur de 0,90 m, compte 12 claveaux de grès roussard et celui de l'extérieur, plus étroit avec 0,61 m de diamètre, n'en possède que 11. Comme le reste des blocs de cette porte, l'ensemble soigneusement taillé n'a jamais été enduit comme le suggère la présence de l'enduit alvéolé d'origine, présent sur les parements environnants.

Le portail ouest conserve un fragment de linteau du même type. Ses jambages, en partie conservés, sont en moyen appareil de roussard. Cette ouverture mesure 2,85 m de hauteur pour 1,30 m de largeur. Les maçons ont aménagé, dans l'épaisseur du mur, deux logements de barres de fermeture. Profonds de 2,55 m, le premier se trouve du côté nord à 0,75 m au-dessus du seuil, le second au sud-est distant de 1,36 m.

Les battants ouverts, ces madriers étaient engagés totalement dans leur logement et, lors de la fermeture du portail, les barres de bois s'inséraient dans deux mortaises profondes de 30 cm, aménagées dans les piédroits opposés. Ces deux barres de bois mesuraient au moins 10 cm de côté. Grâce au fragment de linteau conservé, on peut déduire que chaque battant mesurait environ 0,17 m d'épaisseur. Ce système efficace devait exister à la porte nord, puisque des cavités du même type y sont encore visibles. On retrouve ce mode de fermeture au portail ouest de l'église de Bouër (72) (vol. 6, ill.) et, comme l'avait relevé G. Plat, à ceux des églises de Courgenard (72) (Plat, 1939, p. 102) et de Selommes (41) (*Opus cit.*, p. 101).

Il ne subsiste à La Cassine qu'un seul type de fenêtre. La baie intacte de l'absidiole axiale mesure 1,60 m de hauteur pour 0,55 m de largeur (ill. 329). Les autres, en partie détruites, présentent les mêmes caractères constructifs. Clavés de dix éléments en grès roussard très bien taillés, leurs arcs sont d'excellente facture et extradossés. Les piédroits sont composés de cinq niveaux de blocs simples ou renforcés qui s'opposent symétriquement. On remarque que sur une même assise, une boutisse renforcée dans un jambage correspond dans l'autre à un élément simple.

Le décor et la sculpture

Le portail ouest est constitué de trois arcs de 30 cm de largeur (ill. 330). Le premier arc est constitué uniquement de claveaux extrêmement réguliers (ill. 331). Pour le second et le troisième, des demi-besants sont incrustés dans des claveaux échancrés deux à deux. Les claveaux sont réalisés dans du calcaire, tandis que les besants sont taillés dans du grès roussard, composition qui produit un effet chromatique évident. Cette composition est bordée en périphérie par une moulure à cavets, rythmée de billettes. Le tympan était orné d'un décor d'appareil réticulé que l'on devine seulement en négatif dans le mortier.

Le grès roussard qui compose presque la totalité des structures de La Cassine reste une roche extrêmement difficile à sculpter. Aucun des chapiteaux de la nef n'a été retrouvé. Les bases des demi-colonnes quant à elles, sont simplement chanfreinées. Les trois demi-colonnes du chœur (une quatrième a disparu du côté sud) se terminent par des chapiteaux dont les corbeilles de hauteur réduite sont séparées du reste du mur par de simples bandeaux (ill. 332).

Filiations régionales

A 50 km au sud de La Cassine, l'église du Lion-d'Angers étonne par ses proportions. Construits entre l'extrême du X^e^ siècle et le début du XI^e^ siècle, sa nef et son transept ont gardé l'essentiel de leurs proportions. Le mur nord de la nef conserve une partie de son fenestrage d'origine dans le tiers supérieur de ses élévations, réalisées en petit appareil assisé. Des trous de boulin en rythment également les murs. L'élément de comparaison le plus troublant reste cependant les similitudes qui existent entre les portails des deux édifices. Ils présentent des compositions d'appareil décoratif presque identiques (ill. 333). Tous les deux possèdent des demi-besants et des claveaux échancrés deux à deux, composition que l'on retrouve par ailleurs dans les parties hautes du pignon de Saint-Maur-de-Glanfeuil (49), accompagné d'appareil réticulé. L'exemple du Lion-d'Angers se compose de quatre archivoltes en calcaire blanc, tandis que La Cassine n'en possède que trois. Cette dernière avait en outre un tympan d'appareil réticulé. Les portails sont extradossés par un cordon de billettes.

Enfin, des enduits d'origine, qui ne laissent apparaitre que les têtes de moellons, subsistent partout à La Cassine. Leur présence permet d'affirmer que tous les blocs de moyen appareil utilisés dans les chaînes d'angle, les piédroits des ouvertures, mais également les claveaux des arcs de décharge des portes, comme leur linteau monolithe (ill. 324) n'ont jamais été recouverts et qu'ils participaient à la parure décorative de cette église remarquable.

Synthèse et datation

Sur la base des nombreux éléments constructifs, nous avons tenté de reconstituer l'ensemble du monument d'origine. L'édifice se compose donc d'une nef de cinq travées, flanquée de bas-côtés, d'un transept et d'une croisée, reposant sur quatre arcs égaux. L'ensemble s'ouvre sur des chapelles orientées et d'une abside à trois absidioles rayonnantes.

La faiblesse des murs permet d'écarter tout voûtement en dehors des culs-de-four des chapelles et de privilégier un édifice entièrement charpenté. Pour l'élévation de la nef centrale, le rapport utilisé par les moines de Cluny dans leurs édifices était fixé à un pour la largeur et deux pour la hauteur. La croisée du transept, constituée de quatre grands arcs égaux, a été également inspirée par l'église d'Alpirsbach (Bade-Wurtemberg) un exemple clunisien également (ill. 234 et 335).

En ce qui concerne la datation de La Cassine, la régularité de l'appareil (de type A) et la forme des fenêtres (type 3) témoignent d'une datation antérieure à 1050. Si la fondation de La Cassine et son histoire n'ont laissé aucune trace dans les archives, le monument possède en revanche bon nombre d'éléments communs avec l'église du Lion-d'Angers, un édifice attribué par J. Mallet aux années « *1030 avec une imprécision d'une ou deux décennies avant ou après* » (Mallet, 1984, p. 18). Cette datation s'appuie sur une charte des années 1056-1060. Notons toutefois que deux datations ^{14}C, réalisées récemment par D. Prigent dans les parties basses de mur gouttereaux, indiquent que la construction de

l'édifice se situerait avant 1014, voire au X^e siècle (Prigent, communication orale)[11]. Trop de similitudes existent entre ces deux monuments pour ne pas tenter de les rapprocher chronologiquement. Les résultats d'une datation ^{14}C, réalisée sur un charbon de bois recueilli dans le mortier du mur sud de la travée droite du chœur, ne contredit pas cette piste de comparaison, puisque les résultats semblent convergents, avec un âge calibré compris entre 898 et 1021 (95,4% de probabilité) et une date comprise à 79,5% de probabilité entre 944 et 1021. L'autre spectre à la fiabilité plus faible indique une date comprise à 15,9 % de probabilité entre 898 et 924[12]. A la lumière de ces données, une date de construction entre le dernier quart du X^e siècle et les deux premières décennies du siècle suivant peut-être privilégiée. La fondation de cette église exceptionnelle, une priorale voire une abbatiale, est forcément liée à l'une des abbayes les plus riches de la région. S'agit-il comme au Lion-d'Angers de l'abbaye Saint-Aubin d'Angers ? Rien ne permet pour l'instant de l'assurer.

[11] ***Le Lion-d'Angers*** - Lyon-3881 (GrA) 1140 ± 50 BP soit à 95 % : 775-1014 et Lyon-8941 (GrA) 1165 ± 35 BP soit à 95 % : 776-972

[12] ***La Cassine*** (Ly 11841) – Âge calibré 898/1021 (95,4%) – 898/924 (15,9%) – 944/1021 (79,5%)

La Chapelle-Rainsoin

Edifice de comparaison

Département - Mayenne

Arrondissement - Laval

Canton - Meslay-du-Maine

Référence carte - Vol. 2, ill. 21, G. 7, n° 76, ill. 24, n° 76

Division ecclésiastique avant la Révolution

Diocèse du Mans, Archidiaconé, doyenné

Statut - Cure

Présentateur - Abbé d'Evron

Vocable - Saint Sixte

Sources et histoire

Ecclesia Sancti-Sixti de Capella, 1125 (Cartulaire d'Evron) dans Angot, 1900-1910, 1, p. 549

Capella Rensouens, 1214 (Cartulaire d'Evron) dans Angot, 1900-1910, 1, p. 549

Geoffroy, seigneur de La Chapelle est abbé de l'abbaye d'Evron de 1178 à 1205 (Angot, 1900-1910, 1, p. 553).

Le relevé cadastral de 1830 montre une vaste enceinte fossoyée qui constitue la basse-cour du château tout proche, lui-même entouré d'une douve (ill. 336). L'église est implantée à l'intérieur de cet ensemble castral qu'un aveu de 1451 désigne comme étant une ville (Eraud, 2004, p. 102). Toujours dans cet aveu, il est mentionné une motte et ses douves. On signale également qu'il existait encore en 1681 une motte en lien avec cette basse-cour (Angot, 1900-1910, 1, p. 553).

Description

Le plan de l'église de La Chapelle-Rainsoin se compose d'une nef unique contre laquelle s'appuient, du côté nord, une tour carrée du XIX^{e} siècle et une chapelle dite de « Montfronchet » de la fin du XV^{e} siècle ou du début du siècle suivant, en partie construite aussi contre le chœur. Une autre chapelle dite « du château » se remarque au XVI^{e} siècle en face, contre le côté sud du chœur, enfin une dernière extension au nord-est du chevet plat (Eraud, 2004, p. 104-105).

De l'église d'origine, il ne subsiste qu'une partie du mur sud de la nef (ill. 337). Cette élévation est construite en petit appareil irrégulier (grès roux et calcaire gris) où les assises sont extrêmement difficiles à suivre (ill. 338). Une petite fenêtre à linteau échancré à bord supérieur arrondi y apparaît (ill.

339). Ce linteau grossièrement taillé dans du grès roussard, est supporté par quatre assises de blocs irréguliers plutôt allongés. Cette baie mesure 0,55 m de hauteur pour 0,18 m de largeur. Son appui se situe à 3,85 m du sol. Ce mur sud a sans doute été relevé de 0,80 m, comme l'indique le changement d'appareil visible juste au-dessus de la fenêtre.

Synthèse et datation

Le type d'appareil mis en œuvre sur le mur sud de la nef, d'assez mauvaise qualité, où il n'existe plus de rangées de moellons horizontales (type D), s'apparente au plus tôt à des constructions de la seconde partie du XI^{e} siècle. Si les dimensions de l'ouverture à linteau échancré du mur sud de la nef renvoient plutôt à des exemplaires des X^{e}/début XI^{e} siècle, la qualité médiocre des élévations associées (de type D), la forme générale de son linteau échancré, à l'échancrure à peine marquée et aux jambages de facture peu soignée, constituent un faisceau d'indices qui militent pour une datation à la fin de la période étudiée.

La Cropte

Edifice de comparaison

Département - Mayenne

Arrondissement - Laval

Canton - Meslay-du-Maine

Référence carte - Vol. 2, ill. 21, G. 8, n° 90, ill. 24, n° 90

Tour de l'ancienne église classée le 1er février 1978.

Division ecclésiastique avant la Révolution

Diocèse du Mans, Archidiaconé de Sablé, doyenné de *Sablé en deçà de l'Ouette*

Statut - Prieuré cure qui dépend de l'Abbaye de Saint-Aubin d'Angers

Présentateur - Abbé de Saint-Aubin d'Angers

Vocable - Saint Pierre

Sources et histoire

Villicatio Sanctae Mariae de Scripta, XIe s. (Cartulaire du Ronceray, p. 93) dans Angot, 1910, 4, p. 274

Villa de Cripta, XIe siècle (Cartulaire de Saint Aubin) dans Angot, 1900-1910, 1, p. 837

Sanctus Petrus de Cripta, 1111 (Invent. Bilard, t. I, n. 268) dans Angot, 1900-1910, 1, p. 837

L'église actuelle a été reconstruite un peu plus au sud en 1875 (Angot, 1900-1910, 1, p. 837).

Description

De l'ancienne église de La Cropte (ill. 340), il ne subsiste que le mur pignon ouest de la nef, sur lequel s'appuie une tour couverte d'un toit en bâtière (ill. 341 et 342). Sur le pignon ouest, on distingue un parement interne encore en partie enduit (ill. 343), réalisé en petit appareil assez régulier en grès et en calcaire gris, disposé en assises horizontales (ill. 344). L'ancien portail et, au-dessus, la fenêtre de l'ancienne façade, ont été repris au cours de la période moderne.

Une tour-clocher quadrangulaire, dont nous n'avons pas pu examiner le parement extérieur ouest, est venue s'appuyer sur ce mur pignon. Ses parements, uniquement construits en schiste, ne montrent aucune régularité. Le clocher dispose, à chacun de ses angles ouest, de contreforts relativement saillants. Ses niveaux supérieurs comportent un étage de baies au nord, deux au sud et à l'est et quatre niveaux de fenêtres à l'ouest. Le rythme et la forme des ouvertures ne sont pas plus réguliers. Il en est de même pour le nombre d'archivoltes qui, sur un même étage, peut être simple comme à l'ouest, au nord et à l'est ou double pour les baies des deux étages du côté sud (ill. 345).

Synthèse et datation

Le mur pignon de l'ancienne église de La Cropte, construit en petit appareil régulier réparti en assises horizontales (type B), remonte à une phase de construction qui est antérieure à 1050, voire même à l'an Mil si l'on se fie au soin apporté à la taille des moellons. L'absence d'ouverture ancienne associée à cette élévation ne permet pas d'être plus précis. Dans le courant de la première moitié du XII^{e} siècle, une tour-clocher, comparable à celle de Saint-Pierre-sur-Erve (53), est construite au-dessus de ce pignon d'une nef qui n'a été sans doute détruite qu'au XIX^{e} siècle.

La Guérouillère

(Saint Denis-d'Anjou)

Edifice de comparaison

Département - Mayenne
Arrondissement - Château-Gontier
Canton - Azé
Commune - Saint-Denis-d'Anjou
Référence carte - Vol. 2, ill. 21, G. 10, n° 127, ill. 24, n° 127

Division ecclésiastique avant la Révolution

Diocèse d'Angers, Archidiaconé d'Outre-Maine, doyenné d'Ecuillé
Statut - Chapelle annexe des paroisses voisines
Présentateur - ?
Vocable - Saint ?

Sources et histoire

Chapelle mentionnée en 1593 (Angot, 1900-1910, 2, p. 358)
Une motte castrale, appelée « La Butte », existe à l'est de cette chapelle. Ses fossés ont été remblayés il y a une cinquantaine d'années (communication orale des propriétaires) (ill. 346 et 347).

Description

La chapelle de la Guérouillère se compose d'un seul vaisseau rectangulaire, divisé en trois travées séparées par deux contreforts plats (ill. 346). Si ces derniers subsistent au nord, au sud, en revanche, il manque celui qui sépare la seconde de la troisième travée. Deux autres renforts sont appuyés aux extrémités ouest des murs sud et nord.
Le portail ouest est bétonné (ill. 348) et en dehors d'une porte remodelée récemment au sud, trois fenêtres demeurent encore sur cet édifice : une au centre du pignon oriental (ill. 349) et une à chacun des côtés de la seconde travée. Ces trois ouvertures identiques sont réalisées à l'aide de blocs de tuffeau, qui entrent dans la composition des jambages et de chacun des arcs clavés. Les claveaux larges sont séparés par des joints extrêmement fins. Ils sont dotés d'un chanfrein et chaque bloc des fenêtres sud a été taillé de manière bien plus large pour être en partie recouvert d'enduit.
Ces ouvertures apparaissent dans des élévations de schiste, dont les blocs sont irréguliers et non assisés. Il est possible que la travée est de l'édifice n'appartienne pas à la même phase que les deux autres, comme le suggère l'absence de contreforts orientaux.

Synthèse et datation

La chapelle de la Guérouillère, qui n'est mentionnée qu'au début de l'époque moderne, montre, toutefois, quelques indices d'ancienneté. La présence de contreforts plats évoque des exemples romans, de même que la modénature des trois fenêtres.

Même si elles ne remontent peut-être qu'à une restauration du XIX^{e} siècle, elles pourraient néanmoins avoir repris la morphologie de fenêtres plus anciennes, dont il ne reste rien. Si cette chapelle est bien romane, il faut sans doute la dater du XII^{e} siècle. Son plan rectangulaire, malgré la reconstruction possible de sa travée est, constituerait une exception avec les exemples plus anciens de Montreuil-en-Charnie (72) (vol. 6, ill. 582) et de Saint-Martin-de-Coulan (72) (vol. 6, ill. 894). Son implantation est intéressante, puisque située à une centaine de mètres d'une motte castrale. Cet édifice ne semble en revanche n'avoir jamais appartenu à la basse-cour de site élitaire.

La Roë (Abbaye)

Edifice intéressant

Département - Mayenne

Arrondissement - Château-Gontier

Canton - Craon

Commune - La Roë

Référence carte - Vol. 2, ill. 21, C. 9, n° 105, ill. 24, n° 105

Division ecclésiastique avant la Révolution

Diocèse d'Angers, Archidiaconé d'Outre-Maine, doyenné de Craon

Statut - Abbaye de chanoines réguliers (règle de Saint-Augustin)

Présentateur - ?

Vocable - Notre-Dame

Sources et histoire

L'abbaye de la Roë est fondée en février 1096 dans la forêt de Craon, au bénéfice de 6 chanoines dont Robert d'Arbrissel (Cartulaire de la Roë, acte n°1 dans Bienvenu, 1991, p. 13). Le territoire, où ces ermites se sont d'abord établis, leur est donné par Renaud le Bourguignon, seigneur de Craon. Il semble que dans un premier temps, une église en bois ait été construite puis consacrée un an plus tard par l'évêque d'Angers Geoffroy de Mayenne (Bienvenu, 1991, p. 14). Vers 1102/1105, la construction d'une église en dur doit être engagée, au moment où le premier abbé est élu (Cartulaire de la Roë, acte n°12 dans Bienvenu, 1191, p. 22). L'édifice sera consacré le 9 août 1137, sans qu'il ne soit visiblement achevé (Angot, 1900-1910, 3, p. 438).

Description

L'abbatiale de la Roë se compose d'une longue nef et d'un large transept d'époque romane. De son chevet, il ne subsiste que les murs latéraux d'une travée droite de chœur d'époque gothique. Celle-ci est légèrement plus étroite que la nef (ill. 350, 351).

La nef, qui mesure 34 m sur 11,20 m de largeur (espace intérieur), est divisée en 7 travées séparées par 6 paires de contreforts (ill. 352). Les bras de transept font 8 m de côté à l'intérieur et leurs angles sont épaulés par des contreforts en équerre. La croisée du transept est marquée par quatre piliers, séparés par 5,20 m de largeur. L'arc ouest qui est encadré par deux passages latéraux est décentré vers le sud.

En élévation, les murs sont montés en blocs de schiste de taille très irrégulière non assisés (ill. 352) et les contreforts, assez peu saillants, sont réalisés en moyen appareil de schiste non lité. A l'extérieur, les murs de la nef, après un retrait des maçonneries, sont uniquement bâtis en moyens appareils identiques à ceux des contreforts. Les fenêtres qui y apparaissent sont centrées dans chaque travée et leurs arcs reliés par un cordon continu, qui enserre le haut des contreforts juste au-dessous de leur glacis. Au nord, comme au sud, les quatre ouvertures romanes les plus à l'ouest sont conservées, alors que les trois autres ont été repercées à l'époque gothique. La façade ouest, bien que restaurée au XIX^{e} siècle, conserve son aspect général d'origine avec son portail en saillie (ill. 354 et 355). Avec ses trois archivoltes, il est encadré par deux contreforts qui se prolongent de part et d'autre de la large baie tout aussi décorée du premier étage. Le pignon au-dessus et ses quatre baies semble avoir été totalement repris. Deux contreforts d'angle complètent l'ordonnancement de cette façade. Ses décors sont difficiles à analyser, car beaucoup ont été repris au XIX^{e} siècle. Ceux du premier étage sont les mieux conservés. Des colonnes et des registres de pommes de pin ou des pointes de diamants y ornent les contreforts centraux, tout comme des perles, des boutons et des pointes de diamants les arcs de la fenêtre. Les colonnes qui composent ses piédroits supportent des chapiteaux sculptés de feuillages et d'animaux (Fillion-Braguet, 2018, p. 73). Au revers de ce mur, deux grandes baies aveugles répondent à celles de la façade (ill. 356). Leurs piédroits retombent sur deux colonnes engagées qui encadrent l'entrée de l'église. Les chapiteaux qu'elles supportent sont sculptés de grandes palmettes. L'exemplaire nord est surmonté d'une imposte, dont la base est décorée de pommes de pin.
Chaque bras de transept ouvrait à l'origine sur une absidiole orientée, dont il subsiste les arcs d'entrée à l'intérieur et des traces d'arrachements au mur est de l'exemplaire nord. Chacun des bras présentait à l'ouest et à l'est une fenêtre toujours visible dans le transept nord. Son mur pignon était également percé d'une porte romane, dont on devine encore les piédroits.

Tous les arcs de la croisée sont en plein cintre et à double archivoltes. Côté nef, les pilastres qui supportent les arcs intérieurs de la croisée ont été buchés du côté de la nef (ill. 358). De ce côté également, l'arc et son mur qui est renforcé par de larges contreforts sont décentrés vers le nord.
La croisée et les croisillons sont couverts de voûtes angevines.

Du côté du chevet, le mur est de la tour de croisée est intéressant, car il montre les traces de plusieurs solins (ill. 358). L'exemplaire le plus bas, sans doute aussi le plus ancien, conserve les empreintes qui mesurent 60 cm de longueur et 3 cm d'épaisseur (ill. 359 et 360). Ces dimensions indiquent qu'il s'agit probablement de traces de bardeau. Notons que ce niveau de toiture recoupe très légèrement la base de deux oculus qui éclairaient la croisée (ill. 359). Le matériau mis en œuvre, identique à celui utilisé dans l'abbaye romane, indique qu'il s'agit d'ouvertures d'origine. Néanmoins, il ne nous reste rien des étages de la tour qui, sous sa forme actuelle, remonte à l'époque moderne.

Synthèse et datation

L'abbatiale de la Roë, dont la construction remonte d'après les sources d'archives aux deux ou trois premières décennies du XII^e siècle, rassemble bon nombre d'éléments de comparaison intéressants. Tous les murs d'origine sont montés à l'aide de blocs de forme et de taille très irrégulières et l'ensemble n'est jamais assisé ou de moyen appareil pour les parties hautes de la nef. Le plan se compose d'une nef unique, rythmée par des contreforts, disposition que l'on retrouve à la même époque à l'église du Genêteil à Château-Gontier (53) (ill. 173). La Roë présente un large transept qui ouvrait sur des chapelles orientées. Le chœur, dont il ne subsiste rien, conserve néanmoins les traces de son rampant au mur est de la croisée de l'église. Cette tour d'origine, dont on ne connaît rien en dehors des *oculi* de son niveau inférieur, disposait peut-être d'un étage de baies aveugles surmonté d'un niveau de fenêtres géminées, comme il en existe encore à Azé (53) (ill. 43) ou à Saint-Laurent-des-Mortiers (53) (ill. 610).
La façade ornée de l'abbaye rappelle celle de la cathédrale du Mans, édifiée sous l'épiscopat d'Hildebert de Lavardin (1097 et 1120). À la Roë, elle pourrait dater des années 1130 et de la consécration de l'abbatiale en 1137. Toutefois, des travaux importants interviennent dès la seconde moitié du XII^e siècle, avec la mise en place de voûtes bombées sur les croisillons et la croisée, couvrement qui condamnent sans doute les *oculi* de la croisée.

La Tannière

Edifice de comparaison

Département - Mayenne
Arrondissement - Mayenne
Canton - Gorron
Commune - Saint-Berthevin-la-Tannière
Référence carte - Vol. 2, ill. 21, D. 3, n° 2, ill. 24, n° 2

Intérieur non visité[2]

Division ecclésiastique avant la Révolution
Diocèse du Mans, archidiaconé, doyenné
Statut - Cette église qualifiée de chapelle en 1128 (Angot p. 738)
Présentateur - Abbé du Mont-Saint-Michel
Vocable - Saint Nicolas

Sources et histoire
Capella novi castri quod Taonaria vocatur, 1128 (Cartulaire de l'Abbayette, p. 22) dans Angot, 1900-1910, 3, p. 738.
Apud Tanneriam, 1163 (Cartulaire de Savigny) dans Angot, 1900-1910, 3, p. 738.
Forum et nundinae de Toanaria, vers 1200 (Cartulaire de l'Abbayette, p. 33) dans Angot, 1900-1910, 3, p. 738.

Description
L'église de La Tannière se compose d'une nef simple et d'un chœur rectangulaire de la fin du Moyen âge de même largeur (ill. 361, 362 et 363). La façade ouest de l'édifice, comme l'extrémité occidentale du mur sud et les deux tiers du mur nord de la nef, ont été reconstruits au début de l'époque moderne.
Quelques éléments intéressants apparaissent encore au mur gouttereau sud de la nef (ill. 364). Sur ses trois quarts est, il est parementé à l'aide d'un appareil de granit et de grès assez petit, mais irrégulier. L'ensemble est assez mal, voire très mal assisé. Une petite fenêtre réalisée en granit peut sans doute être associée à cette phase de construction (ill. 365). Elle se compose d'un linteau échancré, où l'on discerne un trait gravé qui paraît marquer l'extrados de faux claveaux (ill. 366). Les jambages possèdent deux assises de blocs, disposés alternativement en boutisses et en carreaux. Il existe une seule assise de

boutisse renforcée. Cette ouverture mesure environ 0,55 m de hauteur pour 0,12 à 0,13 m de largeur. Son appui se situe à 3,50 m de sol, dans une élévation qui atteint près de 5 m de hauteur. Le niveau d'ouverture de cette petite baie suggère que la nef a été surélevée, ce que confirme la médiocre qualité des parties sommitales de ce mur. Les premières assises du chaînage oriental sont réalisées en blocs de grès à la taille soignée, de couleur brun roux (ill. 364). Au-dessus, les éléments de granit semblent trop mal façonnés pour appartenir à la même phase de construction. La porte à linteau monolithe, au bord supérieur arrondi, présente des piédroits formés de blocs de granit peu réguliers (ill. 365). Ils supportent deux éléments plus longs qui font office de corbelets.

On retrouve peut-être l'appareil de l'édifice le plus ancien dans la partie orientale du mur nord, là où est percée une baie à arc clavé de la période moderne et une seconde qui rappelle celles qui existent au gouttereau sud de la nef (ill. 367). L'angle nord-est de nef paraît avoir été repris.

Synthèse et datation

Le mur sud de la nef de l'église de La Tannière conserve des portions d'élévations, une porte et une petite fenêtre à linteau échancré qui appartiennent à son état d'origine. La bais s'apparente à des exemples (type 2) du X^e^ siècle ou du tout début du siècle suivant, comme Ruillé-Froid-Fonds et Chantrigné. Cependant, la qualité assez médiocre de l'appareil (type D) mis en œuvre, indique une date de construction plus récente que nous situons plutôt entre la seconde moitié du XI^e^ siècle et le premier quart du siècle suivant.

La phase où les fenêtres à arc en plein cintre sont ouvertes dans le murs sud et nord de la nef intervient plus tard dans le XII^e^ siècle. Le chevet est reconstruit probablement dès le XIII^e^ siècle comme le suggère la première fenêtre de son mur sud.

La Templerie

Edifice de comparaison

Département - Mayenne

Arrondissement - Laval

Canton - Ernée

Commune - Saint-Hilaire-du-Maine

Référence carte - Vol. 2, ill. 21, D. 6, n° 35, ill. 24, n° 35

Intérieur non visité

Division ecclésiastique avant la Révolution

Diocèse du Mans, archidiaconé de Laval, doyenné d'Ernée

Statut - Chapelle-Cure

Présentateur - ?

Vocable - Assomption

Sources et histoire

Capellania d Templeria de presentatione D. Templi de Brelio Francorum de Quittayo, XV^e^ siècle (Pouillé) dans Angot, 1900-1910, 3, p. 748.

Description

L'église de La Templerie se compose d'une nef ouvrant sur un chœur en hémicycle légèrement plus large. Exceptés la porte occidentale refaite au XIX^e^ siècle, un contrefort au nord de l'abside, et une adjonction au mur nord de la nef, tout cet édifice relève d'une seule campagne de construction (ill. 368 et 369). Les murs sont construits en appareil de granit et de grès mal calibré, où aucune assise n'apparaît. Les chaînes d'angle sont en moyen appareil de granit d'une forme plutôt régulière et soignée. La nef est éclairée au sud par deux baies identiques, réalisées en granit (ill. 370). Avec 1,90 m de hauteur et 0,84 m de largeur, elles présentent une morphologie relativement élancée. Les blocs de leurs jambages, répartis en six assises de hauteur régulière, sont eux aussi soigneusement taillés. Ils soutiennent des arcs aux claveaux très serrés et relativement larges. Les appuis, bien marqués par des blocs de granit, se situent environ au milieu de l'élévation, soit à 2,40 m de hauteur pour une élévation totale de la nef proche de 5 m. Des baies du type de celle de la nef se retrouvent en position latérale sur l'abside (ill. 371). Avec le lierre qui recouvre en partie l'abside, il est difficile de savoir s'il existe une fenêtre axiale.

Synthèse et datation

L'église de La Templerie présente un bon état de conservation. Le type d'élévation (type D), où l'appareil totalement irrégulier n'est plus du tout disposé en assises, est associé à des baies relativement vastes par rapport à la hauteur des gouttereaux où elles apparaissent. Ces caractéristiques permettent de faire remonter ce modeste édifice à la première moitié du XII^{e} siècle.

Lassay-les-Châteaux
(ancienne chapelle
N.-D.-du-Rocher)

Edifice de comparaison

Département - Mayenne
Arrondissement - Mayenne
Canton - Lassay-les-Châteaux
Commune - Lassay-les-Châteaux
Référence carte - Vol. 2, ill. 21, G. 3, n° 10, ill. 24, n° 10

Division ecclésiastique avant la révolution
Diocèse du Mans, Archidiaconé de Passais, doyenné de Javron
Statut - Chapelle auxiliaire de l'église de Saint-Fraimbault
Présentateur - ?
Vocable - Saint Fraimbault

Sources et histoire

Capella de Laciaco, vers 1100 (Cartulaire de Marmoutier) dans Angot, 1900-1910, 2, p. 551

Castellum de Laceio…Capellanus de Laceio, vers 1120 (Cartulaire de Marmoutier) dans Angot, 1900-1910, 2, p. 551.

Au cours de son histoire, l'église de Lassay a souvent été considérée comme la chapelle castrale du château tout proche, dont l'état actuel remonte à la fin du XV^e^ siècle. A la fin du Moyen Âge, le sanctuaire s'élevait dans la basse-cour du château (Naveau, 2013, p. 124), place forte qui apparaît dans les archives vers 1120 (ill. 372).

Description

Cette église de Lassay-les-Châteaux, transformée en salle des fêtes, se compose d'une nef, d'une abside et de deux chapelles modernes qui forment un faux transept (ill. 373 et 374). Les éléments qui nous intéressent appartiennent au mur nord de la nef. Cette élévation est réalisée en appareil de granit plutôt petit, assez irrégulier, mais disposé en assises horizontales de hauteur différentes (ill. 375).

L'ensemble est taillé dans du granit. On peut associer à cette élévation une petite fenêtre à linteau échancré, visible au tiers supérieur du mur et qui se compose uniquement de blocs de facture soignée de granit (ill. 376). Les jambages sont constitués de trois assises d'élément simple, de hauteur différente. Le linteau a été façonné dans un grand bloc de granit. L'appui de cette baie se situe à 2,80 m du sol, dans une élévation de près de 4 m. Cette fenêtre mesure 0,62 m de hauteur et 0,15 m de largeur.
Le mur sud de la nef, rythmé par des contreforts et des fenêtres d'époque moderne, ne présente pas les élévations romanes du mur sud, contrairement à l'abside qui est également construite en moellons de granit en assises horizontales de hauteur irrégulière (ill. 377).

Synthèse et datation

Le type d'appareil (type C) mis en œuvre dans le mur sud de la nef et probablement dans son abside témoigne d'une construction antérieure à 1100. La fenêtre à linteau échancré (de type 3) pourrait remonter au dernier quart du X^e^ siècle et la première moitié du siècle suivant. L'exemple de Lassay, dont les parements (type C) sont plus irréguliers que les autres églises de ce groupe, pourrait être un peu plus récent et dater de la première moitié du XI^e^ siècle. Dès cette époque, l'église se compose d'une nef et peut-être d'un chevet en hémicycle. On ne connaît pas l'ampleur de la nef d'origine, ni la longueur de la travée droite qui précédait l'abside.

Laval - Eglise Saint-Martin

Edifice intéressant

Département - Mayenne

Arrondissement - Laval

Canton - Laval

Commune - Laval

Référence carte - Vol. 2, ill. 21, E. 7, n° 54, n° 3, ill. 24, n° 54

Division ecclésiastique avant la Révolution

Diocèse du Mans

Statut - Prieuré de Saint-Martin de Tours

Présentateur - Abbé de Saint-Martin de Tours ?

Vocable - Saint Martin

Sources et histoire

Le prieuré Saint-Martin de Laval est fondé entre 1055 et 1062 par les moines de Saint-Martin de Tours sur un terrain que leur remit Guy 1er de Laval (Cartulaire Maneaux de Marmoutier, Laval, 1 dans Legros, 2003, p. 13). Cette implantation religieuse est à l'origine de la création du faux bourg Saint-Martin.

Description

L'église de Saint-Martin de Laval est composée d'une nef unique qui s'ouvre par le biais d'un grand arc flanqué de passages latéraux, sur un transept à absidioles orientées et sur une travée droite de chœur qui précède un chevet en hémicycle légèrement plus étroit (ill. 378, 379 et 380). Une tour d'escalier ronde, qui permet de monter à la tour de croisée, a été construite contre l'angle nord-est de la nef et le mur ouest du bras de transept nord.

L'ensemble des murs de cet édifice très bien conservé se compose de moellons irréguliers de calcaire gris, disposés en assises horizontales de hauteur différente. Le reste des éléments constitutifs, comme les fenêtres, les blocs de chaînage des contreforts et des angles, est taillé soigneusement dans du grés roussard à grains fins, qui contraste fortement avec les moellons gris en calcaire de Laval des élévations (ill. 378).

La nef, dont le mur de façade n'existe plus, mesure environ 31 m sur 8,50 m, ce qui donne à ce vaisseau une longueur remarquable par rapport aux nefs romanes de la région, qui sont bien plus courtes (ill. 380). Au nord au moins, des contreforts divisaient ce vaisseau en quatre travées (ill. 378). Un seul de

ces renforts est conservé au nord-ouest. Il ne reste des autres que les traces d'arrachements, signalées par des alignements verticaux de blocs de moyen appareil de grès roussard. La répartition de ces piles n'est pas régulière sur le mur nord, en raison du portail de la troisième travée.
Ce portail d'origine ne conserve qu'un arc peu soigné, formé de plaque de calcaire et quelques rares claveaux de grès roussard (ill. 381). Ces traces sont voisines d'un second portail qui, à l'origine, se situait au milieu du mur de façade. Ce dernier, déplacé à une période indéterminée, est surmonté de plusieurs voussures, dont une décorée d'une frette crénelée et une autre de billettes. Si cette 3ème travée est plus large que les autres, elle est aussi la seule à posséder deux fenêtres dans un mur qui en présente cinq depuis l'origine. Les traces d'au moins trois de ces fenêtres sont visibles du côté sud. Ces baies, toutes conservées au nord, mesurent 90 cm de hauteur et 34 cm de largeur (3ème fenêtre du mur nord ; (ill. 382). L'arc, formé de 8 claveaux assez fins de facture plutôt soignée, est extradossé par une rangée de plaquettes de grès roussard. Les piédroits se composent de boutisses renforcés et de carreaux isolés.

Le transept, dont les angles sont renforcés par des contreforts du même type que ceux de la nef, conserve sa baie nord d'origine, alors qu'au sud, elle a été remplacée par une très vaste ouverture du XVIe siècle (ill. 379). Les absidioles orientées, composées d'une courte travée droite et d'une abside hémicirculaire, sont trapues. Un contrefort latéral vient encore renforcer le mur de l'exemplaire sud, qui est percé d'une fenêtre d'axe parfaitement conservée. Au nord, le contrefort a été récupéré et la fenêtre totalement remodelée. L'abside présente encore ses deux contreforts latéraux, dont les parties hautes ont été détruites. De ses trois fenêtres qui l'éclairaient, celle du nord-est est la seule qui soit conservée, même si elle a été agrandie vers le bas, celle du sud-est ne nous est parvenue que partiellement. La baie axiale, de son côté, a été totalement remaniée.
Enfin, une tour de croisée très élancée domine l'édifice. Chacune de ses faces est ouverte par une paire de fenêtres à double archivolte.
A l'intérieur, les arcs de la croisée en plein cintre reposent sur de simples impostes chanfreinées (ill. 383). La travée droite du chœur est voutée d'un berceau en plein cintre et l'abside, comme les absidioles, de voûtes en cul de four. Le couvrement de la croisée, qui montre plusieurs nervures, n'est pas d'origine. Deux passages latéraux étroits ouvrent la nef sur chacune des chapelles du transept.

Synthèse et datation

L'église Saint-Martin de Laval constitue l'un des édifices les mieux conservés de la région et est aussi l'un des seuls que les mentions d'archives permettent de dater. Construit autour de 1060, il constitue un jalon chronologique intéressant avec ses maçonneries assisées, mais au rang de moellons de hauteur différente (type C) et ses fenêtres à arc clavé (groupe 4). Le contraste de couleur entre les matériaux mis en œuvre est remarquable, qu'il s'agisse des blocs de moyen appareil utilisés dans tous les angles du bâtiment, que les éléments qui constituent l'entourage des fenêtres. Comme à La Cassine ou à Piacé, ces zones particulièrement soignées restaient visibles alors que les élévations des murs étaient

recouvertes d'enduits alvéolés, qui ne laissaient apparentes que les têtes de moellons, procédé qui devait produire un effet chromatique évident.

Enfin, l'église de Saint-Martin de Laval a connu assez peu de remaniement, si ce n'est la construction vers 1130/1140 d'un nouveau portail de façade (Fillion Braguet, 2018, p. 72). Ce dernier utilise un registre décoratif d'origine normande, que l'on retrouve par exemple autour des grandes arcades de la nef de la Trinité de Caen.

Le Buret

Edifice de comparaison

Département - Mayenne

Arrondissement - Château-Gontier

Canton - Grez-en-Bouère

Référence carte - Vol. 2, ill. 21, G. 9, n° 91, n° 3, ill. 24, n° 91

Intérieur non visité

Division ecclésiastique avant la Révolution

Diocèse du Mans, Archidiaconé de Sablé, doyenné de Sablé en deçà de l'Ouette

Statut - Cure

Présentateur - Abbé de Marmoutier

Vocable - Saint Martin

Sources et histoire

Ecclesia de Buhareto, avant 1125 (Charte d'Hildebert) dans Angot, 1900-1910, 1, p. 461.

Ecclesia de Boareto, 1177 (Bulle d'Alexandre II) dans Angot, 1900-1910, 1, p. 461.

Parrochia de Buaret, 1272 (Lib. albus, 2^{e} partie mss.) dans Angot, 1900-1910, 1, p. 461.

Description

Le plan de l'église du Buret se présente sous la forme d'une croix latine (ill. 384). Le transept et l'abside flanquée de deux absidioles ont été construits en 1846/47 (AD, O 227/1) et la tour de façade en 1884 (Angot, 1900-1910, 1, p. 461) (ill. 385). Ces travaux ont conduit au rallongement de la nef vers l'ouest et au percement des fenêtres du mur gouttereau sud en 1784 (Angot, *opus cit*).

Les murs sud et nord de la nef présentent les vestiges d'élévations plus anciennes. Une portion d'élévation de surface assez modeste, constituée d'un petit appareil plutôt régulier et disposé en rangées horizontales est visible à l'extrémité du gouttereau nord, juste à l'est de la travée de la tour (ill. 386). Plus à l'est, comme au mur sud, l'appareil est moins régulier, mais toujours disposé en rangées horizontales et de hauteur différente. Au nord, ce type de maçonnerie conserve deux petites fenêtres à linteau échancré. L'une d'elles est composée de boutisses en grès roussard et d'un linteau en grès plus tendre de couleur claire (ill. 387). Ce dernier est incisé d'un trait suggérant l'extrados de claveaux. L'autre ouverture très restaurée fournit peu d'informations. Ses dimensions sont toutefois identiques à la première (0,68 m sur 0,18 m).

La porte sud, avec son arc en plein cintre surbaissé est postérieure à l'époque romane.

Synthèse et datation

Les informations que l'on possède sur l'édifice le plus ancien du Buret se résume à une portion d'élévation de type B, relevée dans la partie occidentale du mur nord de la nef d'élévations. La présence de cet élément subsiste d'un édifice probablement antérieur au début du XI^{e} siècle. La seconde phase de construction, aux élévations de type C, concerne l'essentiel des murs de la nef avec un côté nord qui conserve des fenêtres à linteau échancré. Avec un vaisseau d'environ 22 m de longueur pour 9 m de largeur, qui est doté de trois baies de type 3 par mur gouttereau, une nouvelle église pourrait remonter aux second et troisième quarts du XI^{e} siècle.

Le Ham

Edifice de comparaison

Département - Mayenne

Arrondissement - Mayenne

Canton - Villaines-la-Juhel

Référence carte - Vol. 2, ill. 21, G. 3, n° 21, ill. 24, n° 21

Intérieur non visité

Division ecclésiastique avant la Révolution

Diocèse du Mans, Archidiaconé du Passais, doyenné de Javron

Statut - Prieuré Cure

Présentateur - Abbé de Saint-Vincent du Mans

Vocable - La Vierge

Sources et histoire

Villa de Ham, 832 (*Gesta Aldrici*) ;

Ecclesia de Ham, 1095 (Cartulaire de Saint-Vincent, ch. 626) dans Angot, 1900-1910, 2, p. 387.

Ecclesia Santa Maria de Ham, 1098 (Cartulaire de Saint-Vincent, ch. 576) dans Angot, 1900-1910, 2, p. 387.

Prieuré fondé avant 1095 (Bouton, 1962, p. 404) par un laïc, Guillaume de Doucelle, en faveur des moines de Saint-Vincent, à qui il offre une église et des terres (Legros, 2010, p. 53).

Des parcelles, appelées les Prés de la Motte, apparaissent au sud-ouest de l'église sur les planches du cadastre de 1839.

Description

L'église du Ham remonte en grande partie à la période moderne, comme les chapelles nord et sud. Cette dernière remonte à 1576 (Angot, 1900-1910, 2, p. 388) (ill. 388 et 389). Le chevet plat ne semble pas beaucoup plus ancien, avec une baie du XVI^{e} siècle du côté nord. La tour de façade et la travée qui lui est associée ont été construites en 1868 (Angot, 1900-1910, 2, p. 388).

Seul le mur nord de la nef conserve trois petites fenêtres à linteau échancré, à côté d'une fenêtre de la fin du Moyen Âge à l'est et de quatre baies du XIX^{e} siècle.

Les ouvertures les plus anciennes sont équidistantes (ill. 390). Elles disposent de deux assises de blocs de granit par jambage et de façon générale, les éléments qui les composent sont plutôt mal taillés.

Quelques petits blocs de calcaire viennent ajuster la hauteur des piédroits de la fenêtre ouest et le jambage oriental de la fenêtre de la troisième travée (ill. 391). Elles se terminent par un linteau échancré, taillé dans un bloc de petite taille. C'est particulièrement le cas pour la seconde baie qui est façonnée dans du calcaire.

La fenêtre de la troisième travée du mur nord s'ouvre à 2,60 m de hauteur et le haut de son linteau se situe à environ 0,80 m de la sablière du toit. Cette baie mesure 0,60 m de hauteur et 0,10 m de largeur. Celle de la première travée est même un peu plus étroite, avec une largeur minimale de 0,08 m et une hauteur d'un peu moins de 0,60 m.

Ces trois fenêtres sont associées à des élévations aux joints beurrés d'assez médiocre qualité. L'appareil, taillé dans du granit, y est assez irrégulier et les assises qui tendent à être horizontales sont de hauteurs différentes (type C).

Synthèse et datation

Même si l'essentiel de l'église du Ham est postérieur au Moyen Âge, elle conserve néanmoins trois petites ouvertures à linteau échancré au nord de sa nef. La morphologie de ces ouvertures renvoie à des exemplaires de type 3, datés par le C14, des seconds et troisièmes quarts du XI^{e} siècle, ce que ne contredit en rien la facture des parements (de type C) où elles apparaissent.

Le Horps

Edifice de comparaison

Département - Mayenne
Arrondissement - Mayenne
Canton - Lassay-les-Châteaux
Référence carte - Vol. 2, ill. 21, H. 3, n° 11, ill. 24, n° 11

Intérieur non visité

Division ecclésiastique avant la Révolution
Diocèse du Mans, Archidiaconé du Passais, doyenné de Javron
Statut - Cure
Présentateur - Le chapitre du Mans
Vocable - Saint Pierre et Paul

Sources et histoire
Ecclesia de Horp, 1186 (*Lib. Alb*. p. 69) dans Angot, 1900-1910, 2, p. 441.
La paroisse dou Horp, 1282 (*Lib. Alb*., 2e partie mss) dans Angot, 1900-1910, 2, p. 441.

Description et datation

L'église du Horps dispose d'une nef et d'un chevet plat d'époque indéterminée, contre lesquels ont été construits au nord comme au sud des chapelles d'époque moderne (ill. 392 et 393). Dans le cadre de notre sujet, la tour porche romane constitue le seul intérêt de cet édifice (ill. 394). Elle conserve une porte à triple voussure, dont une est constituée d'un tore (ill. 395). Les contreforts d'angle sont à l'équerre et ses côtés sud et nord sont percés par deux niveaux de baies élancées à linteau échancré. Il est probable que l'étage supérieur appartienne à une phase de construction du début de la période moderne. Trois de ses côtés, au moins, sont également dotés de fenêtres à linteau échancré, mais beaucoup plus larges. Ce clocher construit en blocs de granit irrégulier pourrait s'appuyer contre une nef plus ancienne, comme le suggère une petite baie trapue à linteau échancré, percée à l'extrémité ouest du gouttereau nord de la nef (ill. 396). Elle a peut-être été ouverte au moment où la tour est venue obstruer la fenêtre de façade à la manière de ce qui a été observé dans l'église de Parné-sur-Roc (53*). La tour romane du Horps, avec son portail à triple archivolte, remonte probablement au second tiers du XIIe siècle.

Livet-en-Charnie

Edifice de comparaison

Département - Mayenne
Arrondissement - Laval
Canton - Evron
Référence carte - Vol. 2, ill. 21, H. 7, n° 75, ill. 24, n° 75

Division ecclésiastique avant la Révolution
Diocèse du Mans, Archidiaconé de Laval, doyenné d'Evron
Statut - Cure
Présentateur - Abbesse d'Etival
Vocable - Saint Martin

Sources et histoire
Capella sancti Martini de Liveto, 1197 (Bulle de Célestin III) dans Angot, 1900-1910, 2, p. 697.
Ecclesia…parrochia de Liveto, XV^e^ siècle (Pouillé) dans Angot, 1900-1910, 2, p. 697.

Le relevé du cadastre napoléonien montre que l'église appartient à un vaste enclos, qui pourrait marquer les limites d'une basse-cour d'un site élitaire, dont rien ne semble subsister (ill. 398).

Description

Le plan de l'église de Livet-en-Charnie se compose d'une nef de 14,70 m de longueur pour 7,50 m de largeur, qui ouvrait sur un chœur rectangulaire plus étroit (ill. 397 et 399). Une chapelle du XVI^e^ ou du XVII^e^ siècle, devenue sacristie, est appuyée sur le côté nord de la nef et du chœur.
Les murs de la nef et du chœur ont une épaisseur de 0,70 m. Ils sont construits en petits appareils de grès relativement réguliers répartis en assises horizontales (ill. 400, 401 et 402). On en retrouve au moins sur les deux tiers inférieurs des murs sud, ouest et nord de la nef. Il en subsiste également au moins à la base du mur est du chevet.
Dans les parties d'origine, les chaîne d'angle sont en moyens appareils, alors que dans les parties reprises, les blocs mis en œuvre sont visiblement plus petits et de facture plus irrégulière (ill. 400).
L'ensemble du fenestrage de cette église a été remodelé au XIX^e^ siècle avec l'ouverture de baies à entourage de briques (ill. 401). Au mur de la nef, elles ont oblitéré le fenestrage antérieur.

Une seule baie romane bouchée subsiste au mur est du chœur. Centrée sur le pignon, elle mesure 1,40 m de hauteur sur un peu plus de 0,25 m de largeur (ill. 403). Son arc est constitué de plaquettes de grès et ses jambages se confondent avec la maçonnerie du mur.

Synthèse et datation

L'église de Livet-en-Charnie conserve son plan d'origine avec une nef et un chœur plus étroit, presque carré. La base de la plupart des murs montre également des élévations réalisées en petit appareil d'assez bonne qualité et réparties en assises horizontales. Ce type de maçonnerie (de type B) semble remonter à un chantier antérieur à 1050. Toutes les parties hautes des murs ont été reprises en revanche. Une seule baie romane subsiste au mur est du chevet. Son type se marie mal avec l'appareil ancien de l'édifice d'origine. Elle appartiendrait donc à une phase de construction ultérieure du XII^{e} siècle.

Maisoncelles-du-Maine

Edifice de comparaison

Département - Mayenne
Arrondissement - Laval
Canton - Meslay-du-Maine
Référence carte - Vol. 2, ill. 21, F. 8, n° 45, ill. 24, n° 45

Intérieur non visité

Division ecclésiastique avant la Révolution
Diocèse du Mans, Archidiaconé de Sablé et du doyenné en deçà de l'Ouette
Statut - Cure
Présentateur - Evêque du Mans
Vocable - Saint Pierre

Sources et histoire
La paroisse de Mesoncelles, 1312 (Archives Nationales, 18.945, F. 467) dans Angot, 1900-1910, 2, p. 754.
Ecclesia parrochialis de Domibuscellis, XIV^e^ siècle (Pouillé) dans Angot, 1900-1910, 2, p. 754.

Description

Le plan de l'église de Maisoncelles-du-Maine se compose d'un vaste volume rectangulaire qui comprend une nef et un chœur de même largeur (ill. 404 et 405). Une tour carrée occupe le côté nord de la partie orientale de cette église, tandis qu'une sacristie est établie au sud. Avant les travaux de 1804, l'église était dotée d'un chœur plus étroit, séparé par un mur pignon surmonté d'un petit clocher (Angot, 1900-1910, 2, p. 755). À cette disposition, on peut sans doute reporter les traces du chaînage visibles au nord-est de la nef au-delà duquel a été édifié le chœur du début du XIX^e^ siècle (ill. 406).
A l'ouest de ce chaînage, les murs gouttereaux de la nef montrent des élévations en petit appareil assez irrégulier, mais disposé en assises horizontales, que l'on suit jusqu'au contrefort ouest et au sud jusqu'à la fenêtre la plus à l'ouest (ill. 407). Au-delà, les extrémités des murs gouttereaux ont été reconstruites en même temps que le mur de façade.
Aucune trace de fenestrage ne peut être associée à ces élévations anciennes.

Synthèse et datation

La nef de l'église de Maisoncelles-du-Maine conserve de larges pans d'élévation (type B), dont la qualité remonte assurément à une date antérieure à 1100, voire même peut-être à 1050. L'absence de fenêtre d'origine ne permet pas d'être plus précis.

Mée

Edifice intéressant

Département - Mayenne
Arrondissement - Château-Gontier
Canton - Craon
Référence carte - Vol. 2, ill. 21, E. 111, n° 75, ill. 24, n° 111

Cette église est inscrite depuis le 29 novembre 1991

Division ecclésiastique avant la Révolution
Diocèse d'Angers, Archidiaconé d'Outre-Maine et du doyenné de Craon
Statut - Prieuré cure de chanoines réguliers de Saint-Georges-sur-Loire
Présentateur - Abbé de Saint-Georges-sur-Loire
Vocable - Saint Pierre

Sources et histoire
Ecclesia de Modiis, 1292 (AD53, G non inventorié) dans Angot, 1900-1910, 3, p. 2.
Ecclesia parrochialis de Mez, 1398 (Archives nationales, X : 1a. 45, f. 168) dans Angot, 1900-1910, 3, p. 2.

Le prieuré aurait été fondé vers 1150 (Bouton, 1962, p. 405).

Description

Le plan de l'église de Mée se compose d'une nef de 20,50 m de longueur pour 8 m de largeur, qui s'ouvre sur un chœur rectangulaire légèrement plus étroit (ill. 408 et 409). Un porche en bois protège la porte sud de la nef et une sacristie du XIX^{e} siècle s'appuie contre le mur gouttereau sud du chœur.
La nef a conservé en façade sa disposition d'origine, avec quatre contreforts construits en moyen appareil majoritairement de grès roussard pour les premières assises et plus haut de grès plus clair (ill. 410). Ces renforts encadrent une porte gothique, qui a été insérée dans le portail d'origine, dont il ne manque que la base des piédroits. La plus grande de ses archivoltes est établie en surépaisseur du mur de façade, dans un massif qui rejoint sur le même plan les deux contreforts les plus proches (ill. 411). Dans l'épaisseur du mur de façade, l'arc intérieur présente une alternance de claveaux de grès vert et de grès roussard. Ses jambages sont faits de blocs de moyen appareil de grès vert. Les angles de la nef sont renforcés par des contreforts en retour d'équerre.

La fenêtre de façade est également conservée, elle mesure 1,46 m de hauteur pour 0,63 m de largeur. Ses jambages sont constitués de cinq assises de moyens appareils, taillés dans le grès clair et supportent un arc formé de treize claveaux de grès roussard plutôt fins. Les jambages de cette baie se confondent avec les blocs de façade, placés au-dessus du glacis qui protège le portail.

Le mur nord monté, comme les autres, en moellons carrés ou rectangulaires assisés, garde ses trois fenêtres d'origine, légèrement plus petites que celle de la façade (ill. 408). Leurs jambages se composent de cinq assises de boutisses en grès clair sur lesquelles reposent un arc formé de huit à neuf claveaux taillés dans ce même matériau (ill. 412). L'une des fenêtres mesure 1,40 m de hauteur pour 0,46 m de largeur. Chacune est séparée de sa voisine par un contrefort plat. Les deux contreforts axiaux ont été arrachés et seules les traces de leurs chaînages subsistent.
Le mur gouttereau sud conserve ses quatre contreforts d'origine, qui montent jusqu'à la sablière du toit (ill. 413). Une fenêtre est percée au centre de chacun de ces intervalles. Alors que la baie d'origine est conservée dans la première travée, celle de la seconde élargie ne l'est que sur sa moitié ouest. Une fenêtre gothique apparaît dans la troisième. Un portail sud s'ouvre juste au-dessous de la fenêtre médiane (ill. 414). Cet accès en plein cintre est venu en remplacer une plus ancienne, au seuil plus élevé. Chacun des arcs est clavé par des éléments de grès vert. Quelques claveaux de roussard apparaissent dans l'arc supérieur, ainsi que des boutisses renforcées dans ses jambages. Comme en façade, cette succession de deux portes suggère un abaissement du sol extérieur de l'église (ill. 411). Les seuils d'origine auraient été abandonnés pour être rétablis plus bas. Un changement de matériau, qui pourrait correspondre à cet abaissement du niveau, est visible : à la base des murs ouest, sud et probablement nord de la nef, le grès roussard se compose en majorité de moellons (ill. 410). Il pourrait délimiter le niveau de fondation de l'édifice. Au-dessus, nous serions déjà en présence des élévations avec des parements constitués presqu'uniquement de grès beaucoup plus tendre et fragile.

A l'est, le chœur plus étroit se développe sur 10,20 m de longueur (ill. 409 et 415). Le mur nord, épaulé par un contrefort médian, est percé de deux baies romanes de petite taille qui ne mesurent que 0,95 m de hauteur pour 0,25 m de largeur. La baie de la travée montre d'évidentes traces de restauration, ce qui conduit à nous interroger sur la qualité de l'élévation où elle est intégrée, d'autant que ce parement ne présente pas le même type de maçonnerie. Cette observation conduit à penser que le chœur a été rallongé vers l'est, à partir de son contrefort axial. Ce dernier, qui paraît bien d'origine, devait constituer l'un des contreforts en équerre de l'angle nord-est du chevet d'origine. Une porte a été ouverte dans le mur nord de cette travée supplémentaire, tandis que le mur du chevet a été doté d'une fenêtre gothique de la fin de la période gothique. Notons que les angles orientaux sont également renforcés par des contreforts de cette même période.
L'intérieur de l'édifice est totalement enduit. L'arc d'entrée du chœur a été repris et élargi au début de l'époque moderne. On soulignera aussi le très large ébrasement intérieur des fenêtres d'origine.

Synthèse et datation

L'église de Mée est remarquablement bien conservée. De son plan d'origine, il subsiste l'intégralité de la nef, des portes et l'essentiel des fenêtres. Le chœur d'origine est en grande partie d'origine, tout comme une bonne partie de son fenestrage. L'analyse des maçonneries du chœur montre qu'il aurait été allongé au début de la période moderne et qu'il se terminait, à l'origine, par un mur de chevet plat situé au niveau du contrefort axial nord. L'ensemble de cet édifice était doté de contreforts plats qui rythmaient les murs de la nef. Tous les angles étaient raidis par des contreforts d'angle en équerre. Les élévations en petit appareil (plutôt type C) assez régulier et la forme des fenêtres (groupe 4) indiquent qu'il pourrait s'agir d'une église construite dans le courant du second et du troisième quart du XI^{e} siècle, ce que ne contredit pas une datation C14, réalisée sur un charbon de bois[13].

Une seconde campagne de construction voit le rallongement du chœur vers l'est, l'agrandissement de l'arc d'entrée du chœur et la refonte de quelques fenêtres de la nef. L'abaissement du sol extérieur de l'église pourrait également remonter à cette même phase de travaux, que l'on situe à l'extrême fin du Moyen Âge ou au début du XVI^{e} siècle.

[13] ***Mée*** (LY 12122) – Âge calibré 1016/1155 (95,4%)

Ménil

Edifice de comparaison

Département - Mayenne
Arrondissement - Château-Gontier
Canton - Azé
Référence carte - Vol. 2, ill. 21, F. 10, n° 116, ill. 24, n° 116

Division ecclésiastique avant la Révolution
Diocèse d'Angers, de l'archidiaconé d'Outre-Maine, doyenné de Craon
Statut - Prieuré de la Trinité de Vendôme
Présentateur - Abbé de la Trinité
Vocable - Saint-Georges

Sources et histoire
Ecclesia Meduanilis et ipsum burgum, 1040 (Cartulaire de Vendôme, t. I, p. 67), date à laquelle les moines de la trinité de Vendôme disposent alors de l'église et du « *bourg* » de Ménil dans Angot, 1900-1910, 3, p. 14.
Ecclesia vici Meduanilis et curtem totam, 1056 (Cartulaire de Vendôme, t. I, p. 289) dans Angot, 1900-1910, 3, p. 14.
Monachus de Meduanillo, 1059 (Cartulaire de Vendôme, t. I, p. 224) dans Angot, 1900-1910, 3, p. 14.

Il existait deux églises à Ménil avant 1040, Saint-Georges au sud et Saint-Martin au nord (Legros, 2010, p. 241).
Ménil est une propriété du comte d'Anjou, qui y favorise la création d'un prieuré vers 1040 après la fondation de l'abbaye de la Trinité de Vendôme (Legros p. 43, note 12 et p. 51).

De nombreuses sépultures en sarcophage, en coffre de schiste et en pleine terre ont été découvertes depuis le XIX^{e} siècle, tout au long de la rue Saint-Martin, depuis l'église Saint-Georges jusqu'à l'emplacement, plus au nord, d'une église détruite à la fin du XVIII^{e} siècle. Cette dernière était dédiée à Saint-Martin-de-Vertou (Colleter, 2003, p. 176. et Bocquet et al., 2008). Ce cimetière occupe une basse terrasse d'alluvions anciennes (sables quaternaires), qui mesure un peu plus de 200 m de longueur pour une cinquantaine de mètres de largeur. Cette zone hors d'eau, située le long de la rive droite de la Mayenne, conserve également tous les éléments anciens du village : l'église Saint-Georges et l'habitat du début de l'époque moderne (Legros, Valais, 2008, p. 74). La présence d'un gué ancien

semble associée à cette implantation du premier Moyen Âge. Ce site de franchissement pourrait être lié au passage d'une voie romaine, qui menait d'Avranches à Angers (Legros, 2006, p. 38).

Description

Le plan de l'église de Ménil se compose d'une nef, de bas-côtés et d'un transept, dont les bras non voûtés disposent chacun d'une absidiole (ill. 416, 417 et 418). Le chevet plat rectangulaire comprend deux parties distinctes. La plus à l'ouest est la seule qui soit voûtée d'un berceau légèrement brisé. Une tour domine la croisée du transept, couverte par une coupole qui prend appui sur de courtes colonnes dotées de tailloirs très plats et reposant sur des culots effilés (ill. 419 et 420). Les arcs de la croisée à double archivolte légèrement brisée reposent sur de simples impostes.

La nef a été lourdement restaurée au XIX^{e} siècle (ill. 421). Ne subsistent vraiment de son état d'origine que les six arcs qui ouvrent sur les bas-côtés. Ils retombent à la manière de ce qui existe à Saint-Jean de Château-Gontier sur des bandeaux limités à l'intrados des arcs. Six fenêtres hautes, totalement reprises au XIX^{e} siècle, éclairent ce vaisseau central. Les collatéraux sont couverts de voûtes en plâtre qui remontent à la fin de la période moderne.

A l'extérieur, la façade a été reprise au XIX^{e} siècle. Seuls les vestiges d'une baie, sans doute d'époque moderne, surmontent la porte du bas-côté nord. Au sud, des enduits ne permettent pas d'observer les élévations. Dans des zones non recouvertes, on perçoit seulement un appareil très irrégulier, non assisé. Le côté nord de la nef, restauré il y a peu, confirme cette impression. Les élévations y sont constituées de matériaux hétérogènes, où l'appareil n'est jamais disposé en assises horizontales.

Le bras sud du transept, totalement enduit, reste difficile à observer. Le bras nord en revanche, également restauré, délivre quelques indices intéressants. L'observation des élévations permet de distinguer plusieurs phases de construction. Si les deux premiers mètres du mur pignon évoquent assez le type de maçonnerie mis en œuvre dans la nef, au-dessus et jusqu'à la base de la baie moderne, l'appareil y semble plus petit et surtout, disposé en assises horizontales. À ce type d'élévation, on peut probablement associer les grands blocs de chaînage d'angle en calcaire à la taille soignée, qui apparaissent au même niveau des deux côtés. Les chaînages ont été repris au-dessous et au-dessus. Comme dans les parties basses de l'élévation, le haut du pignon est monté avec un appareil irrégulier, où sont visibles les restes d'une fenêtre moderne, comparable à celle du mur ouest du bas-côté nord. La fenêtre du pignon nord, de dimensions identiques à celles du pignon du croisillon sud, remonte sans doute à la même phase de travaux.

La maçonnerie de l'absidiole nord présente quelques assises horizontales, constituées notamment de moellons de calcaire issus sans doute de sarcophages (ill. 423). On relève dans cette maçonnerie les vestiges d'une petite baie, dont il ne subsiste que des éléments de jambage (ill. 424). Le piédroit nord, presque intégralement conservé, se compose de plaques de calcaire coquillier ou à grains fins débités dans des sarcophages. Notons que certains des blocs de jambages sont posés sur chant. Cette ouverture étroite mesurait apparemment 22 cm de largeur. Faute de pierre d'appui inférieur et d'arc, il est difficile

d'en évaluer la hauteur. Elle était ouverte à 2 m de hauteur au moins. Comme pour le mur pignon de ce croisillon, l'appareil de la base du mur et des parties hautes de l'absidiole est beaucoup plus irrégulier, données qui indiquent que ces parements ont également été repris.

Le mur nord de la travée droite du chœur conserve une ouverture romane bouchée, dans une élévation de médiocre qualité (ill. 425). Cette ouverture se compose de jambages peu réguliers, où sont alternés des blocs posés sur chant et de blocs isolés. Cette baie, en partie recouverte par une tour d'escalier de la fin XV^e^/XVI^e^ siècle, apparaît assez élancée. Son arc se compose de claveaux de largeur variable, séparés par des joints d'épaisseur inégale. Les vestiges d'une baie identique existent au sud, à la même position.

La tour de croisée ne conserve de roman qu'un premier étage de baies aveugles, dont on observe des exemplaires au sud, à l'est et à l'ouest. Chaque face disposait de deux de ces ouvertures, à la manière de ce que l'on trouve à Azé (53), au Genêteil à Château-Gontier (53) et à Saint-Laurent-des-Mortiers (53). L'étage supérieur de Ménil a été repris au début de la période moderne.

Synthèse et datation

Les vestiges romans, qui subsistent de l'église de Ménil, sont épars. Toutefois, quelques indices relevés au mur nord du transept et à sa chapelle orientée, appartiennent à un premier édifice, dont les maçonneries (de type B) sont montées en petits moellons irréguliers, mais disposés en assises horizontales. Les vestiges d'une chaîne d'angle en grand appareil, que l'on peut comparer à celle de l'église de Lombron ou de Parné-sur-Roc, appartiennent à cette première église, tout comme la baie de l'absidiole nord, qui rappelle des baies des groupes 1, qu'elle ait possédé un linteau échancré comme à Entrammes « Chapelle Castrale » (vol. 1, ill. 317), ou un arc clavé comme à Pritz (53) (vol. 1, ill. 543). Ces éléments militent pour une datation au X^e^ siècle ou au tout début du siècle suivant (X^e^ bcd/début XI^e^) et, dès cette époque, l'église de Ménil possède un transept à chapelles orientées.

Pour ce qui peut en être vu, le reste de l'édifice remonte à une vaste campagne de reconstruction, que la qualité des maçonneries, les arcs brisés de la croisée et le type de baie de la travée droite du chœur, nous invitent à placer, comme Fromentières et le Genêteil, autour du second quart du XII^e^ siècle.

Molières

Edifice intéressant

Département - Mayenne
Arrondissement - Château-Gontier
Canton - Azé
Commune - Chemazé
Référence carte - Vol. 2, ill. 21, E. 10, n° 114, ill. 24, n° 114

Edifice inscrit le 25 juin 1989

Division ecclésiastique avant la Révolution
Diocèse d'Angers, Archidiaconé d'Outre-Maine, doyenné de Craon
Statut - Prieuré Cure, qui relève de celui Chemazé. Ce dernier dépend de l'abbaye de la Roë
Présentateur - Prieur curé de Chemazé
Vocable - Saint Pierre

Sources et histoire
P. de Moleriis, vers 1150 (Cartulaire de la Roë, f. 94) dans Angot, 1900-1910, 3, p. 53.
G. de Moleriis, vers 1160 (Cartulaire du Ronceray, p. 108) dans Angot, 1900-1910, 3, p. 53.
Capella Sancti Petri de Moleriis, 1210 (Chartrier de la Roë, vol. 36, f. 278) dans Angot, 1900-1910, 3, p. 53.
Prior de Molières, 1235 (Chartrier de la Roë, vol. 36, f. 278) dans Angot, 1900-1910, 3, p. 53.

Description

Le plan de l'église de Molières, construite sur un affleurement rocheux, se compose d'une nef de 13,60 sur 9,40 m de largeur et d'un chœur en hémicycle. Une tour a été construite contre le chevet au sud et une chapelle moderne du côté nord. Des adjonctions en appentis des XVIII^{e}/ XIX^{e} siècle sont adossées au nord et au sud de la nef. A l'ouest, un porche d'entrée du XIX^{e} siècle, précédé d'une volée de marches, permet d'accéder à la porte de l'édifice. Celle-ci remonte au XVI^{e} siècle (ill. 426, 427, 438). Chacun des murs gouttereaux de la nef présente des élévations peu soignées (ill. 428). Ces maçonneries, réalisées dans du grès, sont constituées de blocs non calibrés disposés sans ordre particulier. Deux ouvertures à linteau échancré apparaissent de chaque côté. Au sud, les deux baies élancées sont réalisées en blocs de calcaire aux contours plutôt soignés. Les deux baies du côté nord sont mieux conservées (ill. 429). Réalisées également avec quelques blocs de grès comme le linteau de la baie de la première travée,

elles mesurent 1,05 m de hauteur et 0,15 m de largeur (fenêtre première travée du mur nord et fenêtre seconde travée du mur sud). Leurs jambages sont généralement constitués de quatre assises de blocs de hauteur égale d'un côté à l'autre. Leur appui se situe à 4 m de hauteur dans une nef qui atteint presque 6 m.

Une abside, plus étroite que la nef, subsiste à l'est. Ce chevet où l'on devine l'emplacement d'une grande baie axiale, est construit à l'aide d'un appareil qui évoque celui de la nef. L'ensemble pourrait appartenir à une même phase de construction.

A l'ouest la façade, qui a été reprise, est précédée d'un porche dont l'authenticité pose question. Son entrée située au nord est dotée d'un portail à arc mouluré qui repose sur des impostes au décor géométrique. Une corniche soutenue par des modillons surmonte cet ensemble qui pourrait remonter au XIX^{e} siècle. La base de la tour carrée pourrait être romane avec le côté sud de son niveau inférieur renforcé par trois contreforts plats entre lesquels sont implantées deux fenêtres à arc clavé. L'étage supérieur semble appartenir à une phase de construction du début de l'époque moderne.

L'intérieur de l'édifice, totalement badigeonné, n'apporte pas beaucoup d'information si ce n'est la présence d'un arc d'entrée de chœur étroit (3,25 m de largeur) qui remonte probablement à l'édifice d'origine (ill. 429).

Synthèse et datation

L'église de Molières conserve l'essentiel de sa nef. Elle est construite en appareil peu soigné (type D) auquel on peut associer deux fenêtres à linteau échancré (type 5) à chacun des murs gouttereaux. Le type de maçonnerie comme la forme des fenêtres permet de faire remonter l'ensemble à la toute fin du XI^{e} siècle, voire au début du siècle suivant. Une datation C14, réalisée sur un charbon prélevé au mur nord de la nef, ne contredit pas cette proposition. Avec 95,4% de probabilité, elle manque toutefois de précision puisque le pic de probabilité le plus fort (74 ,3%) indique un intervalle qui va de 1118 à 1224, l'autre pic se situant entre 1044 et 1101 (21,1%)[14].

L'abside pourrait appartenir à cet édifice d'origine, du moins son emprise légèrement plus étroite que la nef. Toutefois l'absence de fenêtre ne permet pas d'en être certain. Il est possible que la construction de la tour un peu plus tard dans le XII^{e} siècle.

[14] ***Molières*** (Ly 11840) – Âge calibré 1044/1124 (95,5%) – 1044/1001 (21,1%) ; 1118/1124 (74,3%)

Montjean-sur-Mayenne

Edifice de comparaison

Département - Mayenne

Arrondissement - Laval

Canton - Loiron

Référence carte - Vol. 2, ill. 21, D. 8, n° 39, ill. 24, n° 39

Division ecclésiastique avant la Révolution

Diocèse du Mans, Archidiaconé et doyenné de Laval

Statut - Cure

Présentateur - Evêque du Mans

Vocable - Saint Martin

Sources et histoire

Ad Montem Joannis, 1215 (Maison de Laval, tome 1, p. 206) dans Angot, 1900-1910, 3, p. 97.

Locus Montis Johannis, 1410 (Archives Nationales, X/2a. 15, p. 259) dans Angot, 1900-1910, 3, p. 97.

Description

L'église de Montjean se compose d'une nef simple, d'un transept augmenté d'absidioles et d'une abside semi-circulaire (ill. 431 et 432).

Une campagne de travaux d'ampleur a été réalisée au XIX^{e} siècle. La nef a été dotée de contreforts, tandis que les petites fenêtres qui existaient encore sont remplacées (Angot, 1900-1910, 3, p. 98). Le transept date de cette campagne de travaux, comme le montre un plan de l'état antérieur, dressé en 1877 (AD.53, 1Fi 416) (ill. 433). Sur ce relevé, des contreforts plats rythmaient autrefois les murs de la nef. Ceux qui rythment aujourd'hui le chœur sont du même type, aussi pourraient-ils avoir été oubliés par le dessinateur en 1877. En revanche, toutes les ouvertures du chevet ont bien été reprises, excepté au sud de l'absidiole sud, où il subsiste une baie de granit.

Les éléments les plus anciens apparaissent dans les murs gouttereaux de la nef (ill. 434). On relève à la base du mur sud des tronçons de petit appareil irrégulier, mais bien assisé. Réalisés en schiste, ces parements comportent quelques assises d'*opus spicatum*, comme à la première travée du mur sud et ponctuellement, à la seconde travée du mur nord (ill. 435). Cet appareil en arête de poisson était également visible à l'intérieur de la nef, aujourd'hui réenduite. L'abbé Angot écrit qu'il est « exécuté avec une symétrie remarquable » (Angot, 1900-1910, 3, p. 98).

Le chevet se compose d'une abside renforcée par deux contreforts plats latéraux. Elle est encadrée par deux absidioles, également renforcées par le même type de contrefort. On en compte aussi deux par absidioles. Rapprochés l'un de l'autre, ils sont déportés vers le sud et le nord des chapelles. A cette phase de construction, on doit probablement ajouter l'essentiel des maçonneries de la façade, ses contreforts et peut-être son portail en plein cintre. Les deux *oculi* en briques datent en revanche du XIX^{e} siècle.

L'arc d'une porte, visible à la troisième travée du mur sud de la nef, pourrait également appartenir à cette phase, qui voit la construction d'une croisée extrêmement élaborée dans un transept d'origine très peu débordant (ill. 436). Son arcade ouest, flanquée de passages latéraux, possède quatre archivoltes en plein cintre, inscrites dans un cadre limité latéralement par deux très hautes colonnes engagées et en haut par un bandeau fait de plaques de grès. Cette composition très élaborée est entièrement réalisée dans un grès roussard à la granulométrie grossière. Seul l'arc à double archivolte du passage latéral sud est réalisé en grès plus clair, celui du nord l'étant en briques. Les autres grandes arcades disposent d'une double archivolte.

Synthèse et datation

Les quelques tronçons d'*opus spicatum* et le type de mise en place de l'appareil de moellons irréguliers en assises horizontales des murs sud et nord de la nef indiquent que l'édifice d'origine est antérieur à 1100. La régularité des assises d'arêtes de poissons, signalées par l'Abbé Angot, permet peut-être de faire remonter cet édifice avant 1050.

Dès la première moitié du XII^{e} siècle, la partie orientale de l'église est reconstruite. En même temps que l'on édifie un transept peu débordant à chapelles orientées, on insère les supports d'une tour de croisée. Son arc d'entrée ouest, associé à des passages latéraux, est exceptionnel dans la région. Latéralement, cette croisée par le biais d'arcs à double rouleaux permet d'accéder à un chœur en hémicycle et latéralement à d'étroits bras de transept et à leur absidiole orientée.

Montourtier

Edifice de comparaison

Département - Mayenne

Arrondissement - Laval

Canton - Evron

Référence carte - Vol. 2, ill. 21, G. 6, n°63, ill. 24, n° 63

Division ecclésiastique avant la Révolution

Diocèse du Mans, Archidiaconé de Laval, doyenné d'Evron

Statut - Cure

Présentateur - Evêque du Mans

Vocable - Saint Pierre

Histoire et archéologie

Montourtier, 1214 (Chartrier de Bourgon) dans Angot, 1900-1910, 3, p. 103.

Parrochia de Montourtier, 1214 (Cartulaire de Fontaine-Daniel, p. 100) dans Angot, 1900-1910, 3, p. 103.

Il est intéressant de rappeler que le monastère de Saint-Martin de Sézain, cité en 710 (*Actus,* p. 226) où des sarcophages en calcaire coquillier et en brique ont été découverts, ne se situe qu'à 1 kilomètre au nord du bourg de Montourtier (Naveau, 1992, p. 144 ; Colleter, 2003, p. 177).

Description

L'église de Montourtier se compose d'une nef, dont la première travée est dominée par une tour carrée, construite probablement au début de la période moderne (ill. 437 et 438). Les deux chapelles, qui forment un faux transept, remontent, pour celle du nord à 1528 et pour celle du sud, aux années 1620-1622 (Angot, 1900-1910, 3, p. 104). A l'est, le chevet rectangulaire date également à l'époque moderne.

Les éléments romans les plus évidents appartiennent au mur nord de la nef, qui conserve deux petites ouvertures (ill. 439). À l'intérieur, leurs ébrasements sont visibles de part et d'autre d'une baie du XVI^{e} siècle (ill. 440). L'ébrasement interne de la baie occidentale mesure 1,15 m de hauteur et 0,76 m de largeur et à l'extérieur, au moins 0,70 m de hauteur pour 0,15 m de largeur. De ce côté du mur, on ne sait rien de la seconde qui est masquée par de l'enduit. L'abbé Angot rapporte qu'avant les travaux de 1834, de petites fenêtres existaient également au mur sud de la nef (Angot, 1900-1910, 3, p. 104).

La présence de ce fenestrage roman aux deux côtés de la nef permet d'affirmer que ses maçonneries sont anciennes, ce que confirme au moins la base de ses chaînages ouest, composée de moyens appareils de granit, taillés de manière très soignée et les portions de petit appareil assisé assez régulier, que l'on observe du côté ouest et du côté sud de la nef (ill. 441). Enfin, quelques claveaux d'un arc en plein cintre apparaissent à gauche du portail occidental de la façade (ill. 442). En raison de l'enduit qui recouvre en partie les parements de la nef, on ne peut être certain que les petites fenêtres du mur nord soient en phase avec les élévations détaillées plus haut. Quoi qu'il en soit de ces vestiges, on peut déduire que la nef romane mesure 8,80 m de largeur et que son mur nord atteint 0,84 m d'épaisseur.

Synthèse et datation

L'appareil, mis en œuvre dans la nef d'assez bonne facture et disposé en assises horizontales, appartient à une construction antérieure à 1050, comme la base de ses chaînages d'angle. Faute de pouvoir observer la forme précise des baies du mur nord et la facture des élévations où elles sont percées, il est impossible de savoir si elles appartiennent à la même phase de construction, ou si elles résultent déjà d'une phase de remaniements antérieure au XII^{e} siècle.

Montourtier « Saint-Martin-de-Sezain » (ill. 243)

Edifice intéressant

Département - Mayenne

Arrondissement -

Canton - Evron

Commune - Montourtier

Référence carte - Vol. 2, ill. 21, G. 5, n°24, ill. 24, n° 24

Division ecclésiastique avant la Révolution

Diocèse du Mans, Archidiaconé de Laval, doyenné d'Evron

Statut - Monastère

Présentateur - Evêque du Mans ?

Vocable - Saint Martin

Sources et histoire

Siccino monasterio, 710 (*Actus pont. cenom.*, p. 226) dans Angot, 1900-1910, 3, p. 632.

Sanctus martinus de Sezeio, 1148 (Bulle d'Eugène III) dans Angot, 1900-1910, 3, p. 632.

Saint Martin de Sezain (Inv. des titres de Fontaine Géhard depuis le XII^e^ siècle) dans Angot, 1900-1910, 3, p. 632.

Le site est implanté à 1,2 km au nord du bourg de Montourtier, au lieu-dit La ferme de Saint-Martin. Il conserve une église, dont les bases de la nef sont probablement antérieures à 1050.
Le site du monastère de Saint-Martin-de-Sézain, cité dès 710, a livré, en 1729, des sarcophages (Naveau, 1992, p. 144 ; Colleter, 2003 p. 177). Au XI^e^ siècle, l'établissement est devenu un ermitage, qui dépend du prieuré de Fontaine-Géhard (commune de Châtillon-sur-Colmont) ; (Naveau, 1992, p. 144). Déjà, en 1523, il n'y subsiste qu'une chapelle en ruine (dans Angot, 1900-1910, 3, p. 633). On en retrouve des vestiges au XIX^e^ siècle dans les murs d'une grange (Angot *opus cit*). Ils existent toujours aujourd'hui dans un bâtiment que les propriétaires appellent la Loge.

Description

La ferme de Saint-Martin se compose de nos jours de plusieurs bâtiments de granit, dont la plupart figurent déjà sur les planches du cadastre napoléonien en 1831 (AD.53, section B2 du bourg ; ill. 244 et 245). La construction qui nous intéresse se situe au sud de cet ensemble, à la perpendiculaire d'une très longue étable. Il conserve un vaisseau allongé d'orientation est/ouest, qui mesure 15 m de

longueur pour 6 m de largeur environ (ill. 246). Le pignon oriental, qui est chaîné à l'aide de grands blocs de granit de gabarit irrégulier, est percé d'une large porte charretière. Le mur sud, qui est aveugle, ne présente pas beaucoup d'intérêt. Il est construit à l'aide de blocs de granit plutôt irréguliers, disposés sans ordre particulier. Sa moitié ouest montre un rang horizontal de trous de boulin. Un changement d'appareil apparaît au niveau du tiers oriental de cette élévation, avec une maçonnerie où les blocs sont de tailles encore plus irrégulières.

Le pignon ouest n'est pas mieux construit. Il conserve en son centre une porte bouchée, dotée d'un ébrasement externe et d'un arc en anse de panier (ill. 247).

Le mur nord conserve une élévation d'un peu moins de 3 m de hauteur et d'au moins 4,50 m de largeur (ill. 248). Le petit appareil y est régulier et disposé en assises horizontales. À l'est comme à l'ouest de cette partie ancienne, les élévations sont de facture beaucoup plus irrégulière. A l'est, on y relève au moins un trou de boulin. A l'ouest, il existe des éléments de chaînage en partie haute, à l'intérieur comme à l'extérieur du bâtiment, là où disparaissent les parements anciens.

Synthèse et datation

Quelques vestiges de Saint-Martin-de-Sezain, où un monastère est mentionné dès le VIII^{e} siècle, subsistent dans une grange de la ferme de Saint-Martin, à Montourtier. Ce bâtiment rectangulaire conserve une partie de son mur nord en petit appareil régulier (type A). Sa facture soignée permet de faire remonter cette élévation au plus tard à 1050. Sa grande régularité est même un indice d'une date antérieure au début du XI^{e} siècle. L'absence d'ouverture associée à cette phase de construction ne permet pas cependant d'être plus précis. Un examen rapide du mortier de ces parties anciennes n'a révélé aucun fragment de charbons de bois et aucune datation ^{14}C.

Les élévations dotées de trous de boulin, dans les parties orientales de chaque mur gouttereau, pourraient appartenir à une seconde phase de construction, mais qui reste difficile à dater. La partie occidentale de la grange appartient sans doute à une autre phase de travaux. La porte qui y est conservée permet de l'attribuer au XVI^{e} siècle. Enfin, la porte charretière est ensuite aménagée au mur est.

Montsûrs (Saint-Martin) (ill. 249)

Edifice de comparaison

Département - Mayenne
Arrondissement - Laval
Canton - Evron
Référence carte - Vol. 2, ill. 21, G. 6, n° 65, ill. 24, n° 65

Eglise inscrite la 30 avril 1982

Division ecclésiastique avant la Révolution
Diocèse du Mans, Archidiaconé de Laval, doyenné d'Evron
Statut - Cure
Présentateur - Abbé d'Evron
Vocable - Saint Martin

Paroisse démantelée en 1858

Sources et histoire
In Monte Sedoveris, IX^e^ siècle *(Gesta Aldrici*, p. 74) dans Angot, 1900-1910, 3, p. 111.
In Monte Sodeuris, IX^e^ siècle (*Gesta Aldrici*, p. 105) dans Angot, 1900-1910, 3, p. 111.
Ecclesia Sancti Martini de Monte Securo, 989 (Cartulaire d'Evron) dans Angot, 1900-1910, 3, p. 111.

Cheminum de Monte Securo, 1062 (Cartulaire de Marmoutier). L'église est alors donnée à l'abbaye d'Evron dans Angot, 1900-1910, 3, p. 111.

L'église est construite le long de la voie antique qui conduit au Mans. Vers l'ouest, une portion de celle-ci rejoint l'itinéraire qui reliait Jublains à Corseul (Guéguen, 1991 et Naveau 1997, p. 50).
Des fragments de calcaire coquillier en remploi dans l'église et des éléments de cuve de sarcophage déposés dans l'église, témoignent de l'existence d'un cimetière du haut Moyen Âge (Naveau 1992, p. 145 et Colleter, 2003, p. 178).

Description

En 1829, le plan de l'église se composait d'une nef et d'un chœur quadrangulaire, légèrement plus étroit. La nef, d'un seul volume, avait été renforcée aux angles N-E et S-O par des contreforts (ill.

450) et d'après l'abbé Angot, les ouvertures avaient « *toutes été refaites et agrandies* » (Angot, vol. 3, p. 112). Ce plan simple, qui rappelle ceux de nombreuses églises rurales de la région, antérieures à 1100, n'existe plus aujourd'hui, puisque la nef a été détruite dans le courant du XIX^{e} siècle.

Le chevet qui subsiste conserve son arc qui le reliait à la nef (ill. 451 et 452). D'une largeur de 2,75 m, il est composé de nombreux claveaux en calcaires, dont beaucoup doivent provenir de cuves de sarcophages (ill. 453 et 454). On dénombre aussi quelques claveaux de terre-cuite. Sur le mur est de l'ancienne nef, on remarque d'autres remplois en calcaire coquillier.

L'appareil du chevet est difficile à observer en raison de l'enduit qui le recouvre. Les fenêtres y sont toutes refaites. Du côté sud, une sacristie a été construite en 1739 (Angot, 1900-1910, 3, p.112).

Synthèse et datation

L'église de Saint-Martin de Montsûrs ne conserve d'origine que son chevet, le pignon est de sa nef. L'enduit des élévations de ce chevet dissimulent peut-être des éléments anciens de cette église construite avant le XII^{e} siècle, comme le suggère la facture de l'arc d'entrée de chœur, qui subsiste.

Moulay

Edifice majeur

Département - Mayenne
Arrondissement - Mayenne
Canton - Lassay-les-Châteaux
Référence carte - Vol. 2, ill. 21, F. 5, n° 33, ill. 24, n° 33

Division ecclésiastique avant la Révolution
Diocèse du Mans, Archidiaconé de Laval, doyenné d'Evron
Statut - Cure
Présentateur - Abbé d'Evron
Vocable - Saint Martin

Sources et histoire
Ecclesia de Moolay, 1125 (Cartulaire d'Evron) dans Angot, 1900-1910, 3, p.112.
Ecclesia de Moolayo, 1144 (Cartulaire d'Evron) dans Angot, 1900-1910, 3, p.112.
Parrochia de Molayo, 1251 (Bibliothèque Nationale, lat. nouv. acq., 1224, f. 60) dans Angot, 1900-1910, 3, p.112.
Sanctus Martinus de Moolai, vers 1250 (Bibliothèque du Mans, mss. 241, f. 18) dans Angot, 1900-1910, 3, p.112.

L'église de Moulay se situe au centre d'un éperon barré (ill. 455), d'une douzaine d'hectares qui occupe l'extrémité d'un oppidum de La Tène finale de 135 hectares découvert il y a peu (Valais et al., 2015). L'enceinte la plus modeste est défendue par des falaises d'une vingtaine de mètres de hauteur et par un rempart monumental conservé sur 300 m de longueur. Dès le milieu des années 70, une série d'opérations avaient permis d'y mettre en évidence des zones d'occupation de La Tène (Boissel et al., 1972, Naveau 1973, Naveau 1974). Quelques sarcophages ont été signalés autour de l'église au XIX^{e} siècle (Angot, 1900-1910, 3, p. 143), ainsi que des indices d'habitat du haut Moyen Âge (Naveau 1976, p. 87-96) dans cet éperon barré de la fin de l'Indépendance. Le rempart a également montré quelques traces de remise en défense durant le haut Moyen Âge (Naveau, 1976, p. 91).

Description

L'église de Moulay se compose d'une nef unique rectangulaire (ill. 456). En 1877, ses murs sont renforcés par des contreforts et percés de 3 paires de fenêtres (AD53, O 727/3 ; ill. 457). Deux

chapelles modernes forment un faux transept. Le chœur est constitué d'une travée droite, qui se termine par un chevet à pans coupés, construit vers 1880 (Angot, 1900-1910, 3, p. 142). Une tour, adossée au côté sud du chœur, remonte à la même phase de travaux.

Ce vaisseau de 11,40 m sur 7,50 m de largeur est construit en petit appareil de granit extrêmement régulier. Ces moellons cubiques, disposés en assises horizontales, sont montés à l'aide d'un mortier blanc à rosé extrêmement dur et l'ensemble n'est pas sans évoquer une construction d'époque romaine. Il en existe de part et d'autre du portail ouest (ill. 458) et au mur nord, au niveau des premières et troisièmes travées, où une large trace de remaniement est centrée sur la seconde travée et un peu au-delà des seconds et troisièmes contreforts (ill. 459). Au sud, ce type d'élévation apparaît partout (ill. 457). De ce côté, ces pans de mur d'origine sont associés à un large arc en briques et en tuiles gallo-romaines, qui mesure près de 3 m de largeur (ill. 460 et 461). Il est ouvert au niveau de la seconde travée de part et d'autre d'une porte du XIX^{e} siècle. La grande largeur de cet arc permet, nous semble-t-il, d'écarter l'hypothèse d'un portail et de privilégier l'entrée d'une extension méridionale. L'analyse de l'élévation du mur nord permet peut-être d'en localiser une seconde.

Synthèse et datation

La nef de l'église de Moulay, avec son arc en briques et son petit appareil extrêmement soigné, évoque un bâtiment d'époque antique. Il pourrait s'agir d'une réutilisation, comme on en connaît plusieurs exemples en Mayenne et en Sarthe. Toutefois, la présence de terre-cuites dans un mur en petit appareil ne permet pas d'exclure totalement une construction altomédiévale, à l'instar du château de Mayenne, tout proche, que des datations C14 font remonter aux environs de 900 (Early, 2001, p. 281).
Deux prélèvements de charbons de bois, par ailleurs extrêmement rares dans les maçonneries, ont été réalisés dans le mur sud de la nef de l'église et le résultat de l'analyse de l'un d'eux indique qu'il s'agirait plutôt d'une construction du VI^{e} ou du début VII^{e} siècle, plus que du V^{e} siècle. Les résultats sont en effet répartis sur deux intervalles, mais le premier est le moins probable (13,7%), avec une fourchette comprise entre 431 et 491, tandis que le second, avec 81, 7% de probabilité pour une fourchette comprise entre 531 et 619, apparaît plus certain.
Si l'on admet ces résultats, l'église de Moulay serait la plus ancienne de la région étudiée et parmi l'un des plus anciens témoins de christianisation des campagnes mancelles.
Dès cette époque, le plan de cet édifice se composait d'une nef rectangulaire, ouvrant probablement au sud sur une chapelle et peut-être une autre au nord. Nous ne connaissons rien en revanche des parties orientales du sanctuaire.

Cet édifice précoce a été construit dans l'emprise d'un oppidum de 135 hectares, considéré comme la capitale des Aulerques diablintes, dont le rempart de plus d'un kilomètre de longueur marque la limite des paroisses de Saint-Martin de Mayenne et de Saint-Martin de Moulay. La présence d'un cimetière

mérovingien, de traces d'un habitat du haut Moyen-Âge dans l'enceinte d'une douzaine d'hectares protégée par un rempart et par les falaises des vallées de la Mayenne et de l'Aron, permettent de s'interroger sur la nature de l'église de Moulay. Ces indices et surtout la datation probable du sanctuaire, pourraient remettre en cause l'hypothèse émise par H. Chanteux, qui voyait dans le site de Saint-Martin de Mayenne tout proche, le siège d'un *Monasterium sancti Martini in diablintico* cité dans les actus (*Actus*, p. 284 dans Chanteux, 1982). L'église de Moulay, implantée au centre d'un éperon barré, pourrait conserver les vestiges de ce monastère mérovingien dont les traces de remise en défense au haut Moyen Âge rappellent l'exemple de Saint-Evroult (72) mais également en plus modeste, les fortifications construites autour des grandes abbayes du Poitou par exemple. Ce mouvement est lié aux raids normands menés entre le début du IX^{e} siècle et la reconquête de la Bretagne en 939 (Bourgeois, 2015, p. 501).

Neau (ill. 462)

Edifice de comparaison

Département - Mayenne
Arrondissement - Laval
Canton - Evron
Référence carte - Vol. 2, ill. 21, H. 6, n° 68, ill. 24, n° 68

Edifice inscrit le 15 janvier 2007

Division ecclésiastique avant la Révolution
Diocèse du Mans, Archidiaconé de Laval, doyenné d'Evron
Statut - Prieuré Cure fondé avant 1125 (Bouton, 1962, p. 406)
Présentateur - Abbé d'Evron
Vocable - Saint Vigor

Sources et histoire
Ecclesia Nyeel, cum ipsa villa, 989 (Cartulaire d'Evron) - Eglise donnée à cette date à l'abbaye dans Angot, 1900-1910, 3, p.154.
d'Evron qui y fonde un prieuré ;
Ecclesia Sancti Vigoris de Nael, 1125 (Cartulaire d'Evron) dans Angot, 1900-1910, 3, p.154.
Parrochia de nigello, 1218 (Cartulaire d'Evron) dans Angot, 1900-1910, 3, p.155.

L'église et le village de Neau sont cités pour la première fois en 989 dans la charte de restauration de l'abbaye d'Evron (Cartulaire d'Evron). L'église apparaît à nouveau en 1115 dans la charte de confirmation de l'évêque du Mans, Hildebert de Lavardin, sous le vocable de Saint-Vigor (Cartulaire d'Evron).

Le bourg de Neau se situe à 2 km de la voie antique Jublains/Angers. Un peu de mobilier antique, comme des briques et quelques tessons, a été découvert lors de la fouille de l'église de 1988/1989. La présence de ces indices témoigne sans doute de la proximité d'un site gallo-romain (Angot, 1900-1910, 3, p. 155 et Naveau, Mare, 1989, p. 5).
L'église a fait l'objet d'une intervention archéologique en 1988/1989 (Naveau et Mare, 1989). Ouverte dans le chœur de l'église, elle a permis de mettre au jour une abside semi-circulaire, déjà signalée en 1840 par l'abbé Quinton, curé de Neau (Quinton, 1858) (ill. 463). Ce chevet antérieur, dont le mur

mesure 0,85 m d'épaisseur, est conservé sur 0,60 m de hauteur. Lors de la fouille des années 80, plusieurs sépultures en pleine terre ont été alors identifiées. La plupart étaient recoupées par l'abside. Le remplissage de l'une d'elles a livré quelques fragments de calcaire coquillier, probablement issus de sarcophages concassés (Naveau et Mare, 1989, p. 5).

Description

L'abbé Angot indique qu'avant le XVI^e^ siècle, l'église de Neau comprenait une nef de 22 m de longueur sur 5,80 m de largeur, prolongée par un chœur à chevet plat, légèrement plus étroit, de 5,25 m de largeur (Angot, 1900-1910, 3, p. 155) (ill. 464 et 465). De cet état, il ne subsiste rien du côté nord de l'église. Au sud, en revanche, il semble qu'une bonne partie de cet édifice soit conservée.

Le mur de la nef est construit dans sa partie orientale à l'aide d'un petit appareil relativement irrégulier, mais bien assisé (ill. 466). A l'est, on remarque les vestiges de chaînages en moyen appareil de granit de cette première nef (ill. 467). A l'est, le chevet est plus étroit après une chaîne d'angle constituée de blocs de granit. Ce mur conserve une partie de son élévation d'origine, construite en petit appareil déjà décrit dans la nef. A l'est, la présence d'une superposition de moyen appareil marque sans doute les vestiges d'une chaîne d'angle. A mi-distance entre cet angle supposé et la jonction de ce mur avec la nef, il existe une superposition de quelques blocs de moyen appareil, qui témoigne sans doute des vestiges d'une baie axiale.

Vers l'est, au-delà des blocs de chaînage déjà signalés, le chœur a été rallongé d'une travée probablement dans le courant de la première moitié du XIII^e^ siècle, comme le suggère le type de fenêtre visible au mur oriental et les peintures qui subsistent à l'intérieur de cette partie de l'édifice.

Vers le nord, l'église a été doublée sur presque toute sa longueur au cours de la période moderne. Enfin, une tour a été construite au nord de cette adjonction en 1848 (Angot, 1900-1910, 3, p. 159).

Discussion

L'observation du côté sud de l'église permet de distinguer plusieurs phases de construction qui sont, faute de relevé précis, difficiles à connecter à l'abside découverte lors des fouilles des années 1980. La présence d'une portion d'élévation en petit appareil, au mur sud du chœur, constitue la partie la plus ancienne de l'édifice, à laquelle peuvent être associés les blocs de chaînage au sud-est et peut-être une partie de ceux qui la relient à la nef. Les vestiges d'un jambage de fenêtre, au milieu de ce mur, témoignent probablement de la baie d'origine. Quelle pouvait être la forme du chevet à cette époque ? Il est probable de l'associer à ce mur gouttereau d'origine, en considérant qu'elle était un peu moins large que cette travée droite de chœur à la manière de ce que l'on rencontre par exemple à l'église de Saussay (vol. 6, ill. 985) ou de Brécé-l'Ecluse (53) (Ill. 99).

Synthèse et datation

Les observations faites au XIX^{e} siècle, confirmées dans le cadre de l'intervention archéologique de la fin des années 1980, ainsi que l'analyse des élévations, indiquent qu'il existait probablement un premier édifice se terminant par un chœur en hémicycle, précédé d'une travée droite un peu plus large. Cette dernière partie était visiblement éclairée par une baie axiale. La qualité de l'appareil de cette portion de mur sud, permet de l'attribuer au XI^{e} siècle et le type de plan qui semble avoir été identifié, exclut sans doute le premier quart du XI^{e} siècle. Si l'on se fie aux autres exemples de même type comme Saussay (53) ou l'Huisserie (53), l'église de Neau appartiendrait plutôt au second ou au troisième quart du XI^{e} siècle. En dehors de la partie orientale du mur gouttereau sud de la nef, le reste de l'édifice est plus tardif.

Nuillé-sur-Ouette (ill. 468)

Edifice intéressant

Département - Mayenne

Arrondissement - Laval

Canton - Montsûrs

Commune - Soulgé-sur-Ouette

Référence carte - Vol. 2, ill. 21, G. 7, n° 78, ill. 24, n° 78

Eglise inscrite le 20 janvier 1997

Division ecclésiastique avant la Révolution

Diocèse du Mans, Archidiaconé de Sablé, doyenné de Sablé au-delà de l'Ouette

Statut - Cure et prieuré fondé en 1189. Il relève de l'abbaye de la Couture (Bouton, 1962, p. 406)

Présentateur - L'Abbé de la Couture

Vocable - Saint Martin

Sources et histoire

Nivialcha (Monn. Mérovingienne ?) dans Angot, 1900-1910, 3, p.176.

Noviliacus, IX^e^ siècle, (*Act. pont. Cenom*., p. 67) dans Angot, 1900-1910, 3, p.176.

Sanctus Martinus de Noiliaco, 1009 (Cartulaire de la Couture, p. 9) dans Angot, 1900-1910, 3, p.176.

Ecclesia de Nuilleio, 1233 (Cartulaire de la Couture, p. 261) dans Angot, 1900-1910, 3, p.176.

Le site de Nuillé-sur-Ouette est occupé au moins depuis le haut Moyen Âge, comme en témoignent les sarcophages découverts au XIX^e^ siècle près de l'église (Angot, 1900-1910, 3, p.178 ; Colleter, 2003, p. 188) et, comme nous l'avons observé, en remploi, dans l'église.

Description

Le plan d'origine a été entièrement transformé dans sa partie orientale à la fin du Moyen Âge (ill. 469). La chapelle, qui s'élève du côté sud, date du XVI^e^ siècle et l'adjonction nord a été construite en 1640 (Angot, 1900-1910, 3, p.177). Le chœur est profond, à chevet plat, renforcé aux angles par deux contreforts. Son mur oriental est percé par deux baies bouchées extrêmement élancées. Elles paraissent remonter, soit à l'extrême fin de la période romane, soit au début de l'époque gothique. Aussi, seule la nef sera étudiée ici.

La façade ouest a perdu ses ouvertures d'origine (ill. 468). Ses angles sont chaînés à l'aide d'un moyen appareil de calcaire à grain fin et de calcaire coquillier, qui provient pour partie de la récupération de sarcophages (ill. 470).

Le mur nord de la nef est mieux conservé (ill. 471). L'appareil utilisé y est petit, régulier et posé en assises horizontales. Malgré une ouverture moderne, il garde de nombreux indices intéressants, comme une petite baie à linteau échancré (ill. 472). De petite taille, elle mesure 48 cm de hauteur et 13 cm de largeur. Implantée dans la partie haute du mur, elle est uniquement formée d'éléments taillés dans du calcaire. Chaque jambage se compose de cinq assises de blocs de calcaire plutôt allongés. Plus à l'est, un bel arc de porte est en partie masqué par le mur de la chapelle nord (ill. 473). Il se compose de claveaux extrêmement réguliers, dont beaucoup sont issus du débitage de cuves de sarcophage. Etroits et nombreux, ces claveaux sont séparés par des joints plutôt épais.

Le mur gouttereau sud présente les mêmes caractéristiques (ill. 474). Il était percé également d'une petite fenêtre identique à celle du mur nord et dont il ne subsiste de visible que le linteau échancré (ill. 475). Une autre baie s'ouvre un peu à l'est. Recoupée par la fenêtre voisine moderne, elle ne conserve que son piédroit ouest, en grande partie enduit et une partie de son arc. Ce dernier se compose de claveaux assez fins, dont un au moins est taillé dans du schiste. Cette baie est bien plus élancée que les deux autres.

Enfin, des enduits alvéolés d'origine semblent subsister un peu partout sur le mur gouttereau de la nef (ill. 471).

Synthèse et datation

Des éléments déterminants dans la nef de Nuillé-sur-Ouette indiquent qu'elle a connu deux phases de construction. La nef construite en petit appareil régulier et encore en partie recouverte d'un enduit alvéolé est antérieure à 1050. Les fenêtres à linteau échancré (de type 1), d'un type voisin de celles de la chapelle castrale d'Entrammes (53*) et qui se rapprochent également des baies de Ruillé-Froid-Fonds (53*), remonteraient plutôt au X^{e} siècle, ce que confirme une datation (Ly 13118) réalisée sur un charbon prélevé au mur nord de la nef de Nuillé. Ce premier édifice aurait plutôt été construit entre 895 et 1017 (95,4%) et plus précisément entre 939/1017 (68,3%), l'autre séquence étant encore plus ancienne (entre 895/929, probabilité, 27,1%).

L'arc d'une ancienne porte nord, par la qualité de son clavage, peut être associé à cette phase. La fenêtre romane du mur sud appartient à une seconde phase de construction, qui pourrait se situer entre la fin du XI^{e} siècle et le début du siècle suivant.

Le chevet plat, bien plus profond que celui qui devait exister à l'origine, pourrait remonter à la fondation du prieuré de la Couture en 1189, car on l'a vu à de nombreuses reprises dans la région, la reconstruction des chœurs coïncide le plus souvent avec l'arrivée d'une communauté priorale. Le chevet plat de Nuillé, percé d'une paire de baies, est comparable à ceux des églises d'Epineux-le-Seguin (ill. 234) ou de Saint-Laurent-des-Mortiers (ill. 611), deux exemples édifiés sensiblement à la même période.

Nuillé-sur-Vicoin (ill. 476)

Edifice intéressant

Département - Mayenne
Arrondissement - Laval
Canton - L'Huisserie
Référence carte - Vol. 2, ill. 21, E. 8, n° 41, ill. 24, n° 41

Division ecclésiastique avant la Révolution
Diocèse du Mans, Archidiaconé et doyenné de Laval
Statut - Prieuré Cure
Présentateur - L'Abbé de Saint Vincent du Mans
Vocable - Notre Dame ou la Trinité

Sources et histoire
Vers 1070, l'Evêque du Mans, Arnaud, dont dépend alors l'église de Nuillé, la donne à l'abbaye de Saint Vincent. Des moines s'y installent entre 1068 et 1077-78 (Legros, 2010, p. 25).
Ecclesia de Nulliaco, ... de Nuilliaco, 1075 (Cartulaire de Saint-Vincent, p. 271 et 274) dans Angot, 1900-1910, 3, p.178.
Sancta Maria de Nuilliaco, vers 1075 (Cartulaire de Saint-Vincent, p. 275) dans Angot, 1900-1910, 3, p.178.

Nuillé-sur-Vicoin se situe à proximité du tracé de la voie antique, dite chemin Rennais, qui conduit du Mans à Rennes, en passant par le gué d'Entrammes.
Des blocs de calcaire coquillier issus de cuves de sarcophages sont visibles au mur sud de la nef.

Description
Le plan de l'église de Nuillé-sur-Vicoin est composé d'une nef unique prolongée par deux transepts (ill. 477). Le plus à l'ouest, le plus saillant des deux, a été construit en 1840 (Angot, 1900-1910, 3, p. 179), l'autre, moins débordant, ouvre sur deux absidioles (ill. 476). Toutes deux encadrent l'abside principale. Une tour carrée surmonte la croisée.
La nef est formée de trois travées séparées par des contreforts plutôt saillants, dont la base au moins se compose de blocs de grès roussard (ill. 478). Les deux premiers mètres du parement extérieur sont bien visibles au sud. On y distingue nettement des changements d'appareil, entre la première, la seconde et la troisième travée. Bien assisée et plutôt régulière tout au long de ces deux dernières parties (ill. 479 et

480), la maçonnerie est nettement moins soignée au niveau de la travée occidentale. Le contrefort de l'angle sud-ouest de la nef, réalisé en briques et la longueur inférieure de la travée qui lui correspond, conduisent à penser que cette partie de l'église a été ajoutée au XIX^{e} siècle. Ces travaux d'allongement de la nef remontent au plus tôt à 1844, date à laquelle sont projetés ces travaux (AD53, O 741 3).

Les deux autres travées n'appartiennent pas à la même phase de construction. La plus ancienne, la troisième travée de longueur, est parementée de moellons souvent carrés ou rectangulaires de grès et de schiste. On y remarque des blocs et parfois des plaques de calcaire coquillier, prélevées dans des cuves de sarcophage (ill. 480). La seconde travée, où le moellonnage est plus petit et moins régulier, mais toujours assisé, évoque, nous le verrons, les élévations du chevet qui apparaissent également au mur nord de la nef. Le jambage en grès roussard d'une baie romane y est visible au niveau de la troisième travée.

La porte bouchée de la troisième travée du mur sud peut être attribuée à cette phase de construction (ill. 480). Les jambages sont constitués de blocs posés sur chant ou à plat et d'un gabarit assez irrégulier. Les matériaux sont différents avec un grès roux à la granulométrie très irrégulière. De rares éléments de calcaire coquillier apparaissent également. L'arc de la porte est formé d'une multitude de claveaux de calcaire à grain fin ou coquillier, sans doute issus eux aussi de sarcophages. Les joints y sont relativement larges (entre 0,5 et 3 cm). Cet arc est monté à l'aide d'un mortier blanc à dégraissant fin, alors que la maçonnerie des murs et des piédroits de ce portail sont liés par un mortier de sable et de petits galets de couleur jaune beige.

Le croisillon sud du transept d'origine présente un petit appareil irrégulier de grès, appareil que l'on retrouve partout ailleurs dans le chevet (ill. 476). Signalons toutefois que des parties du pignon du croisillon nord, les parties hautes des absidioles, de l'abside et de la tour ont été reprises. Dans ce chevet, qui paraît homogène, on retrouve, dans les chaînes d'angle, le même type de moyen appareil en grès roussard que dans les deux contreforts latéraux du chevet en hémicycle. Le matériau qui compose les chaînages d'angle de la tour de croisée semble toutefois issu d'un autre matériau plus sombre, qui évoque celui des contreforts de la nef (ill. 481). Notons que ces derniers sont aussi plus saillants que ceux du chevet. Deux ouvertures d'origine subsistent dans cette partie est de l'édifice. L'une se situe dans l'axe de l'absidiole sud et l'autre dans celui de l'abside principale. Même si cette dernière est plus grande, leur facture similaire permet de les attribuer à une même phase de construction. Entièrement façonnées dans du grès roussard identique à celui des chaînages, elles sont de facture assez peu soignée. Leurs arcs se composent de 7 à 8 claveaux de facture assez médiocre, parfois larges et séparés par des joints épais (jusqu'à 5 à 6 cm). Leurs jambages sont formés de blocs de roussard de dimensions très irrégulières. Les autres ouvertures ont été élargies ou totalement reprises au cours de la période moderne.

La tour de croisée est dotée, sur sa face orientale, de deux étages de baies. Une baie à linteau échancré occupe le premier niveau. Du même matériau que celui utilisé dans les parties basses de la tour, elle peut clairement être associée à sa construction. Ses piédroits comprennent trois assises de blocs de roussard, d'un gabarit assez irrégulier. Au-dessus, le second niveau est occupé, à l'est et au nord, par

une baie géminée. Il n'est pas certain que ces fenêtres appartiennent à la même phase de construction que le niveau inférieur de la tour, car l'appareil semble moins régulier.

L'édifice conserve entre la nef et la croisée un arc monumental fourré d'époque romane (ill. 482). Il est surmonté d'un mur où l'on retrouve les chaînages d'angle de la tour. Les chaînes d'angle intérieur du clocher sont taillées dans le même matériau plus foncé déjà relevé à l'extérieur, alors que les claveaux de l'arc d'entrée de la croisée et du chœur sont plus clairs. Il est intéressant de souligner qu'il existe également, sur la souche de cette tour, les traces de rampants d'une toiture. La présence de passages latéraux exactement implantées dans l'axe des absidioles est enfin à souligner.

Synthèse et datation

L'édifice conserve une bonne partie de son plan ancien. Toutefois, l'étude détaillée des différentes parties témoignent de plusieurs campagnes de travaux.

La partie la plus ancienne ne semble concerner que les deux travées orientales de la nef. Elles sont construites en petit appareil relativement régulier, où l'on remarque des remplois de sarcophages. L'arc de la porte sud en comporte également. Nulle part ailleurs dans l'édifice, on ne retrouve de tels fragments, si ce n'est peut-être le fragment d'une cuve dans l'une des retombées de arcs de la croisée. La nef, sans contreforts, remonte, d'après la qualité de son appareil (type B), à une campagne de construction antérieure à 1050. On ne connaît rien du chevet de cet édifice et la forme de l'arc de la porte sud et celle de ses piédroits suggèrent même une datation antérieure (X^{e} siècle ?).

Dans un second temps, semble-t-il, le transept, ses absidioles et le chevet sont édifiés. Seule l'abside est renforcée par deux contreforts latéraux. Les matériaux utilisés dans les chaînages sont taillés dans un grès roussard, souvent de couleur rousse, que l'on retrouve également dans les arcs de la croisée du transept. Les maçonneries sont réalisées en petit appareil plutôt irrégulier, mais toujours disposé en assises horizontales. Le type de maçonnerie (type C) mis en œuvre et la modénature des deux fenêtres évoquent une construction du second ou du troisième quart du XI^{e} siècle. Elle semble pouvoir être liée à la fondation du prieuré de Saint-Vincent du Mans, vers 1070.

Enfin, lors d'une troisième campagne de construction, est bâtie la partie basse de la tour de croisée. C'est peut-être également à cette occasion que les contreforts de la nef ont pu être mis en place. Il semble exister une forte ressemblance avec les matériaux utilisés pour ces renforts et pour les blocs de chaînage utilisés dans le clocher.

Le niveau supérieur de la tour et ses baies géminées pourraient appartenir à une ultime phase de travaux, à placer dans le courant du XII^{e} siècle.

Parigné-sur-Braye

Edifice intéressant

Département - Mayenne
Arrondissement - Mayenne
Canton - Mayenne
Référence carte - Vol. 2, ill. 21, F. 4, n° 29, ill. 24, n° 29

Intérieur non visité

Division ecclésiastique avant la Révolution
Diocèse du Mans, Archidiaconé de Laval, doyenné de Mayenne
Statut - Cure
Présentateur - Chapitre du Mans
Vocable - Notre Dame

Sources et histoire
Patriniacum, 710 (*Actus Pont. Cenom*., p. 213) dans Angot, 1900-1910, 3, p. 224.
Beata Maria de Parrigneio, 1186 (*Lib. Alb*., p. 77) dans Angot, 1900-1910, 3, p. 224.
Parrochia de Parrineo, 1224 (Cartulaire de Fontaine Daniel, p. 131) dans Angot, 1900-1910, 3, p. 224.

Description

Le plan de l'église de Parigné-sur-Braye se compose d'une nef, dont l'extrémité est surmontée d'une tour édifiée vers 1904 (AD53, O 759/3) (ill. 483, 484 et 485). Deux chapelles modernes, qui forment un faux transept, sont greffées sur un chœur plus étroit que la nef. Le chevet a été rallongé et sans doute élargi à la fin du Moyen Âge, ou au début de l'époque moderne.
La nef conserve les éléments les plus anciens de l'édifice. Alors que le mur de façade a été totalement reconstruit, ainsi que ses chaînages d'angle, les murs sud et nord sont d'origine (ill. 486 et 487). Ils sont édifiés en petit appareil irrégulier de granit et de grès. Les joints sont épais et l'on y distingue des zones d'*opus spicatum*. Les volumes de la nef sont bien conservés, comme en témoigne le rythme des fenêtres d'origine qui subsistent. Le vaisseau mesure ainsi 11,30 m de longueur pour 9 m de largeur. Les sablières culminent à 5 m du sol.

Les quatre fenêtres anciennes (deux par mur gouttereau), se composent de trois assises de blocs de granit parfois doublés. Leurs arcs sont constitués d'autant de claveaux de granit relativement fins et séparés par des joints plutôt épais.

La baie sud de la fenêtre de la seconde travée mesure 0,72 m de hauteur pour 0,15 à 0,16 m de largeur (ill. 488), tandis que celles du mur nord font 0,78 m de hauteur pour 0,15 m de largeur.

La porte sud, par sa forme, semble remonter à l'édifice d'origine, comme en témoigne sa forme générale, constituée d'un arc surbaissé surmonté d'un arc de décharge. L'ensemble, de facture plutôt soignée est taillé, comme le reste des ouvertures, dans du granit. Ses piédroits se composent de blocs de moyen appareil qui sont généralement doublés. Cette porte se démarque assez des autres exemples de la région où les arcs de décharge sont pratiquement toujours associés à des linteaux monolithes.

Synthèse et datation

L'église de Parigné-sur-Braye conserve sa nef d'origine, construite en petit appareil (type B) bien assisé, où l'on observe quelques zones *d'opus spicatum*. Ces élévations, par leur qualité, apparaissent comme antérieures à 1050.

Le fenestrage d'origine, dont on peut souligner le rythme régulier de l'implantation, évoque la modénature et les proportions d'exemplaires à linteau échancré que l'on situe entre le dernier quart du Xe siècle et la première moitié du XI^{e} siècle, bien que doté d'un arc clavé.

Parné-sur-Roc

Edifice intéressant

Département - Mayenne

Arrondissement - Laval

Canton - Argentré

Référence carte - Vol. 2, ill. 21, F. 4, n° 46, ill. 24, n° 46

Eglise inscrite à l'Inventaire depuis le 21 mai 1986

Division ecclésiastique avant la Révolution

Diocèse du Mans, Archidiaconé de Sablé, doyenné de Sablé en deçà de l'Ouette

Statut - Prieuré qui relève de l'abbaye de Saint-Nicolas d'Angers

Présentateur - Abbé de Saint-Nicolas d'Angers

Vocable - Saint Pierre

Sources et histoire

Patriniaco, 764 (Cauvin, Géographie ancienne, p. XI.VI) dans Angot, 1900-1910, 3, p. 226.

Ecclesia de Parriniaco, vers 1030 (BnF, lat. 22.450, f. 167) dans Angot, 1900-1910, 3, p. 226.

Ecclesia de Patriniaco, vers 1090 (Dom Piolin, 1841, tome III, p. 193) dans Angot, 1900-1910, 3, p. 226.

La voie romaine Le Mans/Rennes passe dans le village.

Des fragments de sarcophages ont été réemployés dans le mur de l'église Saint-Pierre.

Citée dès 1030, cette église de Parné est donnée vers le milieu du XI^{e} siècle à l'abbaye de Saint-Nicolas d'Angers et un prieuré y est fondé avant 1098 (Bouton, 1962, p. 406).

Description

L'église de Parné-sur-Roc se compose d'une tour de façade, devançant une courte nef, un transept saillant, dont les croisillons s'ouvrent sur des absides semi-circulaires et d'une abside est aussi large que la croisée (ill. 489 et 490). Toutes les parties orientales, au-delà du transept construit à la fin du Moyen Âge, datent de la fin du XIX^{e} siècle. Au cours de la séance du 30 mai 1896 de la Commission départementale d'Architecture des bâtiments civils, on regrette en effet que le chœur ancien n'ait « *qu'une abside de peu de saillie et deux transepts à murs droits* ». On prévoit « *l'approfondissement du chœur au moyen d'un report de 3 m en arrière et l'élargissement, aux environs de la nef, de l'absidiole principale et l'établissement d'absidioles accolées au mur du transept* » (AD53, O 751). Un

rapport du maire de Parné, envoyé au Préfet, décrivait déjà l'église en 1867 comme « *une croix latine terminée par un chœur insuffisant et mal éclairé…* » (*Opus cit.*).

La nef constitue la partie la plus intéressante pour notre étude. Son mur nord a gardé tous les caractères d'origine (ill. 491). L'appareil mis en œuvre est petit, assez bien dressé et posé en assises horizontales. On y remarque parfois quelques tronçons d'*opus spicatum*. Le chaînage nord-ouest est en moyen appareil très bien taillé, tantôt en calcaire coquillier, probablement issu de cuves de sarcophages, tantôt en grès roussard ou encore extrait de grès clair plus tendre (ill. 492). Même s'il a été surélevé d'une cinquantaine de centimètres, comme l'indique un changement d'appareil, ce mur conserve ses trois fenêtres d'origine. Une seule est cependant intacte (ill. 493). Avec 0,57 m de hauteur et 0,16 m de largeur, elle s'ouvre à 4 m du sol et à environ 1 m de la sablière du toit. Son linteau échancré semble en calcaire coquillier de couleur rosée et on y soupçonne la présence de rainures qui simulent l'extrados de claveaux. Ce linteau est supporté par des jambages formés de trois niveaux de blocs, disposés en carreaux pour la plupart. On note la présence d'une boutisse renforcée sur l'assise intermédiaire et une isolée sur l'assise inférieure. Le niveau supérieur se compose de plaques de calcaire, tandis que les autres sont plutôt en moyen appareil de calcaire à grains fins.
Au mur sud de la nef, on retrouve le même type d'élévation (ill. 494). Seule la baie médiane y est conservée. Son linteau échancré est en calcaire et trois faux claveaux ont été incisés. On devine l'emplacement d'une autre fenêtre de ce type plus à l'ouest. La troisième a disparu lors d'un remaniement des parties hautes du mur. Avec ses deux murs gouttereaux conservés, la nef d'origine mesurait 8,50 m.

La tour clocher, construite entièrement en pierre, y compris sa flèche, possède un portail à quadruple rouleau (ill. 489). Les flancs sud et nord de ce clocher sont percés de fenêtres très élancées. Leurs linteaux échancrés sont taillés dans du grès, comme les éléments de jambages qui se confondent avec l'appareil irrégulier des élévations. Le dernier étage de la tour est ajouré sur chacun de ses côtés par une paire de baies à double rouleau brisé. Près de la sablière haute du toit, aux angles ouest des murs nord et sud de la nef, s'ouvrent deux petites fenêtres bien clavées. Leur présence s'explique sans doute par l'adjonction de la tour, qui est venue obturer la fenêtre de façade dont rien n'est visible.
Un oculus en tuffeau a été ouvert à postériori au-dessus du portail.
L'arc ouvrant sur le chœur a été repris au XIX^{e} siècle. Les deux fenêtres à linteau échancré sont largement ébrasées vers l'intérieur, avec 0,95 m de hauteur pour l'exemplaire nord.

Synthèse et datation

La nef de l'église, dotée de trois fenêtres par mur goutterau, est construite en petit appareil assez régulier (type B). La qualité des parements suggère une construction antérieure à 1050. Le type de fenêtre associée (type 2), qui évoque les exemples voisins de Ruillé-Froid-Fonds, permet de faire

remonter cet édifice au X^{e}bcd siècle ou au tout début du siècle suivant. La tour, son portail à quatre rouleaux et ses baies à arc brisé de l'étage supérieur, pourraient dater du second tiers du XII^{e} siècle.

Pommerieux

Edifice de comparaison

Département - Mayenne

Arrondissement - Château-Gontier

Canton - Craon

Référence carte - Vol. 2, ill. 21, D. 10, n° 109, ill. 24, n° 109

Division ecclésiastique avant la Révolution

Diocèse d'Angers, Archidiaconé d'Outre-Maine, doyenné de Craon

Statut - Cure

Présentateur - Chapitre de la cathédrale d'Angers

Vocable - Saint Martin

Sources et histoire

R. de Pommeri, 1067 (Cartulaire de Vendôme, t.I, p. 318) dans Angot, 1900-1910, 3, p. 311.

Ecclesia de Pomerolis, 1124 (Cartulaire de Vendôme, p. 234) dans Angot, 1900-1910, 3, p. 311.

En 1132, *Goslenus* de Château-Gontier cède une partie des droits qu'il détient sur l'église de Pommerieux à l'Evêque d'Angers (Cartulaire noir de la cathédrale d'Angers, n°198). Dans son testament qui remonte à 1148, c'est l'évêque qui lègue cette église au chapitre de la cathédrale d'Angers (Cartulaire noir de la cathédrale d'Angers, n°227).

Description

L'église comprend une nef rectangulaire de 21,20 m de longueur et 10 m de largeur, prolongée d'une travée carrée légèrement plus étroite, qui précède une travée droite de chœur et un chevet en hémicycle (ill. 495 et 496).

Des chapelles sud et nord, qui forment un faux transept, ont été construites au début de la période moderne (XVI^{e} siècle ?), à la hauteur de la travée orientale de la nef. A la même époque sans doute, une autre chapelle a été bâtie au sud contre l'amorce de la travée droite du chœur. Elle fait pendant à une tour construite en 1872 au nord (Angot, 1900-1910, 3, p. 311).

Les éléments les plus anciens sont visibles à la dernière travée du mur sud de la nef (ill. 495). Les élévations faites de blocs de gabarit irrégulier sont de médiocre qualité, mis en œuvre de façon tout à fait aléatoire. Il y subsiste une fenêtre élancée à arc clavé qui mesure 1,23 m de hauteur 0,29 m de largeur (ill. 497). Haut placé, son appui se situe à 5,30 m de hauteur dans une élévation de 7,40 m. Cette ouverture, réalisée avec des blocs de grès schisteux, est dotée d'un arc composé de claveaux de facture

soignée. Au nombre de sept, ils sont trapézoïdaux et ajustés avec des joints très fins. Les jambages se composent d'un moyen appareil régulier disposé en quatre assises. Des boutisses renforcées, alternées d'un jambage à l'autre, y sont probablement utilisées de manière systématique. Cette ouverture dispose, par ailleurs, d'un appui formé de deux blocs de moyen appareil, de facture identique à celle des piédroits. Une fenêtre semblable existe au même endroit dans le mur nord (ill. 498).

Aucune autre ouverture romane n'apparaît dans la nef. Elles sont soit masquées par de l'enduit, soit remplacées par des baies plus récentes, à moins que les murs gouttereaux n'aient été reconstruits. L'enduit empêche d'apprécier la qualité de l'élévation du mur de façade.

A l'est, la travée droite du chœur, masquée par des adjonctions modernes, est difficile à appréhender. Le chevet d'origine était doté d'au moins deux contreforts latéraux aux blocs taillés dans du grès schisteux vert assez tendre et sans doute un dernier dans l'axe (ill. 499). Ils sont peu saillants, contrairement aux trois larges contreforts qui remontent à une phase de travaux modernes. On peut également rattacher à une phase plus récente la baie aménagée dans le renfort axial. Cette fenêtre présente un linteau échancré, où des rainures simulent quelques claveaux et leur extrados sous la forme d'un trait unique. Cette baie mesure 2,22 m de hauteur, 0,24 m de largeur. Son appui se place à 3,60 m de sol. Ses jambages se composent de huit assises de blocs qui peuvent être doublés par endroit. L'appareil employé dans la construction de l'abside est d'ailleurs tout aussi désordonné.

Il est intéressant d'observer qu'un arc en plein cintre subsiste à l'extérieur du pignon oriental de la nef (ill. 500). Cette ouverture apparaît à proximité immédiate d'un coup de sabre dans la maçonnerie, qui évoque un angle de mur. Il s'agit probablement de l'une des baies de l'étage inférieur d'une ancienne tour, dont la souche correspond à l'emprise de la travée carrée, située entre la nef et la travée droite du chœur. Cette tour apparaît d'ailleurs encore sur un dessin de 1869 (AD53, O 774 3) (ill.501).

A l'intérieur de l'édifice, un arc d'entrée de 4,20 m de largeur apparaît encore à la jonction du mur oriental de la nef et du chœur. Son étroitesse pourrait indiquer qu'il appartient à l'édifice d'origine.

Synthèse et datation

Exceptés les deux tiers occidentaux de la nef, toutes les chapelles latérales d'époque moderne et la tour du XIX^e^ siècle, tout le reste de l'église remonte à la période romane. L'édifice roman se compose une nef, dont il ne subsiste que la partie orientale, une travée carrée qui supporte une tour dotée d'au moins un étage de baies et d'une abside hémicirculaire, un type de plan qui existe également à l'église de Cossé-en-Champagne (ill. 175). La partie est de la nef, avec ses fenêtres élancées (type 4) identiques à celle de l'église de Daon et ses élévations de médiocre qualité (clavé type D), datent de la fin du XI^e^ siècle ou du début du XII^e^ siècle. Il semble que la travée de la tour appartienne également à cette phase, tout comme le chevet en hémicycle et son contrefort axial. La baie d'axe (échancré type 5) y aurait été aménagée dans un second temps. Ces travaux sont difficiles à relier aux sources d'archives, qui sont trop tardives nous semble-t-il. Elles nous apprennent que l'édifice passe progressivement dans le patrimoine de l'Evêque à partir de 1132, pour finalement aboutir au chapitre de la cathédrale en 1148.

Au XVI^{e} siècle visiblement, les chapelles latérales sont construites et la partie ouest de la nef, aux grandes fenêtres identiques, semble avoir été reconstruite.

Pritz[15]

Edifice majeur

Département - Mayenne

Arrondissement - Laval

Canton - Laval

Commune - Ville de Laval

Référence carte - Vol. 2, ill. 21, E. 7, n° 57, ill. 24, n° 57

Division ecclésiastique avant la Révolution

Diocèse du Mans, Archidiaconé, doyenné

Statut - Prieuré Cure

Présentateur - L'Abbé de la Couture

Vocable - Notre Dame

Sources et histoire

Prisco Sicino manasterio, 710 (*Actus*, *testament de Béraire,* p. 213) dans Angot, 1900-1910, 3, p. 359.
Ecclesia de Priz, 1062 (BnF 5.44/3, p. 8) dans Angot, 1900-1910, 3, p. 359.
Prior Beatae Mariae de Priz, 1142, (Cart. de la Couture, p. 57) dans Angot, 1900-1910, 3, p. 359.
Prioratus de Priz, 1327 (cart. de la Couture, p. 339) dans Angot, 1900-1910, 3, p. 359.
Prisco Siccino monastério est sans doute mentionné dans le testament de l'Evêque Béraire en 710 (*Actus*, p. 213) (Naveau, 1992, p. 129). On constate qu'ensuite Pritz n'apparaît plus dans les sources avant la fin du XI^e^ siècle. Toutefois, un prieuré de l'abbaye de la Couture du Mans y aurait été fondé à la fin du X^e^ siècle (Legros, 2010, p. 71). Il s'agirait d'une fondation orchestrée par le comte du Maine Hugues II (*Opus cit*., p. 132). Pour d'autres auteurs, cette fondation ne remonterait qu'à 1020 (Naveau, 1987, 617) ou à 1024 (Deyre, 1985, p. 305).
L'*ecclesia de Priz,* qui n'apparaît qu'en 1062, est alors la paroissiale de la ville de Laval, située à 2 km au sud. Pritz le demeure jusqu'au XII^e^ siècle, date à laquelle la création de la paroisse de la Trinité lui fait perdre ce titre. Ensuite, l'église reste le siège d'un prieuré de la Couture.

L'église de Pritz fait partie des rares églises à avoir fait l'objet d'une fouille en 1983 (Naveau, 1985).

[15] Nous tenons tout d'abord à remercier Samuel Chollet, archéologue de la ville de Laval pour le plan inédit de l'église de Pritz, dont il a bien voulu nous faire profiter.

Ces travaux ont livré un peu de mobilier antique (blocs de mortier de tuileau, tuiles), dont la présence indique la proximité d'une implantation gallo-romaine (Naveau, 1985, p. 6-7). Déjà en 1961, des remplois de briques romaines pourraient avoir été utilisés dans l'arc d'entrée de la chapelle sud (Taralon, 1961, p. 413). L'opération de fouille de 1983 a également montré que l'état le plus ancien de l'église de Pritz était postérieur à cinq tombes, probablement d'époque mérovingienne, dont une était entourée de pierres et de blocs de mortier de tuileau (Naveau, 1985, p. 7). Des sarcophages de calcaire coquillier ont, par ailleurs, été découverts à l'extérieur de l'église et l'on en retrouve également de nombreux fragments dans les murs de chevet de l'édifice.

Description

Le monument, situé sur un versant à quelques dizaines de mètres de la rive droite de la Mayenne, juste en amont de la ville de Laval, se compose d'une nef unique dont la partie orientale est dotée de deux annexes latérales, d'une travée de chœur et d'un chevet plat[16] (ill. 503 et 504).

Le bâtiment le plus ancien est en partie conservé. Ses élévations, parementées en petit appareil cubique, sont rythmées par des arases de briques (ill. 502 et 504). Cet *opus mixtum* apparaît au niveau de la moitié orientale de la nef sur les trois quarts inférieurs des élévations de ses murs gouttereaux sud, nord et est (ill. 505). On retrouve également ce type de maçonnerie à la base des murs ouest et sud de l'annexe sud et, au mur est de celle du nord (ill. 506 et 507). Ces registres de briques peuvent varier en nombre au sein d'un même mur. Dans la moitié ouest du mur goutterau sud, on ne compte qu'un seul registre de deux rangs de plaques de terre cuite, qui se situe de 3,35 m à 3,50 m du sol. Plus à l'ouest, un autre registre formé cette fois par 3 rangs de terre cuite, apparaît au tiers occidental du mur à 2,60 m de hauteur. Au mur goutterau nord, il n'existe que le registre du haut qui apparaît au même niveau par rapport au sol. Au mur oriental de la nef de part et d'autre de la travée droite du chœur, il en existe deux registres, au sud de 2 rangs de briques et 3 registres au nord du bas vers le haut de 3, 3 et 1 assises.

Aidé par la présence de ces rangées de briques, il est possible de retrouver l'emplacement des chaînes d'angle de cette nef (ill. 508). Il en existe un exemplaire intact au sud-ouest de la nef et deux de part et d'autre de la travée droite du chœur. Ces angles se composent d'une superposition de briques, de moellons identiques à ceux des parements et de plaques de schiste. Notons que ces éléments de chaînage correspondent à la hauteur d'une assise du mur.

A l'intérieur de l'édifice, les arcs d'accès, qui ouvrent sur les annexes latérales des chapelles, ne sont pas en face l'un de l'autre. Ils sont constitués de briques et de claveaux de grès roussard et de calcaire. Les différences relevées entre les deux arcs suggèrent qu'ils puissent appartenir à des phases de construction différentes.

[16] Le bras nord de l'église de Pritz a été en partie reconstruit au début des années 1980. Avant ces travaux, ce croisillon ne subsistait que sous le forme d'un appentis, ce qui a contraint les restaurateurs (Entreprise Pavy) à remonter un mur pignon, à y recréer une fenêtre à linteau échancré comparable à celle du croisillon sud et à refaire une partie des chaines d'angles est et ouest.

Concernant cette phase ancienne, on ne connaît rien du chevet de cet édifice, ni du fenestrage de la nef. Toutefois, au moins deux zones viennent interrompre les assises de briques les plus hautes du mur sud. Mesurant 1 m de largeur, elles semblent en rythmer le mur gouttereau sud. Avec une troisième qui pourrait avoir existé à l'emplacement de la seconde fenêtre gothique, ces zones remaniées pourraient correspondre aux négatifs d'autant de fenêtres.

Cette phase de construction subit des remaniements tout au long du Moyen Âge. Selon J. Taralon, ils appartiennent à trois phases principales (Taralon, 1961).

Quelques brèches[17] sont rebouchées dans les murs de la nef, juste avant que ceux-ci ne soient surélevés de près de 2 m de hauteur (ill. 502 et 504). Les élévations se composent alors de petits moellons cubiques, mais l'ensemble est moins soigné que dans l'édifice d'origine. Les joints y sont aussi moins épais et plus aucune arase de briques n'apparaît. La nef est éclairée par quatre fenêtres étroites et par deux *oculi* conservés du côté nord (ill. 510). Ces fenêtres, deux au nord intactes et deux au sud en partie détruites, mesurent de 0,51 à 0,83 m de hauteur, pour des largeurs qui varient de 0,13 à 0,19 m (ill. 509). Les piédroits sont composés uniquement de plaques de roussard. Les arcs comportent uniquement des éléments fins, des claveaux de terre cuite et de calcaire, ces derniers taillés dans des sarcophages. Pour cette phase, la nef conserve des chaînages à l'est qui sont formés essentiellement de plaques de grès roussard.

Le mur oriental de la nef et son pignon sont repris et surélevés lors de cette campagne, comme le pignon de l'annexe sud. Ce dernier est doté d'une baie à linteau échancré de 0,47 m de hauteur et de 0,10 m de largeur (ill. 511). Les matériaux utilisés sont du calcaire à grains fins pour le linteau et des plaques de calcaire coquillier et de schiste pour les jambages. Notons que le grès roussard n'est pas employé ici, alors qu'il est présent dans les jambages des baies de la nef.

Une autre campagne intervient ensuite avec la reconstruction du chœur ouvrant sur la nef par un arc d'entrée très élancé (ill. 512). Sa travée droite est couverte d'une voûte en berceau plein cintre, renforcée par deux arcs doubleaux. Elle devait être prolongée par une abside semi-circulaire sommée d'un cul-de-four, comme il en existe par exemple aux églises de Grenoux (ill. 273) toute proche et à celle de Saint-Ceneri-le-Gérei (61) (ill. ?). A cette période, des absidioles sont ajoutées aux murs orientaux des croisillons (ill. 506). Celle du sud est en grande partie conservée, tandis que celle du nord a été largement remaniée. L'appareil de l'absidiole méridionale est comparable à celui utilisé pour le chœur, avec de moellons cubiques, peut-être un peu moins réguliers que ceux mis en œuvre dans les parements de la nef. Plus grands que ces derniers, ils sont toujours disposés en assises horizontales. Des moellons de calcaire tendre, toujours taillés dans des sarcophages, sont visibles dans ces élévations.

[17] Ces brêches pourraient correspondre en fait aux négatifs des fenêtres de la première phase.

Signalons toutefois que la fenêtre axiale de cette chapelle sud remonte à quelques décennies et que les ouvertures de la travée droite du chœur ont sans doute été reprises à la fin du XI^{e} siècle.
Le chevet de l'église est fermé par un mur de facture bien différente ; cette maçonnerie a été ajoutée à la suite de l'écroulement ou de la ruine du chœur en hémicycle.
Une quatrième campagne de construction a rallongé la nef vers l'ouest (ill. 502, 504 et 513). L'appareil y est très irrégulier et composé essentiellement de plaquettes de schistes, matériau qui n'apparaît que très rarement ailleurs. Les fenêtres de cette phase sont assez larges et élancées. Elles mesurent de 1,10 m à 1,47 m de hauteur pour 0,45 à 0,57 m de largeur. Elles disposent d'arcs clavés avec des éléments irréguliers en grès roussard. La façade, qui remonte à cette phase de travaux, dispose d'une fenêtre romane du même type et qui surmonte un portail à l'arc en plein cintre. L'ensemble est également réalisé dans du grès roussard, tout comme le moyen appareil des chaînes d'angle.

Synthèse et datation

Le nombre important de remaniements relevés à Notre-Dame de Pritz est remarquable et il est intéressant d'en résumer les principales étapes. Des informations livrées par les sources d'archives et par l'analyse détaillée de l'église permettent de proposer quelques repères de chronologie absolue.

L'état le plus ancien (phase 1) se compose d'une nef construite en petit appareil, dont les élévations sont rythmées pas des arases de briques. Dès cette phase, deux salles latérales sont appuyées de part et d'autre de la partie orientale de ce vaisseau. On ne connaît rien par contre du chevet de cet édifice, établi sur un cimetière sans doute d'époque mérovingienne.
Ensuite, l'édifice est remanié, puis les brèches de la nef, évoquées par J. Taralon, où nous avons tendance à voir les zones d'implantation des fenêtres de l'état 1, sont rebouchées, avant que ce vaisseau ne soit rehaussé de près de 2 m (phase 2). De nouvelles fenêtres sont alors mises en place dans les parties hautes des élévations. Au nombre de deux par mur gouttereau, elles se terminent toujours par des arcs à claveaux de briques et à éléments de jambage fins. Pour cette phase, la forme du chevet reste inconnue. Il est impossible de savoir à quelle phase attribuer la construction des murs gouttereaux de la travée droite du chœur, construits à l'aide de moellons cubiques et de beaucoup de fragments de sarcophages. Remonte-t-elle à cette phase de construction ou à la suivante ? On sait juste qu'une datation ^{14}C[18], réalisée sur un charbon extrait du mortier de construction, indique la fourchette la plus probable en 855/982 (79,4%), les deux autres fourchettes étant plus anciennes.
Puis, les parties hautes du bras sud ont été reprises (phase 3), car elles sont alors dotées d'une petite baie à linteau échancré.
Enfin, une nouvelle phase de construction (phase 4) voit le rallongement de la nef vers l'ouest.

[18] ***Pritz*** (LY 13114) (échantillon n° 2) - Âge calibré 777 à 982 (95,4%) - 777/793 (5,3%) - 802/848 (10,7%) - 855/982 (79,4%)

La phase 1 et ses élévations en *opus mixtum* pourraient remonter comme le suggérait déjà J. Taralon, aux VIII^{e}/IX^{e} siècles, surtout si l'on compare l'église de Pritz à celle de Saint-Pavace. Ces sanctuaires présentaient probablement le même plan, composé d'une nef unique ouvrant à son extrémité est sur des chapelles latérales. Leurs parements sont singuliers par rapport à ce qui nous connaissons de la région. Ils sont étonnamment réguliers à Saint-Pavace et rythmés de rangs de briques à Pritz. D'autre part, les chaînes d'angle de la nef de Pritz évoquent très fortement la facture des jambages de la baie d'origine de Saint-Pavace, où nous avons cru reconnaître les vestiges de l'abbaye fondée par Aldric en 835. Sachant que l'existence d'un monastère est supposée dès 710 à Pritz et au vu de tous ces éléments de comparaison, il est tentant de rapprocher la construction de ces deux sites et de dater l'église de Pritz au IX^{e} siècle.

La phase 2 et ses petites fenêtres à arc clavé (type 1) de la nef, rehaussées à l'aide de parement régulier (de type A), peut être attribuée entre la fin du IX^{e} et le X^{e} siècle, comme le suggère également la datation ^{14}C de la travée droite du chœur.

La phase de restauration (phase 3) des chapelles latérales, qui sont percées de baie à linteau échancré de type 1, peut également remonter au X^{e} siècle. Probablement est-elle un peu plus récente que la phase 2. Dès cette phase, les chapelles ont sans doute été pourvues d'une absidiole. Il est difficile de savoir si ces travaux pourraient correspondre à l'arrivée des moines de la Couture, peut-être si nous considérons qu'ils interviennent à Pritz dès la fin du X^{e} siècle…

Enfin la phase 4, qui voit le rallongement de la nef aux élévations et aux fenêtres de facture médiocre (type D), peut remonter à la toute fin du XI^{e} siècle ou à la première moitié du siècle suivant.

Quelaines

Edifice de comparaison

Département - Mayenne
Arrondissement - Château-Gontier
Canton - Cossé-le-Vivien
Référence carte - Vol. 2, ill. 21, E. 9, n° 101, ill. 24, n° 101

Division ecclésiastique avant la Révolution
Diocèse du Mans, Archidiaconé et doyenné de Laval
Statut – Prieuré cure qui relève de Saint-Aubin d'Angers
Présentateur – Abbé de Saint-Aubin d'Angers
Vocable – Saint Gervais et Saint Protais

Sources et histoire
Colonica ultra Meduanum, 847 (*Gesta Aldrici*, p. 105) dans Angot, 1900-1910, 3, p. 369.

Ecclesia burgi Coliniarum…basilica Sancti Gervasii apud Colonias, 1087 ? (Cartulaire de Saint Aubin, t. II, p. 374) dans Angot, 1900-1910, 3, p. 369.
Vicus quem Colonias vacant, 1111 (*Lib. alb.*, t. I, p. 61) dans Angot, 1900-1910, 3, p. 369.

En 843, Charles le Chauve s'arrête à Quelaines, où Aldric, l'évêque du Mans possède un domaine. En 1087, Rivallon de Quelaines donne l'église à l'Abbé de Saint-Aubin d'Angers (Legros, 2010, p. 200) et le prieur s'appelle alors Hugues Manzeau (Angot, 1900-1910, 3, p. 371a) et, au début du XII^{e} siècle, les chanoines du Mans, qui étaient propriétaires de l'église, concèdent aux moines de Saint-Aubin ce qu'ils y possédaient encore (Angot, 1900-1910, 3, p. 372).

Description

L'église de Quelaines, presque complètement enduite, conserve une tour de croisée romane et, de la même période (ill. 514), des croisillons dont on ne distingue que les murs pignon renforcés par des contreforts assez plats en grès roussard (ill. 516). L'abside et le mur de façade pourraient remonter à cette phase (ill. 514). Les deux murs gouttereaux de la nef sont totalement masqués par une série de chapelles modernes (ill. 515, 516 et 617).
Toutefois, quelques observations ont été faites dans cette église en septembre 1995, à l'occasion de travaux engagés dans les combles de la nef (ill. 518). Les ébrasements internes de plusieurs fenêtres

romanes y apparaissent au mur nord de la nef. Ces ouvertures possèdent des claveaux et des jambages en grès roussard à gros grains, avec quelques rares éléments de calcaire. Ces fenêtres, qui mesurent à peu près 1,40 m de hauteur, sont fortement ébrasées. Haut placées et au nombre de trois, elles apparaissent dans des élévations parementées avec un appareil assez irrégulier et réparti en assises à peu près horizontales et de hauteurs différentes.

Synthèse et datation

Il est bien difficile de situer les ouvertures découvertes au mur nord de la nef de l'église de Quelaines. Leur forme, qui les rapproche de celle de Bazouges (ill. 69), et le type d'élévation (type C) auquel elles sont liées, pourraient indiquer la seconde moitié du XI^{e} siècle. Avec ses croisillons et sa tour de croisée également romans, cette église, comparable aux priorales de Nuillé-sur-Vicoin, ou de Bouère par exemple, pourrait être liée à la fondation de la fin du XI^{e} siècle.

Rouvadin

Edifice de comparaison

Département - Mayenne

Arrondissement - Mayenne

Canton - Villaines-la-Juhel

Commune - Gesvres

Référence carte - Vol. 2, ill. 21, I. 3, n° 15, ill. 24, n° 15

Division ecclésiastique avant la Révolution

Diocèse du Mans, Archidiaconé, doyenné

Statut - Prieuré Cure qui dépend de l'abbaye de Saint-Evroult à la fin du XII^{e} siècle

Présentateur - Abbé de Saint-Evroult

Vocable - La Vierge ou Saint-Etienne

Sources et histoire

Ecclesia Beate Marie de Rouraden ou *Rovraden*, vers 1200 (Bibl. nat., lat. 11.055, f. 62) dans Angot, 1900-1910, 3, p. 469.

Hebergamentum de Rouvadain, 1267 (Bibl. nat., lat. 11.055, f. 117) dans Angot, 1900-1910, 3, p. 469.

Description

On ne conserve de l'église de Rouvadin que son abside large de 5,50 m (ill. 519). En 1842, une partie de la nef existait encore, comme le suggère le cadastre napoléonien (ill. 520).

L'abside est entièrement construite en petit appareil irrégulier de grès et de granit assisé (ill. 521). On remarque çà et là quelques zones en *opus spicatum*. Trois fenêtres à linteau échancré existent sur cet édifice. Celle située dans l'axe est haut placée (ill. 522). La baie mesure 0,60 m de hauteur pour 0,17m de largeur. Son appui se situe à 2,60 m du sol. Notons que le haut de son linteau se situe à peu près à la même hauteur que ceux des deux autres baies. Ses jambages comportent trois assises de blocs de gabarits très variés. Les matériaux utilisés sont très divers, indice qui pourrait indiquer qu'il s'agit d'une baie reconstruite tardivement.

Les baies latérales paraissent plus homogènes. Elles sont réalisées dans un matériau unique.

La fenêtre nord mesure 0,83 m de hauteur pour 0,20 m de largeur. Ses jambages sont composés de blocs irréguliers répartis en quatre à cinq assises. La fenêtre sud présente les mêmes caractéristiques (ill. 523). L'appui de la baie nord se situe à un peu moins de 2 m de sol.

A l'ouest, si l'arc d'entrée semble avoir été refait au XIX^{e} siècle, ses bases et les impostes qui le supportent semblent d'origine (ill. 521). Les angles de ce mur ouest ont été repris.

Synthèse et datation

L'abside qui subsiste de l'église de Rouvadin conserve des élévations constituées d'assises horizontales (type B et E), particularité qui permet d'en situer la construction avant 1100. La forme des fenêtres latérales à linteau échancré de type 4 (?) suggère une datation vers le milieu du XI^{e} siècle (XI^{e} bc).

Ruillé-Froid-Fonds

Edifice majeur

Département - Mayenne
Arrondissement - Château-Gontier
Canton - Meslay-du-Maine
Référence carte - Vol. 2, ill. 21, F. 8, n° 95, ill. 24, n° 95

Division ecclésiastique avant la Révolution
Diocèse du Mans, Archidiaconé de Sablé, doyenné de Sablé en deçà de l'Ouette
Statut - Cure
Présentateur - Abbesse du Pré
Vocable - Saints Gervais et Protais

Histoire et archéologie
Rullié près Gennes, 1407 (Cab. L. Garnier).

De nombreux fragments de sarcophages sont visibles un peu partout dans les élévations de la nef de l'église de Ruillé-Froid-fonds.

Description

L'église de Ruillé-Froid-Fonds possède un plan à nef unique ouvert sur un chevet plat (ill. 525 et 526). Une chapelle récente s'est greffée au nord, à la manière d'un croisillon et une tour a été construite contre le mur gouttereau sud du chœur. Son niveau inférieur, en relation avec le chœur, est occupé par une chapelle qui fait office de bras sud.

Pour notre étude, le mur sud de la nef est le mieux conservé, car il possède l'ensemble de son fenestrage d'origine où qu'une restauration habile a remis au jour. Les maçonneries découvertes lors de ces mêmes travaux se sont révélées de très bonne facture (ill. 527). L'appareil petit et bien qu'assez mal taillé, est rigoureusement disposé en assises horizontales. Le parement est principalement en moellons de grès, seules quelques assises sont montées avec des dalles de calcaire, récupérées sur des cuves de sarcophages. Notons encore à l'extrémité est de ce parement la présence de blocs de grand appareil souvent de forme carrée, débités dans ce même matériau clair. Nous verrons qu'il s'agit de blocs liés à la chaîne d'angle sud-est de la nef. Les fenêtres mesurent 0,65 m de hauteur pour 0,18 m de largeur (ill. 528) ; elles disposent d'un linteau échancré où sont simulés, en général, cinq claveaux qu'une rainure

curviligne vient extradosser. Les jambages se composent de deux assises d'éléments utilisés alternativement en carreaux et en boutisses. Un certain nombre d'entre eux sont également des blocs issus de cuves de sarcophages, comme le montre par exemple un beau remploi dans la fenêtre ouest de ce mur sud.

Une porte, qui semble moderne, est percée en son centre et on ne sait pas si elle a remplacé une entrée plus ancienne.

Le mur nord de la nef, où subsistent des enduits anciens, conserve lui aussi une partie de son fenestrage ancien (ill. 529). Deux fenêtres bouchées du même type qu'au sud apparaissent ainsi en haut du mur, à 0,60 m de la sablière du toit. Une troisième baie doit subsister sous l'enduit et la quatrième a été remplacée par une grande fenêtre moderne. L'appareil de ce mur ne peut être analysé en raison de l'enduit qui le recouvre.

La façade a subi de nombreux remaniements. Le portail, refait à l'époque moderne, est surmonté d'une fenêtre totalement restaurée en 1845 (AD53, O. 834). Des contreforts modernes en soutiennent les angles. L'appareil est identique à celui du mur sud. Comme à l'extrémité est du mur gouttereau sud, des blocs de grand appareil en calcaire composent les chaînes d'angle ouest de la nef (ill. 530). Certaines de ces plaques, aux bords soigneusement dressés, mesurent jusqu'à 0,60 m de côté. La nef d'origine, qui est entièrement conservée, mesure 21 m de longueur pour 9,80 m de largeur.

Le mur est du chevet plat, où apparaît une vaste baie bouchée d'époque gothique, n'est pas perpendiculaire au reste de l'édifice, une irrégularité qui confirme son remaniement. Au sud, en revanche, il est possible que le mur de la tour a peut-être repris l'alignement du mur gouttereau primitif du chœur.

Cette tour de forme carrée est renforcée, sur son côté sud et sur toute sa hauteur, par deux paires de contreforts plats en équerre (ill. 531). Ses murs sont édifiés à l'aide d'un appareil totalement irrégulier, où plus aucune assise n'est respectée. Son étage supérieur est éclairé par de grandes baies rectangulaires aux linteaux droits. Ces ouvertures n'appartiennent pas à la tour d'origine, mais correspondent à une phase de reconstruction. Une porte en plein cintre s'ouvre dans le mur ouest, ainsi qu'une vaste baie moderne dans le mur sud. Cette dernière a remplacé une baie antérieure, dont il ne subsiste que le linteau échancré en calcaire où quatre claveaux sont simulés (ill. 532).

L'intérieur de l'église est totalement enduit. Le chœur communique avec la chapelle nord par une arcade en plein cintre surbaissée d'époque moderne. Au sud, l'arcade, également en plein cintre, pourrait dater de la construction de la tour.

Synthèse et datation

La nef romane de l'église de Ruillé-Froid-Fonds est entièrement conservée. Cet édifice est d'ailleurs le seul de la région à présenter quatre fenêtres à linteau échancré à chacun de ses murs

gouttereaux. Parmi le nombre d'églises étudiées, cet édifice est certainement l'un des plus vastes, avec une nef de 21 m sur 9,80 m. La qualité de ses parements (type B) indique qu'il s'agit d'un édifice antérieur à 1050, ce que confirme la forme des fenêtres (type 2) qui leur sont associées, au même titre que celles des édifices voisins de Froid-Fonds (ill. 250) ou de Parné-sur-Roc (ill. 493). Une datation C14 réalisée sur un charbon issu du mur nord de la nef permet même de l'attribuer au X^e^ siècle ou au tout début du XI^e^ siècle[19]. L'ancienneté de cette église est peut-être à mettre en relation avec la mention mérovingienne *Ruiliacus* (Longnon, 1903, p. XVI), où nous pensons reconnaître Ruillé-Froid-Fonds, notamment parce qu'il est le seul des 4 Ruillé de la région à livrer autant de fragments de sarcophages en remploi.

La tour, ses parements très irréguliers (type D) et sa baie à linteau échancré (type 5 ?), qui rappelle les exemples de Bazouges, doivent dater de l'extrême fin du XI^e^ siècle, voire, plus probablement, du début du siècle suivant.

[19] ***Ruillé-Froid-Fonds*** (Ly 11843) – Âge calibré 890/1011 (95,4%) – 890/996 – 1008/1011 (0,9%)

Ruillé-le-Gravelais

Edifice majeur

Département - Mayenne

Arrondissement - Laval

Canton - Loiron

Référence carte - Vol. 2, ill. 21, D. 7, n° 37, ill. 24, n° 37

Division ecclésiastique avant la Révolution

Diocèse du Mans, Archidiaconé et doyenné de Laval

Statut - Cure

Présentateur - L'Evêque du Mans

Vocable - Saint Méen

Histoire et archéologie

Parrochia de Ruillei, vers 1160 (Cartulaire de la Roë, F. 22) dans Angot, 1900-1910, 3, p. 478.

Apud Ruellium, 1215 (Maison de Laval, t. I, p. 206) dans Angot, 1900-1910, 3, p. 478.

Ruillé, 1312 (Bibliothèque nationale, fr. 8.736) dans Angot, 1900-1910, 3, p. 478.

Quelques fragments de sarcophages apparaissent en remplois dans le mur nord de la nef.

Description

Le plan actuel se présente sous la forme d'une nef, d'une série de chapelles formant une sorte de double transept et d'un chevet trapézoïdal sur lequel s'appuie une tour carrée (ill. 533 et 534).

En 1830, l'église ne possédait qu'un seul « transept » sur lequel se greffaient « *trois absides* », ce qui signifie sans doute une abside flanquée de deux absidioles orientées (Davelu cité par Angot, vol. 3, p. 478). Cet état apparaît, en partie seulement, sur un plan des archives (AD53, O 836/4 ; ill. 535). On y reconnaît une abside principale semi-circulaire, mais flanquée des deux absides carrées qui existent encore actuellement.

En 1839, le chœur est rallongé. Il reçoit, au nord comme au sud, des nouvelles chapelles - celles figurées en rose sur le plan des Archives départementales - ainsi qu'une tour (AD53, O 836). En 1841, on perce les quatre fenêtres qui éclairent aujourd'hui la nef (*opus cit*). Cette partie du monument reste naturellement la plus intéressante pour notre étude.

L'analyse de l'appareil qui compose le mur nord apporte des informations intéressantes (ill. 536). Il se compose de deux types de parements. Les deux tiers est, jusqu'au contrefort, sont montés en petit appareil relativement régulier, mais toujours disposé en assises horizontales. Dans la partie haute du parement, des moellons de calcaire débités dans la cuve d'un sarcophage y apparaissent également. Outre une ouverture moderne bouchée, il subsiste deux petites fenêtres haut placées dans cette partie du mur. L'une est intacte et son entourage est entièrement réalisé dans du calcaire blanc à grains fins (ill. 537). Le linteau échancré repose sur des jambages composés de trois simples assises de blocs. Les deux rangs inférieurs sont en moyen appareil, employé tantôt en carreau, tantôt en boutisse. Le troisième se compose lui de deux plaques de calcaire, dont l'épaisseur évoque des remplois de sarcophage, tout comme le bloc qui sert d'appui. Cette baie mesure 0,80 m de hauteur pour 0,12 m de largeur. Elle est percée à 4,05 m du sol et le sommet de son linteau se situe à une cinquantaine de centimètres de la sablière du toit. L'autre ouverture du même type n'a conservé qu'un seul de ses jambages et une partie de son linteau.

Le tiers ouest de ce gouttereau nord est construit avec des blocs informes, qui ne sont plus assisés. Deux contreforts plats, réalisés en moyen appareil de granit, viennent épauler cette partie d'élévation, qui correspond à un allongement de la nef.

Le mur sud de la nef est épaulé de trois contreforts en moyen appareil identiques à ceux du mur nord et le même type de parement non assisé (ill. 538). Une fenêtre, implantée à 1,5 m à l'est du contrefort intermédiaire, peut être associée à ce parement de médiocre qualité (ill. 539). Son linteau échancré et arrondi en partie supérieure en calcaire, repose sur deux jambages de quatre assises de blocs de granit simple, alternativement posés en boutisses ou en carreaux. Avec 0,94 m de hauteur pour 0,16 m de largeur, cette fenêtre est plus élancée que celle du mur nord.

Un seul indice pourrait évoquer le mur nord. Il s'agit d'un fragment de linteau échancré situé à proximité du contrefort le plus à l'est. Cet élément en calcaire utilisé en remploi porte les traces de deux claveaux simulés.

La façade appareillée en moellons très irréguliers est renforcée par deux contreforts plats identiques à ceux des murs nord et sud. L'arc du portail roman comprend des claveaux de bonne facture en calcaire blanc. À l'origine, deux rouleaux supportés par de simples piédroits devaient composer cet arc, l'archivolte intérieure ayant sans doute disparu lors de l'installation d'un châssis vitré. La fenêtre de façade a été remaniée à la fin du Moyen Âge ou au début de l'époque moderne.

Synthèse et datation

La nef de l'église de Ruillé-le-Gravelais est extrêmement intéressante, car elle conserve deux phases de construction reconnaissables, qui associent à chaque fois des types différents de parements et de fenêtres. La phase la plus ancienne concerne une partie du mur nord de la nef construite en petit appareil relativement régulier (type B) et auquel on peut clairement associer à un type de fenêtre (type 3), dont la forme et les dimensions se retrouvent dans d'autres édifices comme Bannes (53), ou Cerisay

(72). La qualité de l'appareil permet de proposer une datation antérieure à 1050. Le type d'ouverture conduit, nous semble-t-il, à attribuer cet édifice d'origine entre le dernier quart du X^e^ siècle et la première moitié du XI^e^ siècle, comme le suggère la typochronologie des fenêtres à linteau échancré. Un prélèvement réalisé dans le mortier de cette première phase de construction permet de ne pas exclure cette proposition, avec une datation probable à 57,4% et située entre 989 et 1053[20]. On peut même la privilégier si l'on se fie aux datations ^{14}C convergentes obtenues sur des fenêtres du même type relevé sur d'autres édifices comme Vezot (72), Bannes (53). L'autre fourchette de datation obtenue à Ruillé est probable à 38%, entre 1080/1153, ne correspond pas à ce que nous connaissons des parements et des formes de fenêtres à linteau échancré de cette période plus tardive.

Lors d'une seconde phase de travaux, la nef est allongée et son mur sud reconstruit. Les élévations sont beaucoup moins soignées et la forme des ouvertures a évolué. Des contreforts viennent également renforcer ces nouvelles élévations. Le type d'appareil (type D) et la morphologie de l'ouverture (type 5) du mur sud, permettent de situer cette phase de travaux entre le dernier quart du XI^e^ siècle et le premier du siècle suivant. C'est peut-être à cette occasion que le chevet, à l'origine rectangulaire, laisse place à une abside hémicirculaire. Celle-ci est précédée d'une travée droite légèrement plus étroite que la nef.

[20] ***Ruillé-le-Gravelais*** (Ly 11843) – Âge calibré 989/1153 (95,4%) – 989/1053 (57,4%) – 1080/1153 (38%)

Saint-Aignan-de-Gennes

Edifice de comparaison

Département - Mayenne

Arrondissement - Château-Gontier

Canton - Azé

Commune - Gennes-sur-Glaize

Référence carte - Vol. 2, ill. 21, G. 10, n° 124, ill. 24, n° 124

Intérieur non visité

Division ecclésiastique avant la Révolution

Diocèse du Mans, Archidiaconé de Sablé, doyenné de Sablé en deçà de l'Ouette.

Statut - Ancienne succursale de Gennes

Présentateur - Abbesse du Ronceray ?

Vocable - Saint Aignan

Sources et histoire

Parrochia Sancti Aniani juxta Castrum Gonterii, vers 1107 (Cartulaire du Ronceray, p. 250) dans Angot, 1900-1910, 3, p. 491.

Description et datation

L'église de Saint-Aignan de Gennes ne conserve d'intéressant que son portail ouest à double archivolte, compris dans l'épaisseur du mur (ill. 540 et 541). Ce mur de façade et la nef sont construits dans un appareil de schiste peu calibré. Les assises y sont impossibles à suivre. Le chœur, de la fin du Moyen Âge, est aussi large que la nef et un bas-côté moderne a été construit au côté nord de l'édifice (ill. 542).

Le portail, dont on retrouve un exemplaire similaire à l'église de Saint-Christophe-du-Luat (seconde phase) (53), à Courdimanche (72), à Ponthouin (seconde phase) (72), ou d'autres établis au-devant de façade plus anciennes comme Bannes (seconde phase) (53) et Cossé-en-Champagne (seconde phase) (72) et surtout le type d'élévation (type D), font remonter cet édifice à la fin du XI^{e} siècle et plus sûrement au début du XII^{e} siècle.

Saint-Christophe (commune de La Boissière)

Edifice intéressant

Département - Mayenne

Arrondissement - Château-Gontier

Canton - Cossé-le-Vivien

Commune - Réunie à La Boissière en 1436 (Angot, p. 522)

Référence carte - Vol. 2, ill. 21, C. 10, n° 107, ill. 24, n° 107

Division ecclésiastique avant la Révolution

Diocèse d'Angers, Archidiaconé d'Outre Maine, doyenné de Craon

Statut - Paroissiale jusqu'en 1436, date à laquelle elle est annexée à celle de la Boissière (Angot, 1900-1910, 3, p. 522)

Présentateur - ?

Vocable - Saint Christophe

Sources et histoire

Ecclesia parrochialis Sancti Christophori, 1436 (*La désolation des églises de France*, t. 1, p. 103) dans Angot, 1900-1910, 3, p. 522.

Au XVIII^{e} siècle, elle n'apparaît plus que sous la forme d'une chapelle (*carte de Cassini*).

Le chemin actuel, qui passe par le hameau de Saint-Christophe, a repris très exactement le tracé de la voie romaine qui reliait Angers à Rennes en passant par Châtelais, qui n'est éloigné que de 3 km. La chapelle est dédiée à Saint-Christophe, le patron des voyageurs…

Description

Le plan actuel se résume à une abside semi-circulaire, précédée d'une travée droite (ill. 543 et 544).

L'unique entrée de cette chapelle se situe dans le mur pignon ouest. Son arc en plein cintre est correctement clavé. L'appareil non assisé de ce mur en schiste est très mal taillé en raison de l'emploi de ce matériau qui se délite. Les élévations de l'abside ne sont pas de meilleure qualité.

Le côté nord possède en son centre une fenêtre romane étroite et élancée qui mesure 0,85 m de haut pour 0,20 m de largeur (ill. 545). Son linteau échancré, en grès schisteux tendre, est gravé de cinq claveaux simulés. L'appareil utilisé en jambages se confond avec la maçonnerie. Plus à l'est, on remarque la trace d'un chaînage d'angle placé à la naissance de l'abside. L'implantation de cet angle permet de constater que la baie à linteau échancré était exactement au centre de la travée droite.

L'abside semi-circulaire conserve les traces d'une fenêtre axiale d'époque moderne bouchée, type d'ouverture dont on retrouve un autre exemplaire au sud. Elle est construite dans un appareil hétérogène, où les grands blocs de schiste sont plus nombreux que ceux mis en œuvre dans la travée droite de chœur. Sur ce côté sud, on remarque une autre baie romane établie juste en vis-à-vis de baie nord (ill. 546 et 547). Toutes deux présentent exactement la même morphologie. On retrouve aussi au sud, au même endroit les traces d'un chaînage d'angle.
Les angles sud-ouest et nord-ouest sont renforcés par des contreforts plats qui ne remontent pas au bâtiment d'origine, mais plutôt à la phase correspondant à la réduction de cette église en une simple abside.

Synthèse et datation

L'abside de Saint-Christophe témoigne de la présence d'une église rurale, qui était bien plus vaste à l'origine. On peut penser qu'elle disposait d'une nef légèrement plus large que le chœur conservé. L'analyse des élévations et l'implantation des chaînes d'angle, sur lesquelles s'est adossée une abside, permettent de restituer un chevet plat, où chacun des murs latéraux était percé d'une baie axiale. Ce chœur devait ainsi mesurer 6,70 m du nord au sud et 5,70 m de longueur d'est en ouest. La qualité médiocre des murs gouttereaux (appareil de type D), indique qu'ils ne peuvent appartenir à une construction de la première moitié du XI^{e} siècle. Le type d'ouverture (type 5) associé le confirme et permet d'attribuer la construction à la fin du XI^{e} siècle, voire au début du siècle suivant.
La porte clavée, le mur pignon où elle est établie, l'abside, ainsi que les deux fenêtres modernes, ne semblent pas être antérieures à la fin du Moyen Âge.

Saint-Christophe-du-Luat

Edifice intéressant

Département - Mayenne

Arrondissement - Laval

Canton - Evron

Référence carte - Vol. 2, ill. 21, H. 6, n° 69, ill. 24, n° 69

Division ecclésiastique avant la Révolution

Diocèse du Mans, Archidiaconé de Laval, doyenné d'Evron

Statut - Cure

Présentateur - L'Abbé d'Evron

Vocable - Saint-Christophe

Sources et histoire

Ecclesia Sancti Christophori, 1125 (Cartulaire d'Evron) dans Angot, 1900-1910, 3, p. 522.

Parrochia Sancti Christophori, 1202 (Cartulaire d'Evron) dans Angot, 1900-1910, 3, p. 522.

Quelques blocs de calcaire relevés dans les chaînages de la nef semblent taillés dans des sarcophages.

Description

L'église comprend une courte nef, contre laquelle ont été construites plusieurs chapelles modernes (ill. 548). A l'est, une tour construite en 1845 s'appuie contre un chœur à chevet plat, qui semble postérieur au Moyen Âge (dans Angot, 1900-1910, 3, p. 523) (ill. 549 et 550).

La nef conserve quelques éléments intéressants, malgré les joints au ciment (ill. 551 et 552). Ses élévations se composent d'un petit appareil de grès qui paraît assez régulier et assisé. Ce type de maçonnerie se retrouve sur les trois murs de ce vaisseau de 9 m de large. Les chaînages occidentaux sont constitués essentiellement de blocs souvent allongés et de hauteur variable (ill. 553). Des éléments de calcaire, dont certains sont taillés dans des sarcophages, d'autres de grès roussard et, plus rarement, des éléments de terre-cuite, y sont mis en œuvre.

De ce vaisseau ancien, il subsiste aussi les restes d'un portail à l'ouest, au-dessus de l'actuel (ill. 554). L'arc d'origine, que l'on peut suivre sur 1,50 m de largeur, est formé d'une alternance de claveaux de calcaire et de briques (ill. 555). Les éléments de calcaire ont des largeurs assez variées. En revanche, leurs longueurs sont, comme celles des briques, extrêmement constantes. L'ensemble, assemblé à l'aide de joints épais, est extradossé par un cordon de briques. Le tout est surmonté d'un appareil décoratif de forme pyramidale. Il associe, à la base, deux moellons triangulaires entre lesquels est inséré un moellon

en forme de losange. Sa pointe supérieure est surmontée d'un trident formé de trois briques, dont la pointe est surmontée d'une autre plaque de terre cuite posée à l'horizontale.
Le portail actuel de l'église remonte à la période romane. Il se compose de deux archivoltes comprises dans l'épaisseur du mur.
Les fenêtres de la nef datent sans doute du XVI^{e} siècle, comme l'indiquent à la fois leur grande largeur, le type de piédroits et de linteau échancré. Celui de la fenêtre nord est légèrement brisé.

Synthèse et datation

La nef de Saint-Christophe-du-Luat conserve des élévations, des chaînages occidentaux et les restes d'un portail, qui appartiennent à l'église d'origine. L'emploi de plaques de calcaire, de grès en chaînages et la présence d'insertions de briques, rappellent notamment la chaîne d'angle nord-ouest de la nef d'origine de l'église d'Etival-lès-le-Mans (72*). Des insertions de briques sont également visibles dans l'ancien réfectoire des moines de l'abbaye de Saint-Georges-du-Loire (49), édifice qu'une datation ^{14}C semble placer entre la seconde moitié du X^{e} siècle et le premier quart du XI^{e} siècle (Valais 2014)[21]. On rencontre, par ailleurs, une même rangée de briques à l'extrados d'une baie du mur sud de l'église d'Andard (49), qu'une datation ^{14}C attribuerait au VIII^{e} siècle (Prigent, Hunault, 1998, p. 44).
Même si la datation de ces édifices, qui présentent des insertions de briques au niveau des arcs des ouvertures ou dans des chaînages, reste incertaine ; il semble bien qu'une majorité d'entre eux soit antérieur à l'An Mil. Une datation des IX/X^{e} siècles peut probablement être proposée pour l'église de Saint-Christophe-du-Luat. La seconde phase du portail, qui évoque par exemple celui de l'église Saint-Aignan-de-Gennes (53*), date de la fin du XI^{e} siècle ou du début du siècle suivant.

[21] ***Saint-Georges-sur-Loire*** (Ly 11137) – Âge calibré 895/1028 (95,4%) – 895/929 (15,3%) – 940/1028 (80,1%)

Saint-Cyr-le-Gravelais

Edifice intéressant

Département - Mayenne

Arrondissement - Laval

Canton - Loiron

Référence carte - Vol. 2, ill. 21, C. 7, n° 38, ill. 24, n° 38

Division ecclésiastique avant la Révolution

Diocèse du Mans, Archidiaconé et doyenné de Laval

Statut - Cure

Présentateur - Abbé de Saint-Jouins-de-Marnes

Vocable - Saint Cyr et Sainte Julitte

Sources et histoire

Saint Cir, 1312 (Bibliothèque nationale, fr. 8.736) dans Angot, 1900-1910, 3, p. 528.

Ecclesia Sancti Cirici, XV^e^ et XVI^e^ siècle (Pouillé) dans Angot, 1900-1910, 3, p. 528.

Description

Le plan se compose d'une nef, de chapelles formant un double transept et d'une abside semi-circulaire (ill. 546 et 547).

Le transept ouest date des années 1830 (AD53, O. 886) et le second remonte à une époque antérieure au XVI^e^ siècle. Le bras nord est surmonté d'une tour en charpente et le croisillon sud sert aujourd'hui de sacristie.

À ces travaux du XIX^e^ siècle s'ajoutent les transformations qui ont touché les deux fenêtres de la nef, la porte ouest et l'oculus qui la surmonte. Il semble d'ailleurs que cette façade ait été reconstruite totalement, car un changement d'appareil se remarque à l'extrémité ouest du mur gouttereau. L'étude de ce monument porte donc ici exclusivement sur les murs de la nef et de l'abside.

Le côté nord a conservé son fenestrage d'origine (ill. 548). Deux petites baies placées dans le tiers supérieur de l'élévation possèdent des linteaux échancrés et ciselés de cinq claveaux, surmontés d'un trait évoquant un arc extradossé. La baie à proximité du transept est réalisée uniquement dans du grès roussard (ill. 549). Plus étroite, elle possède des piédroits de 3 assises de blocs, les plus imposants en partie basse étant alternativement disposés en carreau et en boutisse. Cette fenêtre est percée dans un parement en petit appareil plutôt irrégulier, mais disposé en assises horizontales. La seconde baie, plus

large, possède des piédroits composés de trois niveaux de blocs de granit ou de grès roussard pour l'assise inférieure, de facture plus irrégulière (ill. 550). Enfin cette fenêtre est aménagée dans un mur de blocs irréguliers, qui ne sont plus assisés. Une baie moderne est percée juste au milieu de ce mur.

Le côté sud de la nef présente des caractères similaires, ce qui donne à ce vaisseau une largeur de 8,10 m (ill. 551). Comme au nord, un premier changement d'appareil existe non loin de l'extrémité ouest du mur. Il témoigne visiblement de la reconstruction du mur de façade. Le second changement d'appareil se produit au niveau du piédroit est de la fenêtre moderne. Comme au nord, on retrouve dans la partie est des petits moellons régulièrement disposés, tandis qu'à l'ouest le parement est plus irrégulier. Le mur gouttereau dispose de deux fenêtres romanes. Là aussi, elles semblent de même facture. La baie est, qui évoque celle de la partie est du mur nord, a été remaniée, comme le suggère son piédroit est réalisé en blocs de granit, alors que le reste est taillé dans du grès roussard. La seconde fenêtre à l'ouest, également plus large, se compose en partie, comme au nord, de blocs de granit.

L'abside disposait d'une fenêtre du XIX^{e} siècle qui dépassait le mètre de largeur (ill. 552). Ses éléments ont disparu, mais les traces du bouchage sont toujours visibles. L'appareil petit et réparti en assises horizontales évoque celui mis en œuvre dans la partie est de la nef.

A l'intérieur de l'église, l'absence d'enduit dans la nef permet de distinguer les deux phases de construction, ce qui confirme les observations faites à l'extérieur. Les ébrasements des petites baies romanes sont également visibles et le nombre de claveaux composant leurs arcs intérieurs permet d'affiner un point déjà signalé. Les deux fenêtres les plus à l'est, qui possèdent respectivement treize et onze éléments assez fins, appartiennent à la phase de construction, alors que l'autre paire, qui n'en compte que six ou sept, beaucoup plus trapus, sont liés à une autre phase de construction.

Synthèse et chronologie

L'absence d'enduit sur l'ensemble des élévations de l'église de Saint-Cyr-le-Gravelais permet d'en étudier assez facilement l'histoire. On peut notamment distinguer deux campagnes de construction du XI^{e} siècle.

L'analyse des parements de la nef permet de distinguer deux phases de construction. La première, la plus ancienne, se limite à la partie est de la nef. Les parements se composent alors de petits moellons irréguliers disposés en assises horizontales (type B). La nef était alors éclairée par des fenêtres à linteau échancré (type 4) étroites, entièrement réalisées dans du grès roussard. L'abside et ses portions d'élévation, comparables à celle de la nef, appartiennent visiblement à cet édifice. Le chevet en hémicycle était visiblement précédé d'une travée droite, qui se greffait comme aujourd'hui sur ce qui pourrait former encore le mur pignon de la nef et ses angles orientaux. Si l'on se fie à la qualité des

parements et à la forme des fenêtres, la construction de ce premier édifice pourrait dater entre le second et le troisième quart du XI^{e} siècle.

Plus tard, la nef, trop exiguë, est rallongée à l'ouest, comme le suggèrent les parties de murs gouttereaux de médiocre facture (type D), où plus aucune assise n'est respectée. Ils sont percés de fenêtres (de type 5) qui semblent avoir été copiées sur celles de la phase antérieure. La facture des parements et la forme des fenêtres peuvent remonter au dernier quart du XI^{e} siècle ou au début du XII^{e} siècle. Moins de cent ans pourraient séparer ces deux chantiers.

Saint-Denis-d'Anjou

Edifice de comparaison

Département - Mayenne
Arrondissement - Château-Gontier
Canton - Azé
Référence carte - Vol. 2, ill. 21, G. 10, n° 127, ill. 24, n° 127

Edifice classé le 12 septembre 1931

Division ecclésiastique avant la Révolution
Diocèse d'Angers, Archidiaconé d'Outre-Maine, doyenné d'Ecuillé
Statut - Cure
Présentateur - Chapitre d'Angers
Vocable - Saint Denis

Sources et histoire
Ecclesia Sancti dionisii de Andegavia, 1177 (Archives du Maine-et-Loire, G. 378, F. 308) dans Angot, 1900-1910, 3, p. 530.
Sanctus Dionisius de Anjou, 1233 (Arch. de la Sarthe, Bilard, t. I, n° 256) dans Angot, 1900-1910, 3, p. 530.

Des coffres en schiste ont été découverts autour de l'église de Saint-Denis-d'Anjou (dans Angot, 1900-1910, 3, p. 532, Naveau, 1992, p. 82, Colleter, 2003, p. 182).

Description

L'église, dont le chevet est orienté au sud, se compose d'une nef unique, d'un transept et d'un chevet doté d'une abside, dont le fenestrage a été repris à la fin du Moyen Âge (ill. 553, 554 et 555). Des chapelles modernes encadrent ce chevet. Un bas-côté a été ajouté à l'est contre le vaisseau de la nef.

La façade de la nef conserve des élévations romanes en appareil assez petit en grès (ill. 556). Le tout est disposé en assises bien réglées, mais de hauteurs inégales. Le chaînage d'angle nord-ouest de la nef, réalisé en moyen appareil de calcaire à la taille plutôt soignée, semble appartenir à la même phase

(ill. 557). Il est plus difficile, en revanche, d'associer le reste du mur gouttereau ouest de la nef en raison de l'enduit qui le recouvre presque totalement.

De ce côté, un portail à quadruple voussure est construit contre cette élévation (ill. 558). En dehors de la première archivolte constituée de simples claveaux, la seconde et la troisième possèdent un tore associé à un bandeau de dents de scie, une composition que l'on retrouve au niveau de l'angle abattu de la quatrième voussure. Enfin, une moulure périphérique, également décorées de dents de scie, encadre cet ensemble.

Ce portail pourrait être associé à la croisée du transept (ill. 559). Celle-ci conserve des grandes arcades légèrement brisées. L'édifice était à cet état constitué d'un transept et d'une travée droite de chœur, prolongée par une abside semi-circulaire. Cette dernière est couverte d'un cul-de-four, tandis que la travée droite qui la précède, les bras du transept et la croisée, sont voûtés de croisées d'ogives.

Synthèse et chronologie

Si la nef de Saint-Denis d'Anjou et les élévations disposées en assises bien réglées (de type C) témoignent d'un édifice construit autour du milieu de XI^{e} siècle, le reste de l'édifice, son transept, sa croisée et sa travée droite qui précède une abside hémicirculaire, ne semblent pas être antérieurs au milieu du XII^{e} siècle. Le voûtement sur croisées d'ogives de ces parties de l'église appartiendrait à la seconde moitié du XII^{e} siècle (Mallet, 1984, p. 208). Le portail du mur ouest de la nef pourrait également remonter à cette phase de construction.

Sainte-Gemmes-le-Robert

Edifice de comparaison

Département - Mayenne
Arrondissement - Laval
Canton - Evron
Référence carte - Vol. 2, ill. 21, H. 6, n° 71, ill. 24, n° 71

Intérieur non visité

Division ecclésiastique avant la Révolution
Diocèse du Mans, Archidiaconé de Laval, doyenné d'Evron
Statut - Cure
Présentateur - Abbé d'Evron
Vocable - Sainte Gemmes

Sources et histoire
Ecclesia Santae Gemmae, 1125 (Cartulaire d'Evron) dans Angot, 1900-1910, 3, p. 544.
Persona ecclesia Sanctae Gemmae, 1223 (Cartulaire d'Evron) dans Angot, 1900-1910, 3, p. 544.

Le camp militaire du Rubricaire se situe à un peu moins de 2 km au nord du bourg de Sainte-Gemmes-le-Robert, à mi-pente du versant ouest du Mont-Rochard (vol. 2, ill. 117 et 118). Construit à l'époque romaine, ce bâtiment carré d'environ 60 m de côté dispose d'une tour à chacun de ses angles. Il est associé à un petit ensemble thermal (Napoli, 1992).
Le site est réaménagé au Moyen Âge. Le mur principal de l'édifice est alors emmotté de manière à constituer un rempart en terre sur son pourtour. Cette réoccupation médiévale a été attestée lors de travaux du XIX^{e} siècle, par la découverte de deux pointes de lances et de 27 monnaies frappées à l'époque d'Herbert Eveille Chien, comte du Maine de 1058 à 1060 (Angot, 1909, p. 2 et Angot, 1910, 4, p. 827, Napoli, 1992, p. 8).
Au Fourneau, lieu-dit situé à un peu plus de 200 m au nord du village, un autre bâtiment antique a été découvert lors de la construction de l'école des filles en 1905 (Angot, 1910, 4, p. 827, Naveau, 1992, p. 111).
Les actes des Evêques du Mans mentionnent en 771, en 796 et en 802 une *villa Rupiacus*, que l'on restitue alors à l'évêque. L'Abbé Angot en a traduit le nom par le lieu-dit de Rochard et identifié la dite *villa* avec le camp du Rubricaire (Angot, 1909, p. 11).

Description

L'église de Sainte-Gemmes-le-Robert se compose d'une nef contre laquelle a été adossée une série de chapelles de la fin du Moyen Âge et de l'époque moderne. Le chœur a été reconstruit vraisemblablement à la fin du Moyen Âge (ill. 560, 561 et 562).

L'extrémité ouest du mur gouttereau nord de la nef et les bases des murs ouest et sud conservent quelques portions d'élévations romanes (ill. 563). Les parements, principalement taillés dans le granit, sont montés en moellons irréguliers disposés en assises horizontales, mais de hauteur variable (ill. 564). Les chaînages d'angle ouest, réalisés en moyen appareil de granit, sont sans doute en partie d'origine. Les blocs mis en œuvre à chaque niveau sont alternativement doublés d'un mur à l'autre. Ainsi, le vaisseau d'origine atteint 8,60 m de largeur.

Une fenêtre à linteau échancré est conservée dans le tiers supérieur du mur nord. Elle mesure 0,78 m de hauteur et 0,15 à 0,16 m de largeur (ill. 565). Son appui est à 5,70 m du sol, dans une élévation qui atteint 7,60 m de hauteur. Cette baie, entièrement réalisée en granit, possède des jambages de trois assises de blocs de hauteurs assez égales, mais de largeurs variables. D'autres fenêtres du même type ont été signalées au sud à la fin du XVIII^{e} siècle (Angot, 1910, 4, p. 825)

Synthèse et chronologie

L'église de Sainte-Gemmes-le-Robert ne conserve qu'une partie de sa nef d'origine. L'appareil irrégulier est disposé en assises horizontales, mais de hauteur différente (type C). On peut leur associer des chaînes d'angle en moyens appareils et une baie à linteau échancré (groupe 4), dont la forme et la hauteur font penser à des ouvertures du second ou du troisième quart du XI^{e} siècle, que l'on trouve, par exemple, à Saint-Ellier-du-Maine (53*), ou Saint-Loup-du-Dorat (53*)

Saint-Ellier-du-Maine

Edifice de comparaison

Département - Mayenne
Arrondissement - Mayenne
Canton - Landivy
Référence carte - Vol. 2, ill. 21, G. 8, n° 1, ill. 24, n° 1

Division ecclésiastique avant la Révolution
Diocèse du Mans, Archidiaconé, doyenné
Statut - Cure et Prieuré qui relève de l'abbaye de Saint-Calais
Présentateur - Abbé de Saint Calais (Bouton p. 406)
Vocable - Saint Ellier

Sources et histoire
Parrochia Sancti Elieri, 1168 (Cartulaire de Savigny) dans Angot, 1900-1910, 3, p. 548.
Sanctus Eleutherius, 1241 (Archives nationales, L. 975) dans Angot, 1900-1910, 3, p. 548.

Des fragments de calcaire coquillier, employés dans les fenêtres d'origine de l'église, sont probablement issus de sarcophages.

Description

La nef de l'église de Saint-Ellier-du-Maine, qui mesure 6,30 m de largeur pour 16 m de longueur, est le seul élément roman intéressant de cet édifice (ill. 566 et 567). Alors que la façade ouest en moyen appareil a été reconstruite à la fin de la période gothique, comme la chapelle appuyée contre le mur nord de la nef, le chœur et le transept datent eux du début de la période moderne.
Au mur nord de la nef, l'ordonnance d'origine est conservée avec trois petites fenêtres qui rythment l'élévation (ill. 568). Ouvertes à 0,60 m de la sablière du toit, elles appartiennent à une même phase de construction, comme le montre leur forme similaire (ill. 569). Elles mesurent toutes entre 0,81 à 0,82 m de hauteur pour 0,15 à 0,18 m de largeur. Toutes sont dotées de linteaux échancrés et les jambages sont tous formés de quatre à cinq assises de blocs de tailles assez variées. Certains sont taillés dans du calcaire à grain fin ou dans du calcaire coquillier, probablement issu de sarcophages ; les autres en granit ou en grès.
L'appareil, le plus souvent en granit, est peu régulier. Il est souvent mal taillé, mais toujours disposé en assises horizontales, de hauteurs variables. Il se présente parfois sous la forme d'*opus spicatum*. Les

mêmes caractéristiques se retrouvent au sud de la nef, tant l'appareil que les deux fenêtres à linteau échancré.

L'intérieur de l'église apporte également quelques informations, car les parements internes de la nef sont dépourvus d'enduit. Cette particularité permet d'observer la composition des élévations, qui sont identiques à celles décrites à l'extérieur. Les ébrasements des fenêtres d'origine sont prononcés avec des blocs de chaînage et des claveaux réalisés en calcaire, matériau réservé à l'entourage de toutes les baies romanes (ill. 570).

Synthèse et chronologie

La nef de l'église de Saint-Ellier-du-Maine appartient sans aucun doute au XI^e^ siècle. Le type de fenêtres (groupe 4) conservées, aux jambages relativement irréguliers qui s'apparentent aux baies de l'Huisserie, associé à la qualité de l'appareil (type C et E) mis en œuvre, témoignent d'un édifice construit autour du milieu du XI^e^ siècle (XI^e^ bc).

Saint-Fort

Edifice de comparaison

Département - Mayenne

Arrondissement - Château-Gontier

Canton - Azé

Référence carte – Vol. 2, ill. 21, E. 10, n° 115, ill. 24, n° 115

Division ecclésiastique avant la Révolution

Diocèse du Mans, Archidiaconé, doyenné

Statut - Cure

Présentateur - Le prieur de Ménil

Vocable - Saint Evroul

Sources et histoire

Saint Euvroul, 1371 (Chartier de Magnannes) dans Angot, 1900-1910, 3, p. 564.

Description

L'église, entièrement réenduite, se compose d'une nef épaulée au sud et à l'ouest par des contreforts massifs, d'une travée droite de chœur qui ouvre sur une abside semi-circulaire (ill. 571, 572 et 573). Un clocher carré est adossé au sud du chevet, ainsi qu'une chapelle du XVI^{e} siècle et une sacristie du côté nord. La plupart des ouvertures ont été refaites au XIX^{e} siècle.

Il ne subsiste d'un édifice roman qu'un linteau échancré et arrondi en partie supérieure, réalisé dans du poudingue ferrugineux plutôt grossier, que l'on observe au mur sud de la nef (ill. 574). Cet élément doit avoir conservé son implantation initiale dans la partie sommitale du mur, où il sert d'arc de décharge à une baie gothique (ill. 575). Cette baie romane d'origine pourrait avoir mesuré une trentaine de centimètres de largeur.

Synthèse et datation

Cet édifice totalement enduit laisse voir de son plan d'origine une nef prolongée par une travée droite ouverte sur un chevet en hémicycle. La tour carrée, dont le plan et l'implantation sont comparables à celles d'Epineux-le-Seguin, ou de Bazouges, témoigne également d'une origine romane. Le linteau échancré qui subsiste au mur sud de la nef appartient à cet édifice. Ses dimensions, en particulier sa largeur restituable, plaide pour un percement à la fin du XI^{e} siècle, voire du début du siècle suivant. La construction du clocher carré contre la travée droite du chœur pourrait remonter, comme à Bazouges

(ill. 66) ou Ruillé-Froid-Fonds (ill. 525), à cette même période, phase tardive qui laisserait entrevoir un état plus ancien.

Saint-Fraimbault-de-Prières

Edifice de comparaison

Département - Mayenne
Arrondissement - Mayenne
Canton - Lassay-les-Châteaux
Référence carte - Vol. 2, ill. 21, G. 4, n° 28, ill. 24, n° 28

Intérieur non visité

Division ecclésiastique avant la Révolution
Diocèse du Mans, Archidiaconé du Passais, doyenné de Javron
Statut - Cure
Présentateur - Evêque du Mans
Vocable - Saint Fraimbault

Sources et histoire
Sanctus Frambaldus de Proeris, 1248 (*Lib. Alb.*, t. I, p. 272) dans Angot, 1900-1910, 3, p. 568.
Sanctus Fralbaldus de Prieriis, 1280 circa (*Lib. Alb.*, t. I, p. 442) dans Angot, 1900-1910, 3, p. 568.

Description

L'église de Saint-Fraimbault-de-Prières se compose d'une nef et d'un chœur rectangulaire, flanqué de deux chapelles modernes (ill. 576 et 577). Au XIX^{e} siècle, une tour a été construite en façade. La nef conserve les éléments les plus anciens. Le mur sud, récemment refait, offre plusieurs phases de construction. La partie centrale, la plus ancienne, est édifiée à l'aide d'un petit appareil relativement irrégulier, mais disposé en assises horizontales (ill. 578). Les rangs de moellons, où il existe des portions d'*opus spicatum*, ont des hauteurs différentes. Les parties est et ouest de la nef ont été totalement reconstruites au début de la période moderne, comme l'indique le changement d'appareil, ce dernier est en effet disposé de manière beaucoup plus aléatoire et est associé surtout le type de fenestrage bien caractéristique.

Le mur nord de la nef, qui n'a pas été restauré, permet d'observer les traces de trois ouvertures intéressantes (ill. 579). Celle de la seconde travée, qui est la moins enduite, laisse voir plusieurs claveaux de granit plutôt larges (ill. 580). Cette baie inaccessible est impossible à mesurer et il en est de même pour les deux autres. Seul un jambage de la fenêtre de la troisième travée est visible. Le reste de cette ouverture semble avoir été remanié, comme la totalité de cette partie orientale du mur gouttereau. On

peut seulement relever que ces ouvertures étaient disposées dans le tiers supérieur des élévations, que les enduits empêchent d'analyser.

Synthèse et datation

Malgré les reprises et les enduits, les quelques éléments anciens visibles dans les murs gouttereaux de la nef appartiennent clairement au XI^{e} siècle. Si l'on se fie à des exemples mieux datés du même type, le parement observé (type C et E) au mur sud de la nef pourrait remonter au second et troisième quart du XI^{e} siècle, ce que les rares informations recueillies sur les fenêtres du mur nord ne viennent pas contredire. Par ailleurs, leur implantation indique au moins que le vaisseau de cette église était éclairé initialement par trois baies de chaque côté.

Saint-Georges-Buttavent (Eglise reconstruite au XIX^{e} siècle)

Département - Mayenne
Arrondissement - Mayenne
Canton - Mayenne
Référence carte - Vol. 2, ill. 21, F. 4, n° 29, ill. 24, n° 29

Division ecclésiastique avant la Révolution
Diocèse du Mans, Archidiaconé de Laval, doyenné de Mayenne
Statut - Cure
Présentateur - Evêque du Mans
Vocable - Saint Georges

Sources et histoire
Vicus Sancti Georgii, 1204 (AN L. 969) dans Angot, 1900-1910, 3, p. 573.
Burgum Sancti Georgii, 1204 (Cartulaire de Fontaine Daniel, p. 21) dans Angot, 1900-1910, 3, p. 573.

Description
L'église de Saint-Georges-Buttavent a été reconstruite au XIX^{e} siècle. D'après Angot, on sait que l'édifice antérieur conservait au mur sud de la nef des zones en *opus spicatum*, ainsi que deux petites baies romanes (Angot, 1900-1910, 3, p. 575). Ces deux éléments permettent de les associer à un édifice antérieur à 1100.

Saint-Georges-sur-Erve

Edifice de comparaison

Département - Mayenne

Arrondissement - Laval

Canton - Evron

Référence carte - Vol. 2, ill. 21, I. 6, n° 72, ill. 24, n° 72

Division ecclésiastique avant la Révolution

Diocèse du Mans, archidiaconé de Laval, doyenné d'Evron

Statut - Cure

Présentateur - Evêque du Mans

Vocable - Saint Georges

Sources et histoire

Ecclesia Sancti Georgii super Arvam, 1198 (*Lib. alb.*, t. II, p. 16) dans Angot, 1900-1910, 3, p. 579.

Villicus Sancti Georgii, 1221 (Cartulaire d'Evron, p. 21) dans Angot, 1900-1910, 3, p. 579.

Description

La nef de l'église de Saint-Georges-sur-Erve conserve quelques éléments intéressants, le reste de l'édifice ayant été remanié tout au long de la période moderne (ill. 581 et 582).

Les murs nord et sud de la nef sont construits avec un appareil irrégulier, où aucune assise n'est respectée (ill. 583). Au nord, on remarque deux ouvertures à linteau échancré en plein cintre, mais leur type évoque des ouvertures tardives de la fin de la période romane. Le linteau de l'une d'elles a été taillé dans une pierre tombale gravée d'une croix (Angot, 1900-1910, 3, p. 580).

Au-delà d'un premier mètre de hauteur, qui correspond à un chemisage en talus d'époque indéterminée, le mur de façade est construit à l'aide d'un petit appareil de grès relativement irrégulier, mais relativement bien assisé (ill. 584). Il semble que l'on puisse y associer une partie des chaînes d'angle de la nef, dans lesquelles on semble avoir englobé les deux contreforts latéraux. Ces blocs de moyen appareil, relativement soignés en étant doublés sur une même assise, évoquent d'autres exemples comme ceux de Montourtiers (ill. 441). Il est possible également d'associer à cette maçonnerie les restes d'une fenêtre située au-dessus de portail. Elle est composée de deux jambages de blocs de grès, identiques à ceux des chaînages d'angle de la façade. Répartis en cinq niveaux, ils ne sont doublés qu'au niveau de la troisième assise. Il ne subsiste qu'un seul claveau au sommet du piédroit nord. Cette ouverture est large et élancée.

Au-dessus, après un retrait de la maçonnerie, le mur pignon a été refait dans une maçonnerie bien moins soignée et percée d'un oculus au centre.

Synthèse et datation

La nef romane de l'église de Saint-Georges-sur-Erve ne semble conserver qu'une partie de son mur ouest. La qualité de son élévation (type C/D) et le type de fenêtre qui peut lui être associé pourraient remonter à la seconde moitié du XI^{e} siècle.

Saint-Germain-de-l'Hommel

Edifice intéressant

Département - Mayenne
Arrondissement - Château-Gontier
Canton - Azé
Commune - Fromentières depuis le 25 juin 1843
Référence carte - Vol. 2, ill. 21, F. 9, n° 96, ill. 24, n° 96

Division ecclésiastique avant la Révolution
Diocèse du Mans, Archidiaconé de Sablé, doyenné de Sablé en deçà de l'Ouette fondé avant 1232.
Statut - Prieuré Cure de chanoines
Présentateur - Abbé Toussaint d'Angers
Vocable - Saint Germain (Evêque d'Auxerre)

Sources et histoire
Ecclesia Sancti Germani super Meduanam, Cenomanensis diocesis, 1232 (Archives du Maine-et-Loire, fds Toussaint) dans Angot, 1900-1910, 3, p. 586.
Saint Germain de Lormel, 1312 (Bibliothèque Nationale, fr. 8.736) dans Angot, 1900-1910, 3, p. 586.

Quelques blocs de calcaire, relevés dans une fenêtre du mur nord de la nef de l'église, proviennent sans doute de sarcophages, tout comme les éléments de la chaîne d'angle nord-est du chœur. D'autre part, on connaît mal la fonction du très vaste enclos qui apparaît à l'est de l'église, si ce n'est la présence du toponyme Ville-Neuve (ill. 585).

Description
Le plan de l'église de Saint-Germain-de-l'Hommel se compose d'une tour de façade construite en 1860 (AD53, O 475/5), d'une nef et d'un sanctuaire à chevet plat légèrement plus étroit. Les chapelles greffées au sud et au nord de ce chœur remontent au XVI^{e} siècle (ill. 586 et 587).
La nef, encore trop enduite pour en analyser les élévations, semble avoir été en partie reconstruite dans sa partie occidentale, où elle est renforcée, au nord et au sud, par deux contreforts plats (ill. 588). On s'explique assez mal leur présence. Peut-être y a-t-il eu au niveau de cette première travée une tour antérieure à celle construite au XIX^{e} siècle.
La nef conserve aussi une petite baie à arc clavé du côté nord (ill. 589). Cette ouverture, qui mesure 0,55 m de hauteur et 0,12 m de largeur, s'ouvre à 3,10 m du sol, dans une élévation qui atteint presque 4,80

m. Entièrement réalisé dans du calcaire, l'arc de cette fenêtre comprend six claveaux trapézoïdaux relativement fins, séparés par des joints souvent épais. Les jambages de la baie comportent quatre ou cinq assises de blocs irréguliers et de dimensions variées. Ceux en forme de plaque pourraient avoir été taillés dans des sarcophages. Une seconde fenêtre, en grande partie enduite, apparaît au mur sud de la nef (ill. 590). Au moins trois claveaux en calcaire y sont visibles.

A l'intérieur, l'arc d'entrée du chœur est brisé et une grande fenêtre gothique s'ouvre au milieu du chevet. Malgré ces remaniements, les volumes du chœur pourraient avoir repris ceux de l'édifice antérieur.

Synthèse et datation

Les murs gouttereaux de la nef conservent une petite fenêtre à arc clavé, antérieure au XII^e^ siècle. D'autre part, la présence d'enduits empêche toute observation des parements. Afin de préciser la datation de cet édifice, un charbon de bois, issu du mortier du mur nord auquel est associé la petite fenêtre, a été envoyé à la datation. Les résultats de cette analyse permettent d'en situer la construction après 1024[22]. La confrontation de ces données et la comparaison avec d'autres édifices qui conservent des fenêtres de ce type comme Courtillers (vol. 1, ill. 565), permet de privilégier une construction de cette église entre le second et le troisième quart du XI^e^ siècle.

[22] ***Saint-Germain-de-l'Hommel*** (LY 13113) (échantillon n° 1) - Age calibré 1024 à 1155 (95,4 %)

Saint-Germain-le-Fouilloux

Edifice de compaison

Département - Mayenne
Arrondissement - Laval
Canton - Saint-Berthevin
Référence carte - Vol. 2, ill. 21, E. 6, n° 58, ill. 24, n° 58

Intérieur non visité

Division ecclésiastique avant la Révolution
Diocèse du Mans, Archidiaconé et doyenné de Laval
Statut - Cure
Présentateur - Abbé d'Evron
Vocable - Saint Germain (Evêque de Paris)

Sources et histoire
Ecclesia Sancti Germani de Hartevalla, 1125 (Cartulaire d'Evron) dans Angot, 1900-1910, 3, p. 588.
Sanctus Germanus Foliost, XIII^e^ siècle (*Lib. alb.*, t. I, p. 442) dans Angot, 1900-1910, 3, p. 588.

Description

Le plan de l'église de Saint-Germain-le-Fouilloux se compose d'une nef précédée d'une tour porche, sans doute des XVI^e^/XVII^e^ siècles. Vers l'est, une série de chapelles des XVIII^e^ et XIX^e^ siècles précède une abside construite en 1840 (Angot, 1900-1910, 3, p. 589) (ill. 591 et 592). Comme le montre le plan de l'église, qui figure sur le cadastre napoléonien (AD53, section A2, sans date), cette partie de l'édifice se composait, avant 1840, d'un chœur rectangulaire désaxé par rapport à la nef (ill. 593).
Les seuls éléments intéressants pour notre sujet appartiennent à la nef. Au sud, un tronçon de petit appareil de grès plutôt irrégulier, mais bien assisé, existe entre deux contreforts et sur un peu plus de 2 m de hauteur (ill. 594). Au nord, avec ses joints beurrés, la composition du parement est plus difficile à percevoir (ill. 595). Il semble toutefois qu'il y ait un changement d'appareil entre la base du mur en petit appareil, réparti en assises horizontales et les parties hautes parementées de moellons plus grands, disposés en lits beaucoup plus difficiles à suivre. Une fenêtre à linteau échancré peut être associée à ces parties hautes (ill. 596). Notons que l'abbé Angot en signalait déjà deux de ce côté au début du XX^e^ siècle (Angot, 1900-1910, 3, p. 589). La baie encore visible est faite avec du poudingue ferrugineux à

grains grossiers. Elle mesure environ 0,75 m de hauteur et 0,20 m de largeur. La pierre d'appui de cette fenêtre se situe à 3,40 m du sol, pour une élévation de 4,70 m de hauteur.

Synthèse et datation

Les seuls éléments anciens de l'église de Saint-Germain-le-Fouilloux appartiennent aux murs sud et nord de la nef. Les tronçons d'élévation, réalisés en petit appareil disposé en assises horizontales (type B), pourraient dater d'avant 1050. Les parties hautes du mur nord, au parement beaucoup moins bien assisé (type D) et le type de fenêtre à linteau échancré (groupe 4 ?) qui y subsiste, remonteraient plutôt à la seconde moitié du XI^{e} siècle.

Saint-Jean-sur-Mayenne « Saint-Trèche »

Edifice intéressant

Département - Mayenne

Arrondissement - Laval

Canton - Saint-Berthevin

Commune - Saint-Jean-sur-Mayenne

Référence carte –-Vol. 2, ill. 21, E. 6, n° 59, ill. 24, n° 59

Division ecclésiastique avant la Révolution

Diocèse du Mans, Archidiaconé, doyenné

Statut - Monastère

Présentateur - ?

Vocable - Saint Jean

Sources et histoire

Busogilo monasterio, 710 (*Actus Pontificum, Cenomanis*, édit. 1902, p. 226) Angot, 1900-1910, 3, p. 602.

Monasterium Sancti Johannis et *Sancti Trechii in Buxiolo*, 832 (Gesta adrici, p. 36) Angot, 1900-1910, 3, p. 602.

In loco qui dicitur Buxiolus super fluvium Meduane, in honore Sancti Johannis, manastérium, 835 circa (*Actus Pontificum, Cenomanis*, édit. 1902, p. 40) Angot, 1900-1910, 3, p. 602.

Un monastère de *Buxiolus* dédié à Saint-Trèche est mentionné en 710 à Saint-Jean-sur-Mayenne. Cet établissement aurait été doté par l'évêque Béraire. En 854, Charles le Chauve l'offre aux moines de Noirmoutier, qui fuient les Vikings. Les religieux ne semblent pas y avoir résidés (Cartron, 2009, p. 209). Cette donation leur est cependant confirmée en 875. Le monastère est encore évoqué en 924, mais un peu plus tard, en 941, n'est plus mentionné que le lieudit de *Buxiolus*. La possession de ce qui reste du monastère est confirmée par l'Evêque du Mans à l'abbaye d'Evron en 1125 (Legros, 2010, p. 89).

Description

Les vestiges du monastère subsistent au sud du bourg de Saint-Jean-sur-Mayenne, sur la rive droite de l'Ernée (ill. 597 et 598). Le site est établi contre une falaise de grès. Cette construction mixte de pierres et de briques se compose d'un mur terrasse de 11,90 m de longueur et orienté nord sud (ill. 599 et 600). Cinq contreforts talutés le renforcent, le divisant en trois travées de 2,75 m de largeur pour

les deux premières et de 3,15 m pour la dernière (ill. 601)[23]. Au sud, cette construction décrit un angle droit juste au niveau du contrefort n°5 (ill. 602). Vers l'est, l'ensemble se poursuit sur quelques mètres de longueur, en s'adaptant à la topographie du versant. Au niveau du premier registre de briques, le retour mesure 0,80 m de longueur, mais, 1,65 m plus haut, au contact des autres rangs de terres-cuites architecturales, il s'interrompt au contact du rocher après 2,50 m.

Du côté nord, cet ensemble se termine au niveau du second contrefort, mais l'angle a été renforcé par un autre contrefort en équerre (contrefort n°1) de 0,90 m de largeur. Au-delà, la construction a été prolongée par un mur en plaquettes de schiste, sans doute bien plus récent, orienté sud-ouest/nord-est. Les autres contreforts mesurent entre 0,70 m (contreforts n°2 et 4) et 0,97 m (contrefort n°3). Le n°5 atteignait 0,90 m de largeur. En dehors du contrefort n°1 en partie récupéré, les exemplaires n°2, 3, 4 ont une épaisseur de 1,17 à 1,22 m[24] et le n°5 n'atteint qu'1 m. Sur la moitié inférieure de leur hauteur, les épaisseurs évoluent assez lentement, au-delà, plus rapidement pour disparaître non loin du niveau d'arasement de mur.

L'édifice est conservé sur 5 m de hauteur (ill. 601). La base de ses maçonneries épouse la surface du rocher, qui est totalement irrégulière. Les parements de ces maçonneries sont réalisés dans un appareil de grès plutôt régulier. Les assises horizontales sont composées de moellons petits à moyens (ill. 603). L'ensemble est rythmé par deux registres horizontaux, constitués chacun de deux rangs de briques, que l'on retrouve à la fois dans les contreforts et dans les élévations du mur. À la hauteur de la seconde travée, le registre le plus bas est à 0,82 m du rocher (mesures prises à 0,40 m au sud du contrefort n°3) et le second à environ 2,44 m de hauteur. D'autres arases de briques apparaissent dans les parties inférieures des contreforts 4 et 5. Les bases de ces deux derniers sont plus basses que les autres en raison de la forte pente du terrain. Le contrefort n° 4 en compte même deux supplémentaires, constituées chacune d'un seul rang de terre-cuite. Le premier se situe à 1,17 m et le second à 1,70 m. Le contrefort n°5 présente ces deux arases supplémentaires à -0,73 m et -0,89 m.

Les briques utilisées mesurent en moyenne 35 cm de longueur, pour 25 cm de largeur. Elles atteignent des épaisseurs qui varient de 3,5 à 4 cm. Un étude rapide de ces terre-cuites montre qu'il s'agit de remplois d'époque antique[25].

Quelques trous de boulin ont aussi été relevés, à la fois dans le mur et dans les contreforts. Un exemplaire visible du côté sud du contrefort n°4 mesure 17 cm de largeur, pour 12 cm de hauteur. Un autre de la première travée du mur, non loin du contrefort n° 2 mesure 17 cm de largeur, pour 14 cm de hauteur.

[23] Les cinq contreforts ont été numérotés de 1 à 5 du nord au sud. Il en est de même pour les trois travées.
[24] Toutes les dimensions et les altitudes relatives qui sont données et qui ont permis de réaliser le plan de cet édifice, ont été prises par rapport à la face inférieure des briques, du registre continu le plus bas. Nous avons considéré qu'il constituait un niveau horizontal, même si aucune côte d'altitude n'a été prise.
[25] Nous tenons à remercier Jean-François Nauleau (INRAP) d'avoir bien voulu étudier ces éléments et de nous avoir transmis ces informations.

Ces deux éléments sont implantés juste au-dessus du premier registre de terres-cuites au contact de la face supérieure des premières briques.
Le mortier utilisé dans le gros œuvre est de couleur blanc rosé ; il est composé de sable, où apparaissent de nombreux petits nodules de terre-cuite et quelques rares charbons de bois, dont quelques-uns ont été prélevés pour une datation. Au niveau de la première travée au moins, un mortier existe encore en surface, à la fois sur le mur et sur les contreforts. Il ne recouvre jamais totalement la tête des moellons. Cette couche de finition à grains fins est de couleur blanche.

Synthèse et datation

Ce mur terrasse présente des élévations qui associent des moellons plutôt réguliers à des assises de briques. Ces insertions de terre-cuite rappellent l'exemple voisin de Pritz. Si l'on retient cette comparaison, le mur pourrait se rapporter à un édifice antérieur du X^{e} siècle et faire écho à ce que nous apprennent les sources sur l'existence d'un monastère mentionné dans les textes au début du VIII^{e} siècle. Enfin, les résultats des deux datations 14C n'ont pas permis de vérifier cette hypothèse, puisqu'ils concernent visiblement une couche d'enduit de la fin de la fin du Moyen Âge ou du début de la période moderne.

Saint-Laurent-des-Mortiers

Edifice de compaison

Département - Mayenne
Arrondissement - Château-Gontier
Canton - Bierné
Référence carte - Vol. 2, ill. 21, G. 10, n° 126, ill. 24, n° 126

Division ecclésiastique avant la Révolution
Diocèse d'Angers, Archidiaconé d'Outre Maine, doyenné d'Ecuillé
Statut - Cure
Présentateur - L'Evêque d'Angers
Vocable - Saint Laurent

Sources et histoire
Capellus Sancti Laurentii de Morteriis, 1120 (Cartulaire du Genêteil) dans Angot, 1900-1910, 3, p. 610.
Dominus Sancti Laurentii, 1202 circa (Cartulaire de l'hôpital d'Angers, p. 116) dans Angot, 1900-1910, 3, p. 610.
Saint Laurentz des Mortiers, 1307 (Chartrier de la Roë, H. 180) dans Angot, 1900-1910, 3, p. 610.

Un chapiteau gallo-romain orné de feuilles d'acanthe est scellé contre le mur pignon du croisillon sud ; il servait autrefoit de pierre de criée (ill. 604).

Description

Le plan de l'église de Saint-Laurent-des-Mortiers forme une croix latine sommée d'un chœur profond, rectangulaire. L'édifice possède une tour de croisée flanquée d'une tourelle d'escalier (ill. 605 et 606).
La façade, épaulée par deux contreforts modernes, a perdu son portail et sa fenêtre d'origine (ill. 607). L'appareil employé à la base du mur y est plutôt mal taillé, mais disposé en assises horizontales. Au-dessus de 2 m de hauteur, le mur pignon a été totalement repris. Le mur sud de la nef conserve une bonne partie de son élévation d'origine (ill. 608). On y reconnait le même appareil qu'à la base de la façade. Deux fenêtres à linteau échancré, haut placées, apparaissaient dans ce mur, avant qu'il ne soit renduit (ill. 609). Une troisième peut être restituée plus à l'est, au niveau de la fenêtre gothique. Lors de notre passage à la fin des années 1980, leurs linteaux et les blocs de leurs jambages posés en boutisses étaient difficiles à observer du fait de l'enduit qui les recouvrait. Leurs dimensions restituées avoisinent

0,70 m de hauteur, pour 0,20 m de largeur. La fenêtre centrale était sans doute dotée d'un linteau échancré. Déjà fissuré à la fin des années 90, ce bloc n'a pas résisté au récent piquetage du mur. Les jambages étaient constitués de blocs de calcaire coquillier.
Le mur nord de la nef a été totalement repris à la période moderne. Il présente deux grands arcs qui devaient ouvrir à l'origine sur un bas-côté, dont il ne reste rien.

La tour, qui s'élève au-dessus de la croisée du transept, est percée de deux baies géminées sur sa face sud (ill. 610). Ces ouvertures devaient exister également à l'ouest et au nord au moins, où il subsiste des cordons qui en soulignaient les extrados (ill. 611). Une arcature aveugle habillait sans doute le pourtour du premier étage, car il en subsiste des vestiges au nord et à l'est. Ce clocher était accessible depuis une tourelle d'escalier construite à la fin du Moyen Âge, établie contre le bras nord du transept.
Le transept nord, qui ouvre sur la croisée, possède une fenêtre moderne au milieu de son pignon. Le bras nord a été augmenté vers l'est et vers l'ouest de deux petites constructions en appentis. L'une d'entre elles vient en partie occulter l'un des deux grands arcs relevés dans le mur nord de la nef.
Le pignon du croisillon sud est percé d'une fenêtre moderne et une porte en plein cintre d'une époque indéterminée, ainsi qu'une autre ouverture du même type, mais bouchée, au pied de laquelle est scellé le chapiteau gallo-romain. Deux contreforts en moyens appareils épaulent les extrémités de ce pignon sud.
Le chevet rectangulaire présente une grande homogénéité. Avec un mur renforcé par trois contreforts, ce chœur est scandé par six fenêtres en plein cintre, réparties régulièrement sur chacun des trois côtés. Celles du mur est sont bouchées. Une sacristie vient s'appuyer sur le flanc sud du chœur et jusqu'au bras du transept.

L'intérieur de l'église est entièrement enduit. La croisée du transept présente cependant quelques anomalies. Le sommet de l'arc d'entrée brisé est décentré. Le contrefort taluté qui épaule le mur de refend est plus large, irrégularité qui conduit à un décalage de la nef par rapport à la tour. Les arcades de la croisée qui ouvrent sur le chœur, la nef et le croisillon sud sont brisés, alors que celui qui ouvre sur le chevet est en plein cintre. Enfin, la voûte d'ogives de la croisée est à *nervures-pont sur pyramide renversées* (Mallet, 1984, p. 198). La symétrie du chevet, déjà soulignée à l'extérieur, se confirme ici. Ses murs ont une épaisseur égale d'1,20 m, une mesure justifiée par l'existence d'une voûte aujourd'hui disparue, dont on peut encore observer les retombées en forme de culs-de-lampe dans les angles nord-est et sud-est.

Synthèse et datation

Au moins la base de la façade et le mur sud appartiennent à une première campagne de construction. Les deux fenêtres (groupe 3 ?) et le type d'appareil (type B) qui leur est associé pourraient placer cet édifice entre le dernier quart du X^{e} siècle et la première moitié du XI^{e} siècle.

La tour de croisée, que J. Mallet date du 3e quart du XIIe siècle, est édifiée au cours d'une campagne de travaux à laquelle on peut probablement associer la construction du transept. Le chevet et le bas-côté nord pourraient être un peu plus tardifs et remonter, comme la seconde nef d'Azé, à la fin du XIIe siècle. Aux XVe /XVIe siècles, la tour ruinée est en partie reconstruite.

Saint-Loup-du-Dorat

Edifice intéressant

Département - Mayenne
Arrondissement - Château-Gontier
Canton - Grez-en-Bouère
Référence carte - Vol. 2, ill. 21, G. 9, n° 92, ill. 24, n° 92

Division ecclésiastique avant la Révolution
Diocèse du Mans, Archidiaconé de Sablé, doyenné de Sablé en deçà de l'Ouette
Statut - Prieuré Cure qui relève de l'abbaye de Marmoutier
Présentateur - L'Abbé de Marmoutier
Vocable - Saint Loup (Evêque de Sens)

Sources et histoire
Sancti Lupi prior, avant 1068 (AD72, Bilard, tome 1, n° 303) dans Angot, 1900-1910, 3, p. 618.
Ecclesia de Sancto Lupo, 1100 circa (Cartulaire de Marmoutier) dans Angot, 1900-1910, 3, p. 618.
Obedientia que Sanctus Lupus dicitur, 1123 (Maison de Laval, t. 1, p. 83) dans Angot, 1900-1910, 3, p. 618.
Un chevalier nommé Bérenger de Saint-Loup donne à l'abbaye de Marmoutier de quoi y fonder un prieuré, geste qui est confirmé plus tard, en 1068 (Angot, 1900-1910, 3, p. 620, et Bouton, 1962, p. 406)
On parle ailleurs de deux religieux, Ulric et Renaud, qui sont présents vers 1080 lors des fondations des prieurés de Saint-Loup et de Ballée (Legros, 2010, p. 75).

Description
Le plan de l'église de Saint-Loup-du-Dorat se compose d'une simple nef, d'une travée droite de chœur plus étroite et d'une abside semi-circulaire (ill. 612 et 613).
La façade a gardé son ordonnance d'origine (ill. 614). Bien que le portail ait été refait, la fenêtre d'origine située au-dessus est conservée. Un arc est incisé sur son linteau échancré. Haut placée, la fenêtre est relativement élancée : elle mesure 1,03 m de hauteur pour 0,20 m de largeur. Les angles de cette façade sont chaînés en blocs de moyen appareil de grès roussard. D'une facture très soignée, ces éléments mesurent en moyenne 0,35 m de longueur, 0,25 m de hauteur et 0,14 m de largeur.
Le mur nord de la nef, qui longe la ferme appelée le Prieuré, est construit en petit appareil assez peu soigné. Les assises cependant y demeurent régulières (ill. 615). Trois petites fenêtres à linteau échancré y sont visibles, mais des enduits empêchent de les observer en détail (ill. 616). Leurs linteaux sont

échancrés et gravés de quatre ou cinq claveaux ; une rainure en arc de cercle simule leurs extrados. L'ouverture de ces fenêtres a souvent une forme d'ellipse, dont le sommet aurait été tronqué. En effet, leurs jambages ont tendance à se rejoindre vers le bas, tandis que leurs arcs sont presque brisés.
Le mur sud de la nef garde les vestiges de trois ouvertures d'origine (ill. 612). Alors qu'une seule assise avec un bloc posé en boutisse subsiste de la première, la seconde et la troisième n'ont que la moitié de leurs éléments. Ce mur sud a été repris au-delà de la troisième fenêtre romane. A ce niveau, un décrochement dans la maçonnerie est visible, en même temps qu'un changement semble s'opérer dans l'appareil. L'angle sud-est de la nef est chaîné différemment, avec des blocs de moyen appareil bien moins réguliers. Notons que les premières assises de ce mur sont montées dans du grès roussard alors que, plus haut, elles emploient un grès bien plus clair. Les deux murs de la nef mesurent 0,77 m d'épaisseur.

La travée droite de chœur se développe après un décrochement construit à la manière des chaînes d'angle de la façade (ill. 617). Pourtant, le parement du mur nord n'a pas le même appareil que celui de la nef. Il est nettement plus irrégulier dans cette partie de l'église. Cette élévation possède une baie romane en grès roussard. Sa forme élancée et large diffère totalement de celles de la nef. Cette baie mesure 1,62 m de hauteur pour 0,37 m de largeur. Au sud, de nombreux remaniements au-dessus d'une sacristie construite au XIX^{e} siècle sont dus au percement d'une fenêtre moderne (ill. 618).
L'abside se déploie après un nouveau décrochement, où les chaînages diffèrent sensiblement des précédents. Les blocs utilisés y sont moins réguliers que dans la nef. Ce chevet est épaulé par trois contreforts peu saillants, percés de larges fenêtres en plein cintre, baies qui pourraient remonter à la fin de l'époque romane. L'ouverture axiale, peu visible à l'extérieur, existe bel et bien. Elle a été bouchée et une niche mise en place dans son ébrasement intérieur. L'appareil peu régulier mis en œuvre dans cette partie de l'édifice est taillé dans du schiste.

A l'intérieur, des enduits recouvrent l'intégralité des élévations (ill. 619). Eclairée par sept ouvertures, la nef ne devait pas être sombre, d'autant que les ébrasements et les talus prononcés des fenêtres romanes apportent une luminosité importante à la nef (ill. 620). Un arc étroit de 2,90 m de largeur sépare la nef du chœur. Il ne mesure en effet que. L'abside, probablement voûtée d'un cul-de-four dès l'origine, est largement éclairée par les baies des contreforts latéraux, d'autant qu'il en existait une troisième dans l'axe.

Synthèse et datation

La nef de l'église de Saint-Loup-du-Dorat, y compris son arc d'entrée du chœur, appartient au XI^{e} siècle, comme l'indiquent à la fois l'appareil mis en œuvre (type C ?) et la forme des fenêtres (groupe 4). Le type de baie permet d'affiner la période au second ou troisième quart du XI^{e} siècle. On peut notamment évoquer leur ressemblance avec les baies à linteau échancré du donjon de Sainte-Suzanne,

de Saussay, ou de Ponthouin. Comme ces deux dernières églises, des datations 14C ont été réalisées à Saint-Loup. Si les résultats d'une première analyse n'ont pas été concluants, en indiquant le haut Moyen Âge (entre la fin du VIII^e^ et IX^e^ siècle)[26], la seconde a été plus intéressante en fournissant deux séquences de probabilité[27]. La première fourchette, la plus élevée en terme de probabilités avec 61,7%, apparaît néanmoins beaucoup trop tardive (1117/1218), contrairement à l'autre séquence, comprise entre 1042 et 1106, certes avec une probabilité plus faible (33,7%), mais qui serait cohérente avec d'autres datations obtenues sur édifices de même type : types de baies et de parements comparables à Ponthouin (72), Les Loges, Saint-Mars-d'Outillé ou Saussay. La confrontation des résultats des datations 14C réalisées sur ces quelques édifices permet de privilégier le second et le troisième quart du XI^e^ siècle.

Le chœur, composé d'une travée droite et d'un abside hémicirculaire, est plus tardif. L'ensemble du chœur appartient à une seconde campagne de construction, qui pourrait, elle, remonter à la première moitié du siècle suivant. L'existence de baies ouvertes dans des contreforts ne contredit pas cette proposition, si l'on se fie à l'exemple de Tassé, également attribuable à la première moitié du XII^e^ siècle.

[26] ***Saint-Loup-du-Dorat*** (Ly 11838) (échantillon n° 2) – Âge calibré 715/892 (95,4%) – 715/744 (7,7%) – 765/892 (87,7%)

[27] ***Saint-Loup-du-Dorat*** (Ly 13115) (échantillon n° 11) - Âge calibré 1042 à 1218 (95,4%) - 1042/1106 (33,7%) - 1117/1218 (61,7%)

Saint-Ouen-des-Vallons (ancienne église)

Edifice intéressant

Département - Mayenne
Arrondissement - Laval
Canton - Montsûrs
Référence carte - Vol. 2, ill. 21, G. 6, n° 64, ill. 24, n° 64

Division ecclésiastique avant la Révolution
Diocèse du Mans, Archidiaconé de Laval, doyenné d'Evron
Statut - Cure
Présentateur - Evêque du Mans
Vocable - Saint Ouen

Sources et histoire
Saint Ouain des Ouayes, 1367 (Archives Nationales, P. 1.343, F. 9) dans Angot, 1900-1910, 3, p. 650.
Sanctus Audoenus de Anseribus, 1443 (*Lib. fund.*, t. I, f. 104) dans Angot, 1900-1910, 3, p. 650.

Le bourg de Saint-les-Vallons est implanté sur la voie antique qui mène de Jublains à Entrammes. Les vestiges de plusieurs bâtiments gallo-romains existent sous et à proximité immédiate du village. Un mur gallo-romain est ainsi conservé sur plus d'1,50 m de hauteur. Il est situé non loin du presbytère, à une centaine de mètres au sud-est de l'ancienne église (Naveau, 1992, p. 145).

Description
L'ancienne église est située dans le cimetière actuel et à quelques mètres de celle construite à partir de 1834 (dans Angot, 1900-1910, 3, p. 651). En 1830, ce premier édifice se composait d'un long vaisseau rectangulaire (ill. 621). Au nord, on remarque sur le plan cadastral de 1830 un bas-côté ou une série de chapelles construites en enfilade.
L'édifice encore en élévation a été transformé en chapelle sépulcrale (ill. 622 et 623). Elle ne comprend plus que l'ancienne nef qui mesure 10 m sur 7 (ill. 624). Un clocher-mur a été édifié au-dessus du portail ouest. A l'ouest, deux contreforts renforcent le pignon occidental de l'édifice, où un autel a été aménagé dans l'ébrasement du portail. De sa partie orientale, il ne subsiste que l'amorce d'un mur vers le nord. Si le mur nord de l'édifice correspond sans doute à une reconstruction du XIX^{e} siècle, le mur ouest et ses chaînages renvoient à une campagne de reconstruction moderne. Le côté sud conserve, en revanche,

des élévations intéressantes (ill. 625). On peut leur associer une porte et les restes de deux fenêtres à linteau échancré.

L'élévation sud se compose donc d'un petit appareil assez irrégulier de blocs de granit et de grès disposés en assises horizontales, avec quelques zones *d'opus spicatum* (ill. 626).

Deux baies, dont une qui ne conserve qu'un seul jambage, apparaissent dans le tiers supérieur. La baie ouest, la mieux conservée, se compose uniquement d'éléments de granit taillés avec soin (ill. 626). Son linteau échancré est supporté par deux jambages de quatre assises de moyens appareils, posés tantôt en carreau, tantôt en boutisse. On ne remarque qu'un seul exemple de boutisse renforcée. Cette fenêtre mesure 1,08 m de hauteur et 0,16 m de largeur. Son appui se situe à 3,70 m du sol dans une élévation de 5,20 m. Le seul jambage conservé de la fenêtre est constitué de quatre assises de blocs de granit.

Ce mur gouttereau sud de la nef conserve aussi une porte d'origine d'1 m de largeur et d'1,80 m de hauteur à l'extérieur (ill. 627) et 1,26 m de largeur à l'intérieur (ill. 628). L'entourage construit également à l'aide de blocs de granit est couronné d'un linteau droit de 0,17 m de hauteur, qui devait être monolithe à l'origine. D'une largeur d'1,65 m, il est protégé par un arc de décharge de facture soignée, composé d'une douzaine de claveaux d'une largeur assez irrégulière et séparés par des joints fins. Les piédroits comportent sept assises de blocs en carreaux et boutisses, dont la majorité de ces dernières est renforcée.

Synthèse et datation

Le mur sud de l'ancienne église de Saint-Ouen-des-Vallons conserve des maçonneries qui appartiennent à l'époque romane, auxquelles la porte sud et les fenêtres peuvent être associées. Le type de baie (groupe 5) et la facture des parements (type D) permettent d'attribuer ces vestiges au dernier quart du XI^{e} siècle ou au premier quart du XII^{e} siècle, proposition que ne contredit pas une datation 14C réalisée sur un charbon de bois issu du mortier de construction du mur sud, qui privilégie une datation postérieure à 1020[28].

[28] ***Saint-Ouen-des-Vallons*** (Ly 12123) – Âge calibré 1020/1155 (95,4%)

Saint-Pierre-le-Potier

Edifice intéressant

Département - Mayenne
Arrondissement - Laval
Ville - Laval
Référence carte - Vol. 2, ill. 21, E. 7, n° 48, ill. 24, n° 48

Division ecclésiastique avant la Révolution
Diocèse du Mans, Archidiaconé et doyenné de Laval
Statut - Cure
Présentateur - La prieure d'Avesnières
Vocable - Saint Pierre

Sources et histoire
Ecclesia Sancti Petri de Clauso monte, 1080 circa (Cartulaire du Ronceray, p. 230) dans Angot, 1900-1910, 3, p. 658.
Saint Pierre de la Poterie, 1485 (Tit. de la fabrique d'Avesnières) dans Angot, 1900-1910, 3, p. 658.

La première mention d'une église Saint-Pierre remonte à 1080. L'église, alors aux mains de laïcs, est donnée au prieuré d'Avesnières, qui dépend de l'abbaye du Ronceray d'Angers.

Description

Le plan de l'église de Saint-Pierre-le-Potier se compose d'une nef rectangulaire, que prolonge une abside semi-circulaire plus étroite (ill. 629 et 630). Le tracé au sol interne du chevet, qui dessine un arc outrepassé, est peut-être une fantaisie du dessinateur.

La façade présente une composition à deux contreforts médians, chaînés en moyens appareils de grès roussard à grain fin (ill. 629). Scandé d'un ressaut à un niveau intermédiaire, chacun se termine par un long talus au niveau du pignon.
Ces contreforts encadrent un portail à simple rouleau, logé dans l'épaisseur du mur constitué de quelques claveaux de calcaire et de grès roussard. Ce grès entre également dans la composition des piédroits. La clef de l'arc, qui mesure 42 sur 37 cm, sculptée en méplat, représente Saint Pierre dans une position frontale (ill. 631). Il tient une grande clef dans la main gauche, tout en faisant de la main droite un signe de bénédiction. Les plis de sa toge sont rendus à l'aide d'un beau mouvement de courbes. Les traits du

visage de l'apôtre sont expressifs, malgré leur peu de reliefs. Le nom de *Petrvs a* (pos) tolv (s) (Pierre, apôtre) est gravé à la gauche de cette figure (*Corpus des inscriptions de la France Médiévale*, p. 181).
La fenêtre qui surmonte ce sobre portail est clavée d'éléments en grès roussard de forme irrégulière. Le pignon s'achève par un clocher-mur percé d'une baie rectangulaire. En dehors de cette adjonction, la façade semble homogène. Malgré l'enduit, on constate que l'appareil employé est peu régulier : de petits moellons côtoient en effet des éléments beaucoup plus grands et tout aussi mal taillés.

La nef mesure 12,80 m de longueur sur 7,75 m de largeur. Ses murs ont gardé leur fenestrage d'origine (ill. 632). Plus étroites que la baie visible en façade, elles sont du côté nord plus hautes d'une trentaine de centimètres avec 1,35 m de hauteur et 1,37 m pour le mur nord, au lieu de 1,08 m de haut à l'ouest. Au sud, les deux ouvertures subsistent également, dans une élévation encore très enduite (ill. 633).

Tandis qu'un contrefort, identique à ceux détaillés en façade, épaule l'extrémité ouest du mur gouttereau nord, le mur sud est renforcé par quatre massifs maçonnés, dont trois remontent sans doute à l'époque moderne. Seul le renfort ouest, identique à ceux des murs ouest et nord, est d'origine. Une portion de petit appareil assisé apparaît à l'extrémité est de ce mur gouttereau. L'existence de cette portion d'élévation est confirmée par la présence d'un décrochement dans la maçonnerie, qui marque la limite entre les deux phases de maçonnerie. De la même manière, on aperçoit le même phénomène au niveau de l'angle nord-est de la nef, où la encore subsiste de la maçonnerie en petit appareil et probablement une portion de la chaîne d'angle d'origine[29].

A l'est se développe une abside basse (ill. 634). Elle est percée au nord d'une fenêtre en plein cintre, qui ressemble à celles de la nef, cependant plus petite. Elle est clavée avec quatre ou cinq éléments de grès roussard. Le côté sud de l'abside conserve des éléments d'une autre baie ancienne, qui a été en partie endommagée lors du percement d'une nouvelle fenêtre à la fin du Moyen Âge.
A l'intérieur, la nef a été réenduite récemment, tandis que l'abside conserve d'assez larges pans de peintures murales, dont un beau calendrier sur son arc d'entrée du chœur des années 1200 (Davy, 1999, p. 288). Notons qu'un pan de petit appareil plutôt régulier disposé en assises horizontales apparaît sur le tronçon nord-est du mur de la nef (ill. 635).

Synthèse et datation

L'édifice de Saint-Pierre-le-Potier conserve les traces de deux campagnes de construction. De la plus ancienne, il subsiste sans doute l'extrémité orientale de la nef, comme en témoignent les portions de petit appareil, visibles à l'intérieur comme à l'extérieur de l'édifice. La qualité de ces portions

[29] Cette partie de l'église n'a pas été vue en détail en raison de son inaccessibilité.

d’élévation permet de faire remonter cette phase au plus tard au milieu du XI^{e} siècle. Cette église a été en grande partie reconstruite ensuite. Le type d’ouverture et l’appareil de médiocre qualité associé à cette nouvelle église conduit à attribuer l’ensemble à la fin du XI^{e} siècle, ou au tout début du siècle suivant.

Saint-Pierre-sur-Erve

Edifice de comparaison

Département - Mayenne

Arrondissement - Laval

Canton - Meslay-du-Maine

Référence carte - Vol. 2, ill. 21, H. 8, n° 80, ill. 24, n° 80

Division ecclésiastique avant la Révolution

Diocèse du Mans, Archidiaconé de Sablé, doyenné de Brûlon

Statut - Cure

Présentateur - Evêque du Mans

Vocable - Saint Pierre

Sources et histoire

Parrochia Sancti Pietri super Arvam, 1226 (Cartulaire d'Evron) dans Angot, 1900-1910, 3, p. 659.

Saint Père d'Erve, 1361 (Hist. des Courtin, p. 294) dans Angot, 1900-1910, 3, p. 659.

Sanctus Petrus de Arva, 1413 (Hist. des Courtins, p. 299) dans Angot, 1900-1910, 3, p. 659.

Description

L'église de Saint-Pierre-sur-Erve se compose d'une nef prolongée par un chœur à chevet plat. Une imposante tour-clocher de façade s'appuie contre le pignon ouest (ill. 636 et 637).

La nef conserve une bonne partie de ses élévations d'origine tant au sud, qu'au nord et à l'arrière de la tour (ill. 638). Les élévations sont en petit appareil, relativement régulier, disposé en assises horizontales. Ces maçonneries apparaissent également au moins à la base des parties occidentales des murs gouttereaux du chœur (ill. 639). Que ce soit pour les murs de la nef ou du chœur, on n'en distingue que les parties basses, car le reste est largement recouvert d'enduits. Les chaînages de la nef, réalisés en moyens appareils de grès roussard, peuvent être associés à cette phase de construction. Par endroits, comme aux angles ouest de la nef, certains de ces blocs sont doublés, phénomène observé sur d'autres édifices de la même période, comme l'église de Bannes (53).

Grâce à ces chaînes d'angle, il est possible de restituer les volumes anciens de la nef et du chœur. Ainsi, le vaisseau mesurerait, comme aujourd'hui 15 m sur 8,65 m de largeur, avec des murs de 0,80 m d'épaisseur (ill. 640). Le chœur fait lui 7,20 m de largeur (nord-sud). En élévation, le mur nord de la nef atteint dans son tiers oriental environ 5,60 m et le chevet 4,20 m.

Une fenêtre à linteau échancré, avec un bord supérieur qui semble arrondi, apparaît à la dernière travée du mur nord de la nef (ill. 641). Cette baie, probablement réalisée en grès roussard, mesure 0,70 m de hauteur, pour 0,15 à 0,16 m de largeur. Son appui se situe à 3,80 m du sol dans une élévation de 4,80 m de hauteur.
À l'intérieur de l'édifice, l'arc d'entrée du chœur semble également remonter à la phase d'origine (ill. 642). Cet élément, en plein cintre et sans imposte, mesure 3,35 m de largeur sur 3,50 m de hauteur, pour un mur qui atteint 0,72 m d'épaisseur.

La tour de façade, de plan carré, mesure 5,50 m (en nord-sud) sur 5 m. Elle est construite dans un appareil de calcaire gris, assez régulier, mais à peine assisé. Elle présente quatre niveaux. Les deux premiers sont renforcés, sur chaque face, de contreforts très plats. Le niveau supérieur, couvert d'une toiture en bâtière, est percé de deux baies sur chaque pignon. Au-dessous, deux baies jumelles s'ouvrent sur chaque face, tandis que le premier étage est éclairé d'une large baie en plein cintre aménagée dans le mur ouest du sanctuaire. Le portail semble avoir été repris, comme le montre son arc légèrement surbaissé, réalisé en claveaux de calcaire et de grès roussard disposés en alternance.

Le chœur a été rallongé probablement des deux tiers, comme le montre un changement de maçonnerie relevé au nord. Dans ces parties rajoutées, l'appareil, beaucoup plus irrégulier, n'est même plus disposé en assises. Une grande baie romane bouchée est visible au nord, dans une partie réalisée en appareil très irrégulier. Il en subsiste quelques blocs de roussard et de calcaire, disposés en alternance dans les jambages qui supportent un arc formé de claveaux de grès roussard. Cette ouverture n'est pas sans rappeler les baies des deux derniers niveaux de la tour. La forme de cette ouverture et ses dimensions indiquent plutôt le XII^{e} siècle. Le mur oriental a sans doute été en grande partie repris, comme le suggèrent ses contreforts en calcaire gris et surtout sa large baie gothique de la fin du Moyen Âge ou du début de l'époque moderne.

Synthèse et datation

L'église de Saint-Pierre-sur-Erve conserve une bonne partie de son plan d'origine. En dehors de son chevet plat, rallongé à la fin du Moyen Âge et de sa tour de façade, elle peut être intégralement attribuée à une date antérieure à 1050, d'après la qualité des élévations (type B). Le type de fenêtre (groupe 3), associé à ces maçonneries, permet de faire remonter la construction entre le dernier quart du X^{e} siècle et la première moitié du XI^{e} siècle. La tour appartient à une seconde phase, qui paraît intervenir entre l'extrême fin du XI^{e} siècle et le milieu du XII^{e} siècle.

Saint-Quentin-les-Anges (ill. 643)

Edifice de comparaison

Département - Mayenne
Arrondissement - Château-Gontier
Canton - Château-Gontier
Référence carte - Vol. 2, ill. 21, D. 10, n° 112, ill. 24, n° 112

Intérieur non visité

Division ecclésiastique avant la Révolution
Diocèse d'Angers, Archidiaconé d'Outre-Maine, doyenné de Craon
Statut - Cure
Présentateur - Evêque d'Angers
Vocable - Saint Quentin

Sources et histoire
R. de Santo Quitino, 1105 (Cartulaire de Vendôme, T. II, p. 175) dans Angot, 1900-1910, 3, p. 666.
Sanctus Quintinus de Burgonoro, 1292 (Archives de la Mayenne, G., d'après dict. topographique) dans Angot, 1900-1910, 3, p. 666.

Le relevé cadastral de 1840 (Section C2 du Bourg, Archives départementales de la Mayenne) montre un vaste complexe fossoyé situé au nord-est de l'église (ill. 644 et 645). Ce réseau de douves entoure les bâtiments du Presbytère, mentionné dès le XIV^e^ siècle et détruit en 1366 par les Anglais (Angot, 1900-1910, 3, p. 667).

Description
La nef de l'église de Saint-Quentin-les-Anges conserve quelques éléments intéressants à chacun de ses murs gouttereaux, où il subsiste des traces d'arrachement d'un contrefort (ill. 643 et 646). Les premières assises de ces renforts sont montées en moyen appareil de blocs calcaires, tandis qu'au-dessus, ils sont construits en grès roussard. Ce changement de matériau ne correspond à aucun changement d'appareil dans les parements des murs gouttereaux, qui restent irréguliers et non assisé.
L'abbé Angot signale que des petites fenêtres du XI^e^ siècle existaient encore avant une phase de travaux importante au début du XX^e^ siècle (Angot, 1900-1910, 3, p. 666).

Tout comme les murs de cette nef, le reste de l'édifice a été remanié dans le courant du XIX^{e} siècle (ill. 647). La travée ouest de l'église et sa tour, comme l'ensemble de ses parties orientales (transept et chœur), remontent à une autre phase de travaux qui date elle des dernières années du XIX^{e} siècle.

Synthèse et datation

Il est difficile de dater précisément les quelques vestiges qui subsistent de la nef d'origine de l'église de Saint-Quentin-les-Anges. On peut tout juste les attribuer à la seconde moitié du XI^{e} siècle, ou au début du siècle suivant en raison d'élévations d'assez médiocre qualité.

Saulges : église Saint-Pierre

Edifice majeur

Département - Mayenne
Arrondissement - Laval
Canton - Meslay-du-Maine
Référence carte - Vol. 2, ill. 21, H. 8, n° 81, ill. 24, n° 81

Division ecclésiastique avant la Révolution
Diocèse du Mans, archidiaconé de Sablé et doyenné de Brûlon
Statut - Eglise qui dépend de l'église Notre Dame de Saulges, la paroissiale du village toute proche où un prieuré est fondé par la Couture entre 1050 et 1068 (cart. de la Couture, p. 13 et Legros, 2010, 58)
Présentateur - Avant 1060 l'Evêque du Mans ?
Vocable - Saint Pierre

Sources et histoire
Cum vicis canonicis quator, id est Salica, 796 (*Actus Pont. Cenom.*, p. 179) dans Angot, 1900-1910, 3, p. 689.
Sacratis aecclesias…de Salica, IX^e^ siècle (*Actus Pont. Cenom*, p. 37) dans Angot, 1900-1910, 3, p. 689.
Dedit ei Salicam, vicum publicum et canonicum, IX^e^ siècle (Actus Pont. Cenom, p. 260) dans Angot, 1900-1910, 3, p. 689.
Ecclesia Sancti Petriquae est constructo in salico vico publico, IX^e^ siècle (*Actus Pont. Cenom.*, p. 261) dans Angot, 1900-1910, 3, p. 689.

Saint Céneré et Saint Céneri, venus d'Italie, s'installent au VII^e^ siècle à Saulges. La vie qui relate leur existence mentionne un village appelé Saulges, qui est établi dans un lieu salubre et perché au sommet d'une colline (Vie de Saint Céneri, p. 62). Dès le IX^e^ siècle, une église dédiée à Saint Pierre est mentionnée (*Actus*, p. 37 et 261) dans ce bourg canonial, évoqué à partir du VIII^e^ siècle (*Actus*, p. 179), mais également qualifié de bourg public au IX^e^ siècle (*Actus*, p. 260).

Le contexte archéologique de Saulges est extrêmement fourni depuis la préhistoire. Pour ce qui nous occupe, le village se situe à proximité d'un carrefour de voies antiques. La première relie Le Mans à Rennes et la seconde Jublains à Sablé (Naveau 1997, p. 52) (vol. 1, ill. 26). Le village est également implanté non loin d'un vaste site gallo-romain appelé le *Plateau de la Cité*. La nature de cet ensemble, qui a fait l'objet de nombreuses fouilles depuis 1735, reste imprécise. On sait juste que la zone était

protégée par la vallée de l'Erve, par une vallée sèche et que des murs romains y ont été repérés. De toutes ces campagnes de fouilles, le seul mobilier étudiable témoigne d'une occupation qui commence à la période augustéenne et qui s'achève au III^e^ siècle (Naveau 1992, p. 141). Un vaste cimetière du haut Moyen Âge existe sous le village. On sait que des sarcophages pavaient une partie du bourg au XIX^e^ siècle (Colleter 2003, p. 56) (ill. 648). Les observations réalisées lors de surveillance de réseaux et le mobilier archéologique découvert permettent de dater ce cimetière du VII^e^ siècle (Colleter *opus cit*). Les découvertes de sarcophages et de tombes en pleine-terre se concentrent essentiellement sur le parvis de l'église Notre-Dame (ill. 648, zone A), à son chevet, au départ de la rue de Molaines (ill. 648, zone B) et dans l'impasse du Plessis (ill. 648, zone C).

L'édifice

L'église Saint-Pierre se situe au cœur du bourg de Saulges, séparée par une vingtaine de mètres de l'église Notre-Dame (ill. 649 et 650). Ce petit édifice a fait l'objet d'une fouille et d'une restauration énergique en 1964. Pratiquement tous les enduits anciens de l'édifice ont disparu et les joints ont été systématiquement repris. On ne connaît pas précisément l'importance des travaux de gros œuvre qui s'y sont déroulés, notamment ceux qui ont pu toucher les arcs de la croisée. Seuls les murs nord et est du bras nord, ainsi que l'élévation nord du chevet, conservent des enduits bien antérieurs aux années 1960 (ill. 650).

Le plan

L'église Saint-Pierre se compose d'un chevet plat et d'un bras nord de transept (ill. 651). Le bras sud a été en grande partie arasé au moment de son agrandissement à la fin du Moyen Âge. Ainsi, une chapelle sud, dotée de la porte d'entrée principale du sanctuaire, est venue s'appuyer contre le mur de la croisée. À l'intérieur, on découvre encore l'emprise du croisillon antérieur. Ses murs sud et est ont été arasés à 1 m de hauteur. De cette chapelle de la fin du Moyen Âge, on accède à l'édifice ancien par un escalier implanté contre le mur ouest de cette extension.

A l'ouest, l'amorce des murs gouttereaux apparaissent dans l'axe des murs sud et nord de la croisée. Ce vaisseau occidental a été amputé de l'essentiel. Les murs gouttereaux de la nef ne sont conservés que sur un mètre de longueur, jusqu'au mur de la maison voisine.

A l'intérieur de l'église, l'ensemble des élévations sont à pierres vues, ce qui pourrait permettre une étude détaillée des parements qui, faute de temps, n'a pu être faite dans le cadre de ce travail. Toutefois, quelques remarques peuvent être avancées à propos des principales phases de construction subies par l'édifice d'origine.

A l'occasion d'une précédente étude réalisée par N. Foisneau et C. Davy (Davy, Foisneau, 2014), un relevé précis de Saint-Pierre de Saulges a pu être réalisé. Il a permis de relever trois ensembles de murs, d'épaisseur différentes, qui pourraient correspondre à autant de campagnes de construction (ill.

651). La première concerne les élévations les moins importantes, qui varient de 0,45 m à 0,50 m. Il en existe au mur ouest, nord et est de la croisée et du côté est et sud du croisillon sud. Le second groupe d'épaisseur, qui comprend des murs de 0,65 m, apparait aux murs du bras nord et du chevet. Enfin, un troisième groupe d'élévations, dont les épaisseurs oscillent entre 0,78 et 0,80 m, apparaissent au mur sud de la croisée depuis son extrémité ouest, jusqu'à son contact avec le mur est de la chapelle méridionale de la fin du Moyen Âge. Le mur oriental de la croisée, une fois chemisé, atteint également cette épaisseur.

En dehors de la presque totalité des murs du chevet, les élévations, dont la facture est visible à l'intérieur de l'édifice, sont toutes construites en petit appareil bien assisé. Cependant, il apparaît que certains pans de ces élévations sont constitués de moellons plus réguliers que d'autres. Le parement est de l'arc oriental de la croisée en montre un exemple très soigné (ill. 652). Au contraire, la maçonnerie du parement nord de l'arc sud est bien moins régulière.

A l'intérieur de l'édifice

Les quatre arcs de la croisée sont de factures différentes.

A l'ouest, l'arc en plein cintre est réalisé à l'aide de claveaux de calcaire assez fins, dont les longueurs sont inégales. De rares éléments de calcaire coquillier, taillés dans des sarcophages, y apparaissent. Les piédroits sont également constitués d'éléments de calcaire aux profils assez irréguliers. On reconnait quelques plaques, des éléments plus courts et des blocs de hauteurs irrégulières. Cet arc mesure 1,90 m de largeur, pour 2,90 m de hauteur.

Quelques traces de reprises peuvent être signalées. La plus significative appartient au parement est du mur ouest de la croisée, où les traces de rampant apparaissent au-dessus de l'arc (ill. 653). Ce mur pignon « ancien » est construit à l'aide de moellons réguliers, disposés en assises horizontale et, au-delà du rampant, les maçonneries sont moins régulières. Toujours sur ce parement, il nous semble qu'un coup de sabre est visible non loin de la retombée sud de l'arc. Cet élément pourrait évoquer la trace d'un arrachement de mur…

Au nord, l'arc en tas de charge est de conception beaucoup plus irrégulière (ill. 654). Avec une largeur d'un peu plus de 2,40 m et de 2,25 m de hauteur, son arc rassemble sans volonté d'alternance des plaques de grès roussard et des blocs de remplois de sarcophages en calcaire, éléments que l'on retrouve également dans les piédroits.

Deux fenêtres trapues surmontent cet arc. Chacun de leur talus se compose d'un panneau de calcaire coquillier de récupération. L'ensemble de l'élévation se compose d'un petit appareil assez régulier disposé en assises horizontales. Cet arc ouvre sur un bras nord, qui est doté de plusieurs fenêtres. Il en existe deux au mur nord, dont une dans l'axe, une à l'est et une dernière obstruée à l'ouest.

À l'est, l'arc en tas de charge également mesure 2,26 m de hauteur, pour un peu plus d'1,80 m de largeur maximale (ill. 652). Son profil général est outrepassé avec une largeur à sa base plus importante que l'écartement de ses jambages, distants d'1,67 m au niveau du sol. Cet arc se compose sur ses deux faces d'une alternance de *tegulae* gallo-romaines et de plaques de grès roussard (ill. 655). Alors que des blocs de calcaire issus de sarcophages entrent également dans la composition des jambages, seules les clefs des deux arcs interne et externe en sont constitués (ill. 656). Une inscription apparaît à la surface de la clef en calcaire de la face ouest. Les spécialistes hésitent à y reconnaître un texte en lien avec une dédicace, une consécration, ou une formulation funéraire (*Corpus* des inscriptions de la France Médiévale, p. 191)[30]. La datation de cet élément pose question. Certains penchent pour les VIII^e^/IX^e^ siècles en raison de la forme des noms de personnes qui y figurent et de l'emploi de l'expression *vivat in deo.* La paléographie ne peut néanmoins pas confirmer cette hypothèse (*opus cit,* p. 192). L'appareil qui environne cet arc est petit, régulier et bien assisé. Deux fenêtres peu ébrasées en plein cintre apparaissent également dans le mur oriental de la croisée. Elles rappellent celles du mur nord. L'arc oriental ouvre sur le chevet rectangulaire de l'église. Cette partie de l'édifice, construite presque uniquement en appareil irrégulier, sans assises, dispose de trois fenêtres : une au milieu du mur oriental et une à chaque extrémité est de ses murs gouttereaux. Seule une portion de mur sud, située au contact de l'arc de la croisée, conserve son petit appareil posé en assises régulières.

Au côté sud de croisée, l'arc est constitué de claveaux épais et à la taille soignée. Particulièrement bien ajustés, ils sont séparés par des joints extrêmement fins. Mesurant un peu plus d'1,60 de largeur pour 2,25 m de hauteur, cet arc apparaît dans une élévation constituée d'un petit appareil assisé. Un léger retrait relevé au-dessus de cette ouverture indique probablement une reprise des parties hautes de la tour. Toutefois, les maçonneries ne semblent pas très différentes de celles mises en œuvre en partie basse.

L'édifice depuis l'extérieur

L'extérieur de l'édifice est difficile à observer en raison de la proximité des bâtiments environnants. Le côté sud apporte peu d'informations sur la partie ancienne de cet édifice, en raison de la chapelle du XV^e^ siècle qui en masque l'essentiel (ill. 657). Depuis l'est, on peut observer le mur pignon du chevet dont la partie haute, en appareil irrégulier, a été repris tout comme la partie haute de son ouverture axiale. Au sud, la baie a également été reconstruite, sa partie sommitale étant formée d'une plaque de calcaire posée à l'horizontale. Le parement à l'appareil irrégulier a également été repris. Le parement du côté est de la tour en revanche, est construit en petit appareil bien assisé. Les deux fenêtres trapues déjà signalées apparaissent de ce côté. La première, la plus au sud, mesure 1,75 m de hauteur pour 0,74 m de largeur. Elle est dotée d'un arc constitué de claveaux de calcaire (carbonifère)

[30] *Inc (i)p(i)t…Va(n)dolenus diaconus ; vivat in D(e)o. Medo* (---) *suos* (---) *a* (---)*aris vetis* (---), *Gelamus conscriptsit. Salvetur et qui*(l)*egit*.
Ici commence…Vandolenus, diacre ; qu'il vivie en Dieu…Gelamus a écrit. Que celui-ci lit (ceci) soit sauvé.

très courts, à peine plus longs que des moellons. Ces éléments, qui paraissent assemblés au ciment, pourraient avoir été totalement repris lors des travaux des années 1960. La seconde baie, celle de la moitié nord, est de même facture, bien que plus petite, puisqu'elle ne mesure qu'1,10 m de hauteur pour 0,65 m de largeur.

Le côté nord de la tour, dont on remarque également l'élévation en petit appareil, dispose de deux fenêtres trapues comparables à celles de l'est (ill. 658). La plus à l'est mesure 1,03 m de hauteur, pour 0,50 m de largeur et la seconde, à l'ouest, atteint 0,94 m de hauteur, pour 0,45 m de largeur (ill. 659). De même facture, ils disposent d'arcs formés de plaques de grès roussard et de calcaire. On reconnaît quelques blocs issus de sarcophages, matériaux que l'on retrouve dans les piédroits de la fenêtre la plus à l'est. Ces blocs communs aux arcs et aux jambages de ces deux ouvertures sont de même type. Il s'agit le plus souvent de plaques. Au niveau des piédroits, ils correspondent à la hauteur d'une seule assise de moellons.

Des blocs de roussard et des blocs de calcaire de remplois, de formes souvent identiques, entrent dans la composition des chaînes d'angles nord-est et nord-ouest de la tour, au moins jusqu'à la hauteur des arcs des fenêtres. Au-delà, leur morphologie change avec des éléments uniquement en calcaire, qui correspondent à la hauteur de deux assises de moellons. Leurs formes et leurs dimensions deviennent variables.

Le mur pignon du bras nord est construit en petit appareil assisé assez régulier et ses chaines d'angles sont montées presque exclusivement en plaques de calcaire coquillier taillées dans des sarcophages. Une baie à linteau échancré, dont les piédroits sont en plaques de calcaire coquillier, est conservée au centre de ce mur (ill. 660). Elle mesure 64 cm de hauteur et 17,5m de largeur.

Synthèse et datation

Les remarques faites en plan et en élévation permettent de proposer un phasage de cet édifice, dont le plan demeure singulier dans la région. À la lumière des traces relevées au mur ouest de la croisée, il apparaît assez nettement qu'une nef de 4,50 m de largeur (hors tout) a existé dans un premier temps (phase 1). Le coup de sabre relevé un peu au nord de l'angle intérieur sud-ouest de la tour, témoigne peut-être de la présence d'un chevet légèrement plus étroit que la nef.

Le chevet est remplacé (phase 2) par une tour de croisée, dont les murs ont des largeurs inférieures à 0,50 m. Les arcs nord et est de la croisée pourraient appartenir à cet état, tout comme les fenêtres des murs nord et est de la tour et ses chaînes d'angle nord.

L'essentiel du croisillon nord est ensuite reconstruit (phase 3). Le centre de son mur pignon est percé d'une fenêtre à linteau échancré. Il est difficile de connaître la morphologie du chevet d'alors, dont seul un tronçon de mur témoigne probablement du côté sud.

La phase 4 voit la refonte de l'arc sud de la croisée et la reconstruction de l'essentiel de ce côté de la tour.

La phase 5 rassemble à la fois la construction de la vaste chapelle, la reconstruction du chevet, ainsi que des autres fenêtres du croisillon nord.

À la lumière de quelques éléments de comparaison et leur confrontation avec les sources, il est possible de proposer la datation de chacune de ces phases de construction. La fenêtre du croisillon nord constitue probablement l'élément le moins mal daté. Sa forme, qui allie un linteau échancré à des piédroits composés d'éléments allongés d'un seul moellon de hauteur, rappelle les baies de Nuillé-sur-Ouette et d'Entrammes, que des datations 14C ont plutôt tendance à attribuer au X^{e} siècle[31], datation que l'on pourrait privilégier pour la troisième phase de Saulges. Ainsi, les phases 1 et 2 lui seraient antérieures. Le type de chaîne d'angle, réalisée à l'aide de plaquettes et la morphologie des fenêtres du mur nord de la tour qui évoquent, avec leurs claveaux rectangulaires fins, les exemples de Saint-Pavace, nous incitent faire remonter la phase 2 au IX^{e} siècle. Les arcs de la croisée conservés au nord et à l'est, par leur type, semblent également cohérents avec cette proposition, ce que ne contredit pas la proposition de datation de l'inscription. La phase 1 serait encore antérieure et pourrait donc remonter au VIII^{e} siècle, période où un vicus public est mentionné à Saulges.
La phase 4 pourrait, avec l'arc sud aux larges claveaux, appartenir au XI^{e} siècle, voire au XII^{e}, car il n'est pas certain qu'il soit synchrone avec les élévations en petit appareil assisé qui l'entourent.
Enfin, la phase 5 remonte au début de la période moderne.

[31] ***Entrammes « chapelle Castrale »*** (Ly 12120) (échantillon n° 2) – Âge calibré 778/995 (95,4%) – 778/790 (6,7%) – 809/815 (0,5%) – 826/841 (1,4%) – 863/995 (91,8%)

Nuillé-sur-Ouette (Ly 13118) (échantillon n° 2) - Âge calibré 895/1017 (95,4%) - 895/929 (27,1%) - 939/1017 (68,3%)

Simplé

Edifice de comparaison

Département - Mayenne
Arrondissement - Château-Gontier
Canton - Cossé-le-Vivien
Référence carte - Vol. 2, ill. 21, E. 9, n° 102, ill. 24, n° 105

Intérieur non visité

Division ecclésiastique avant la Révolution
Diocèse d'Angers, archidiaconé d'Outre-Maine, doyenné de Craon
Statut - Prieuré-Cure qui dépend de l'abbaye de la Roë
Présentateur - Abbé de la Roë
Vocable - Saint Martin

Sources et histoire
Villa de Simpliceiaco, 658 (Tardif, Cartons des rois, p. 15) dans Angot, 1900-1910, 3, p. 715.
Simpliciacum, 862 (Tardif, Cartons des rois, p. 117) dans Angot, 1900-1910, 3, p. 715.
Sanctus Martinus de Simpleio, 1150 (Cartulaire de la Roë, f. 84) dans Angot, 1900-1910, 3, p. 715.

P. Guigon et J.- C. Meuret ont signalé deux fragments de calcaire coquillier dans le contrefort nord de la façade de l'église. Ils pourraient provenir de cuves de sarcophages (Guigon, Meuret, 2006, p. 405 et Naveau, 1992, p. 95).

Description
L'église de Simplé se compose d'une nef unique à deux travées, prolongée par un chœur à chevet plat aussi large que celle-ci et construit comme la chapelle nord, dans le courant de la première moitié du XVI^{e} siècle (Angot, 1900-1910, 3, p. 716) (ill. 661, 662 et 665). Il en est de même pour le portail occidental de l'église, refait en 1540 et à l'extrémité du mur nord, une tour d'escalier (*opus cit.*). Une sacristie a été construite au XIX^{e} siècle contre le chevet plat de cette église.
Seuls les murs gouttereaux de la nef conservent des éléments plus anciens. Le côté nord montre, au niveau de son tiers oriental, d'anciennes traces de chaînages avec des blocs de grès roussard et de poudingue ferrugineux grossier (ill. 663). À l'est de celui-ci, l'appareil est plutôt petit et relativement irrégulier, mais l'ensemble est disposé en assises horizontales avec quelques zones en *opus spicatum*.

Le matériau utilisé est un grès dur brun foncé. A l'ouest de l'ancien chaînage, l'appareil devient très irrégulier et plus aucune assise n'est respectée. Un grès verdâtre, plutôt tendre, compose l'essentiel de ce tronçon d'élévation.

Ce brusque changement de qualité de l'appareil indique nettement deux phases de construction, la plus ancienne étant celle relevée dans la partie orientale du mur. Si les blocs de moyen appareil appartiennent bien à un chaînage d'angle, il faut alors considérer que la partie ouest du mur, bien moins soignée, correspond à un rallongement de la nef.

Le mur sud de celle-ci est renforcé par trois larges contreforts modernes. Son élévation évoque celle de la partie occidentale du mur nord. Une baie à linteau échancré est située dans le tiers supérieur de ce mur (ill. 664). Elle se compose d'un linteau monolithe et arrondi en partie supérieure, où sont simulés quatre claveaux. Alors que cette partie est taillée dans un grès roussard à grains fins, les blocs des quatre assises des jambages sont façonnés dans un poudingue ferrugineux à gros graviers. Ce matériau, difficile à tailler, donne à ces éléments des gabarits et des contours irréguliers. La baie mesure 1,07 m de hauteur, pour environ 0,23 m de largeur. Son appui se situe à 3,50 m, dans une élévation qui atteint 4,80 m.

Il existe également sur ce mur une porte et une autre fenêtre romanes. La porte dispose d'un arc très soigné constitué de claveaux assez larges taillés dans du grès vert. Les joints y sont plutôt fins. La fenêtre romane ouverte plus à l'est, relativement élancée, est implantée plus bas que la précédente. Elle se compose d'un arc clavé qui évoque celui de la porte toute proche, mais on y remarque cependant quelques claveaux de grès.

Synthèse et datation

L'église de Simplé, bien que très remaniée, conserve des éléments intéressants aux murs sud et nord de sa nef. La phase la plus ancienne a été relevée dans la partie orientale du mur gouttereau nord. Le type d'appareil (type A) permet de faire remonter ce premier édifice à une phase de construction antérieure à 1050, mais l'absence de fenêtre associée ne permet pas d'être plus précis. La seconde phase de construction voit le rallongement de la nef vers l'ouest, travaux dans la partie occidentale du mur nord. On peut probablement lui associer une bonne partie du mur sud et sa baie à linteau échancré. Le type d'ouverture (groupe 5), relativement large et élancé qui accompagne des parements irréguliers (type D), pourrait appartenir à la fin du XI^{e} siècle ou au début du XII^{e} siècle. Enfin, la porte sud et la fenêtre clavée implantées un peu plus à l'est remontent à une troisième campagne que l'on peut situer dans le second tiers du XII^{e} siècle.

Soucé

Edifice de comparaison

Département - Mayenne
Arrondissement - Mayenne
Canton - Gorron
Référence carte - Vol. 2, ill. 21, F. 3, n° 6, ill. 24, n° 6

Intérieur non visité

Division ecclésiastique avant la Révolution
Diocèse du Mans, archidiaconé et doyenné du Passais
Statut - Cure
Présentateur - Abbé de l'abbaye de Lonlay
Vocable - Vierge

Sources et histoire
Souceium, XII^{e} siècle (*Neustria pia*) (confirmation du roi d'Angleterre Henri à l'abbaye de Lonlay de l'église de Soucé au XII^{e} siècle) dans Angot, 1900-1910, 3, p. 720.
Le pont de Soussé, 1460 (Archives Nationales, R/5. 386) dans Angot, 1900-1910, 3, p. 720.

Description

L'église de Soucé remonte en grande partie au début de la période moderne (ill. 666). On peut attribuer à cette phase de construction le chevet, les chapelles sud et nord, la partie est de cet édifice, la totalité du mur sud de sa nef et la travée ouest de son mur nord (ill. 667). Ce vaisseau à trois travées est par ailleurs renforcé par deux paires de contreforts, qui n'apparaissent pas sur le plan de 1850 (AD53, E dépôt 191 2M1) (ill. 668).
Les deux travées orientales du mur nord de la nef conservent cependant quelques éléments plus anciens (ill. 679 et 670). La plus à l'est montre une élévation en *opus spicatum* disposée en assises horizontales. La travée centrale est construite elle aussi avec un appareil de granit, mais de facture différente. Les joints y sont plus étroits et le gabarit des moellons est plus irrégulier. Les assises, toujours existantes, ne sont pas aussi bien disposées. On peut probablement associer à ce tronçon de mur les deux ouvertures romanes toutes proches. Ces baies sont couvertes d'un linteau échancré, supporté par des jambages de quatre à cinq assises faites de blocs de gabarits divers. Ces baies élancées ont des appuis implantés à mi-hauteur du mur gouttereau.

Synthèse et datation

L'élément le plus ancien observé sur l'église de Soucé appartient à la partie orientale du mur nord de la nef. Le type d'appareil (type F), où l'*opus spicatum* domine, permet de dater le mur nord de la nef avant 1050.

Des indices d'une seconde phase de construction sont également visibles de ce côté. L'élévation de la seconde travée (type C) et surtout les deux baies (groupe 5) qui lui sont associées, attribueraient cette partie à la fin du XI^{e} siècle ou au début du XII^{e} siècle.

Thuboeuf

Edifice intéressant

Département - Mayenne
Arrondissement - Mayenne
Canton - Lassay-les-Châteaux
Référence carte - Vol. 2, ill. 21, H. 2, n° 12, ill. 24, n° 12

Intérieur non visité

Division ecclésiastique avant la Révolution
Diocèse du Mans, archidiaconé du Passais, doyenné de Javron
Statut - Cure
Présentateur - Prieur de Fontaine Géhard
Vocable - Saint-Martin

Sources et histoire
Decima de Tuebove, vers 1203 (Histoire de la Mayenne, p. XXVII) dans Angot, 1900-1910, 3, p. 771.
Tuebues, 1312 (Bibliothèque Nationale, fr. 8.736) dans Angot, 1900-1910, 3, p. 771.

Description

L'église de Thuboeuf se compose d'une nef unique, précédée à l'ouest par une tour construite en 1853 (Angot, vol. 3, p. 771 ; ill. 671 et 672). À l'est, le chevet plat, plus étroit que la nef et les chapelles sud et nord, date de l'époque moderne.
La nef conserve son emprise d'origine, puisqu'on y relève, au moins aux murs nord, sud et à la base du mur ouest, des parements plutôt irréguliers, constitués de grès et de granit (ill. 671, 673 et 674). Les joints y sont épais et les assises horizontales. Les moellons, souvent de forme angulaire et allongée, sont souvent mis en œuvre de biais, une disposition qui aboutit à de nombreux tronçons en *opus spicatum*. Les murs gouttereaux en possèdent jusqu'à la sablière du toit. La nef d'origine mesure ainsi 13,30 m de longueur et 8,30 m de largeur. Ses murs gouttereaux atteignent 4,35 m de hauteur.
Une baie à linteau monolithe échancré peut être associée aux élévations romanes de cette nef dans la partie est du mur nord (ill. 675). Elle mesure 0,68 m de hauteur, pour 0,14 m de largeur et son appui se situe à 2,80 m de sol. Le linteau échancré est en calcaire et une gravure simule un faux claveau, que l'on s'est efforcé de souligner l'extrados. Les jambages sont constitués de trois assises de hauteur inégale.

Les deux premières sont réalisées en moyen appareil de granit, la troisième est composée de deux plaques de calcaire.

Synthèse et datation

La nef de l'église de Thuboeuf conserve l'essentiel de ses murs d'origine. La qualité des élévations (type B et E) permet de la placer avant 1050. La forme et les dimensions de la fenêtre (groupe 2) permettent même de faire remonter les vestiges de cette nef au X^{e} siècle ou au tout début du siècle suivant.

Vaiges

Edifice intéressant

Département - Mayenne
Arrondissement - Laval
Canton - Meslay-du-Maine
Référence carte - Vol. 2, ill. 21, H. 7, n° 79, ill. 24, n° 79

Division ecclésiastique avant la Révolution
Diocèse du Mans, archidiaconé de Sablé, doyenné de Sablé en deçà de l'Ouette
Statut - Cure
Présentateur - L'abbé d'Evron
Vocable - Saint Sulpice

Sources et histoire
A. de Vegia, vers 1075 (Cartulaire du Ronceray, p. 221) dans Angot, 1900-1910, 3, p. 821.
Sanctus Sulpitius de Vegia, 1125 (Cartulaire d'Evron) dans Angot, 1900-1910, 3, p. 821.
L'église de Vaiges appartient avant 1125 à l'abbaye d'Evron dans Angot, 1900-1910, 3, p. 821.

Description

L'église de Vaiges comprend une nef extrêmement élancée et un transept saillant (ill. 676 et 677). Une chapelle et une sacristie s'appuient contre le mur est de son bras nord et une tour carrée contre le côté est du transept sud et sa tour d'escalier à l'est. Le chevet se compose d'une abside hémicirculaire. Avant les travaux du XIX^{e} siècle, l'église n'avait probablement pas de transept, comme le suggère le plan de 1852, la chapelle nord et la sacristie n'existaient pas non plus et l'abside actuelle en a remplacé une plus petite, qui était précédée d'une courte travée droite (AD53, E-dépôt 2M1) (ill. 680). Une abside orientée vers le nord ouvrait à l'extrémité est du mur nord de la nef et une sacristie de même plan ouvrait sur le mur nord de la travée droite du chœur. À la suite d'un incendie, survenu en 1968, la façade déjà totalement reprise au XIX^{e} siècle a été reconstruite en y insérant un portail roman, récupéré sur l'église de Villaines-la-Juhel (53) et la grande fenêtre gothique juste au-dessus.
La nef conserve des éléments d'un édifice ancien. Ses murs gouttereaux sud et nord sont construits en petit appareil plutôt régulier, disposé en assises horizontales (ill. 678 et 679). Il s'agit principalement de moellons d'un grès assez clair et plus rarement de calcaire gris. Ce vaisseau était renforcé de chaque côté par au moins deux paires de contreforts chaînés à l'aide de moyens appareils de grès roussard. Les

contreforts les plus à l'ouest, qui renforçaient les angles de la nef, ne subsistent qu'au travers de blocs de moyen appareil, situés à côté de ceux qui épaulent aujourd'hui les angles ouest de la nef. Plus à l'est, les contreforts qui sont implantés au milieu des premières et secondes fenêtres, ont été plus ou moins repris. Si celui du nord a été totalement reconstruit, celui du sud ne semble l'être qu'en partie haute.

Les 3 paires de baies de la nef sont ouvertes dans le tiers supérieur des élévations. Les fenêtres du mur sud et celle de la première travée du mur nord sont peu homogènes, comme en témoigne l'irrégularité des matériaux mis en œuvre. Les 2 baies orientales du mur nord, plus homogènes, sont surtout réalisées en blocs de grès roussard, identiques à ceux des contreforts et seuls quelques claveaux de leurs arcs, réalisés en calcaire, se détachent parmi les autres de couleur brune (ill. 681). Ces fenêtres mesurent 1,65 m de hauteur et 0,45 m de largeur, proportions qui leur donnent une morphologie plutôt élancée. Les appuis se situent à 6,35 m du sol, dans une élévation d'un peu plus de 9 m de hauteur.

La tour carrée contre le flanc sud de l'église, même si elle montre des traces de remaniements, conserve aussi une baie romane au premier niveau de sa face sud (ill. 682). Réalisée à l'aide de grès roussard, matériau que l'on retrouve en place au chaînage sud-est de cette tour, cette fenêtre a été rallongée ultérieurement d'un tiers vers le bas. Son piédroit est, le mieux conservé, montre au moins deux exemples de boutisses renforcées d'un carreau. Au-dessus, l'arc, à la facture peu soignée, se compose de claveaux plutôt mal taillés. On peut également souligner que la moitié ouest de ce mur montre un appareillage peu soigné, contrairement au reste de l'élévation de bien meilleure qualité. Malgré des moellons relativement irréguliers, les assises y sont tout de même horizontales. On retrouve ce même type de parement dans la moitié sud du mur est du clocher et pratiquement jusqu'à son sommet. L'étage supérieur du clocher et les baies qui y sont aménagées, semblent avoir été presque totalement reconstruits.

Synthèse et datation

Malgré de nombreux remaniements, l'église de Vaiges (53) conserve une bonne partie de sa nef d'origine. Alors que ses parements semblent être, par leur qualité (type A), plutôt antérieurs à 1050, les deux fenêtres du mur nord, pourraient dater, comme celle d'Auvers le Hamon (72) ou de Vivoin (72)[32], du second ou du troisième quart du XI^{e} siècle.

D'après le plan de 1852 qui fournit un relevé de l'église avant travaux, la nef se poursuivait peut-être jusqu'à une courte travée de chœur, qui ouvrait sur une abside légèrement plus étroite. Si l'on choisit cette hypothèse, le vaisseau serait d'une longueur inhabituelle, avec des murs gouttereaux percés de 6 paires de fenêtres. L'autre hypothèse, peut-être plus probable, serait que la partie la plus à l'est, celle de la tour, aurait été occupée dès l'origine par un transept. La nef ne serait alors éclairée que par 10 fenêtres, nombre que l'on retrouve à Brûlon (72). Les murs gouttereaux seraient renforcés par 4 paires de

[32] Des effets chromatiques apparaissent également entre les matériaux utilisés dans les fenêtres de ce prieuré fondé vers 1060

contreforts, les deux premières étant situées au niveau des angles de la nef et les deux autres implantées entre les premières et secondes paires de fenêtres et entre les quatrième et cinquième, dernière disposition que l'on retrouve dans les nefs bien plus courtes de Montabon (72) et de Luceau (72).

La tour construite contre l'extrémité est du mur sud de la nef, ou à la place d'un éventuel bras de transept, date, comme à Ruillé-Froid-Fonds (53) et Bazouges (53), d'une phase de construction postérieure, que l'on peut placer entre la fin du XI^{e} siècle et le début du XII^{e} siècle.

Il est difficile de situer la construction de l'abside nord qui figure sur le plan de 1852. Il serait toutefois étonnant qu'elle appartienne à la période médiévale.

Varennes-Bourreau

Edifice intéressant

Département - Mayenne
Arrondissement - Château-Gontier
Canton - Azé
Commune - Saint-Denis-d'Anjou
Référence carte - Vol. 2, ill. 21, G. 10, n° 130, ill. 24, n° 130

Division ecclésiastique avant la Révolution
Diocèse d'Angers, archidiaconé d'Outre-Maine, doyenné d'Ecuillé
Statut - Cure
Présentateur - Evêque d'Angers
Vocable - Saint Pierre

Sources et histoire
Curratus et parrochiani de Varennes, 1398 (Archives nationales, X/1a. 45, f. 168) dans Angot, 1900-1910, 3, p. 839.

Description

L'église de Varennes-Bourreau, réenduite récemment, se compose d'une nef simple et d'un chœur rectangulaire légèrement plus large, de la fin de la période gothique (ill. 683 et 684).
Hormis le mur ouest, qui a été reconstruit (ill. 685), les murs gouttereaux de la nef intégralement conservés lui donnent une longueur de 14 m sur 6,95 m de largeur et 5 m de hauteur (ill. 683 et 686). Les chaînes d'angle d'origine ont toutes été reprises, comme la partie haute du mur sud à partir du linteau des petites fenêtres.
Les élévations romanes sont édifiées en petit appareil de grès assez irrégulier, mais disposé en assises horizontales (ill. 687 et 688). Les joints paraissent épais et les parements, avant qu'ils ne soient ré-enduits, montraient de nombreuses zones en *opus spicatum*. Ces deux murs conservent aussi leurs deux baies d'origine. Au sud, elles se composent d'un linteau échancré en grès roussard et de jambages constitués de deux ou trois assises de blocs de calcaire (ill. 688). Au nord, l'entourage est réalisé dans un matériau différent, peut-être du calcaire coquillier de couleur orangé (ill. 686). Leur mise en œuvre est moins soignée de ce côté ; les blocs des jambages ont en effet des formes totalement irrégulières. Toutes ces baies ont des dimensions similaires. La seconde fenêtre du mur sud mesure 0,53 m de hauteur

et 0,15 m de largeur, avec un appui à 3,40 m du sol (ill. 689 et 690) ; les dimensions de la première baie de ce mur sud sont tout à fait comparables (0,53 m pour 0,16 m).
La porte sud, comme le portail ouest, ont été repris lors d'une même campagne de travaux.
A l'intérieur de l'édifice, l'arc d'entrée du chœur d'origine, qui ne montre pas d'imposte, mesure 2,58 m de largeur et 3,70 m de hauteur (ill. 691). Les ébrasements intérieurs des fenêtres, dont les appuis se situent à 2,70 m du sol actuel, mesurent 0,68 m de largeur pour près d'1 m de hauteur.

Synthèse et datation

Les murs de la nef de l'église de Varennes-Bourreau et leurs deux fenêtres par mur gouttereau sont bien conservés. Elle offre 97 m^2 de surface intérieure et ses murs gouttereaux atteignent 4 m de hauteur. La qualité des maçonneries (type B) indique une construction antérieure à 1050. Les fenêtres (groupe 2), comparables à celles de Ruillé-Froid-Fonds (53) (ill. 528) ou de Parné-sur-Roc (53) (ill. 493), permettent de privilégier une date de construction dans le cours du X^e siècle ou le tout début du XI^e siècle.

Vaucé

Edifice intéressant

Département - Mayenne
Arrondissement - Mayenne
Canton - Mayenne
Commune - Couesmes-Vaucé (fusion des communes de Couesmes-en-Froulay et de Couesmes en 1972)
Référence carte - Vol. 2, ill. 21, F. 3, n° 4, ill. 24, n° 4

Intérieur non visité

Division ecclésiastique avant la Révolution
Diocèse du Mans, archidiaconé et doyenné du Passais
Statut - Cure
Présentateur - Abbé de Lonlay
Vocable - Saint Pierre

Histoire et archéologie
Terra de Vasseel juxta Ambresias, XII^e^ siècle (Archives Nationales, L. 967) dans Angot, 1900-1910, 3, p. 847.
Molendinum de Vaussé, XIII^e^ siècle (Archives Nationales, L. 977) dans Angot, 1900-1910, 3, p. 847.

Description

L'église de Vaucé conserve une nef de 7,85 m de largeur, dont la façade et l'extrémité des murs gouttereaux ont été reconstruites (ill. 692). Vers l'est, l'édifice présente des chapelles sud et nord de part et d'autre d'un chevet plat de la fin du Moyen Âge (ill. 693). La partie est de la nef a été également remaniée lors de la construction d'une tour clocher, flanquée de deux chapelles en appentis. Cette tour est desservie, à son angle nord-ouest, par une tourelle d'escalier. Cette partie appartient à une campagne de construction du début de la période moderne.
Malgré des enduits différents, les murs gouttereaux sud et nord de la nef montrent apparemment les mêmes élévations en petit appareil irrégulier, où l'on discerne de nombreuses zones en *opus spicatum*. Ces élévations, où les joints sont épais, montrent un assemblage de moellons de grès et de granit, répartis en assises de hauteur variable, mais toujours horizontales (ill. 694).
Chaque côté conserve une fenêtre haut placée entièrement réalisée en granit. Ces ouvertures sont dotées d'un linteau monolithe échancré ; l'exemplaire nord présente une forme arrondie en partie supérieure

(ill. 695). Elle mesure 0,75 m de hauteur, pour 0,15 m de largeur. Chaque jambage est formé au niveau de la première et de la troisième de boutisses renforcées d'un second bloc posé en carreau, alors que le niveau intermédiaire se compose de carreaux doublés d'un second. Si l'on se fie à d'autres bâtiments, dont les enduits anciens sont conservés, ce type d'entourage de fenêtre à la facture soignée, comme les blocs de chaîne d'angle qui leur étaient associées, n'étaient jamais recouverts alors que le reste du mur recevait une couche d'enduit alvéolé. La fenêtre sud, de facture moins soignée, possède deux assises de blocs au gabarit irrégulier. Elle atteint 0,75 m de hauteur, 0,12 à 0,13 m de largeur (ill. 697). Son appui se situe à 4,50 m du sol, dans une élévation de 5,75 m de hauteur. Notons que les différences entre les deux baies de cette église nous font soupçonner deux phases de construction différentes.

Synthèse et datation

La nef de l'église de Vaucé construite en petit appareil irrégulier souvent disposé en *opus spicatum* est clairement antérieure à 1100. Ses parements (type C et E) disposés en assises horizontales de hauteur différentes, sont associés à deux fenêtres à linteau échancré (groupe 4), dont la morphologie, notamment de celle du mur nord, permet de situer la construction de ce premier édifice roman entre le second et le troisième quart du XI^{e} siècle. La fenêtre du mur sud, si l'on se fie à sa facture moins soignée, mais également à ses dimensions différentes de celles du mur nord, pourrait être plus récente...

Villaines-la-Juhel

Edifice de comparaison

Département - Mayenne
Arrondissement - Mayenne
Canton - Villaines-la-Juhel
Référence carte - Vol. 2, ill. 21, I. 4, n° 20, ill. 24, n° 20

Division ecclésiastique avant la Révolution
Diocèse du Mans, archidiaconé, doyenné
Statut - Prieuré-Cure de chanoines réguliers
Présentateur - Abbé de Beaulieu
Vocable - Saint Georges

Histoire et archéologie
Vilhlna, 692 (*Actus pontificum Cénomanis*, p. 207) dans Angot, 1900-1910, 3, p. 885.
Vitlena, 832 (*Gesta Aldrici*, p. 39) dans Angot, 1900-1910, 3, p. 885.
Pons Villena, decanus Villane, vers 1140 (Cartulaire de Tiron, t. II, p. 25) dans Angot, 1900-1910, 3, p. 885.
Parrocchia Villane Juhelli, fin du XII^e^ siècle (Cartulaire de Champagne) dans Angot, 1900-1910, 3, p. 885.

La possession de l'église de Villaines-la-Juhel est confirmée au XII^e^ siècle à l'abbaye de Beaulieu (Angot, 1910, 4, p. 934).

Description

Il ne subsiste qu'une tour de l'ancienne église de Villaines-la-Juhel (ill. 698). Cet élément flanquait le mur gouttereau nord de l'édifice, qui a été démoli en 1963 (Naveau, 2013, p. 243) (ill. 699 et 700). Des cartes postales du début du XX^e^ siècle représentent un chevet et un transept, dont le fenestrage est gothique (ill. 701). Une description du début du XX^e^ siècle indique que l'église avait été déjà largement modifiée depuis l'origine (Angot, 1900-1910, 3, p. 887). L'abbé Angot signale que des petites fenêtres bouchées au mur gouttereau nord (*opus cit*), dont les bases de deux d'entre-elles figurent juste au-dessous du toit sur le relevé d'élévation sud de 1850 (AD53, E dépôt 198 2M1) (ill. 702).
Le mur ouest de la tour conserve une partie de son élévation en petit appareil assisé (ill. 703). On y remarque des zones d'*opus spicatum*. Au-dessus, une baie romane apparaît dans des maçonneries moins

régulières. Cette fenêtre possède un arc fait de cinq larges claveaux et de joints très étroits. Les jambages comptent cinq assises de moyens appareils aux contours soignés, où les blocs en boutisses sont systématiquement doublés. Cette baie est plutôt élancée, puisqu'elle mesure 1,08 m de hauteur pour 0,28 m de largeur. On peut sans doute associer à cette fenêtre l'angle nord-ouest de la tour, qui est renforcé par des contreforts plats disposés en équerre.

Synthèse et datation

La tour de l'ancienne paroissiale Saint-Georges de Villaines-la-Juhel conserve une partie de son mur ouest en petit appareil (type B). La qualité de cette portion de mur indique que l'édifice d'origine a sans doute été construit avant 1050. Si l'on admet qu'il s'agit d'un mur aussi ancien, on peut s'interroger sur le fait qu'il appartienne, dès l'origine, à une tour qui sont plus tardives dans la région. Ne peut-on penser qu'il s'agisse, en réalité, d'un mur de transept appartenant à un édifice qui aurait été ensuite intégré à une tour plus récente ? Peut-être peut-on associer à ce tronçon ancien les petites fenêtres bouchées signalées au mur nord et sud de cette nef. La baie romane, percée dans une partie rehaussée du côté ouest de la tour (type D) et les maçonneries de son angle sud-ouest, permettent sans doute d'identifier une phase de construction de la seconde partie du XI^{e} siècle ou du début du XII^{e} siècle. Notons que le portail roman de cette église, récupéré suite à sa démolition en 1963, a été remonté à la façade ouest de l'église de Vaiges. Sa double archivolte, qui repose sur des colonnes engagées, date probablement du second quart du XII^{e} siècle (ill. 676).

Sommaire du volume 3

Les notices d'églises du département de la Mayenne

Ambrières-les-Vallées — p. 4
Ampoigné — p. 7
Argenton-Notre-Dame — p. 8
Argentré — p. 10
Arquenay — p. 11
Averton — p. 13
Azé — p. 15
Bais — p. 18
Bannes — p. 20
Bazougers — p. 23
Bazouges (commune de Château-Gontier-Bazouges) — p. 26
Belgeard — p. 29
Bonchamp-les-Laval — p. 31
Bouère — p. 32
Bouessay — p. 36
Brécé l'Ecluse — p. 38
Châlons-du-Maine — p. 42
Chammes — p. 45
Changé — p. 47
Chantrigné — p. 49
Château-Gontier « Saint-Jean-Baptiste » — p. 51
Château-Gontier «chapelle du Géneteil » — p. 56
Châtelain — p. 58
Châtillon-sur-Colmont — p. 60
Chellé (commune d'Hambers) — p. 62
Chemazé — p. 64
Cigné (commune d'Ambrières-les-Vallées) — p. 66
Cossé-en-Champagne — p. 69
Couesmes-Vaucé — p. 72
Craon (Saint-Eutrope) — p. 74
Crennes-sur-Fraubée — p. 76
Daon — p. 78
Entrammes – Eglise Saint-Etienne (Les thermes) — p. 80
Entrammes – « Chapelle Castrale » — p. 84
Entrammes – « Eglise du Garage » — p. 88

Epineux-le-Seguin — p. 90
Forcé — p. 93
Froid-Fonds (commune de Ruillé-Froid-Fonds) — p. 95
Fromentières — p. 97
Gennes-sur-Glaize — p. 99
Gesvres — p. 101
Grenoux (Ville de Laval) — p. 103
Izé — p. 104
Javron-les-Chapelles — p. 108
Jublains — p. 111
L'Huisserie — p. 113
La Bazoge-des-Alleux — p. 115
La Bigottière — p. 117
La Cassine (commune de Bonchamp-les-Laval) — p. 119
La Chapelle-Rainsoin — p. 127
La Cropte — p. 129
La Guérouillère (La) (commune de Saint-Denis-d'Anjou) — p. 131
La Roë — p. 133
La Tannière (commune de Saint-Berthevin-la-Tannière) — p. 136
La Templerie (Commune de Saint-Hilaire-du-Maine) — p. 138
Lassay-les-Châteaux (ancienne chapelle Notre-Dame-du-Rocher) — p. 140
Laval « Saint Martin » — p. 142
Le Buret — p. 145
Le Ham — p. 147
Le Horps — p. 149
Livet-en-Charnie — p. 150
Maisoncelles-du-Maine — p. 152
Mée — p. 154
Ménil — p. 157
Molières (commune de Chemazé) — p. 160
Montjean — p. 162
Montourtier — p. 164
Montourtier (Saint-Martin-de-Sezain) — p. 166
Montsûrs (Saint Martin) — p. 168
Moulay — p. 170
Neau — p. 173
Nuillé-sur-Ouette (commune de Soulgé-sur-Ouette) — p. 176
Nuillé-sur-Vicoin — p. 179
Parigné-sur-Braye — p. 182
Parné-sur-Roc — p. 184

Pommerieux — p. 187
Pritz (Ville de Laval) — p. 190
Quelaines — p. 195
Rouvadin (commune de Gesvres) — p. 197
Ruillé-Froid-Fonds — p. 199
Ruillé-le-Gravelais — p. 202
Saint-Aignan-de-Gennes (commune de Gennes-sur-Glaize) — p. 205
Saint-Christophe (commune de La Boissière) — p. 206
Saint-Christophe-du-Luat — p. 208
Saint-Cyr-le-Gravelais — p. 210
Saint-Denis-d'Anjou — p. 213
Sainte-Gemmes-le-Robert — p. 215
Saint-Ellier-du-Maine — p. 217
Saint-Fort — p. 219
Saint-Fraimbault-de-Prières — p. 221
Saint-Georges-Buttavent — p. 223
Saint-Georges-sur-Erve — p. 224
Saint-Germain-de-l'Hommel (commune de Fromentières) — p. 226
Saint-Germain-le-Fouilloux — p. 228
Saint-Jean-sur-Mayenne (Saint-Trèche) — p. 230
Saint-Laurent-des-Mortiers — p. 233
Saint-Loup-du-Dorat — p. 236
Saint-Ouen-des-Vallons (ancienne église) — p. 239
Saint-Pierre-le-Potier (ville de Laval) — p. 241
Saint-Pierre-sur-Erve — p. 244
Saint-Quentin-les-Anges — p. 246
Saulges (Saint Pierre) — p. 248
Simplé — p. 254
Soucé — p. 256
Thuboeuf — p. 258
Vaiges — p. 260
Varennes-Bourreau (commune de Saint-Denis-d'Anjou) — p. 263
Vaucé (Commune de Couesmes-Vaucé) — p. 265
Villaines-la-Juhel — p. 267